

OPUSCULES
MÉDICO-CHIRURGICALES



Petraguin-

13. jan. 1671
Paris

OF THE
ROYAL ACADEMY OF SCIENCES

35,186

35.18

35.186

OE Ū V R E S

MÉDICO-CHIRURGICALES,

C O N T E N A N T

*Des Observations et Dissertations , sur
diverses parties de la Médecine et de la
Chirurgie ,*

PAR Bⁱ. COLLOMB, ancien Professeur
au Collège de Chirurgie , membre de
la ci-devant Académie des Sciences ,
Belles-Lettres et Arts de cette Ville.



A LYON,

Chez BERNUSET, Libraire , rue de
l'Évêché.

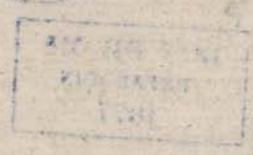
Et A PARIS,

Chez CROULLEBOIS, rue des Mathurins.

An VI, ou 1798.

OFFICE OF THE
MEDICAL DIRECTOR

CONTRACT NO. 100
The Government of the United States
Department of the Interior
Bureau of Indian Affairs
Washington, D. C.
Contract for the purchase of
medical supplies for the
Indian Reservation at
Fort Snelling, Minnesota, for the
year 1911.



W. H. HARRIS
Contractor

AN 11 1911

P R É F A C E

D E S É D I T E U R S .

Nous donnons au Public des Observations médico-chirurgicales, fruit de l'expérience et des lumières d'un de nos Compatriotes, aussi recommandable par ses qualités sociales, que par les connoissances profondes qu'il a acquises par une étude constante, et une longue et heureuse pratique.

Chargés par l'Auteur de l'impression de son livre, nous croyons avoir fait une chose très-utile à ceux qui se livrent aux honorables fonctions de l'art de guérir : en effet, beaucoup de Chirurgiens, dans les petites villes ou dans les campagnes, privés de livres, et sur-tout des lumières

que donne l'expérience dans le traitement de plusieurs maladies graves et souvent singulières qu'ils n'ont jamais pu suivre ou observer ; ne pouvant d'ailleurs , par les distances des lieux , consulter avec leurs Confrères des grandes villes , plus éclairés par la pratique et sur-tout par la théorie ; ces Chirurgiens enfin , en lisant ce livre , consulteront pour ainsi dire et converseront avec l'Auteur ; car la manière simple , claire et précise avec laquelle il expose les différentes maladies qu'il a traitées et guéries , fait saisir , à la première lecture , toutes ses idées et ses préceptes , non-seulement aux hommes de l'art , mais encore à tout lecteur doué d'une intelligence ordinaire. Méthode admirable , qui devrait être suivie par ceux qui écrivent sur quelque partie que ce soit des sciences et des arts !

Indépendamment de l'exposé des maladies rares et souvent singulières que l'Auteur a suivies, le livre est terminé par un Traité abrégé des maladies vénériennes auxquelles la fragile humanité est si souvent exposée. Plusieurs savans Médecins Français et Anglais, ont écrit sur cette matière; mais les livres des Astruc, des Fabre, des Clarc, etc. etc. etc., mieux faits pour des hommes exercés, ne sont pas facilement saisis par les Chirurgiens jeunes ou peu expérimentés, qui trouveront dans le livre de notre Auteur, en peu de pages, et clairement expliqués, les symptômes, les caractères et les divers genres de cette maladie, ainsi que les moyens de la guérir. Les malades pourroient, à la lecture de ce Traité, pourvoir eux-mêmes à leur guérison.

Si l'Auteur est simple et précis

iv P R É F A C E , etc.

dans l'exposé de ses préceptes et des exemples qu'il donne, il sait être orateur pur, élégant et fleuri dans d'autres sujets, son Discours d'*Inauguration* et celui sur la *confiance nécessaire au Chirurgien*, prouvent qu'il connoît aussi bien l'art d'écrire que l'art de guérir.

OEUVRES



ŒUVRES

MÉDICO-CHIRURGICALES.

DISCOURS

*PRONONCÉ à l'Inauguration du Collège
de Chirurgie de Lyon.*

LES sciences et les arts, qui ont pour objet la conservation de la vie et de la santé, ont-ils plus contribué à conserver qu'à détruire l'espèce ?

C'est-là une de ces questions toujours rebattues et toujours neuves, parce que toujours elles sont envisagées sous un faux jour et décidées, ou par le préjugé régnant, ou par l'intérêt

A

personnel. Exercer l'art de guérir, dévorer tous les ennuis d'une étude aussi longue que la vie et convenir froidement que l'on tend à un but qui s'éloigne de nous, à mesure que nous croyons nous en approcher, c'est une contradiction qu'il ne faut pas espérer de rencontrer jamais dans ceux qui se dévouent à cet état laborieux.

Daigner se rapprocher des idées vulgaires ; et dans les infirmités qui nous sont communes avec la foule ignorante du peuple, confondre notre confiance avec la sienne ; c'est une espèce d'avilissement qui n'est pas fait pour des hommes studieux. Voilà, si je ne me trompe, le double principe qui inspira tour à tour, et une présomption dangereuse à quelques maîtres de l'art, et un injuste mépris à leurs adversaires. Tâchons d'éviter ce double écueil, et pour juger plus équitablement si les sciences et les arts, qui ont pour objet la guérison des maladies, ont plus contribué à conserver qu'à détruire l'espèce, examinons sans partialité ce qu'on peut craindre de ces études : voyons ensuite ce que l'on peut en espérer, et l'histoire des progrès de ces sciences, fondue dans cet examen, nous amènera naturellement à une conclusion facile.

Loin d'ici ces déclamations vagues, ces difficultés hasardées, ces objections sans preuves que le désir de plaire, plutôt que d'éclairer, a suggérées à tant d'écrivains ennemis de l'étude

la plus estimable, par l'objet qu'elle se propose, quand même elle seroit une des plus éloignées de sa perfection. Si le mérite de quelques-uns peut en imposer, il nous seroit facile de les écraser du poids de l'autorité de tant d'hommes, plus illustres encore, qui ont consacré à cette étude leurs veilles et leurs travaux, ou qui l'ont honorée de leur estime et de leurs éloges : mais pour nous mettre à couvert des traits de ces censeurs, exposons, avec plus de solidité et moins de prévention qu'ils n'ont fait, ce que l'espèce peut perdre aux efforts même qu'on dirige vers sa conservation. Un aveu simple et ingénu des inconvéniens sert d'appui à l'exposition des avantages ; et la connoissance des abus est une marche rapide vers la perfection.

Dans ce déluge d'infirmités que la colère du Ciel versa sur la terre, je me représente, d'une part, l'homme en proie à quelques-uns de ces maux, dénué des ressources qui sont aujourd'hui notre espoir, et attendant des forces de la nature, qu'elle succombe ou qu'elle triomphe. J'imagine, d'un autre côté, un génie aussi hardi que généreux, entreprenant de lutter contre la douleur et la mort ; et tendant à son semblable une main propice, qu'il sera bien aise de retrouver à la première chute.

Dans cette supposition cherchons ce que l'étude des sciences peut craindre d'une pareille

tentative , et peut-être rencontrerons-nous une partie des faits dont nos pères ont été témoins. Deux voies s'offrent naturellement à ces hommes laborieux pour exécuter leurs projets : le raisonnement et l'expérience ; guidés par le premier , ils chercheront d'abord la cause du mal. Jetant de là , leurs regards sur les différens corps que la terre enfante ou nourrit , ils en discuteront les propriétés , et les comparant avec les causes de la douleur , ils en feront une juste application pour détruire les maux qu'ils auront à combattre. Conduits par la seconde , ils essaieront sans fondement et sans principes une infinité de matières , de préparations , de combinaisons , et l'œil toujours attentif au progrès de la maladie , ils en saisiront toutes les variations , les rapprocheront de toutes les circonstances et s'en formeront un résultat qu'ils croiront capable de les guider avec certitude.

Mais si le raisonnement est toujours incertain dans ses principes , souvent faux dans ses conséquences ; si l'expérience est toujours lente dans ses succès , souvent douteuse dans l'application ; que d'inconvéniens s'ensuivront pour l'espèce humaine. Raisonnement incertain dans ses principes , parce qu'il tient presque toujours au préjugé ou à l'opinion.

Parcourons les différentes Nations de la terre ; et nous trouverons dans la plupart le préjugé

exerçant sur les esprits un empire qui hâte et accumule la destruction du genre humain. Chez un peuple superstitieux qui croit que les Dieux font tout par eux-mêmes, nos maux n'auront pas d'autre source que leur colère et leur vengeance, contre lesquelles on ne lutte point, mais qu'il faut désarmer. Il n'y aura donc de médecins que les prêtres, ni de remèdes que les prières. Tels les peuples de l'Italie divinisoient les maladies, les encensoient sur les autels et leur offroient des sacrifices, heureux encore de ne faire ni bien ni mal aux malades.

Chez un peuple imbu du pouvoir des influences célestes, le concours des astres et l'aspect des planètes décideront de l'état du malade et du siège de la maladie. Ils n'auront pour médecins que des astrologues, et pour remèdes que des métaux. Tels chez les Perses, les Mages alloient chercher dans le Ciel les formules de leurs ordonnances; et n'avoient de pharmacopée que la maison du soleil.

Chez un peuple visionnaire qui pense que l'état du corps ne dépend que de celui de l'esprit, la langueur ne sera que l'effet d'une inquiétude de l'ame, passionnée pour un objet dont elle n'a pas la connoissance. Les sorciers seront tous médecins, et les sorts autant de remèdes: tels les habitans de la Cochinchine ont des devins, qui vont apprendre aux malades ce qu'ils désirent, et pronostiquent les suites.

du mal par la facilité avec laquelle on peut se procurer ce qu'ils ont désiré.

Peut-être même se trouvera-t-il une nation où le dérangement de notre machine ne passera que pour un effort de la nature qui cherche à se délivrer de la douleur par la mort ; alors l'opium et autres seront les vrais remèdes. On ne le croiroit pas si les relations les plus fidèles ne l'attestoient ; mais il est des peuples assez stupides pour traiter aussi cruellement leurs malades par pitié.

Si l'on est libre de ces préventions nationales ; si la lumière qui gagne tous les jours a dissipé les nuages de ces préjugés ridicules, secouera-t-on aussi facilement le joug de l'opinion ? Que d'erreurs, que de maux n'a pas enfanté dans tous les tems la fureur des systèmes ! Systèmes généraux qui embrassoient toute la constitution de notre être : l'humide et le sec, dont le juste équilibre étoit l'unique conservateur des corps, eurent d'abord la vogue ; l'acide et l'alkali, ce double sel qui a été si long-temps le seul mobile des corps, chassèrent les premiers et furent en faveur ; l'attraction elle-même a servi dans son temps d'explication fondamentale dans la physique des maladies : systèmes particuliers que souvent la vanité fait éclore, qu'un succès fortuit accrédite, qu'un penchant invincible pour la nouveauté adopte et réalise. Faudroit-il remonter à des siècles bien reculés pour en

trouver les preuves, ou pour en déplorer les effets ? Mais, quand les principes du raisonnement seroient sûrs, les conséquences qu'on en tirera seront-elles toujours hors de doute ? Suffira-t-il de connoître une maladie pour la détruire ? Il faut avec cela découvrir la cause et le remède pour la combattre, et à quels écarts ne sera pas sujet cet examen ! L'action des corps varie infiniment, selon les sujets auxquels on les applique ; ce qui rapprochera ici les parties, là les ébranlera et les divisera. Telle substance rétablira l'équilibre dans les liqueurs de notre corps, qui bouleversera celles d'un autre. Fût-on assez heureux pour trouver le moyen de combattre directement ces maladies, que l'on a regardé jusqu'à présent comme incurables, ne risqueroit-on pas d'outrépasser le but ? On a vu le temps où une médecine opiniâtre faisoit mourir d'inanition pour guérir de la plénitude ; où une chirurgie barbare, le fer et le feu à la main, retranchoit inexorablement du corps ce que l'on guérit aujourd'hui par des moyens plus doux. Une hernie mettoit-elle en danger la vie du malade, on se hâtoit de la faire rentrer ; et souvent le malade, après avoir souffert des efforts, qui rendoient son mal plus dangereux, mouroit sans perdre la cause de sa mort. Qui ne sait qu'il y a quelquefois de la nécessité à entretenir pour un temps certaines maladies, comme d'en rappeler

d'autres à l'extérieur dans plusieurs circonstances ; que souvent on ne vient à bout d'une plaie qu'en la dilatant, et en la renouvelant même. Ce que l'expérience a découvert en ce genre, le raisonnement le prouve assez ; mais peut-on penser qu'il l'ait précédé ? Combien d'habiles maîtres l'ont prise elle seule pour guide et l'ont-ils fait sans danger ? Toujours lente dans ses succès, l'expérience sera pernicieuse jusqu'à ce qu'elle ait réussi. Tout ce qui ne favorise pas les opérations de la nature, les trouble et les dérange. L'histoire ne nous a pas transmis le détail des maux que cette manière de procéder a pu faire, mais il est facile de le présumer.

Supposons même que la tentative réussisse, à combien de nouvelles fautes le succès lui-même n'exposera-t-il pas ? Il n'est pas facile de distinguer à quelles circonstances du mal on le doit. Les actions de la nature sont toujours un résultat de tant de principes différens, que l'œil le plus habile ne peut que rarement les saisir. Il arrivera donc qu'on attribuera souvent à la vertu du remède, ce qui ne sera dû qu'à la circonstance où il sera donné ; et l'hypothèse devenue un principe, ce qui par hasard aura été le salut de l'un, deviendra infailliblement la perte de plusieurs. Heureux le malade si celui qui le traite, séduit par un succès momentané, ne s'obstine pas à suivre la même

route , parce qu'il croira avoir l'expérience pour lui !

Que de preuves , s'il en étoit besoin , viendroient à l'appui de cette vérité. L'émétique , par exemple , qui est salutaire dans certaines maladies est très-nuisible dans d'autres. Le mercure , qui est un spécifique dans les maladies sciphilitiques , a troublé bien des têtes et abrégé bien des jours , par la témérité de quelques modernes indiscrets , qui ont voulu en faire un remède universel contre les maladies chroniques.

Triste apanage de l'humanité , les sciences et les arts mêmes qui ont pour objet la conservation , deviennent pour elle un juste sujet de craindre !

Jusqu'ici j'ai montré sans dissimulation les inconvéniens de l'art de guérir , et l'intérêt de la vérité ne me permet pas de me faire honneur de ma franchise ; mais j'ai au moins acquis le droit de rechercher avec la même sincérité les avantages que les hommes peuvent se promettre de ces sciences et de ces arts. Vous jugerez , Messieurs , si l'espérance doit balancer la crainte.

Je ne crains pas de la fonder cette espérance , sur les mêmes motifs qui ont pu justifier nos craintes. Comme l'art de guérir ne marche que par les deux voies que j'ai indiquées , pour juger à quel point cet art peut-être utile

aux hommes , il suffira d'examiner , si ces voies peuvent être rectifiées , si réellement elles l'ont été. De ce point de vue il nous sera facile de fixer le degré de confiance que le sage peut donner à ces arts , dont le succès dépend beaucoup de l'estime qu'on leur accorde. Le tableau que j'ai à vous présenter sera simple et sans ornemens ; mais aurois-je à regretter de ne pouvoir embellir la nature , si , sur les traces des grands maîtres , je puis aspirer à la conserver.

Il s'offre d'abord à nos regards le raisonnement , ce premier guide des maîtres de l'art , non plus embarrassé des fers de l'opinion et du préjugé , et signalant ses pas par autant de chûtes fâcheuses , mais dégagé de ce double lien par des mains aussi courageuses qu'habiles , et répandant par-tout les traits de ses lumières , ainsi que les monumens de ses bienfaits ; à la clarté de son flambeau , les ténèbres se dissipent sensiblement et les véritables routes de la gloire et du repos public se découvrent. Notre corps seroit-il donc un labyrinthe si obscur , qu'on ne pût y porter ses pas avec aucune certitude ? Cette machine quelque composée qu'elle soit , se mouvroit-elle par des lois indépendantes de celles de la nature ? S'il est des êtres , ou des modifications qui l'altèrent , n'en trouvera-t-on pas qui la rétablissent , ou pour mieux dire , puisque dans la nature rien ne pèche que par excès ou par défaut , le principe même de son

altération dans un cas , ne pourroit-il pas devenir dans un autre la source de son rétablissement ? En un mot , l'instrument qui détruit ce qui est nécessaire , ne sauroit-il , étant employé à propos , retrancher ce qui est superflu ?

Vous prévenez ma réponse , Messieurs , et déjà se présentent à votre esprit ces temps de lumières , où l'art de guérir fut porté à un très-haut degré de perfection. Malpighi , Vuarton , Harvée , Ruisch , quels bienfaiteurs de l'humanité ! Que d'hommes illustres ensuite ont travaillé comme de concert à poursuivre la douleur et la mort , jusque dans ses retraites les plus obscures ! Laperonie , Petit , Morand , Quenel , quels noms éternellement glorieux pour la nation ! Je ne finirois pas si je parlois ici des chirurgiens célèbres qui composent l'académie de chirurgie : leurs ouvrages immortels sont un éloge que j'affoiblirois si j'osois l'entreprendre ! Quel tribut de reconnoissance ne devons-nous pas rendre à M. de Lamartinière ? Ses rares talens , ses vertus sociales , son zèle , son amour pour les progrès de la chirurgie ne se manifestent pas seulement dans la capitale ; il veut que ses bienfaits s'étendent dans les principales villes de l'Europe ; il ne veut laisser échapper aucun moyen d'accroître les richesses de l'art de guérir : il rassemble jusqu'aux plus foibles étincelles des provinces les plus éloignées , qui étant réunies au centre commun , comme dans un miroir

ardent ; se réfléchissent et se portent avec plus d'activité dans les provinces les plus reculées. De là ces mémoires si exacts, ces observations savantes, et tant d'ouvrages couronnés. Il en est plusieurs qui vous appartiennent, Messieurs ; tous sont précieux par leur utilité, par la clarté et la profondeur des connoissances de leurs auteurs.

Oui, Messieurs, la chirurgie doit ses succès aux recherches et aux découvertes de ces hommes célèbres dans toutes les parties de l'art de guérir et principalement dans l'anatomie ; ils nous ont aplani les routes épineuses, et nous jouissons avec sécurité des richesses qu'ils ont recueillies pour nous. Il n'est pas dans tout le corps humain une seule partie dont la position leur ait échappé, une artère, une veine, un nerf qu'ils n'aient suivis dans leurs cours tortueux. Par quel art ont-ils su faire en quelque sorte revivre les morts, ranimer les cadavres, et par la plus forte illusion venger la nature des outrages irréparables de la mort !... J'entends cet art ingénieux des injections, bien moins estimable par l'admiration qu'il inspire, que par les avantages infinis qu'on en retire tous les jours.

Un fabuliste auroit osé trouver à redire au corps de l'homme, parce qu'il n'étoit pas transparent : l'objet de sa censure semble être levé, depuis que le jeu des ressorts de notre

machine est devenu si familier et si connu ; qu'on diroit que leur enveloppe est transparente ; aussi fait-on à présent l'opération la plus délicate avec une sécurité surprenante , et le coup qui donne la vie , n'est souvent éloigné que d'un point de celui qui donneroit la mort. Un œil judicieux ne balance pas aujourd'hui à déterminer au premier aspect de quelques blessures que ce soit , le danger ou les espérances du malade ; une main habile peut sans présomption assurer le succès ; et l'expérience consommée prononce irrévocablement sur le pronostic : tels sont les progrès des connoissances théoriques et pratiques. Eh ! qui pourroit compter combien la perfection de cette science a conservé d'hommes , depuis le laboureur jusqu'aux grands du royaume , et sur-tout de héros dans les champs de Mars ? Ne croyez pas , Messieurs , que ce soit d'elle seule que la chirurgie emprunte toute sa force : elle s'est rendu tributaires tous les arts , toutes les sciences ; et tout ce que l'esprit humain a pu découvrir pour la gloire et pour la fortune , l'art de guérir se l'est approprié pour la vie et pour la santé. La botanique a pénétré dans les plus épaisses forêts et a gravi sur les plus hautes montagnes pour enrichir la médecine et la chirurgie , des trésors qu'en ont apporté les Tournefort et les Linneus ; la chimie , par le moyen du feu , a fait jaillir des sources de guérison des corps les plus durs , les plus hétéro-

gènes, et nous les a présentées par les mains des Boërhaave, des Lemery, etc. ; l'histoire naturelle n'a analysé l'insecte le plus vil, le reptile le plus vénimeux et l'animal le plus féroce que pour servir au rétablissement de notre santé ; la mécanique a été la co-opératrice de ces espèces de miracles qui passeroient notre croyance, si nous n'en avions été les témoins ; sans parler de ces yeux factices, de ces moyens artificiels, plus propres à voiler quelques infirmités qu'à rendre quelque service. De nouveaux Prométhées ont remplacé des membres mutilés, et par un chef-d'œuvre de l'art, égalant, pour ainsi dire, les forces de la nature, ils ont formé des mains capables, entr'autres fonctions, d'immortaliser par écrit le nom de leurs auteurs. Combien d'instrumens nouveaux pour accélérer, ou abrégér les opérations, le forceps, la double canule pour l'extirpation des polypes utérins, inventés par le célèbre Levret ! La chirurgie lui doit ses succès dans les accouchemens laborieux, et le public les plus grandes obligations.

On ne devoit pas moins attendre d'un raisonnement solide, éclairé de l'observation ; l'expérience la doit prendre pour guide, et au lieu des malheurs qu'elle sème, lorsqu'elle marche en tâtonnant, elle prendra l'avantage sur son guide même, ou partagera du moins avec lui la gloire de contribuer au bonheur de l'humanité. Méprisable est l'observateur, qui abusant

de ce nom , a des yeux sans voir , un esprit sans réfléchir et des succès sans les comprendre. Aveugle instrument du hasard , il ne fait pas le bien qu'il cause , et le mal seul est son ouvrage. Le vrai , le sage observateur balance long-temps et juge lentement ; il raisonne avant que d'essayer , prévoit l'effet avant que d'agir , compare l'espérance qu'il a de réussir , avec le risque qu'il court s'il ne réussit pas. Avec cette sagesse il peut donner son succès , quel qu'il soit , pour un effet invariable , et son premier essai vaut la plus longue expérience.

C'est cette expérience attentive et judicieuse qui resserre tous les jours l'empire de la douleur et arrête les pas précipités de la mort ; c'est elle qui , des poisons les plus subtils , extrait des sucs de vie et trouve des remèdes aux maux réputés incurables ; c'est elle qui d'une main hardie et sûre va fouiller dans nos corps , pour en arracher le principe d'un inévitable trépas ; c'est elle qui essaya , sur un malheureux déjà condamné par les lois , la méthode de tirer cette pierre fatale , contre laquelle échouoient la jeunesse et la force ; le sauvant ainsi d'un double supplice , elle applanit pour la postérité un des plus grands obstacles à la vie ; c'est elle qui montrant le voile qui nous enlève la lumière , découvrit l'art de le déchirer , et rendit commun le prodige inoui d'éclairer les aveugles ; c'est elle qui des plus petits sujets s'éleva jusqu'au plus grand de nos Monarques ,

LIBRARY

atteint d'une maladie réputée jusqu'alors incurable, osa porter sur l'un le fer, et sur l'autre avec l'essai d'une inutile blessure, la guérison d'un Prince et le salut de la France; c'est elle enfin, qui pour s'opposer aux ravages d'une peste, dont si peu sont exempts, s'est avisée de la manière heureuse de la communiquer: on n'a rendu cet ennemi des hommes, jamais moins redoutable qu'en apprenant à s'offrir à ses coups.

Vos lumières, Messieurs, suppléeront à ce détail immense; tandis que je crayonne le tableau des progrès de l'art de guérir, elles doivent vous en former en secret une image achevée, et placés, pour ainsi dire, entre les inconvéniens et les avantages d'un art aussi nécessaire et si critique, il ne vous sera pas difficile de prononcer sur la question que j'ai proposée. Vous confirmerez, Messieurs, par vos succès, également soutenus, que les sciences et les arts, qui ont pour objet la guérison de nos maux, bien loin de nuire à l'espèce contribuent évidemment à sa conservation.

DISSERTATION

DISSERTATION

Sur le Phlogistique.

NOUS devons aux recherches et aux travaux réunis des physiciens et des chimistes modernes, la découverte des principales propriétés d'un des principes des corps le plus important et le plus essentiel à connoître. Ce principe, auquel on a donné le nom de phlogistique, est la propre substance de la lumière, combinée dans les corps en plus ou moins grande quantité, et d'autant de manières différentes qu'elle nous offre de phénomènes nouveaux.

C'est dans le rapprochement de ces divers phénomènes qu'il convient de reconnoître, si ceux même de l'électricité, de l'aimant, du tonnerre, des volcans, des tremblemens de terre, des aurores boréales et des incendies spontanés n'ont pas aussi pour cause le phlogistique, ce principe inaltérable dans sa nature, mais qui se spécifie suivant la matrice qui le reçoit.

Je rappellerois ici inutilement tout ce que l'on a dit sur ce sujet intéressant, pour prouver que la plus petite portion de matière, de

B

quelque espèce qu'elle soit, renferme, au dedans d'elle-même, plus ou moins de phlogistique, et que ce principe, selon M. de Morveau, est véritablement la matière pure du feu élémentaire, ou de la lumière.

Le parallèle de ces deux êtres, en apparence différens, suffit pour reconnoître qu'ils ne sont qu'un seul et même principe; que leurs effets ne dépendent que d'un seul et même fluide; que la matière du phlogistique et celle de la lumière ne sont qu'une même substance, et que si l'un se manifeste sans l'autre, c'est que leur développement exige des modifications différentes, quoiqu'ils reconnoissent, tous deux, un seul et même principe et une seule et même matière.

L'expérience, ce flambeau lumineux des connoissances humaines, semble interdire tout doute sur l'unité de principe dans les effets de la lumière et du phlogistique. Tous les ouvrages modernes de physique sont remplis de phénomènes relatifs à cette matière; mais, sans ces ouvrages, jetons un coup d'œil sur le grand livre de la nature, nous verrons bientôt que le mouvement développe de tous les corps, le phlogistique qu'ils renferment; que cette matière est inépuisable, que ses corpuscules ne souffrent aucune altération dans les développemens que lui donnent les frottemens. Nous reconnoissons aussi que les chocs suffisent pour

échauffer la plupart des substances terrestres. Le frottement de deux cailloux, celui de deux morceaux de bois, celui de deux mains, l'une contre l'autre, nous prouveront incontestablement que ces corps contiennent du phlogistique et que son développement, sensible par la chaleur, est produit par le mouvement imprimé à ces corps : d'autres mouvemens, d'autres circonstances donneront au phlogistique d'autres modifications. Il brillera à nos yeux, il reprendra sa clarté bien au-delà du corps qui le contient ; il formera une sphère d'activité, une sphère lumineuse, plus ou moins étendue, dont le corps flamboyant sera le centre : ainsi différens corps calcinés donnent dans l'obscurité une lumière plus ou moins vive, selon que, dans l'opération chimique, ils sont plus ou moins abreuvés de phlogistique, ou que dans le travail ils ont reçu plus ou moins de mouvement particulier qui développe la matière lumineuse. Ainsi le ver luisant en modifiant, en imprimant un certain mouvement au phlogistique que contient son tube intestinal annonce-t-il au milieu des ténèbres, par une lumière plus ou moins vive, le désir qu'il a de perpétuer son espèce ; maître d'augmenter, de modérer ou d'abolir cette lumière, il ne brille qu'à son gré, et si le phlogistique extrait de ses entrailles luit encore quelque temps, ce n'est plus avec la même force : d'où l'on peut aisément conclure que le phlo-

gistique est réellement la matière lumineuse ; mais que l'insecte est possesseur du ressort dont la détente doit donner le branle et le mouvement à ce principe.

Ainsi, tous les phénomènes phosphoriques observés dans les trois règnes de la nature, nous démontrent-ils que le phlogistique réside partout, et que cette même matière n'a besoin que d'une certaine modification pour produire la clarté, ou la lumière ; d'où l'on peut conclure, avec quelque vraisemblance, que les effets de la lumière et du phlogistique sont produits par un même principe.

Ce principe se trouve par-tout, au-dedans comme au-dehors des corps les plus durs ; il abreuve, il imprègne toutes les substances, il flatte nos sens : tantôt c'est une douce chaleur qu'il nous procure sans lumière, tantôt sans chaleur, il nous fait jouir du spectacle de l'univers. Ces divers effets ne sont que des modifications variées de ce même principe.

Qu'on le fasse venir immédiatement du soleil, et qu'au lieu de le tenir du sein même et de la propre substance de cet astre, ou de tout autre corps lumineux, on le crée, pour ainsi dire, avant les globes flamboyans, et qu'on plonge ces globes dans cet immense océan de fluide ; dans l'un et l'autre système, il ne sera pas moins vrai, que tous les corps terrestres sont, non-seulement constamment environnés de ce fluide

de, mais qu'ils en sont pénétrés et imprégnés jusque dans leurs molécules; et que ce fluide n'attend plus que l'occasion favorable pour se montrer sous la forme du phlogistique ou de la lumière.

C'est là un fait dont l'expérience journalière devient une preuve toujours sensible, toujours palpable, toujours vivante.

Que de phénomènes curieux offre aux yeux du physicien la présence de ce fluide subtil, dans l'intérieur et l'extérieur de tous les corps! Fixons nos regards sur ces lueurs, sur ces clartés, sur ces flocons de lumière que répandent des végétaux pourris, des coquilles de poissons, des viandes putréfiées, des pierres calcinées, et presque toutes les substances des trois règnes qui brillent, ou par elles-mêmes et de leur nature, ou par des modifications que les circonstances ou le temps y apportent, ou par les combinaisons qu'elles reçoivent de la main d'un artiste habile. Nous verrons le gondolier, sur les bords de la mer Adriatique, faire sortir, de la mousse marine, des flocons de lumière qui se multiplient sous les coups de rame; si nous fouillons dans cette mousse, nous y trouverons des insectes qui savent étaler la matière lumineuse dont ils sont possesseurs. Arrêtons-nous un instant dans des forêts, où des restes de troncs d'arbres pourris sont encore couchés sur le sol, nous appercevrons une

lumière, peut-être, suffisante pour éclairer nos pas au milieu de la nuit.

Pressons dans l'obscurité, le globe de l'œil, le phlogistique se développe et l'endroit nous paroîtra éclairé; frottons dans les ténèbres le poil des chevaux, on appercevra des traînées de lumière que le préjugé a fait caractériser par le peuple d'esprit follet, d'esprit malin.

Par-tout où l'on portera ses regards, on rencontrera de ces sortes de phénomènes; on les expliquera aisément, par la présence du phlogistique et de la lumière que l'impression de l'air développe quelquefois, et qui dans d'autres cas exige d'autres mouvemens et d'autres combinaisons pour se montrer.

C'est ainsi que la lumière, ou le feu solaire, selon M. le comte de Milly, se combine avec l'acide de l'air, d'où résulte un soufre éthéré-volatil, qui est la matière des éclairs, du tonnerre, des feux météoriques et de l'électricité.

Il est donc incontestable que le phlogistique est universellement répandu dans l'air; qu'il pénètre, échauffe et vivifie tous les corps terrestres.

Bornons-nous ici à la recherche des effets du phlogistique qui fait partie constituante des solides et des fluides du corps humain, et nous reconnoîtrons bientôt qu'il est interposé dans les uns et combiné dans les autres; que son excès ou son

défaut est nuisible à la santé; et que la vertu spécifique de beaucoup de remèdes, consiste dans le phlogistique qu'ils contiennent.

Le principal agent de l'économie animale a été considéré, jusqu'à présent, par les anatomistes et par les physiciens, comme un suc fort subtil, qu'ils ont nommé esprit animal, filtré dans le cerveau, et qui coule ensuite dans les nerfs, pour porter le sentiment et le mouvement à toute la machine; mais avant cette hypothèse, on vouloit que ce principe fût un esprit qui se sublimoit dans le cerveau comme dans le chapiteau d'un alembic. D'autres attribuoient nos sensations à la matière de l'air renfermée dans les nerfs; les chimistes à un esprit urineux; et quelques physiciens à la matière de la lumière.

Cette dernière opinion est aujourd'hui confirmée par l'observation et les expériences du célèbre Commus.

Les nerfs, dit-il, séparés de la graisse et des parties musculieuses, donnent des signes électriques plus forts que l'ambre, et ils sont encore plus sensibles dans la tunique nerveuse des intestins.

Il en conclut que la substance nerveuse est la demeure du fluide igné pur, et que les nerfs sont les organes du sentiment et du mouvement, lesquels ne sont produits que par communication de vibrations au moyen de leur

tissu ligneux et homogène , et non par écoulement.

Le cerveau , dit-il , la moëlle alongée , les nerfs contiennent le fluide igné pur et sans mélange d'autres substances. Ces particules ignées sont toutes en contiguité , comme une file de boules qui se touchent , excepté dans la paralysie et les maladies qui interrompent cette contiguité de parties.

La vibration du commencement de la file se fait aussi-tôt sentir à l'extrémité , jusqu'à l'origine des nerfs , siège de l'imagination ; le sens interne reçoit les sensations extérieures et communique ses volontés aux différens organes des sens , de même par succession de vibrations et non par écoulement d'autres fluides quelconques.

Le transport des particules d'un fluide est évidemment opposé à la vitesse avec laquelle nos sensations sont reçues et nos perceptions formées.

Les expériences électriques prouvent mieux que tous les raisonnemens , le plein de contiguité du fluide igné, soit dans l'espace , soit dans les êtres animés , et cette loi de contiguité explique parfaitement la cause physique des effets naturels et des phénomènes les plus intéressans de la physique.

Cette communication de vibrations doit , suivant Commus , s'expliquer selon les lois de

la propagation du son. J'ajouterai que le mouvement du fluide igné pur, ou de la lumière, dépend des lois qui lui sont propres.

Si nous examinons les effets du phlogistique combiné avec nos fluides, nous reconnoissons, avec M. Opoix, que le sang ne doit probablement sa couleur rouge qu'à l'exaltation de son phlogistique, occasionnée par sa grande agitation, sa chaleur et ses sels; de même que les écrevisses et d'autres crustacés ne doivent le changement de leur couleur terne, en une couleur rouge, qu'à l'exaltation de leur phlogistique, par le feu ou les acides.

Nous reconnoissons, avec M. Thourry, que c'est à l'électricité atmosphérique qu'est due la rougeur et la perfection du sang, et le mouvement même de l'économie animale.

Les particules acides, dit-il, contenues dans le phlogistique du fluide électrique, rougissent le lait, comme le lait rougit par l'addition des particules acides ou nitreuses. Le fluide électrique dans le sang, le pénètre, se combine avec ses molécules, en change la grosseur et la pesanteur spécifique: ainsi, par son phlogistique et sa combinaison avec les globules sanguins, le fluide électrique doit en changer la couleur, et de rougeâtre qu'il est en entrant dans le poumon, le rendre d'un rouge vermeil, tel que nous le voyons lorsqu'il en sort.

M. de Thourry attribue encore au phlogis-

tique, le mouvement musculaire et les sensations; par conséquent l'interposition de ce principe dans les nerfs.

Il influe beaucoup, dit-il, sur les sécrétions; sur la nutrition; il donne le mouvement à la machine; car il est prouvé que l'électricité accélère la circulation du sang, et qu'elle occasionne des hémorrhagies.

Il est donc très-vraisemblable que le phlogistique est l'agent principal du mouvement et de l'économie animale, de la couleur, non-seulement du sang, mais encore de la couleur de toutes les liqueurs qui en émanent; puisque la plupart des physiciens modernes prétendent qu'il est le principe des odeurs, des couleurs et des saveurs.

Le mouvement ordinaire de tous les ressorts de notre machine ne pourroit pas se soutenir long-temps, si les dissipations insensibles de son principe constituant n'étoient pas remplacées presque aussitôt par le phlogistique que nous recevons continuellement de l'atmosphère par la respiration, par les pores de la peau, et principalement par les substances nutritives. C'est ainsi qu'on peut expliquer le problème du rétablissement subit de nos forces par les alimens, avant qu'ils aient eu le temps de subir les préparations nécessaires pour être changés en chyle: c'est pourquoi les liqueurs spiritueuses fortifient et rappellent si promptement à la vie, dans les défaillances et dans les syncopes; mais si la

dépense du phlogistique est plus grande que la recette, nos organes perdent leur énergie, nos ressorts s'affoiblissent et toutes nos fonctions sont troublées : tels sont les effets des exercices violens, des veilles et d'autres excès encore plus dangereux.

Si le phlogistique prédomine dans l'économie animale, il occasionne dans les nerfs beaucoup d'irritabilité qui augmente le ressort des solides et qui diminue le diamètre de tous les vaisseaux ; source ordinaire du défaut des sécrétions, du trouble des fonctions animales, d'où dérivent les affections mélancoliques, le marasme, la consommation.

Dans de nouvelles combinaisons avec nos fluides, le phlogistique devient souvent très-expansible ; il produit alors des engorgemens inflammatoires dans les viscères, des fièvres ardentes, etc.

Par cette expansibilité, il peut encore se dégager de ses liens, et rendu à son état naturel, il acquiert un degré de causticité qui détruit en un instant les parties de notre individu sur lesquelles il fait irruption ; tels sont les effets de la gangrène spontanée.

Si au contraire le phlogistique est absorbé par la lymphe épaisse ou visqueuse, comme dans le scrophule et autres maladies de cette espèce ; ou par la lymphe trop fluide, comme dans la cachexie et les pâles couleurs ; alors

tous les solides sont dans la détente, ils ont moins d'élasticité, moins de mouvement et conséquemment ils communiquent peu de chaleur à la machine ; elle s'éteint presque dans la partie où le phlogistique abandonne les nerfs qui s'y distribuent, comme dans la paralysie.

Commus a démontré que des nerfs paralysés ne donnent point d'étincelles électriques, tandis que des nerfs sains en donnent prodigieusement.

Cette théorie sur les effets du phlogistique dans l'économie animale, peut répandre une nouvelle lumière sur les causes d'une infinité de maladies et sur la vraie propriété de beaucoup de remèdes ; tels sont les bains froids qui n'agissent pas sur notre corps, comme on l'a prétendu jusqu'à présent, en interposant seulement sur les solides des molécules aqueuses qui les ramolissent, et leur rendent leur souplesse naturelle, ni en augmentant le volume des fluides ; mais principalement en soutirant le phlogistique surabondant, qui est la vraie cause de l'irritabilité des nerfs : c'est pourquoi les vapeurs échauffent l'eau dans laquelle ils sont plongés, et si on n'en rétablit pas la fraîcheur, au lieu de remédier à leurs maux, cette chaleur les aggrave ou les entretient ; de sorte que les bains d'eau courante sont préférables, dans cette circonstance, aux bains domestiques ; et leurs effets avantageux, sur-tout aux maniaques, sont constatés par l'expérience journalière.

Si on avoit encore quelques doutes de l'existence du phlogistique dans l'économie animale, que l'on réfléchisse sur l'état d'un maniaque en fureur, sur sa force étonnante, sur son insensibilité pour le froid; on reconnoîtra bientôt que ces effets surprenans ne peuvent dépendre que de l'expansibilité du phlogistique, qui fait partie constituante de son individu. Cette expansibilité accélère le mouvement de vibration des nerfs, depuis leurs extrémités jusqu'au cerveau, comme dans sa rotation le plateau de la machine électrique accélère le mouvement du fluide igné, qu'il saisit et précipite de chaînons en chaînons conducteurs pour produire les phénomènes qui nous étonnent.

Mais, de même que la machine électrique donne beaucoup plus d'électricité pendant les vents du nord et dans le temps de l'hiver le plus froid et le plus sec; de même enfin, les accès de folie sont alors plus fréquens et plus violens.

En plongeant un maniaque furieux dans l'eau courante pendant la gelée, on calme ses accès, et on le guérit souvent par ce seul remède; parce que l'eau glacée soutire le phlogistique de l'économie animale, de la même manière que le nitre jeté dans un creuset arrête subitement la fusion du métal prêt à se fondre.

Nous ne regarderons donc plus comme un problème difficile à résoudre, la guérison très-

prompte des malades attaqués de fièvres inflammatoires, par la seule boisson et application de l'eau glacée, employée journellement par un religieux dans l'île de Malte.

Nous venons de dire que l'irritabilité des nerfs étoit causée par la surabondance du phlogistique, et cependant l'électricité qui en augmente le volume a guéri des maladies nerveuses très-invétérées, même avec des convulsions violentes qui se renouveloient fréquemment, dans l'espace de vingt-quatre heures; cela est vrai, mais comme le dit Celse, ce sont celles qui proviennent de la laxité des solides, et l'on peut dire à présent de la disette du phlogistique.

L'exemple suivant en est une preuve palpable.

Une Demoiselle de cette ville, âgée de 14 ou 15 ans, éprouvoit tous les jours, depuis plusieurs mois, de violentes convulsions dans tous ses membres, avec perte de la parole et de la connoissance; elle étoit oppressée et suffoquée, le ventre et la poitrine extrêmement soulevés.

M. Chapuis, médecin très-éclairé de cette ville, après avoir épuisé, sans succès, tous les remèdes connus en semblable cas, employa l'électricité positive. Les premières tentatives produisirent une diminution sensible dans les accès convulsifs. M. Chapuis, animé par ce succès, continua d'électriser la malade, plusieurs fois par jour, pendant deux mois consécutifs qui furent le terme de sa guérison radicale.

Il est évident que les bains et les boissons rafraichissantes auroient aggravé cette maladie, puisque l'électricité positive, portant beaucoup de phlogistique dans les solides et fluides de la malade, a rétabli leur harmonie; cette action combinée et réciproque, d'où dépend la santé, cet admirable effet dans notre individu peut être comparé à celui de l'étincelle électrique, qui revivifie les chaux métalliques, en redonnant au minéral toutes ses qualités et propriétés naturelles.

Ne pourroit-on pas avancer que si l'application d'un aimant sur une partie de notre corps a pu dissiper une douleur très-violente, comme par enchantement, c'est qu'il a la propriété d'absorber le phlogistique, toujours prédominant dans la partie douloureuse? Ainsi ce fait, dont il y a plusieurs exemples, tendroit à prouver que l'aimant attire le fer, en saisissant et en absorbant le phlogistique dont il est prodigieusement chargé. L'observation suivante prouveroit cette assertion.

Madame la comtesse de Cordon, âgée d'environ 70 ans, étoit attaquée d'une paralysie du pharinx depuis environ dix-huit mois; elle avoit presque perdu la parole, et la plus grande partie de ses forces; elle avoit la langue flétrie, sa salive couloit involontairement de ses lèvres; les alimens solides ne parvenoient dans l'œsophage, qu'avec beaucoup de difficulté; la

boisson la suffoquoit ; sa tête étoit penchée en avant , et son corps étoit dans le dessèchement ; cependant son pouls étoit encore fort et régulier.

Dans cet état affligeant , je proposai de faire quelques tentatives avec l'aimant , espérant que , peut-être , le flux magnétique pourroit désobstruer les filets nerveux qui rendoient la langue et le pharinx paralytiques , et rétablir , par ce moyen , le mouvement et le sentiment que ces organes avoient perdus.

Madame la comtesse de Cordon , étant assise dans la direction du nord , je promenai les extrémités d'un aimant artificiel assez fort , sur la partie antérieure et postérieure de son cou , pendant environ vingt minutes , en le conduisant doucement de bas en haut.

Cette première expérience fut suivie d'une rougeur assez sensible , sur la peau du cou , qui dura près de deux heures. Elle soutint sa tête élevée pendant quelque temps ; elle articula quelques mots plus distinctement , et elle témoigna beaucoup de satisfaction de ce léger soulagement.

Je réitérai le même procédé le matin et le soir , pendant huit jours , suivi des mêmes effets ; mais la malade ayant éprouvé un accès de fièvre violent et long , deux jours après chaque expérience , et craignant le retour de la fièvre , elle ne voulut pas que je continuasse

l'usage

l'usage du magnétisme, et j'eus le regret de la voir persister malgré toutes mes instances.

Ne pourroit-on pas conclure de cette observation, que l'aimant agit sur notre corps comme l'électricité négative, en attirant, en absorbant le phlogistique; puisque dans cette expérience madame la comtesse de Cordon, a éprouvé une efflorescence sur la peau du cou, causée par la raréfaction du sang, dans les vaisseaux cutanés de cette partie, et des engorgemens plus profonds dans les vaisseaux sanguins et lymphatiques des muscles affectés de paralysie, qui ont été la cause des accès de fièvre et du ressort momentané des muscles.

Les bains, les douches, les boissons des eaux thermales détruisent les douleurs de rhumatisme invétérées, les engorgemens des articulations, les obstructions, etc.; parce qu'elles ont la propriété de pénétrer le tissu de nos solides, de se mêler avec nos fluides, de liquéfier et résoudre les humeurs cantonnées ou en stagnation, de les entraîner par la voie des transpirations, ou par les déjections ordinaires; mais ces admirables effets ne s'exécutent qu'au moyen du phlogistique dont ces eaux sont chargées, et de la substance gazeuse dont elle sont imprégnées, qui augmente leurs vertus et leur activité.

Les eaux minérales agissent sur notre corps, de la même manière que l'électricité, en réta-

C

blissant le ton des solides et l'énergie de nos viscères, par conséquent l'ordre et l'harmonie des fonctions troublées par la détente. Elles ne brûlent pas quoiqu'elles paroissent extrêmement chaudes; elles conservent au contraire et adoucissent la peau, comme elles rappellent aussi la fraîcheur des plantes qui sont fanées.

Puisqu'il est démontré que l'électricité porte beaucoup de phlogistique dans l'économie animale, elle doit être aussi nuisible aux tempéramens sanguins et bilieux, qu'elle peut être avantageuse aux pituiteux et flegmatiques; c'est pourquoi l'électricité médicale ne guérit pas tous ceux qui sont attaqués de paralysie, la cause de cette maladie étant ordinairement sanguine ou séreuse.

Les expériences et les observations de M. Mauduit, célèbre médecin de Paris, qu'il a rendues publiques par ordre du gouvernement, prouvent ce que je viens de dire, d'une manière incontestable, ayant déjà tenté d'électriser négativement ceux dont les maladies provenoient de la surabondance du phlogistique.

Examinons encore la manière d'agir de quelques remèdes les plus usités, nous reconnoissons que les vésicatoires agissent sur l'économie animale en ouvrant non-seulement une voie extérieure pour l'écoulement des humeurs qui troublent ses fonctions, mais encore en portant

dans le torrent de la circulation le phlogistique dont ils sont prodigieusement chargés. Ce principe uni à l'alkali volatil des cantharides, donne à ce remède la propriété de diviser, fondre et résoudre les fluides épaissis ou en stagnation; c'est ainsi que les vésicatoires relèvent les forces de la nature prête à succomber sous le poids du levain des fièvres putrides ou malignes; qu'ils rétablissent l'action et la réaction presque éteintes, et qu'ils rappellent les malades si promptement à la vie.

Le quinquina est non-seulement le spécifique des fièvres intermittentes, il est encore l'antiseptique le plus excellent pour prévenir la putréfaction et arrêter la gangrène.

Il tient cette propriété du phlogistique dont il est abondamment pourvu, et de sa combinaison avec une substance résineuse très-amère, élaborée par les dissolvans de l'estomac. Le quinquina pénètre, avec le sang, jusque dans les dernières divisions de nos vaisseaux; il atténue les liqueurs épaisses ou disposées à le devenir, il rétablit l'action et réaction de tous nos ressorts, de même que le mouvement progressif du sang et du fluide nerveux. La fièvre cesse alors et la gangrène disparoît. La chaleur naturelle succède bientôt, et toute l'économie animale reprend une nouvelle vie.

L'opium, ce remède divin, qui nous fait passer de la douleur la plus aiguë au repos le

plus parfait, tient cette propriété du phlogistique dont il est amplement fourni.

L'opium appliqué extérieurement, ou pris intérieurement, pénètre avec promptitude le tissu des nerfs sur lesquels il se répand; il se réunit au phlogistique qui y est interposé; il y excite une légère expansibilité qui ralentit les vibrations des nerfs et leur sensation; de manière que toutes les forces mouvantes de notre machine tombent dans l'abattement. Le retour du sang dans le cœur se fait alors plus lentement, les veines pèsent davantage sur le cerveau, et cette légère compression conduit au sommeil.

Le mercure, ce demi-métal, qui surpasse par sa pesanteur tous les métaux, excepté l'or, qui est toujours extrêmement fluide, qui se divise et se subdivise à l'infini, sans jamais rien perdre, doit cette propriété au phlogistique qui le tient en dissolution; c'est pourquoi le mercure est le spécifique de cette maladie qui empoisonne les sources de la génération, parce que ses globules peuvent pénétrer et s'insinuer avec toutes nos liqueurs, jusque dans les dernières divisions de nos vaisseaux les plus fins, les plus imperceptibles, en reprenant le phlogistique qu'il perd dans les diverses préparations qu'on en fait. C'est sans doute par cette nouvelle combinaison qu'il parvient à anéantir le vice destructeur de l'humanité.

Ne paroît-il pas vraisemblable que si le mercure indique les variations de l'atmosphère, c'est parce que le phlogistique ou la lumière, qui est répandue dans l'air et qui agit continuellement sur toutes les substances terrestres, agit de même sur le mercure renfermé dans le tube d'un baromètre qu'il dilate, soulève ces globules quelquefois plus, quelquefois moins, selon que l'air est sec ou humide; c'est sans doute aussi par cette même influence que nous ressentons des douleurs aux anciennes cicatrices, dans les parties affectées de quelques maux; c'est pourquoi les vapeurs sont plus fatiguées par le vent du midi, sans que le poids de la colonne d'air y ait autant de part qu'on l'a prétendu jusqu'à présent.

J'ai dit que la dépense du phlogistique, non proportionnée à la recette dans l'économie animale, étoit la cause d'une infinité de maladies, qui affectoient autant le moral que le physique, et que la dépense de ce principe de vie portée jusqu'à son épuisement, comme il arrive quelquefois à ceux qui abusent de la force de leur tempérament, causoit insensiblement l'affection mélancolique, souvent le marasme et la consommation.

Les hommes dans cet état affligeant, semblables à la vieillesse décrépite, perdent presque toutes les sensations, même la mémoire; et ils succomberoient infailliblement, si on ne

répandoit pas dans la masse de leur sang, des substances chargées de phlogistique, qui vivifient et raniment l'action des solides et la réaction des fluides, d'où dépend l'harmonie de toutes les fonctions de la machine, et par conséquent la santé. Cet effet admirable s'exécute dans notre individu de la même manière que la révivification des chaux métalliques, par l'addition des substances animales.

Guidé par la lumière de l'expérience et de l'observation dans l'usage que j'ai fait faire de l'ambre gris, du musc, et autres substances animales, très-chargées de phlogistique, conformément à l'âge et au tempérament de l'individu, le succès m'a convaincu qu'il étoit possible de retarder les infirmités de la vieillesse, et même de prolonger la vie.

DISSERTATION

Anatomico-Physiologique sur la Lymphe.

LE système des vaisseaux lymphatiques a été entièrement ignoré des anciens anatomistes. Ils ne connoissoient que trois genres de vaisseaux, les artères, les veines et les nerfs, jusqu'en 1622, où la découverte d'un nouveau genre de vaisseaux fut faite par Asselli, anatomiste italien. Il est le premier qui, en considérant les mouvemens du diaphragme sur un chien vivant, découvrit sur le mésentère de cet animal, des vaisseaux qui, remplis d'une liqueur blanche, se rendoient au pancréas. « Confirmé, dit-il, » par cette double expérience, et ne doutant » plus de la chose, je me livrai à de plus » grandes recherches, et les portai à leur plus » grande perfection. Je m'adonnai tellement à » ce travail, qu'il ne s'est pas passé une se- » maine, ou certainement un mois, sans que » je n'aie sacrifié une ou deux victimes à ma » curiosité. Les chiens ne furent pas seulement » l'objet de mes expériences, j'en fis encore » sur plusieurs autres animaux, sur les chats, » sur les agneaux qui tetoient encore, et sur

» ceux qui broutoient l'herbe. La vérité s'est
 » manifestement montrée chez eux, et aussi
 » sur les vaches, les cochons, et de plus, sur
 » un cheval acheté pour cette seule raison, et
 » ouvert tout vivant.»

Jean Veslingius, vit le 18 janvier 1649, ces vaisseaux dans l'homme à l'endroit où le pancréas touche à la rate, et là où le ventricule est adjacent à ce viscère.

Pecket, en 1651, les vit également dans l'homme, qui se rendoient dans une espèce de réservoir, d'où prend naissance le conduit torachique déjà connu en 1564, par Eustache; mais il ne l'avoit vu que dans le cheval, et il n'en connoissoit pas l'usage.

La découverte des vaisseaux lactés conduisoit nécessairement à celle des vaisseaux lymphatiques. Au milieu du dix-septième siècle, deux anatomistes se disputèrent l'honneur de cette découverte, Oléans Rudbec, et Thomas Bartholin.

Ruisch, en 1669, hâta la connoissance du cours de la lympe, par la description des valvules de ses vaisseaux. Svammerdan les connoissoit avant lui, il en avoit démontré l'existence à Bazilius.

Plusieurs anatomistes, ainsi que Haller, ont reconnu dans les vaisseaux lymphatiques, autant de tuniques que l'on en rencontre dans les vaisseaux sanguins.

Après l'époque de ces découvertes, on ne voit pas que rien ait été ajouté, dit Haller, aux connoissances acquises. « Il faut l'avouer, » après tant de travaux opiniâtres, entrepris » par des hommes industrieux, les faits que » nous avons sur les vaisseaux lymphatiques » ne sont encore que des fragmens, et nos » connoissances sur ce point, ne peuvent nul- » lement être comparées à l'histoire que nous » avons des nerfs, des artères et des veines.... » Antoine Nuck, nous avoit beaucoup promis » sur cette matière, et les espérances des ana- » tomistes étoient bien établies sur l'industrie » de cet homme célèbre. Il étoit en effet par- » venu à dessécher tout le système des vais- » seaux lymphatiques qu'il avoit remplis de » mercure, mais la mort est venue moissonner » l'observateur au milieu de son travail, et » lorsqu'il étoit le plus appliqué à poursuivre » ces vaisseaux sur les animaux de différentes » espèces. »

Après Nuck, quelques parties du système lymphatique ont été décrites par MM. Meckel, Hewson et Haller; mais leurs descriptions prouvent qu'il reste encore beaucoup à ajouter aux connoissances acquises sur ce sujet. Haller s'exprime ainsi à cet égard : « Le célèbre » Meckel a ajouté quelques faits à l'histoire des » absorbans, ainsi qu'Alexandre Monro le fils, » et particulièrement Guillaume Hewson, qui

» nous a donné beaucoup de planches nou-
 » velles, prises du corps humain, et notam-
 » ment des vaisseaux qui se trouvent aux
 » membres, et qui sont placés immédiatement
 » sous la peau ou plus profondément, et dont
 » on n'avoit pas encore fait mention avant
 » lui. De même aussi pour nous citer, nous
 » avons de temps à autre poursuivis et vus les
 » vaisseaux lymphatiques et sur les cadavres
 » humains et sur les animaux que nous avons
 » consacrés à nos recherches. Beaucoup man-
 » quent en bien des endroits, et ces vaisseaux
 » n'ont point encore été vus d'une manière
 » assez certaine, ni leurs racines ou dernières
 » terminaisons bien établies sur les membres,
 » au dos et dans l'intérieur de la tête. » Et
 ailleurs, il dit, en parlant de ceux du cerveau :
 « On trouve de côté et d'autre, quelques
 » vestiges de vaisseaux lymphatiques dans l'in-
 » térieur du cerveau, etc. »

Les routes du chyle et de la lymphe étant
 connues, Couper, Hennenger et Bildoor entre-
 prirent de donner une angiologie lymphatique
 détaillée.

Mascagni est le premier qui ait développé
 avec étendue tout le système des vaisseaux lym-
 phatiques : « ils naissent, dit-il, par des radi-
 » cales de toutes les cavités et de toutes les
 » surfaces internes et externes. Ils sont composés
 » de deux tuniques. L'interne se replie de dis-

» tance en distance , et par ces replis qui for-
 » ment autant de valvules , elle donne à ces
 » vaisseaux l'apparence de canaux noueux mar-
 » chant vers des corps rougeâtres presque ronds ,
 » qu'on nomme glandes conglobées ou lymphati-
 » ques , et se réunissant et se repliant autour
 » d'elles. Toutes les grandes lames du tissu
 » cellulaire , le péritoine , la plèvre , etc. . . . ,
 » ne paroissent composés que de vaisseaux lym-
 » phatiques : il n'est aucune partie du corps
 » humain qui ne contienne une immense quan-
 » tité de ces vaisseaux , etc. »

A l'aide de procédés plus recherchés pour découvrir et injecter les vaisseaux lymphatiques , dans le dessein de considérer leur structure et leurs propriétés , de tracer les ramifications de ce système dans presque toutes les parties du corps , on est enfin parvenu à accorder d'une manière plus précise les résultats des expériences avec les faits donnés par l'observation. Les efforts de plusieurs anatomistes célèbres , successivement dirigés sur cette branche physiologique , offrent depuis peu de temps une connoissance plus exacte de l'importance de cet ordre de vaisseaux , de leur structure , de leurs fonctions , de la liqueur qu'ils contiennent , des routes qu'elle parcourt , du rôle qu'elle joue dans l'économie animale.

Dès ce moment on a conçu combien il étoit à désirer que cette substance et toutes celles qui

concourent à la formation du corps animal, devinssent des objets de recherches chimiques. A cette époque les expériences faites sur le sang entier n'avoient point fait connoître sa nature, ni celles des substances dont il est composé; son analyse étoit bien peu connue, lorsque les travaux réunis de MM. Rouelle et Bucquet annoncèrent aux hommes instruits dans l'art de guérir, que conformément à leurs vues, à leurs désirs, ils alloient s'occuper à en faire une analyse plus suivie et plus exacte.

En effet, beaucoup de découvertes importantes concernant cette analyse et celle des substances animales furent bientôt insérées dans le journal de médecine de l'année 1773, successivement dans celui de 1776, et dans un mémoire très-curieux, lu à l'académie des sciences, par le docteur Bucquet.

Il me conviendrait sans doute d'inviter ici mes lecteurs à lire et à méditer cette analyse dans ces mêmes ouvrages; mais instruit par celui de M. Macquer, que c'est de ces journaux et du mémoire dont nous venons de parler qu'il tirera ce qu'il va dire de nouveau sur l'analyse du sang, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de mettre sous leurs yeux les extraits qu'il a faits des principaux résultats des expériences de ces deux savans sur cette analyse. C'est M. Macquer qui parle.

« Le sang est une liqueur des plus précieuses
» du corps animal, et des plus dignes de l'at-

» tention du médecin. Il est presque entièrement
 » composé d'une matière lymphatique animale,
 » coagulable ; peu de temps après qu'il a été
 » tiré des vaisseaux d'un animal sain , il se
 » réduit, par le repos et par le refroidissement,
 » en une espèce de *coagulum* qui a l'apparence
 » gélatineuse ; mais avec le temps il se sépare
 » de ce *coagulum* une liqueur plus ou moins
 » abondante et jaunâtre, qui paroît la partie
 » la plus aqueuse, et qui porte le nom de
 » *serum*, de sérosité du sang, et dans la nou-
 » velle chimie de fluide albumineux ou albu-
 » mine.

» Cette liqueur se mêle très-bien avec l'eau, et
 » quand on la dessèche au bain-marie, comme
 » l'a fait M. Rouelle, elle prend l'apparence
 » et quelques-unes des propriétés d'une gelée
 » ou colle animale, avec cette différence cepen-
 » dant qu'elle se redissout plus difficilement dans
 » l'eau, que les pures colles, et qu'elle est sus-
 » ceptible de se coaguler au degré de chaleur
 » de l'eau bouillante, comme le blanc d'œuf
 » et autres liqueurs lymphatiques animales, en
 » sorte qu'elle paroît tenir en même temps de
 » la nature de la partie gélatineuse, et de la
 » partie lymphatique des animaux.

» Suivant M. Bucquet, la coagulation qu'é-
 » prouve la partie séreuse ou lymphatique du
 » sang, n'est point causée par un dessèche-
 » ment, par la perte de sa partie aqueuse ;

» cette coagulation n'est que l'effet particulier
» de la chaleur.

» L'eau qu'on en retire par la distillation au
» bain-marie , ainsi que des autres matières
» animales, quoique insipide d'abord, et n'oc-
» casionnant aucune altération au sirop violat,
» n'est point pure ; elle est chargée de quelques
» parties de matières animales ; la preuve en
» est, qu'au bout d'un certain temps , cette
» eau distillée donne des signes de putridité,
» d'alkali volatil développé, et verdit sensible-
» ment le sirop violat. M. Rouelle a fait aussi
» la même observation.

» Cette sérosité desséchée au bain-marie ,
» et distillée ensuite à la cornue, donne dès
» la première impression de la chaleur, de
» l'esprit alkali volatil, du sel volatil concret
» en très-grande quantité, et de l'huile fétide,
» dont la plus grande partie est pesante et se
» précipite au fond de l'alkali volatil. Le char-
» bon qui reste dans la cornue est très-léger,
» spongieux et remplit presque entièrement l'in-
» térieur de ce vaisseau ; il contient, ainsi que
» l'a observé M. Rouelle, beaucoup de sel
» marin et d'alkali fixe minéral, qu'on en peut
» séparer par le simple lavage avec de l'eau
» distillée.

» Ce charbon ainsi lessivé ne s'incinère que
» difficilement ; il faut le tenir pendant plusieurs
» heures sous la moufle d'un fourneau de cou-

» pelle ; il se réduit alors en une cendre gri-
 » sâtre comme celle des végétaux. Cette cendre
 » quand elle provient d'une sérosité parfaitement
 » exempte du mélange de la partie rouge du
 » sang , ne contient qu'infiniment peu de fer ,
 » etc.

» Cette liqueur animale se mêle en toutes
 » proportions à l'eau froide ; et si l'on en jette
 » dans de l'eau bouillante , il y en a une partie
 » qui se coagule , et une autre partie qui con-
 » tracte une sorte d'union avec l'eau : il paroît
 » qu'il n'en résulte pourtant point une dissolu-
 » tion bien complète ; car cette eau devient et
 » reste blanche , un peu laiteuse , et ne peut
 » s'éclaircir même par plusieurs filtrations au pa-
 » pier. Lorsqu'on la fait bouillir , elle se bour-
 » soufle ; il se forme à sa surface une pellicule
 » comme sur le lait , et l'addition des acides
 » et de l'esprit de vin fait coaguler aussi , comme
 » dans le lait , les parties qui troublent sa trans-
 » parence.

» La sérosité du sang a une disposition
 » extrême à la putridité. Car M. Bucquet en
 » ayant exposé à l'air , elle y est devenue pu-
 » tride en si peu de temps , qu'il ne lui a pas été
 » possible de déterminer si d'abord elle passoit
 » à l'acidité.

» Lorsqu'on y mêle des acides foibles , elle
 » se coagule , et en séparant par le filtre ce
 » qui reste de liqueur , on en retire par l'éva-

» poration , ainsi que l'a observé M. Rouelle ;
 » des sels neutres résultans de l'union de l'alkali
 » marin avec l'acide qui a servi à la coagula-
 » tion.

» La matière coagulée restée sur le filtre ;
 » lavée à plusieurs reprises , desséchée et dis-
 » tillée à feu nu , donnent les mêmes produits
 » que la même sérosité lymphatique qui n'a
 » pas été mêlée avec des acides ; le charbon
 » qui reste dans la cornue contient beaucoup
 » d'alkali minéral , et il est prouvé par les expé-
 » riences , que s'il y a une portion de cet
 » alkali qui existe pure et libre dans cette
 » humeur , et qui est celle qui sature les acides
 » qu'on y mêle , il y en a une autre partie ,
 » apparemment combinée , qui ne s'unit point
 » à ces acides , et qui ne peut être emportée
 » par les lavages les plus exacts.

» L'acide nitreux concentré , toujours suivant
 » les observations de M. Bucquet , dissout l'hu-
 » meur dont il s'agit avec beaucoup de faci-
 » lité après l'avoir coagulée. Cette dissolution
 » se fait avec une très-vive effervescence , et
 » la matière dissoute en est précipitée par l'addi-
 » tion de l'eau.

» Les alkalis ne coagulent point la partie
 » séreuse lymphatique du sang , et même l'al-
 » kali volatil caustique la dissout facilement
 » après qu'elle a été coagulée par un moyen
 » quelconque. La combinaison qui résulte de

» cette

» cette matière dissoute par l'alkali volatil caus-
 » tique, ne peut être décomposée que par l'ac-
 » tion d'un acide quelconque.

» Les sels neutres, à base alkaline, et même
 » à base terreuse, n'occasionnent aucune altéra-
 » tion à l'humeur dont il s'agit, mais presque
 » tous les sels à base métallique y forment un
 » précipité considérable.

» On a déjà dit que la partie séreuse du
 » sang, même celle qui s'unit à l'eau, est
 » coagulable par l'esprit-de-vin; mais ce
 » qui est très-important de savoir, c'est que
 » la partie coagulée par l'esprit-de-vin peut
 » se redissoudre dans l'eau en assez grande
 » quantité, ce qui n'a pas lieu pour le coagu-
 » lum de la même matière produit par les
 » acides.

» A l'égard du *coagulum* du sang, dont s'est
 » séparée d'elle-même la sérosité dont nous
 » venons de parler, on peut encore le partager
 » en deux matières très-distinctes; il suffit pour
 » cela de le laver à plusieurs eaux. L'eau em-
 » porte très-aisément la partie rouge qui est
 » très-dissoluble, et ce qui reste du *coagulum*
 » est alors tout-à-fait blanc; c'est une matière
 » concrète, indissoluble à l'eau, qui a un peu
 » d'élasticité et à laquelle on a donné le nom
 » de *partie fibreuse du sang*. De toutes les subs-
 » tances qui circulent sous forme de liqueurs dans
 » le corps des animaux, celle-ci paroît la plus

D.

» disposée à devenir concrète , puisqu'elle se
» coagule même à froid , et de manière qu'elle
» ne se laisse plus dissoudre par l'eau. On peut
» la regarder comme une substance plus con-
» crescible encore et plus animalisée que la pure
» lymphe animale. C'est une sorte de gluten
» animal qui a beaucoup de rapport avec celui
» de la farine. Si on la distille au bain-marie ,
» elle ne fournit qu'un phlegme insipide qui n'est
» point alkalin d'abord , mais qui le devient lors-
» qu'il a été gardé quelques jours. M. Bucquet ,
» a observé que la chaleur la plus foible durcit
» singulièrement cette partie fibreuse du sang ,
» même avant qu'elle ait perdu son humidité ;
» elle acquiert en même temps une couleur grise-
» sale , et se retire sur elle-même comme un par-
» chemin , auquel on fait éprouver la même cha-
» leur ; ce qui est bien digne de remarque. Cette
» même partie du sang , desséchée et distillée
» à la cornue , donne à-peu-près les mêmes
» produits que la partie séreuse lymphatique ;
» mais le charbon qui reste dans la cornue est
» plus compacte , plus pesant : comme cette
» matière a été bien lavée avant la distillation ,
» son charbon ne contient ni sel marin ni
» alkali minéral , il peut être réduit en cendres
» avec plus de facilité que celui de la partie
» séreuse , et sa cendre qui devient parfaite-
» ment blanche , ne contient ni matière saline
» ni fer.

» La suite des expériences intéressantes de
 » M. Bucquet, nous apprend que cette même
 » partie fibreuse n'est pas dissoluble par l'eau
 » bouillante, qui, au contraire, la durcit en
 » lui donnant une couleur grise; elle n'est pas
 » plus dissoluble ni par l'esprit-de-vin, ni par
 » les huiles, ni par le jaune d'œuf, ni par les
 » alkalis, ni même par l'alkali volatil caus-
 » tique qui dissout si bien le coagulum de la
 » partie séreuse lymphatique; mais tous les
 » acides, en y comprenant celui du vinaigre,
 » dissolvent facilement cette matière, elle peut
 » en être séparée par l'eau, et encore plus
 » exactement par les alkalis: propriétés remar-
 » quables, comme on l'a déjà dit, et qui sont
 » fort analogues à plusieurs de celles de la
 » matière glutineuse animale de la farine et
 » de la partie caseuse du lait. (1)

(1) On ne peut douter, dit M. de Fourcroy, dans ses leçons élémentaires d'histoire naturelle et de chimie, que cette matière qui n'a point encore été assez distinguée par les médecins physiologistes et pathologistes, ne joue un rôle particulier dans l'économie animale. J'ai annoncé depuis longtemps qu'elle se dépose dans les muscles, qu'elle fait la base fibreuse de ces organes, et qu'elle constitue la matière irritable par excellence. J'ai cru qu'il étoit important de faire plus d'attention à cette substance qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, et de la considérer comme capable de causer par son abondance ou sa déviation, des maladies particulières, et j'ai consigné les preuves de ces considérations utiles à la médecine, dans un mémoire inséré dans le volume de la société Royale de médecine, pour les années 1783, etc.

» Enfin, pour ce qui concerne la partie rouge
 » du sang, comme elle se sépare ordinairement
 » assez bien d'elle-même de la liqueur séreuse
 » lymphatique, dans la coagulation spontanée
 » du sang, qu'elle est entraînée dans le coa-
 » gulum de la partie fibreuse, et qu'elle est
 » très-facilement et entièrement dissoluble dans
 » l'eau, on la sépare aisément et complètement
 » de cette dernière, qui ne s'y dissout pas; il
 » ne faut pour cela qu'un lavage convenable
 » avec de l'eau. L'eau de ces lavages devient
 » d'un rouge foncé, et la matière qu'elle tient
 » en dissolution diffère peu, si ce n'est par la
 » couleur, suivant les observations de MM.
 » Rouelle et Bucquet, de la partie séreuse
 » lymphatique; elle est, comme cette dernière,
 » coagulable par la chaleur, par les acides,
 » par l'esprit-de-vin, dissoluble par l'alkali
 » volatil, et donne les mêmes produits à la
 » distillation; son charbon est également léger
 » et chargé de sel commun et d'alkali minéral;
 » mais il est très-difficile à réduire en cendres,
 » et cette cendre qui est d'une couleur rouge-
 » brun de safran de mars, doit cette couleur
 » au fer qu'elle contient en très-grande
 » quantité.

» Il paroît par ces expériences intéressantes,
 » que c'est principalement et peut-être unique-
 » ment dans cette partie rouge qu'est contenu
 » tout le fer qu'on obtient par l'analyse du

» sang, et cela rend assez probable le sentiment de ceux qui pensent que c'est à ce métal que le sang doit sa couleur rouge.

» Une observation de médecine-pratique, qui se trouve bien d'accord avec cette idée, c'est que les eaux minérales, martiales, le fer en substance, et en général toutes les préparations de ce métal, dont une bonne partie au moins passe dans le sang, comme l'ont prouvé les expériences de M. Menghini, sont les meilleurs remèdes qu'on puisse employer dans le *chlorosis*, ou la maladie des pâles couleurs, dans laquelle il est certain que la partie rouge du sang est presque totalement décolorée.

» Cette couleur rouge du sang est sujette d'ailleurs à quelques variations, suivant diverses circonstances; on croit avec beaucoup de vraisemblance, que l'action de l'air lui donne plus d'éclat et de vivacité. Il est certain que le sang de la veine pulmonaire et des artères, a un rouge plus exalté que celui des veines, et M. Priestley a fait des expériences curieuses, qui démontrent d'une manière très-sensible la grande influence de l'air sur la couleur rouge du sang.»

Telles sont les découvertes les plus importantes qui aient été faites sur la nature et les principes du sang, par MM. Rouelle et Bucquet. On voit que l'exposé que M. Macquer

donne de leurs recherches sur les propriétés des substances qui le composent, est également celui des vérités très-intéressantes que leurs expériences lui ont fournies. Les nouvelles lumières qu'elles répandent sur la substance animale en général, et particulièrement sur la lymphatique, ne peuvent manquer de nous éclairer sur les causes de plusieurs maladies, et sur plusieurs points essentiels de l'économie animale que nous avons un si grand intérêt de connoître. (1)

Après l'examen des principes et des propriétés de la substance lymphatique animale, celui de l'organe qui la prépare et des vaisseaux qui la portent dans toutes les parties du corps, mérite également de fixer l'attention des physiologistes.

Avant les découvertes modernes, la plupart des anatomistes entendoient par le nom de

(1) Malgré ces belles recherches sur le sang, dit M. de Fourcroy, dans l'ouvrage déjà cité, il s'en faut de beaucoup que toutes les propriétés chimiques de cette humeur soient connues. On ne sait point encore quelle différence intime il y a entre le *serum* et la *partie fibreuse*; on n'a point examiné le sang dans tous ses états, et sur-tout dans différentes maladies où ce fluide éprouve des altérations considérables; par exemple, dans les fortes inflammations, dans le chlorose, le scorbut, etc. Les médecins ne connoissent ces altérations que par des caractères extérieurs, et il est fort à désirer que des analyses exactes éclairent la pratique sur leur nature.

lymphe, un fluide visqueux, sans couleur, destiné à la nutrition des parties animales. Ils attribuoient sa formation à la série des vaisseaux artériels parvenus au point d'atténuer, de séparer les globules du sang, et de les décolorer. Ainsi formée, elle étoit reprise par des vaisseaux transparens d'une ténuité sans égale, qui sont une continuité des artères sanguines. Dans cette hypothèse la lymphe provenant du sang doit par conséquent en contenir tous les principes; mais si on observe qu'elle ne change pas de couleur ni de fluidité dans les divers canaux qu'elle parcourt; qu'elle rentre sans cesse dans les vaisseaux lymphatiques, et qu'elle ne contient pas tous les principes du sang, comme le prouvent les expériences de MM. Rouelle et Bucquet: on doit conclure qu'il y a un organe dans l'économie animale qui la sépare du sang et la filtre, comme sont séparées et filtrées toutes les liqueurs qui en émanent. Cherchons donc quel est l'organe qui la prépare et la filtre. D'ailleurs, ne devons-nous pas considérer que tout ce que la nature nous offre et nous présente, quoique diversifié à l'infini, n'est cependant construit que sur le même plan? Cherche-t-on l'origine du végétal et de l'animal, on voit leur commencement dépendre de la fécondité d'un germe qui les contient; aussi-tôt qu'il est vivifié, toutes les parties et organes de l'animal et de la plante

se développent , et de la même manière naît la plante et le corps animal. Dans leur accroissement , même harmonie. C'est alors que nous découvrons l'action de tous leurs ressorts , leurs principes ont une liaison qui ne permet pas de les séparer ; et cet enchaînement forme une multiplicité de causes que nos conjectures ne saisissent qu'avec peine.

Les fibres de la plante souffrent une distension plus prompte que celle de l'animal , parce que leur dissipation étant moins abondante à raison de leur stabilité , elles mettent plus à profit les sucs qui y sont portés ; tandis que le corps animal ne doit sa progression qu'à une suite constante de mouvemens.

Aussi-tôt que les racines de la plante sont développées , elles absorbent les sucs de la terre qui leur sont propres , par des pores qui sont les embouchures des conduits sécrétoires distribués sur la surface externe des racines , où les sucs séparés et filtrés , sont repris par les conduits excrétoires , qui composent la partie interne de ces mêmes racines , lesquels forment par leur réunion , une écorce fine , couverte d'une épiderme plus compacte qui se propage ensemble , et qui enveloppe la plante de toute part jusqu'à ses dernières divisions. De sorte que le suc nutritif y monte continuellement par l'action vitale organique qui lui est propre , et celle du fluide igné , du fluide

germinal excité dans sa marche par la chaleur atmosphérique. Dans sa route il s'élabore et il se perfectionne dans les nœuds des branches, qui sont autant de petits réservoirs, placés de distance en distance jusqu'aux dernières divisions de la plante, pour donner naissance aux feuilles, aux fleurs et aux fruits.

Au développement des parties et organes du corps animal, la lymphe s'y distribue de la même manière que le suc nutritif de la plante; mais si on veut porter ses vues plus loin, et réfléchir sur la nature de la lymphe, et sur ses propriétés, on conviendra qu'elle doit être séparée du sang et filtrée, comme le sont toutes les liqueurs qui en émanent.

Le cerveau paroît être l'organe d'où prennent origine les vaisseaux lymphatiques, et d'où doit dépendre la sécrétion de la lymphe; d'ailleurs, sa propriété de nourrir, d'entretenir le ressort et les fonctions de toutes les parties et organes du corps animal, en est une preuve frappante.

Quelques physiologistes ont dit : le règne animal a ses racines dans la tête, et le règne végétal dans la terre. Les vaisseaux qui composent les nerfs, leur origine et leur usage dans l'économie animale, fortifient cette opinion. On en jugera plus particulièrement par la connaissance de la structure et des fonctions des deux substances du cerveau et du cervelet. La

première, ou la plus extérieure, s'appelle substance cendrée ou corticale; elle est formée par les ramifications artérielles et lymphatiques des carotides et des vertébrales; elles se roulent en petits globules que l'on nomme glandes sécrétoires; chaque globule fournit un petit filet blanc, appelé vaisseau excrétoire; ils composent, par leur réunion, la seconde substance blanche et médullaire, d'où dérive la moëlle alongée et l'épinière.

Ces substances sont enveloppées immédiatement par la pie-mère, membrane très-fine, fabriquée par l'union et l'entrelacement des vaisseaux sanguins et lymphatiques, qui viennent aussi des artères carotides et vertébrales. Elle enveloppe et accompagne les vaisseaux sécrétoires de la substance corticale, et les vaisseaux excrétoires de la substance blanche et médullaire de la moëlle alongée et de l'épinière, d'où naissent tous les nerfs. La pie-mère à la sortie du crâne prend alors une forme spirale, qui enveloppe les nerfs et qui se pro-page jusqu'à leurs dernières divisions.

Cette forme se manifeste sensiblement dans toutes les fibres motrices des chairs, des membranes dont elles font partie, sur-tout, depuis le commencement de l'oesophage jusqu'à l'anüs.

La dure-mère, l'enveloppe commune des nerfs, cesse de les accompagner à la sortie du crâne et de la colonne vertébrale.

On trouve en plusieurs endroits du corps, dans les nerfs de la paire vague et des intercostaux, des ganglions ou espèces de nœuds que l'on a toujours regardé comme des cerveaux subsidiaires, où est encore combinée la lymphe avec l'esprit animal moteur.

Les vaisseaux lymphatiques de l'enveloppe propre des nerfs, reçoivent la lymphe et l'esprit moteur séparés et filtrés par le cerveau, et comme les nerfs forment le tissu de toutes les parties et organes du corps animal, ils y versent continuellement la lymphe, principalement à la peau, où elle communique sa couleur blanche. La nature l'a disposée non-seulement pour y établir le cinquième sens, mais encore pour être le réservoir général de la lymphe. De sorte qu'on peut dire, que la peau est au corps animal, ce que l'écorce est à la plante.

Des vaisseaux lymphatiques encore plus fins, sont une continuité de ceux de la peau. Ils composent le tissu cellulaire, seconde enveloppe du corps animal; ils pénètrent encore toutes les fibres molles et solides. C'est par ce mécanisme surprenant qu'ils portent la lymphe dans toutes les parties et organes de l'économie animale, non-seulement pour les nourrir, mais aussi pour contribuer aux sécrétions, entretenir les routes du chyle, l'accompagner dans le réservoir de Pecquet, dans le canal torachique et se mêler au sang dont elle fait partie intégrante. Par

conséquent, les vaisseaux lymphatiques et la lympe ont leur origine dans le cerveau, puisqu'ils sont une continuité des vaisseaux lymphatiques de la pie-mère, où la lympe et l'esprit moteur entrent continuellement. Ainsi, elle n'est donc pas, selon l'opinion de Levenhoeck et de Boerhaave, créée et formée à l'extrémité des artères par la séparation de ses globules sanguins, en globules blancs; opinion que ce dernier a fait servir à sa théorie de l'inflammation. D'ailleurs, on a reconnu que les veines capillaires sanguines, sont une continuité des artères capillaires, dont l'extrême ténuité ne contient pas assez de globules pour conserver leur couleur rouge, et qu'elles la reprennent à mesure qu'elles passent dans des veines plus amples.

On a reconnu aussi que les vaisseaux lymphatiques, sont différens des vaisseaux sanguins d'un égal diamètre. Ils sont resserrés de distance en distance par des valvules séminulaires, qui dépendent de leurs tuniques internes, pour favoriser la marche de la lympe, et empêcher qu'elle rétrograde; d'ailleurs, le diamètre de ces vaisseaux est plus grand à leur insertion que près de leur origine. Les vaisseaux lymphatiques du tissu cellulaire, sont aussi fins que ceux de la membrane arachnoïde, où la circulation de la lympe manifeste constamment et régulièrement la puissance de son auteur. Cela doit

être ainsi, pour entretenir l'harmonie qui règne dans l'économie animale.

Le tissu cellulaire compose la plus grande partie des glandes conglobées, où la lymphe se perfectionne. Ces glandes sont répandues en grand nombre sous la peau, principalement près des articulations, des extrémités supérieures et inférieures du corps animal, dans la cavité de la poitrine et du ventre, où elles reçoivent le nom des parties où elles sont situées : ces glandes, ainsi que les valvules des vaisseaux lymphatiques, favorisent la marche de la lymphe, comme les nœuds des branches de la plante favorisent l'ascension du suc nutritif.

Ainsi, nous remarquerons que la lymphe a une circulation particulière indépendante de celle du sang ; elle suit toujours les mêmes routes, et elle arrive à sa destination par le moyen des glandes conglobées, dans le réservoir de Pecquet, où elle accompagne le chyle dans le canal torachique, pour se mêler au sang qui la reconduit au cerveau, d'où elle revient par les mêmes voies, pour continuer de régénérer toutes les parties et organes du corps animal.

Les nerfs qui composent le tissu de la peau, répandent un gluten qui sort des vaisseaux lymphatiques, de leur membrane propre et qui forme l'épiderme dont elle est couverte. C'est aussi cette même substance qui donne

naissance aux ongles, à la corne des animaux, et aux plumes des volatils.

Le dernier développement du système nerveux, s'exécute à l'âge de puberté ; il caractérise et rend complet tout ce qui tient aux organes de la génération des deux sexes. A cette époque les seins des filles commencent à se former, les vaisseaux sanguins, lymphatiques, et les nerfs qui les composent se développent, les ramifications lymphatiques se déploient, elles reçoivent beaucoup plus de lymphe ; elles soulèvent le tissu cellulaire qui les lie ensemble ; elles garnissent de graisse les cellules adipeuses : une nouvelle circulation de la lymphe se crée alors des seins à la matrice, et de la matrice aux seins. C'est pourquoi ils sont plus distendus et douloureux, lorsqu'elles doivent prendre leurs règles, parce que la lymphe mammaire, dans les vaisseaux lymphatiques de la matrice, les dilate et les fait éclater : c'est pourquoi les règles sont toujours précédées deux jours avant leur éruption d'une petite perte blanche. Le dégorgement des vaisseaux de la matrice favorise celui des seins, et fait cesser la tension douloureuse qu'on y ressent.

La lymphe, pendant son séjour dans les cellules du tissu cellulaire des seins, est employée après la conception à l'accroissement de l'embryon et au développement de la matrice. C'est

aussi pendant le temps de la grossesse, que cette substance acquiert son dernier degré de perfection, qui la rend laiteuse. C'est pourquoi, après l'accouchement, elle est d'une couleur blanche, d'une odeur douce et agréable, d'un goût sucré et d'une consistance médiocre, propre à exciter l'appétit de l'enfant et à lui servir de nourriture.

Le lait n'émane donc pas du sang, mais d'une de ses parties constitutives; la lymphe qui, comme je l'ai dit, en est séparée par la substance corticale du cerveau, et sa formation dans le tissu cellulaire des seins, confirme la théorie que je viens d'établir sur l'origine de la lymphe, et des vaisseaux lymphatiques.

Nous résumerons, en disant que la lymphe est séparée du sang par la substance corticale du cerveau, composée des vaisseaux artériels qui viennent des carotides et des vertébrales; elle est reprise par les vaisseaux excrétoires de la substance médullaire allongée et épinière, d'où naissent les nerfs; elle entre dans les vaisseaux lymphatiques de la pie-mère, qui est leur enveloppe propre, et elle en pénètre tous les filets. Par conséquent, c'est à la faveur des nerfs qu'elle se répand dans toutes les parties et organes du corps animal, pour y déposer le suc nutritif, imprégné d'esprit vital. Elle est reportée dans le torrent de la circulation du sang, en accompagnant le chyle dans le

DISSEMINATION

réservoir de Pecquet, dans le canal torachique, et dans la veine sous-clavière. Enfin, la lymphe sert à la formation et à la nutrition de tous les solides du corps animal, et la plupart des fluides lui doivent leur composition en tout ou en partie.

DISSERTATION

DISSERTATION

Sur la carnification des Os, et l'ossification des Chairs.

LES os sont les parties les plus dures du corps animal, ils servent de base aux parties molles; ils sont composés de vaisseaux sanguins, lymphatiques et de nerfs extrêmement fins et unis ensemble par la matière gélatineuse, combinée avec un sel phosphorique calcaire, qui leur donne la dureté et la blancheur (1); mais soumis aux mêmes lois de la circulation et de la nutrition, comme les parties molles où les vaisseaux sont plus apparens, ils ne diffèrent des chairs, suivant la remarque de Clopton Havers, que par leur dureté; de sorte qu'ils peuvent devenir des chairs et les chairs prendre la dureté des os par le défaut de combinaison ou l'altération des principes constituans de la lym-

(1) Les lames solides des os, que leur insolubilité et leur consistance sembloient rapprocher des matières terreuses, ont été reconnues depuis quelques années, pour un véritable sel neutre, formé d'acide phosphorique et de terre calcaire.

phe. Nombre d'exemples prouvent cette métamorphose, et les connoissances physiologiques en démontrent la possibilité.

Pour découvrir les causes de ce changement extraordinaire, il faut retracer ici la structure des os et celle des parties molles qui les enveloppent.

Les os sont une matière dure, une substance spongieuse et un réseau; la matière dure est composée de plusieurs lames posées par couches les unes sur les autres; la matière spongieuse est un tissu de plusieurs lames osseuses qui, en se croisant, forment de petites cellules. Ce sont les lames de la matière dure qui par leur écartement produisent la substance spongieuse. Le réseau est composé de filets qui se croisent, ils viennent de la substance spongieuse, et ils forment des cellules dans les os pour soutenir la moëlle.

On trouve les trois matières dont nous venons de parler dans les os longs et ronds, mais dans les os plats, on ne trouve que la matière dure et la partie spongieuse, qui se nomme diploë.

Les os sont couverts immédiatement d'une membrane extrêmement fine, douée d'un sentiment délicat; on la nomme périoste, et péri-crane sur les os du crâne.

Le périoste est composé du tissu cellulaire, d'un plus grand nombre de filets nerveux et de vaisseaux lymphatiques, que de sanguins. Le périoste pénètre dans la substance des os, il

tapisse les interstices des filets du réseau, il y forme des vésicules où les vaisseaux sanguins du diploé répandent une substance huileuse qui se convertit en moëlle. Les fibres osseuses reçoivent des vaisseaux lymphatiques du périoste tout ce qui est propre à leur nutrition et régénération et à donner aux os une consistance dure et compacte ; elles sont formées d'une matière gélatineuse et d'un sel phosphorique calcaire.

Le tissu cellulaire est un épanouissement des filets nerveux de la peau, de la pie-mère, leur enveloppe propre, d'où naissent les vaisseaux lymphatiques qui composent aussi cette membrane fine et transparente. Le tissu cellulaire pénètre entre toutes les fibres des parties molles et organiques du corps animal, où après avoir répandu la lymphe pour les régénérer et les sustenter, il compose les glandes conglobées, où la lymphe reçoit une préparation pour se mêler au chyle, qu'elle accompagne au réservoir de Pecquet, au canal torachique, et dans le torrent de la circulation. Le tissu cellulaire conduit aussi les veines sanguines, qui ont reçu le sang des divisions et sousdivisions des artères capillaires, dont on ne distingue la couleur rouge, que lorsqu'il passe dans des veines plus amples pour se rendre à la veine-cave et au cœur.

Le cœur se resserre et se dilate continuel-

lement, il communique son mouvement alternatif à toutes les parties et organes du corps animal ; les os et les parties molles reçoivent en même temps le sang et la substance nutritive qui leur est nécessaire, et ils croissent également et proportionnellement. Les os ne diffèrent donc des parties molles que par leur consistance dure et compacte ; les parties molles, charnues, ligamenteuses, membraneuses, etc. conservent leur souplesse et leur ressort dans le même état, ainsi que les os, lorsque les principes constituans du sang et de la lymphe ne sont pas altérés.

Le périoste pénètre dans la substance des os, et les vaisseaux lymphatiques dont il est composé, déposent sur les fibres osseuses la matière gélatineuse qui les rend dures et compactes. Cette substance lymphatique n'est pas grossière, comme on l'a prétendu jusqu'à présent, c'est au contraire la partie de la lymphe, la plus fine, la plus onctueuse, puisqu'elle s'insinue dans des vaisseaux encore plus fins que les vaisseaux lymphatiques ; d'ailleurs, lorsqu'elle parvient aux fibres osseuses, c'est après avoir passé dans les glandes conglobées, où elle a été divisée et parfaitement atténuée. Si elle étoit grossière ou épaisse, elle s'arrêteroit infailliblement dans ses propres réservoirs ou dans quelques parties molles.

C'est à raison de la finesse extrême de ses

molécules , que la lymphe peut pénétrer dans les vaisseaux lymphatiques du périoste , et dans les canaux osseux où la substance gélatineuse est en partie expulsée par le battement des artères sanguines du périoste , afin que le gluten terreux puisse incruster les canaux et fibres osseuses.

Carnification des Os.

LA structure des os , la finesse de leurs fibres et des vaisseaux qui les composent , démontrent sensiblement que si la combinaison du gluten terreux , avec la matière gélatineuse de la lymphe qui s'y distribue , est altérée par quelques levains étrangers , loin de faire des incrustations solides sur les fibres osseuses , elle les désunit , elle les ramollit au contraire par son abondance et sa fluidité ; elle s'arrête dans les cellules osseuses , elle s'y accumule , et par son séjour elle en écarte les parois et elle augmente le volume des os et de leurs épiphises : ils perdent alors en longueur ce qu'ils gagnent en grosseur , et toutes les formes de la charpente osseuse deviennent difformes. C'est sans doute à cette désorganisation des os qu'on doit attribuer le raccourcissement des membres d'une femme , qui fût réduite , d'une taille ordinaire , à celle de trois pieds : c'est aussi de cette même cause d'où dépend le rachitis qui se déclare chez les enfans au septième et huitième mois après

leur naissance ; c'est alors qu'il se nouent ; c'est-à-dire , leurs articulations grossissent. Ils en sont rarement atteints , lorsqu'ils ont passé leur troisième année ; mais si cette maladie se déclare à onze ou douze ans , elle est incurable. Il se forme à l'union des cartilages des côtes avec les vertèbres , et dans ceux qui les lient ensemble , des tubérosités qui déjetent l'épine du dos , et qui occasionnent insensiblement la gibosité.

Nous remarquerons que la cause et les effets du rachitis sont bien différens du scrophule.

Cette maladie se déclare communément à l'âge de cinq ou six ans , elle provient de la viscosité et de l'épaississement de la lymphe , sans aucune altération de ses principes constituans , et principalement de la laxité des fibres du tissu cellulaire des glandes conglobées , dont le ressort se rétablit naturellement , ainsi que la fluidité de la lymphe , à l'âge de puberté , où disparaissent alors tous les symptômes du scrophule.

Un degré de plus d'abondance et de fluidité de la substance gélatineuse de la lymphe , submerge tous les principes qui la constituent ; les fibres osseuses où elle se répand perdent leur dureté , elles deviennent souples , les vaisseaux sanguins , lymphatiques et les nerfs du diploë se développent , la circulation s'y établit insensiblement , et convertit en partie molle , les os qui sont atteints de cette maladie.

Telle a été la cause de la destruction des os de la face d'un enfant âgé de quinze ans : le côté gauche étoit élevé plus que le droit d'environ trois pouces , elle étoit dure dans son étendue , sans rougeur , ni presque de douleur. Cette tumeur existoit depuis deux ans et demi. Elle commença par un engorgement indolent sur l'os de la pommette et de la partie inférieure du temporal ; elle n'avoit fait de progrès qu'après le sixième mois de sa formation. L'enfant étoit d'ailleurs bien conformé , il avoit eu souvent des fluxions sur cette partie qui ne duroient que quelques jours.

Depuis l'augmentation de la tumeur le mouvement de la mâchoire et la déglutition se faisoient difficilement ; deux mois après que je l'eus vu , ne pouvant plus prendre des alimens solides ni fluides , il succomba.

J'ouvris cette tumeur, elle renfermoit une substance blanchâtre , semblable à celle d'un squirre ; l'os maxillaire , celui de la pommette , la partie inférieure de l'os temporal , l'apophyse mastoïde et une partie de l'angle de la mâchoire inférieure étoient entièrement carnifiées.

Quelques mois après cette observation , je fus appelé à Valence , en Dauphiné , par le receveur des tailles de cette ville ; il étoit attaqué de la même maladie dont je viens de faire le récit : il y avoit un an qu'elle avoit commencé à se manifester par un engorgement considérable et indolent sur l'os temporal et de l'apophyse mas-

roïde. Toute la partie externe et interne de l'oreille du côté gauche étoit comprise dans cette tumeur, ainsi que l'os de la pommette maxillaire et l'angle de la mâchoire inférieure; la tumeur étoit fort élevée, dure, compacte et douloureuse; elle gênoit le mouvement de la mâchoire inférieure et la déglutition. J'appris la mort du malade un mois après mon retour.

Ossification des Chairs.

LE ressort de nos parties et organes s'affoiblit dans la vieillesse; la chaleur naturelle diminue; les ligamens articulaires perdent leur souplesse et les nerfs se dessèchent; la lymphe a moins d'onctuosité et de fluidité; le gluten terreux prédomine sur la substance gélatineuse de la lymphe, il s'arrête dans les parties molles au premier obstacle qui s'oppose à la circulation de la lymphe: il fait alors des incrustations sur les fibres molles, qui les rendent dures comme les os. C'est ainsi que se forment les ossifications que l'on trouve souvent dans les vieillards au commencement de l'artère aorte, à la sortie du cœur. Ainsi, dans un âge moins avancé, les parties molles de notre individu peuvent donc s'ossifier, principalement les vaisseaux artériels à la sortie du cœur ou ailleurs, s'ils éprouvent une extention considérable dans une partie de la circonférence de leurs tubes; d'où

résulte une poche, qu'on appelle anévrisme ; tandis que l'autre partie de l'artère conserve sa souplesse et son ressort. Alors toutes les fibres et les vaisseaux qui entrent dans la composition de la poche anévrismale, par l'extension violente qu'ils éprouvent continuellement, perdent leur ressort et leur contexture naturelle. Le gluten terreux s'y arrête, il incruste les fibres les plus distendues, et elles deviennent insensiblement dures, compactes comme les os, ou seulement cartilagineuses, si la partie gélatineuse de la lymphe n'est pas entièrement chassée par le battement des artères.

M. Dubreuil, commissaire des guerres à Lyon, tomba de cheval ; la chute fut violente ; il perdit la connoissance pendant quelques minutes ; revenu de cet accident, il poursuivit sa route et négligea les secours ordinaires, se flattant que la force de son tempérament et le repos suffiroient pour le rétablir entièrement. Mais quelques jours après, il fut saisi d'une oppression suffocante et de palpitations violentes dans le cœur, qui durèrent près de trois heures. Ces accidens se renouvelloient deux ou trois fois par mois pendant quelques années ; ils commençoient par une syncope très-longue, et une oppression violente qui duroit cinq ou six heures, et dans tous les accès il étoit en danger de perdre la vie. Ces accidens devinrent si fréquens et si violens, qu'il expira dans une semblable crise.

Je fis l'ouverture de son corps ; je trouvai un anévrisme prodigieux qui prenoit naissance à la face antérieure de la courbure de l'aorte ; il avoit environ quatre pouces de circonférence, il pressoit le sternum et il écartoit les lobes du poumon.

Cet anévrisme étoit osseux dans la partie antérieure, cartilagineux aux parties latérales, et membraneux à la partie postérieure.

On pourroit conclure de ce que je viens d'exposer sur l'ossification des parties molles du corps humain, que les parois des artères, lorsqu'elles perdent leur souplesse ou leur ressort par une distension excessive de leurs fibres sont plus disposés à la transformation osseuse que les parties charnues ; mais l'exemple de l'ossification des colonnes charnues du cœur, dans le pape Urbain V, rapporté dans les mémoires de Leipsick, et d'une matrice de femme entièrement ossifiée, qui avoit dix-huit pouces de circonférence, que j'ai vue, ainsi que beaucoup d'autres personnes, dans le cabinet de M. Verdier, célèbre anatomiste de Paris, sont des faits qui prouvent que les chairs et même les viscères peuvent aussi s'ossifier.

On peut de même avancer que les principes de la lymphe, avec une nouvelle combinaison et d'autres parties hétérogènes, peuvent transformer en matière pierreuse les parties molles de notre corps ; puisqu'on a vu le cerveau d'un bœuf entièrement pétrifié.

Si les enfans et les vieillards sont plus sujets au calcul et à la pierre que dans les autres âges de la vie, on doit l'attribuer, dans les enfans, à l'abondance du sel phosphorique et calcaire de la lymphe, qui ne peut pas être entièrement employée à l'accroissement de leurs os. Chez les vieillards, au contraire, le sel phosphorique et calcaire est moins abondant, et il est encore dépourvu de la substance gélatineuse qui le tenoit auparavant en dissolution. Il ne peut pas pénétrer dans les os qui sont d'ailleurs dans un état de desséchement; de sorte que dans l'une et l'autre époque de la vie, cette substance est entraînée par la sérosité du sang dans les voies urinaires; elle s'arrête dans le bassin des reins; les sels phosphoriques et calcaires s'unissent intimément ensemble, se durcissent, se cristallisent, pour ainsi dire, et forment un gravier qui est poussé par la colonne urinaire de l'urètre dans la vessie, où par son séjour il prend accroissement par des couches successives de la substance glutino-terreuse que les urines charrient continuellement. Cette pierre devient plus ou moins compacte suivant la nature des combinaisons que la substance glutino-terreuse a éprouvée dans le torrent de la circulation.

DISSERTATION

Sur le Cancer.

JE ne perdrai point de temps à de longs discours, pour persuader à toutes personnes qui n'exercent pas la chirurgie, que le cancer ne se borne pas aux seules mamelles des femmes; il attaque aussi celles des hommes et indifféremment toutes les parties. Le tableau frappant des misères humaines, est une preuve journalière de cette vérité. Ce tableau nous montre des cancers dans le cerveau, la langue, le poulmon, l'estomac, le tube intestinal, le foie, les reins, la vessie, les muscles, les tégumens et généralement dans tous nos organes.

Toutes nos parties ont des glandes, les unes plus, les autres moins; les unes plus grosses, les autres plus petites. L'intérieur de ces corps glanduleux reçoit une humeur; cette humeur peut s'y arrêter; elle peut s'y durcir, elle peut y former une tumeur dure, qu'on nomme squirre. L'humeur créatrice de la tumeur peut s'altérer de mille manières; de ces altérations, il naît des ravages plus ou moins fâcheux, selon le degré de l'altération, et selon la nature de

l'humeur morbifique. Toute glande peut donc devenir cancéreuse ; et comme elles existent par-tout , il s'ensuit que le cancer peut également se placer par-tout. C'est là du moins l'opinion de la plupart de ceux qui s'occupent par état à soulager les infirmités des hommes. Mais si le système glanduleux déplaisoit à quelqu'un , on pourroit lui faire comprendre que les vaisseaux sont seuls capables d'enfanter tous ces maux, que nous attribuons aux glandes. Comme l'existence des vaisseaux dans toutes les parties est une de ces vérités reçues de tout le monde , il doit également s'ensuivre que le plus petit de nos organes ne sera pas affranchi de cette maladie , par là même qu'il sera nourri et entretenu par des vaisseaux.

Ce que nous avons dit arriver dans le tissu des glandes peut s'appliquer aux vaisseaux , au cas qu'on veuille substituer au système glanduleux , l'hypothèse vasculaire.

Tous nos tuyaux n'ont pas le même calibre ; il y en a de très-gros , il y en a de très-fins , et entre ces deux termes il se trouve une multiplicité étonnante d'autres divisions de vaisseaux.

Chaque tuyau quelque'imperceptible qu'il soit , a sa tâche à remplir. Il est chargé de voiturer à la partie désignée l'aliment nécessaire. Cet aliment peut s'embarrasser dans sa route ; cet embarras en peut faire naître d'autres. Les

sucs , de fluides qu'ils sont d'abord , peuvent par différentes causes former des corps solides ; ceux-ci deviennent des obstacles plus puissans au passage des liquides ; les engorgemens se font ; ils se multiplient dans le voisinage ; ils se propagent dans les vaisseaux voisins ; ils s'augmentent , ils laissent les fluides dans la pleine liberté de s'altérer. Les fibrilles solides sont attaquées , et leurs débris , confondus avec l'humeur morbifique , ajoutent à la dépravation des sucs. Des tuyaux insensibles , ruinés par tant de causes , abandonnent leurs sucs , et du mélange de ceux-ci avec d'autres fluides étrangers , issus des vaisseaux également lacérés , résulte une combinaison singulière , et la création , pour ainsi dire , d'un autre corps nuisible.

S'il est bien vrai que la lymphe nerveale , mêlée avec d'autres liquides de notre individu , puisse faire un cœthiops animal , comme le prétend le célèbre Lecat , pourquoi de tout autre mélange , ne verroit-on pas sortir des corps de différente nature ? Pourquoi mille espèces de combinaisons de fluides épanchés ne deviendroient-elles pas le germe et l'aliment de mille jeux de la nature ?

Mais , sans avoir recours à ces combinaisons de liquides différens par leur nature et leurs qualités , jetons un coup d'œil sur un chancre qui se forme ou à la lèvre ou aux autres parties du visage. Qu'est-ce que ce

chancre dans son origine ? C'est un bouton, une verrue, ou quelque varice que les doigts du malade ne cessent d'irriter en les grattant. Le bouton ou la verrue, ulcéré par une irritation trop répétée, s'étend, s'élargit et devient, avec un temps suffisant, un ulcère difforme. Laissez en liberté les chairs fongueuses d'un ulcère, ne les réprimez par aucuns caustiques ; le temps nous fera voir une excroissance charnue, un ulcère dont les fongosités sont prodigieusement élevées. Que se passe-t-il dans ces deux cas ? Rien autre qu'une régénération de chairs par l'abord des sucs que des vaisseaux ouverts appliquent les uns sur les autres, et par la juste combinaison de ces sucs, pour être chairs fongueuses, plutôt que parties osseuses, parties pierreuses, etc. Car avec une nouvelle combinaison, et peut-être l'addition d'autres parties hétérogènes, ils peuvent devenir os, pierres, etc.

Le séjour de ces sucs dans des parties qui suppurent, les rend plus nuisibles à la partie affectée, et leur donne sans cesse un penchant à reproduire des chairs que le fer d'un artiste ne détruit qu'en partie. Voilà sans doute pourquoi un chancre que l'instrument ménage, en laissant quelques racines, reste toujours reproductible ; au lieu que celui que l'on enlève par une incision pratiquée au-delà de l'endroit où les sucs déjà altérés se cantonnent et se ca-

chent, ne tarde pas à couronner l'espérance flatteuse du malade et de l'opérateur.

Telle maladie externe qui, dans un sujet bien sain, ne portoit dans son principe aucun caractère chancreux, devient dans la suite un chancre confirmé : Comment cela ?

En chercherons-nous la cause dans l'irritation faite au bouton ou à la verrue par les doigts du malade ? Il est bien aisé de voir que le vice chancreux ne peut exister ni dans les doigts d'un sujet bien constitué, ni dans l'irritation.

Que peut-on donc raisonnablement penser de la formation de ce chancre ? C'est, si je ne me trompe, que l'irritation force les vaisseaux de tout genre, à vider par leurs orifices extérieurs une portion quelconque des sucs particuliers qu'ils voient. La lymphe nerveale, les autres sucs lymphatiques, les divers liquides émanés du sang, et le sang lui-même issu de tuyaux très-fins, se mêlent et se combinent, s'altèrent et corrompent à leur tour ces mêmes chairs ; et ces altérations constamment renouvelées entretiennent, augmentent et aggravent une maladie très-légère dans son origine, au point qu'elle devient la terreur du genre humain.

Ce n'est pas tout : dans une longue action de ces liqueurs altérées, l'absorption ne perd pas totalement ses droits ; la masse générale de

nos

nos liqueurs se charge insensiblement par les vaisseaux absorbans, ou, si vous voulez, par toute autre cause, de quelques particules de ce fluide corrompu; elle s'infecte peu à peu, et quand elle en est suffisamment imprégnée, ces sucs altérés deviennent, pour ainsi dire, les causes d'une seconde dépravation dans la masse même de nos liquides. Cette dépravation se soutient avec la même force que celle des sucs altérés d'un chancre, et malheureusement pour l'humanité, elle n'est pas accessible à nos instrumens. Elle se conserve, elle s'aggrave, et quand elle est parvenue au terme fatal de son progrès, elle devient une main toujours prête à offrir à l'hydre cancéreuse, autant de têtes nouvelles que le fer en tranche d'anciennes.

Par cette communication de sucs altérés à l'extérieur avec des liqueurs saines au dedans, l'altération se propage du dehors dans l'intérieur, et c'est cette altération des liqueurs intérieures que l'on nomme communément *virus cancéreux dans le sang*. Si ce que nous avons dit est vrai, on voit aisément que ce virus cancéreux, puisqu'il faut ainsi le nommer, se crée dans chaque sujet qui en est affecté, et que cette création consiste dans la production de nouveaux sucs nuisibles, en conséquence de la dépravation dans des fluides sains. On voit aussi que cette dépravation intérieure doit, par

F

mille causes, se faire plus ou moins lentement dans la diversité des sujets. De là, on ne peut être surpris que le sang ne soit infecté, dans certaines personnes, que très-long-temps après la confirmation d'un chancre ou d'un cancer réel dans quelque partie du corps; tandis que, pour d'autres hommes, il faut si peu de jours pour qu'une maladie cancéreuse au dehors, empoisonne la masse générale de leurs fluides.

De là enfin, on peut augurer que le succès de l'extirpation des chancres et des cancers, faite dans les règles de l'art, dépend du moment heureux où la main attaque la maladie, et ce moment est celui où la dépravation des sucs qui se portent à l'extérieur, ne s'est pas encore assez faite sentir à l'intérieur; par la même raison, nos écueils dans ces sortes d'opérations, artistement exécutées, proviennent de la corruption que les liquides intérieurs ont reçu des fluides altérés par l'ulcère chancreux.

La nature nous fera peut-être toujours un grand mystère du temps qu'elle demande de chaque individu, pour opérer la dépravation intérieure par l'extérieure. Cette incertitude devroit être, pour ceux qui aiment à conserver leur être, un aiguillon très-puissant pour souscrire à une petite opération, dès l'instant qu'ils sont affectés de la moindre maladie commençante, que l'art reconnoît porter actuellement ou

devoir porter dans la suite, ce qu'on appelle caractère de chancre ou de cancer. Par conséquent, ils devraient être les premiers à solliciter l'extirpation des glandes au sein, quand elles ont résisté à des remèdes convenables pendant un temps suffisant, entre les mains des chirurgiens les plus éclairés et les plus véridiques. Ils devraient avoir pour des chancres commençans au visage, ou à d'autres parties du corps, les mêmes attentions que pour les glandes du sein.

J'indique ici aux malades, une conduite que la plupart n'observeront pas. Tout ce qui est opération fait horreur, tout ce qui porte l'idée d'instrument révolte leur délicatesse, et leur fait renoncer à leurs propres intérêts. D'ailleurs, l'espoir qu'on conçoit d'un topique prôné, ou d'un remède préconisé, fait renvoyer au loin le vrai moyen curatif, et souvent on reconnoît trop tard le désordre qu'a fait le remède. C'est ainsi que bien des gens ont été payés de leur crédulité par la triste catastrophe d'une mort cruelle.

Art utile à l'humanité, art confié à des mains habiles ! Que des victimes vous auriez enlevé à la mort, si la confiance, injustement donnée à des remèdes empiriques, n'eût mis un obstacle trop fréquent aux merveilles que vous pouviez opérer !

On peut me dire que ma théorie sur la formation du cancer, insinue que le virus cancé-

reux n'exite dans le sang, qu'après que la dépravation des sucs qui se rendent à un ulcère, ou à toute autre maladie cancéreuse, située à l'extérieur, s'est faite sentir à la masse commune des fluides, et que par conséquent je n'admets aucune cause interne du cancer, ce qui est fort opposé à la théorie reçue. Ce n'est pas là mon avis; j'admets des causes internes du cancer; j'en reconnois d'externes; celles-ci peuvent produire celles-là, et *vice versâ*. Deux mots me rendront intelligible. Nos liqueurs peuvent être viciées par leur quantité, leur disette, leur densité, leur fluidité outrée; par les particules hétérogènes qu'elles voient avec elles, par les mutations que plusieurs causes peuvent y apporter. Ces vices de nos humeurs peuvent obstruer ou un vaisseau ou une glande; jusques-là il n'y a point encore de vice cancéreux dans le sang. Cette obstruction et ses suites, altèrent, décomposent les sucs; ou bien un mélange de plusieurs sucs différens, tient lieu de ces sucs altérés dans l'endroit malade; il n'y a encore point de virus dans le sang, quoiqu'il y ait des vices réels dans le fluide. Le virus n'y sera que quand les sucs altérés du dehors seront rentrés au dedans. Ainsi, le sang n'est pas la cause immédiate du cancer, mais il est le créateur des engorgemens, des obstructions et des tumeurs qui deviennent autant de creusets où doivent se rendre des

liqueurs différentes, dont le mélange et la combinaison produiront une humeur morbifique, à qui on a voulu donner le nom de virus cancéreux : il est donc la cause médiate ou éloignée ; c'est un père qui produit un fils, qui devient père à son tour.

Les causes externes donnent également naissance à des engorgemens et à des obstructions qui éprouvent les mêmes vicissitudes à-peu-près que si elles venoient de cause interne ; je veux dire, que le local des obstructions devient peu à peu le local où se fabrique l'humeur qu'on nomme cancéreuse.

Si pour la fabrique de l'humeur cancéreuse, la nature employoit toujours les mêmes matériaux ; si la combinaison de ces matériaux étoit toujours la même ; si dans les divers tempéramens, elle demandoit des temps égaux pour se faire ; les cancers auroient des progrès à-peu-près uniformes. Ils ne différeroient guère entre eux que par la situation, la figure et le volume. Les symptômes seroient presque semblables par la similitude des humeurs morbifiques. L'odeur des cancers varieroient peu, leur cure deviendroit sans doute plus facile, parce que les matériaux de l'humeur cancéreuse une fois connus ouvriraient le plus vaste champ aux moyens de les attaquer, de les combattre, de les détruire et de les anéantir.

Mais qu'il s'en faut que les choses se passent

ainsi ! Nos fluides en général , les parties intégrantes de nos liqueurs en particulier , les altérations dont ils sont susceptibles , les mutations qui leur arrivent , les combinaisons qu'ils peuvent recevoir dans leur mélange , les nouveaux corps qui naissent de ce mélange ; tout cela , dis-je , varie autant que nos physionomies pour ne pas dire davantage. La même variété se manifeste dans les parties solides que les fluides parcourent : on peut même dire que ces variations se multiplient , non-seulement par la multiplication de nos années , mais encore par notre propre constitution journalière ; par la différence de nos travaux , de nos plaisirs et de nos passions ; par le genre de vie , par l'espèce de nourriture , par la nature du climat et de l'air qu'on respire , par la diversité du sexe , par la maladie , en un mot , par tout ce qui est capable d'apporter quelques mutations dans le général des fluides , ou dans leurs particules intégrantes.

Un physiologiste n'a pas de la peine à comprendre cette vérité ; elle deviendra également sensible à celui qui n'est pas instruit , qui voudra faire la moindre attention sur la différence des tempéramens des humains , sur leur constitution extérieure , et sur les divers phénomènes qu'offre leur état de santé et de maladie. Le dehors de notre corps est souvent l'interprète fidelle de ce qui se passe au dedans ; les

mutations extérieures sont des échantillons ou des copies des mutations intérieures.

Puisque dans la fabrique de l'humeur cancéreuse, les matériaux sont si fort variés, ainsi que la combinaison qu'ils reçoivent, il faut nécessairement s'attendre à des différences essentielles dans les maladies cancéreuses, qui affectent différentes personnes. C'est, en effet, ce que la nature nous fait observer chaque jour.

J'ai vu des glandes commençantes, devenir en six mois un cancer énorme, ulcéré et d'une odeur insupportable, hors de tout secours; j'ai vu des glandes de même volume, qui, quoique négligées, n'avoient presque pas grossies dans l'espace de quarante ans. J'ai observé dans tous les cancers des hommes et des femmes, ainsi que dans tous les chancres situés dans différentes parties; j'ai observé, dis-je, une odeur différente, et j'ai reçu des malades l'aveu des variations des symptômes. L'histoire journalière des misères humaines, que tout le monde peut lire, est une preuve convaincante de tout ceci. Un coup d'œil sur le tableau de nos maladies, en apprend beaucoup plus que je ne pourrois en dire dans le plus gros volume.

Cela étant ainsi, que penserons-nous de ces hommes qui offrent des spécifiques généraux de ces maladies? La maladie varie par-tout: ils veulent cependant que leur remède qui ne varie pas, produise par-tout les mêmes mer-

veilles. La nature de la maladie diffère dans tous les sujets : ils veulent que leur remède qui est toujours le même, soit par-tout également efficace. Une guérison due au hasard, plutôt qu'aux talens de celui qui proclame son remède, est célébrée et presque divinisée par l'empirisme.

Le public quelquefois aveugle donne librement sa confiance, et malheureusement il ne la retire souvent, que lorsqu'une maladie, qui n'étoit pas encore cancéreuse, est devenue un cancer manifeste ; ou lorsqu'un cancer, dont le virus n'avoit pas encore passé au-dedans, a eu le temps d'y passer et d'empoisonner les fluides.

Il n'y a point de remède spécifique pour le cancer : c'est un fait dont on ne peut pas douter, quand on fait attention que le virus cancéreux varie dans sa nature autant que les personnes affectées du cancer. La fabrique de ce virus se fait différemment dans chaque sujet particulier, et même dans les différentes parties du même sujet : ceci n'est pas un paradoxe. Une femme par un coup au sein a une glande engorgée, point de virus encore ; cette glande devient squirreuse, point de virus encore ; ce squirre augmente, les sucs dont il est formé s'altèrent, la tumeur éclate, les sucs altérés se confondent et se combinent avec d'autres sucs ; voilà la fabrique montée. Les matériaux sont mis en

œuvre ; le travail s'avance , le liquide nuisible qu'on nomme virus cancéreux est formé ; il altère les parties ; il cherchera à se communiquer au dedans.

La même femme a une verrue au visage ; elle la gratte , elle l'irrite ; elle en fait un ulcère , point de virus chancreux encore. L'irritation est répétée ; l'ulcère s'agrandit , les sucs s'altèrent , leur mélange avec d'autres sucs se fait ; le virus chancreux ne tardera pas à éclore. Ces deux virus , dont nous ne faisons aucune différence , diffèrent cependant essentiellement dans la malade ; parce que les matériaux employés à leur formation sont différens , ainsi que la manière dont ils sont employés dans les deux endroits malades.

Ainsi , voit-on dans le sein d'une femme un squirre dont la substance paroît caseuse , et dans le second sein de la même femme un autre squirre dont le centre est rempli d'une humeur caustique , comme de l'eau forte. Dans ce cas , l'altération des sucs s'est faite bien différemment dans le même individu. Ainsi , dans plusieurs seins extirpés , ai-je trouvé des humeurs térébenthineuses ; dans d'autres , des fluides âcres ; dans quelques-uns , une sérosité fétide , etc.

Si on ne faisoit pas dépendre le virus cancéreux de l'altération des sucs , d'une nouvelle combinaison de sucs altérés , ou du mélange de sucs divers ; si on ne plaçoit pas la fabrique de

ce virus dans le lieu de la maladie plus propre que tout autre à la dépravation des sucs ; si on ne reconnoissoit pas différentes altérations, différentes fabriques, en un mot, de ce virus ; comment pourroit-on expliquer un chancre qui survient à des vésicatoires, ainsi que je l'ai vu ? Comment donner une explication passable d'un cancer produit d'un ulcère par l'usage du précipité, ou d'autres caustiques ? Et de celui qui survient quelquefois au sein, à la suite d'une plaie légère faite par un instrument tranchant ? Comment rendre raison de ces chancres énormes qui ne sont presque rien dans leur origine, et qui rongent le visage ?

Nous ne sommes que tuyaux et liqueurs ; ces deux parties ne sont point homogènes chez nous. Ce sont des mixtes soumis, comme la plupart des autres mixtes qui nous environnent, à toutes sortes de corruptions, susceptibles par conséquent de nouvelles formes et de nouvelles qualités nuisibles ou salutaires pour notre individu.

Un spécifique pour les maladies cancéreuses est une chimère ; c'est une pierre philosophale qu'on cherche et qu'on ne trouvera jamais ; c'est la quadrature du cercle qui fatigue inutilement le génie de tant de géomètres.

Si le virus cancéreux étoit uniforme ; si les fabriques qui le composent, le donnoient toujours de la même qualité, et à-peu-près sous la même forme, le spécifique seroit

blentôt trouvé, ou plutôt le seroit depuis long-temps.

On l'a bien trouvé pour le virus vérolique, mais ce virus est à-peu-près uniforme, quoiqu'il produise des ravages plus ou moins fâcheux, plus ou moins rapides dans les divers tempéramens. Le virus vérolique est un virus réel qui se communique, au lieu que le virus cancéreux est un virus qui se crée dans chaque malade, et qui se trouve plus ou moins actif selon les agens qui le forment.

Quand je vois un chirurgien constamment attaché à un seul remède qu'il regarde spécifique, quand je le vois opiniâtre à tenter d'autres moyens, quand je le vois manquer par un esprit systématique, le vrai temps de porter des secours efficaces; je regarde le chirurgien comme complice de la mort du malade.

Si pour le cancer nous manquons d'un remède spécifique, nous avons cependant de quoi consoler l'humanité affligée. Avec une vraie méthode curative, et une confiance entière de la part du malade au chirurgien dont il connoît les talens, on peut se flatter de guérir la maladie, lorsqu'elle est à son premier ou second période; et on peut bien assurer que traitée avec discernement, elle n'est pas incurable.

Mais cette méthode curative ne doit pas être toujours la même; elle doit varier, elle doit être proportionnée à l'âge, au sexe, au tem-

pérament ; à la cause et au progrès de la maladie.

L'entière confiance du malade le détermine à consulter sur le mal , dès sa première origine. Le chirurgien doit voir que les remèdes internes conviennent pour le cas actuel , sans généraliser ses remèdes ; il doit décider de la nature des topiques , s'il veut en employer ; il doit enfin augurer d'après quelques tentatives , si l'opération deviendra nécessaire.

C'est en prenant ces précautions que j'ai fondu au sein des glandes , dont les suites auroient été très-fâcheuses. Je n'ai presque jamais suivi la même route. L'examen exact de la maladie , et les réflexions sur l'état actuel du malade , sur son âge , sur son genre de vie , son tempérament , etc. , étoient les boussoles qui dirigeoient mes pas.

C'est ainsi qu'avec l'application de quelques plantes , ou celui de leurs sucs dépurés , j'ai dissipé de fortes glandes ; c'est ainsi qu'avec des pillules fondantes , préparées différemment selon l'exigence des cas , j'ai dissipé sans topiques des tumeurs qui bientôt auroient pris le caractère de squirre ; c'est ainsi qu'avec des boissons mucilagineuses , délayantes ou apéritives , j'ai produit le même effet ; c'est ainsi que j'ai été obligé de varier les remèdes internes et externes , et que je les ai puisés dans les classes convenables au cas que je voyois.

Quand certaines tumeurs devenoient rebelles aux remèdes que j'employois , je n'attendois pas le triste effet de leurs progrès ; je les extirpois , et d'une maladie funeste par ses suites , je faisois une maladie légère dont la guérison n'exigeoit que quelques jours.

Il y a même des circonstances où la maladie , quelque légère qu'elle soit en apparence , ne veut aucun retard , ni aucun remède pharmaceutique. L'œil du connoisseur voit aussi-tôt que la main chirurgicale est le meilleur de tous les topiques.

Une femme vient avec une tumeur de la grosseur d'un poids sous la peau du sein ; le tact m'indique le besoin pressant de l'extirpation ; je la propose aussi-tôt ; on l'accepte ; j'opère , et dans cette petite tumeur , je trouve une humeur verdâtre , caustique , presque comme de l'eau forte. Quelque topique qu'on eût employé auroit été très-nuisible , en mettant cette liqueur en action. Quelque remède interne qu'on eût tenté auroit été inutile , parce que l'humeur caustique , renfermée dans une poche ronde , faite de tissu cellulaires épais , devoit être inaccessible à tous les remèdes que nous faisons rouler dans le sang , pour arriver à l'endroit malade. L'opération étoit le seul moyen curatif. Elle fut suivie peu de temps après d'une parfaite guérison.

Je vois au sein ou ailleurs un squirre ulcéré

ou non ulcéré, mais tendant visiblement au cancer ; je ne dois plus compter sur l'effet des remèdes internes. Si je les emploie, ils doivent être regardés comme préparatoires à l'opération. Les topiques seroient au moins inutiles, s'ils n'étoient beaucoup dangereux. On exceptera de ce cas, un pansement convenable par lequel on absorbe le pus de l'ulcère. L'opération doit être faite au plutôt ; elle réussira, s'il n'a pas passé dans le sang une suffisante quantité du virus cancéreux, qui s'est fait dans le laboratoire même ou le lieu morbifique. S'il y a quelque soupçon que les liqueurs intérieures soient imprégnées de virus ; c'est le cas de beaucoup travailler au dedans, pour dépurer le sang ; c'est le cas de pratiquer des cautères au dehors ; ils sont toujours très-salutaires, ils sont quelquefois inutiles quand le sang est absolument infecté du virus. On peut dire en général que, quand le virus intérieur paroît se porter autre part que sur la partie affectée, plusieurs cautères sont très-avantageux.

Tous les ulcères chancreux situés au visage, ou ailleurs, demandent une opération prompte. Les remèdes donnés intérieurement deviennent préparatoires ; on les continue après l'extirpation du chancre.

Il faut avouer que les chancres au visage, sont pour l'ordinaire très-lents à imprégner le sang du virus qui se fabrique dans ces sortes d'ulcères ;

aussi, pour l'ordinaire, ne vois-je pas de guérison plus prompte que celle d'un chancre extirpé au visage.

Je ne connois d'incurables que ceux qui, ayant ramolli les os au point que le fer et le feu sont inutiles, ont porté leur impression dans la masse des fluides.

Ceux-là sont principalement ceux qui, nichés sur la membrane pituitaire, occupent l'intérieur des narines et ont entièrement altéré les lames de l'os criblé. Ce sont ceux qui, ayant rongé ou vermoulu la voûte externe du sinus maxillaire, ont porté leurs ravages dans cette cavité, et en ont si fort altéré toutes les parties que leur forme et leur nature en sont changées. Ce sont ceux enfin, que l'instrument ne peut extirper exactement dans toutes leurs parties et même un peu au-delà de leur étendue, soit par l'embarras de quelques parties osseuses, soit par celui de quelques autres parties essentielles à la vie. Quand par ces difficultés il reste après l'opération quelque partie chancreuse, la fabrique du virus n'est point démolie; son laboratoire subsiste, et bientôt de nouvelles productions se manifestent.

C'est ainsi qu'un vérolé, dans qui, par le mercure, j'avois dissipé tous les symptômes, reprit un an après d'autres symptômes; parce qu'une carie dans les os du nez, inaccessible à nos mains et à nos instrumens, étoit le can-

tonnement et le retranchement d'une portion du virus, qui insensiblement rentra dans la masse des liqueurs.

Mais ces chancres au visage et ailleurs n'auroient jamais fait de tels progrès, si dans leur origine on les eût bien traités. La négligence ou l'opiniâtreté du malade, quelquefois le défaut de lumières du chirurgien, ou son excès de confiance à des topiques ou à des remèdes internes, donnent lieu à ces ravages.

La véritable pratique parle en faveur de l'extirpation; elle exige de la célérité, et elle condamne plutôt un chirurgien trop lent, que celui qui est trop prompt à se décider.

Ici, comme dans le vomissement produit par l'étranglement de l'intestin dans une hernie, trop de promptitude ne gêne rien, trop de lenteur gêne tout.

Toutes les fois que l'instrument peut atteindre la partie malade, on ne doit pas hésiter quelque énorme que soit la tumeur.

Le comte de Coligny se présente avec une tumeur squirreuse et chancreuse du volume d'une noix, située au centre de la joue; des duretés s'étendoient depuis l'oreille jusque vers la commissure des lèvres; la maladie avoit paru incurable à des gens de l'art. Un examen sérieux me fait naître des espérances; je fais, depuis l'oreille jusque vers la commissure des lèvres, une incision en dessus et en dessous de la tumeur;

tumeur ; j'enlève le chancre et laisse le muscle buccinateur à découvert ; je fais la suture entortillée : huit jours après, les épingles sont levées ; il reste une plaie simple qui se cicatrise sans aucune difformité, quoique j'eusse emporté presque le tiers de la joue. Je ne fis faire à ce malade que quelques remèdes préparatoires. J'aurois perdu du temps, j'aurai aggravé la maladie par la lenteur et en cherchant hors de la chirurgie des méthodes curatives.

L'expérience m'a fait voir que parmi les chancres au visage et ailleurs, il s'en trouve peu qui infectent les liqueurs intérieures. Il n'est pas de même des cancers confirmés au sein ; ils portent presque tous la même dépravation dans l'intérieur ; dépravation d'autant plus prompte que les mamelles fournies de gros vaisseaux sont par là plus propres à transmettre le virus. Du moins pourroit-on compter cette cause parmi un grand nombre d'autres. Au contraire, dans les chancres au visage, leur lenteur à transmettre en dedans l'humeur viciée qui s'y élabore, dépend de la finesse des vaisseaux en tout genre, et de l'impression de l'air qui durcit les bords de l'ulcère chancreux. Cette lenteur est encore une des causes qui facilitent si fort la guérison de tous ces maux accessibles aux mains et à l'instrument du chirurgien.

DISSERTATION

Sur la Goutte.

DE toutes les maladies qui affectent le corps humain, il n'en est point de plus cruelle que la goutte. Les vives douleurs qu'elle occasionne, ses retours périodiques, sa détermination sur les pieds, pendant que le corps est en vigueur et lorsqu'il s'affoiblit; le progrès qu'elle fait sur les genoux, les mains, les coudes, les clavicules, rendent presque tous les anciens goutteux impotens. Combien d'autres accidens ne produit-elle pas, lorsqu'elle attaque les principaux organes?

Des effets aussi cruels ne devoient-ils pas écarter le préjugé où l'on est, qu'on ne peut guérir de la goutte sans intéresser le fond de la vie, et nous engager à chercher des secours contre ce mal? Principalement si on s'arrête au sentiment de Sydenham, qui dit, avec raison, qu'il n'y a point de maladie qui soit incurable en soi. La nature renferme dans son sein les remèdes convenables à nos maux, et quand il nous arrive de n'en être pas délivrés, nous ne

devons l'attribuer qu'à la foiblesse de nos connoissances.

Le nombre des observations que j'ai recueillies depuis plusieurs années sur cette maladie, me conduisent à diviser ce mémoire en trois parties.

1°. J'établirai ce que c'est que la goutte.

2°. Qu'elle peut-être curable.

3°. Que la guérison de cette maladie n'expose point à prendre d'autres maladies plus fâcheuses, et encore moins à perdre la vie.

Je n'entreprendrai point d'écrire sur un sujet qui a été traité par les plus grands médecins depuis Hypocrate jusqu'à nous, si je n'étois pas rassuré par le sentiment de Fernel. Il prétend que l'avis et l'autorité des anciens ne doivent pas empêcher de chercher la vérité.

Définition de la Goutte.

LA goutte a été définie jusqu'à présent une maladie des articulations, avec inflammation, tension, douleur très-vive, et distinguée en régulière et irrégulière.

La goutte régulière se déclare sur un pied, ou sur les deux à la fois, mais pour l'ordinaire elle ne les attaque que l'un après l'autre : cependant, ce qui est commun à tous les cas, c'est que la douleur augmente le soir, et devient plus supportable sur le matin. Les personnes d'un bon tempérament, et qui ne sont pas sujettes à



des retours fréquens de goutte , sont délivrés du paroxisme dans quinze jours , au lieu que ceux qui sont souvent attaqués de la goutte , quoique robustes , n'en sont délivrés qu'aux bout de deux mois ; enfin , ceux qui sont affoiblis par le grand âge en souffrent plus long-temps. Dans les premiers jours des accès de la goutte , les urines sont rouges , briquetées , elles déposent un sédiment rouge , graveleux : le malade ne rend pas par les urines le tiers du liquide qu'il prend , et il est ordinairement constipé. Tant que dure l'accès , il est sans appétit : sur le soir , il frissonne et sent de la pesanteur aux parties mêmes que le mal n'a point affectées ; quand l'accès est sur le point de finir , il éprouve une démangeaison insupportable dans tout le pied , surtout entre les orteils , et la peau s'en va par écailles.

La goutte se déclare ordinairement à 32 où 33 ans , quelquefois plutôt ; principalement , comme le remarque Sydenham , si on en a reçu le germe de ses pères et mères : ce qui a donné lieu de penser que cette maladie étoit héréditaire ou acquise ; l'une et l'autre sont de même nature quand au produit.

Le premier accès de goutte est toujours léger , de peu de durée , et pour l'ordinaire le malade s'imagine s'être froissé ou heurté.

Chez les personnes qui sont d'un tempérament humide et froid , le système nerveux est

moins susceptible d'irritabilité , les accès de goutte se manifestent rarement , et le malade souffre peu. On appelle cette espèce de goutte , goutte froide : au lieu que les tempéramens sanguins et bilieux ont le genre nerveux très-irritable , les accès de goutte sont impétueux et fréquens. La douleur qu'elle leur cause , ressemble à celle que feroit éprouver la dislocation d'un os , ou de l'eau chaude versée sur la partie affectée.

A mesure que l'on avance en âge , cette maladie devient plus cruelle ; elle ne se déclare pas seulement sur les pieds , elle va , elle vient sur plusieurs parties extérieures ; en cet état elle se nomme goutte irrégulière ou anormale ; elle attaque les genoux , les mains , les coudes , les clavicules , etc. Souvent toutes les extrémités sont prises à la fois ; elle courbe un ou plusieurs doigts , les prive du mouvement ; elle forme autour de leurs articulations des concrétions qui s'amoncellent sous la peau et l'épiderme , et qui la détruisent insensiblement. On apperçoit alors une matière dure semblable à du plâtre ou de la craie.

On appelle goutte remontée , lorsqu'elle quitte les extrémités et qu'elle s'arrête sur la tête , la poitrine ou le bas ventre.

La goutte est une maladie très-ancienne , elle s'est manifestée , selon tous les observateurs , aussi-tôt que les hommes ont été voluptueux et intempérans.

La cause de la goutte a donné lieu , dans tous les temps , à une infinité d'hypothèses. Hypocrate et Galien l'attribuent au mélange de la bile et de la pituite , qui , après avoir été mises en mouvement , se déposent dans les articulations. Depuis ces temps reculés , Philippe Paracelsé imagina qu'elle étoit produite par un levain étranger , qui vicie la synovie ou l'humeur des articulations ; mais les modernes , loin d'être d'accord sur la nature de cette maladie , ont eu autant de sentimens différens qu'il y a eu d'auteurs qui ont traité de la goutte.

Les lumières nouvelles que M. le baron de Haller a répandues sur l'économie animale , ont arrêté les systèmes qu'on imaginoit tous les jours sur la cause et sur les effets de la goutte. Sa savante dissertation sur les parties irritables et sensibles des animaux , qu'il a mise sous nos yeux , doit servir de preuve , pour établir que la goutte n'est pas une maladie des articulations , ni une altération de la synovie , mais une maladie de la lymphe nerveale qui affecte les nerfs de la peau dénuée de tissu adipeux , comme l'est celle qui couvre les articulations.

Par les expériences réitérées de M. de Haller ; il est bien démontré que les capsules articulaires , les ligamens , les tendons et leurs gaines ou coulisses ne sont pas irritables ni sensibles : donc le siège de la goutte n'a jamais

été dans les articulations, puisque cette maladie est, sans contredit, la plus douloureuse et la plus violente.

Ce n'est donc point dans la capsule articulaire, dit M. de Haller, dans laquelle il est si difficile de trouver des nerfs et qui n'a point de sensibilité, qu'il faut attribuer les douleurs aiguës de la goutte : leur véritable siège est dans la peau, et dans les nerfs qui rampent sur sa surface interne. La nature a voulu bien à propos que des parties telles que les articulations, exposées à un frottement continuel, fussent dénuées de tout sentiment.

La peau est sensible, continue M. de Haller, et c'est de toutes les parties du corps celle qui l'est le plus. De quelle façon qu'on l'irrite, l'animal crie, s'agite, et donne toutes les marques de douleurs dont il est capable.

Cette grande sensibilité de la peau l'a déterminé à la prendre pour le degré fixe de la sensibilité, et il regarde comme peu sensibles les parties qu'on peut irriter sans altérer la tranquillité de l'animal.

La peau est parsemée d'un très-grand nombre de vaisseaux, dont la plupart sont lymphatiques. C'est dans ces vaisseaux, répandus sur toute l'économie animale, que circule cette liqueur blanche qu'on appelle lympe, qui régénère, opère la nutrition de toutes les parties du corps, et qui contribue aux sécrétions ; c'est, en un

mot, de la parfaite combinaison des principes de ce fluide, d'où dépend l'élasticité et le jeu de tous les ressorts de notre machine, comme c'est de l'altération de cette substance, d'où provient la roideur ou la foiblesse de ces mêmes ressorts, source ordinaire du plus grand nombre de maladies chroniques, et principalement de la goutte.

La lymphe donne, par l'analyse chimique des sels volatils, du phlegme, une huile et de la terre.

Dans cette juste combinaison de principes, ces sels volatils, naturellement âcres et piquans, sont insipides et n'ont aucune action sur les nerfs. Mais, si ces principes ne sont plus en équilibre entre eux, et que les sels volatils prédominent, ils agissent alors sur les parties irritables, déterminent les douleurs, la tension et l'engorgement que l'on appelle goutte, dont la vivacité est plus constante et plus violente, soit à raison de leur abondance, soit à raison de la finesse ou de l'irritabilité des nerfs sur lesquels ils agissent.

Si on examine attentivement les causes éloignées de la goutte, et les effets qu'elles produisent visiblement sur les digestions et les sécrétions, on pourra juger, par la nature du chyle et du sang qui en doit nécessairement résulter, que c'est véritablement ce principe volatil, développé dans la lymphe, qui détermine et fait éclater cette cruelle maladie.

La goutte, dit Sydenham, vient ordinairement aux personnes âgées qui ont passé la plus grande partie de leur vie dans l'aisance, les plaisirs et la mollesse, qui ont fait un usage immodéré du vin et autres liqueurs spiritueuses, et qui, devenus par l'âge incapables de se donner les mêmes mouvemens que dans la jeunesse, ne prennent plus d'exercice.

La goutte attaque les gens replets, comme les maigres; elle n'attend pas toujours qu'on soit devenu vieux, on l'a quelquefois jeune, sur-tout si l'on s'est livré, dit Galien, à l'intempérance dans les alimens ou la boisson, l'oisiveté, la luxure, les veilles, le travail assidu du cabinet sans faire un certain exercice.

Si le produit des digestions excède les dissipations auxquelles le corps est continuellement exposé, la masse des fluides doit forcer la résistance que leur opposent les solides. Alors le mouvement circulaire n'étant plus contrebalancé, il augmente nécessairement de vitesse, il trouble les sécrétions et les digestions: c'est ce qui arrive à ceux qui sont intempérans ou oisifs.

Si les dissipations vont au-delà du produit des sucs régénérateurs, les solides s'affaissent, et il en résulte le même désordre dans les sécrétions et les digestions: on pourroit même dire plus promptement, parce que les sels volatils de la lymphe sont alors dépouillés du véhi-

cule qui les enveloppoit et les adoucissoit avant l'excès de la luxure, des veilles et des travaux assidus du cabinet.

Ainsi, la goutte se déclare dans un âge avancé, parce que l'influs des esprits animaux diminue dans les nerfs, les ressorts de la plupart de nos parties et organes se roidissent, les fonctions de l'estomac s'affoiblissent, la trituration et coction de nos alimens se fait difficilement, le chyle est plus grossier, et la lymphe moins fluide, moins douce que dans la jeunesse.

Qui pourra douter maintenant que l'homme le plus robuste ne puisse être attaqué de la goutte à l'âge de 32 ou 33 ans, si, par une mauvaise conduite, il a perverti ses sécrétions et ses digestions, et que celui qui est né d'un tempérament foible, valétudinaire ne puisse aussi être attaqué de cette maladie, même à vingt ans, sans l'avoir mérité? Il s'ensuit de là que la goutte ne paroît pas dépendre d'un germe qui lui est propre, qui se perpétue sans pouvoir l'éviter, et se développe par succession dans une famille dont les pères ont été gouteux.

Il est plus raisonnable de croire, et si j'ose le dire, il est évident que les descendans, héritant de la force comme de la foiblesse du tempérament de leurs pères, et de leurs inclinations, seront attaqués de la goutte, s'ils sont intempérans, et ils ne seront point atta-

qués de cette maladie s'ils sont sobres, comme l'expérience le prouve tous les jours.

Si les femmes ne sont pas attaquées de la goutte, excepté, dit Sydenham, celles qui approchent du tempérament des hommes, on doit l'attribuer à leur sobriété. D'ailleurs, leur tempérament est plus humide et leurs fibres sont plus souples, parce que la lymphe chez elles est plus douce, plus fluide et plus fine que celle des hommes. C'est la raison pour laquelle les jeunes gens, jusqu'à l'âge de puberté, sont rarement attaqués de la goutte.

Il ne faut pas non plus attribuer la cause de la goutte à la flétrissure de la peau, ni au resserement de ses pores; tout le monde dans un âge avancé seroit sujet à cette maladie. Le défaut de la perspiration prouve seulement que la goutte est une maladie de la peau, et non pas des articulations, comme on l'a prétendu jusqu'à présent; car, lorsque l'insensible transpiration est arrêtée dans l'épaisseur des tégumens, elle irrite les nerfs cutanés par ses sels lixiviels et tartareux; elle occasionne des douleurs particulières ou générales qui sont plus sensibles sur les articulations que sur les autres parties du corps, cependant bien différentes de la goutte. D'ailleurs, lorsque l'insensible transpiration diminue dans l'homme, son homogénéité avec les urines lui offre une route aussi facile que celle de la transpiration.

Le plus grand nombre des anciens, qui ont écrit sur la goutte, ont admis pour principe de cette maladie un acide qui épaissoit et rendoit la synovie âcre et piquante : cependant l'expérience prouve aujourd'hui que cette humeur ne souffre aucune altération.

Vanhelmont fait sortir cet acide de la semence, sans rendre raison de la cause qui le détermine.

Sennert et *Tachenius* admettent plus ingénieusement, pour cause de la goutte, des acides qui proviennent de la nature de nos alimens et sur-tout du vin.

Il suffit de dire que les principes acides de nos alimens ne résistent point à l'action des dissolvans de l'estomac, et par l'analyse on n'en trouve point dans la lymphe. Mais encore si la goutte provenoit de là, les honnêtes gens y seroient moins sujet que le peuple, qui s'abandonne à boire avec excès ; et *Sydenham* auroit eu tort de dire : *Podagra plures occidit sapientes quàm fatuos, plures divites quàm pauperes*. D'ailleurs, l'on sait que les sels acides et tartareux du vin, sont trop grossiers pour s'assimiler avec la lymphe : ils s'unissent simplement avec les sels lixiviels de la sérosité, raison pour laquelle ils sont appétitifs. Mais si le vin par lui-même ne sauroit donner la goutte, il peut au moins en déterminer les accès, sur-tout les vins blancs, et parmi ces derniers, celui de Cham-

pagne, attendu que les sels acides et tartareux qu'ils contiennent, en sont plus fins, plus incisifs, et qu'agissant d'abord sur l'estomac, ils produisent une tension dans tout le genre nerveux qui diminue le diamètre des vaisseaux les plus éloignés du cœur, et rend les extrémités capillaires des nerfs beaucoup plus irritables.

Les causes prochaines de la goutte provenant des mauvaises digestions, les accès, comme Sydenham l'observe, doivent être précédées quelques semaines auparavant de dévoïement, de flastuosité ou de douleurs d'estomac, et quelquefois de coliques; les paroxismes de la goutte sont foibles ou violens, fréquens ou éloignés, selon la quantité des sels volatils qui prédominent dans la lymphe.

La goutte, dit *Boerhaave*, se manifeste plutôt dans les parties éloignées du cerveau qui sont plus foibles que celles qui sont proches. Nous ajouterons à la pensée de *Boerhaave*, que la membrane adipeuse qui fait partie de la peau est moins épaisse aux pieds, et sur toutes les articulations du corps, que par-tout ailleurs: les ramifications artérielles y sont plus fréquentes et les nerfs plus à découvert. De plus, si la goutte commence de préférence par le gros orteil, c'est que l'artère tibiale fournit deux rameaux assez considérables, dont l'un se rend au muscle tenar, l'autre au muscle transversal et vermiculaire du gros orteil; le nerf crural

Y fournit aussi des filets très-apparens, qui se distribuent dans les muscles et dans la peau qui recouvre le gros orteil. D'où il suit, que la lymphe chargée, dans ce moment, de sels volatils, âcres et piquans, irrite plutôt le tissu de la peau des articulations où les nerfs sont plus à découvert, et par conséquent plus irritables que dans les autres parties.

C'est à raison de cette irritation que les vaisseaux lymphatiques s'engorgent, compriment les vaisseaux sanguins et déterminent la tension, la rougeur et la douleur qu'on appelle goutte régulière.

Cette exposition anatomique démontre que la goutte est une maladie de la peau. Cette opinion est encore confirmée par les observations suivantes.

M. l'abbé de Chantelot, mourut âgé de 69 ans; il avoit fréquemment la goutte depuis 30 ans; après sa mort, j'examinai les incrustations qu'il avoit sur les orteils de ses pieds; j'enlevai une matière plâtreuse, semblable à de la craie, qui s'étoit amoncelée de la grosseur d'un œuf de pigeon, dans l'épaisseur de la peau qui recouvroit l'articulation du gros orteil; j'ouvris la capsule articulaire des deux phalanges sur lesquelles cette concrétion étoit étendue: les cartilages étoient humectés de synovie de la même manière que celles qui n'étoient point couvertes de concrétion.

J'ai ouvert et pansé plusieurs dépôts de goutte qui ont guéri radicalement, quoique placés sur les gros orteils, et qui occupoient toute la face externe de l'antithennar; il en sortoit continuellement des matières plâtreuses, et la goutte quitta les pieds, lorsque la suppuration de ces plaies fut bien établie.

Si les concrétions dont je viens de parler étoient provenues de l'épaississement de la synovie, j'aurai trouvé les articulations remplies de cette matière, et les ligamens fusés par la suppuration.

Une preuve frappante que la goutte est une maladie de la peau, c'est qu'on la rappelle aux pieds par l'application de la moutarde seule, l'emplâtre vésicaire ou l'eau chaude, ou à la glace.

Ces applications agissent également sur la peau; les premières irritent et crispent les filets nerveux qui la composent, les secondes resserrent et diminuent le diamètre des vaisseaux: les unes et les autres forment à leur manière un obstacle au mouvement circulaire du pied, et elles déterminent, par ce moyen, le retour de la goutte sur cette partie, et dégagent les organes où elle s'étoit arrêtée.

On peut conclure de tout ce qu'on a dit sur la goutte, que les concrétions qui recouvrent les articulations proviennent du dépôt de la lymphe gouteuse, d'où dépend la rougeur et

la douleur. C'est alors que le sang artériel fait des efforts continuels pour franchir cet engorgement, dont il exprime, ou pour mieux dire, dévore par ses battemens continuels, la partie gélatineuse de la lymphe, et ne laisse que la partie terrestre, qui forme insensiblement les concrétions dans la substance même de la peau, par l'ustion des vaisseaux lymphatiques.

Curation de la Goutte.

L'OBSERVATION et l'expérience m'autorisent à penser que la goutte est une maladie curable; qu'elle a son siège dans la peau, dans la lymphe, et sa source dans les digestions. On peut parvenir à corriger la cause de cette maladie dans sa naissance, même à la détruire entièrement, quoique dans un sujet né d'un père goutteux. Si après les deux ou trois premiers accès, qui sont ordinairement de peu de durée, on est tempérant et sobre.

J'ai vu plusieurs fois la goutte ne plus attaquer les personnes rigoureusement soumises à l'usage d'alimens peu succulens, à celui très-rare de ragoûts peu épicés, à une privation totale de viandes salées, à ne surcharger jamais leur estomac, à n'user de vin rouge qu'avec modération et jamais de vin blanc. Ces mêmes personnes, également attentives à ne se livrer qu'avec ménagement à des passions douces,

douces, ne veilloient pas, évitoient l'humidité, ne restoient au lit qu'environ huit heures; la plupart faisoient tous les jours de l'exercice, plus souvent à cheval qu'à pied.

On trouve encore un préservatif contre la goutte, en faisant usage deux fois l'année, pendant les mois de mai et septembre, une heure avant de sortir du lit, d'une infusion légère de deux dragmes de racines de squine, dans un demi-septier d'eau, mêlée avec partie égale de lait de vache.

J'ai vu des goutteux qui s'étoient délivrés de la goutte, en prenant, pendant une année, une tasse d'infusion légère, d'une bonne pincée de feuilles de frêne, dont on réitéroit l'usage le matin à jeûn et le soir en se couchant.

J'ai conseillé plusieurs fois avec succès de faire usage, deux fois par jour dans le commencement de l'accès de goutte, d'une demi-dragme le matin et autant le soir de pilules saponaires; de prendre immédiatement après une tasse d'infusion de menthe ou baume de jardin avec du sucre, et de continuer de même pendant quinze jours.

Le retour de la goutte a souvent été éloigné par l'usage, deux ou trois fois par semaine, dans la première cuillerée de potage, du safran de mars, à la dose de dix grains mêlés à celle de six avec la poudre de cloporte.

On est parvenu plusieurs fois à éloigner la

retour de la goutte, de manière à faire croire qu'on en étoit entièrement délivré, en prenant tous les matins à jeûn, pendant quelques mois, une ou deux gousses d'ail, environ le quart de l'oignon, et immédiatement après deux grands verres d'eau.

On a vanté pendant long-temps le taffia, comme étant le spécifique de la goutte; c'est une dissolution de la gomme de gayac dans l'eau-de-vie, de canne de sucre, dont on prenoit environ une cuillerée à bouche, avec deux cuillerées d'eau fraîche. Ce remède a préservé de la goutte quelques personnes pendant plusieurs années, et la goutte est revenue ensuite avec beaucoup plus de violence.

J'ai fait disparaître des accès de goutte remontée à la poitrine, accompagnés d'oppression et de suffocation, avec une cuillerée d'esprit-de-tanaisie, mêlée à deux cuillerées d'eau.

J'ai conseillé aussi, pour le même cas et avec les mêmes succès, dix gouttes d'éther sur du sucre.

Dans des accès violens de goutte régulière au pied, j'ai fait faire avec succès une ou deux saignées au bras, et dans d'autres circonstances, j'ai conseillé des sangsues sur le pied, pour calmer l'inflammation et la douleur de goutte.

J'ai vu aussi, calmer les premiers accès de goutte par un bain de pied, dans une dissolution de savon à une chaleur douce, où l'on restoit environ une demi-heure et plus, si la douleur n'étoit pas dissipée.

J'attribue l'effet prompt de ce remède, aux parties onctueuses, alkalines du savon, qui agissent ainsi que les eaux minérales chaudes, dont les douches onctueuses et sulphureuses détruisent les engorgemens des articulations, causés par la goutte, et rétablissent le mouvement que ces parties avoient perdu.

OBSERVATION.

M. le commandeur de Grollé, âgé de 65 ans, d'un tempérament sanguin et bilieux, étoit goutteux depuis l'âge de 35 ans. Réduit à garder le lit depuis environ quatre mois, avec la goutte aux deux pieds, aux deux mains et une toux convulsive qui lui laissoit peu de relâche; il avoit encore depuis quelques jours un violent accès de fièvre, d'environ six heures, et la langue extrêmement chargée.

Appelé pendant la nuit pour le secourir dans un crachement de sang considérable, qui lui étoit survenu pendant l'accès de la fièvre, je conseillai de lui donner deux cuillerées à café de teinture de corail, extraite dans de l'eau de plantain avec de la cire, de la manne grasse, et

H 2

de lui faire boire abondamment de l'eau de poulet, où l'on auroit fait bouillir des sommités d'ortie épineuse. Le malade fut soulagé et le crachement de sang arrêté.

Le lendemain au matin, désirant prévenir le retour de la fièvre et le crachement de sang, je proposai de le faire vomir avec l'ipécacuanha.

Ce remède fit tout l'effet qu'on pouvoit en attendre; l'accès de la fièvre du soir diminua beaucoup, et il ne cracha point de sang. Je le fis purger le surlendemain, et on réitéra la médecine cinq ou six fois, en mettant les intervalles qu'exigeoit la maladie. La fièvre cessa entièrement, la langue se dépouilla, l'appétit revint insensiblement, et la goutte disparut entièrement; mais le malade toussoit toujours; il crachoit des matières épaisses et purulentes. Je le mis à l'usage du lait de chèvre pendant trois mois, qui furent le terme de sa guérison radicale: il en prenoit une verrée le matin, mêlée avec partie égale d'infusion de capillaire, et il la réitéroit deux heures après; il prenoit immédiatement avant de dîner, trois pilules de Morthon.

Ce traitement prouve que la goutte est curable. Aussi voit-on, que convaincu de cette vérité, je n'ai pas hésité de m'écarter du préjugé régnant: ne devant plus voir de goutte chez le malade, ou du moins l'envisager comme le mal principal, je me suis borné à ne com-

battre qu'une fièvre bilieuse très-forte, un crachement de sang et autres accidens dont la continuité auroit fait infailliblement succomber le malade.

OBSERVATION.

M. May, négociant de cette ville, d'un tempérament replet et bilieux, avoit une douleur très-vive à la partie moyenne de l'hypocondre droit, qui s'étendoit sur la région épigastrique. Une saignée au pied déplaça cette douleur; elle se porta sur la malléole du même côté, avec engorgement, rougeurs et douleurs, symptômes qui caractérisoient la goutte. La première impression que cette humeur avoit faite sur la peau qui couvre l'hypocondre droit, y avoit établi un siège, où la goutte revint quelques jours après avoir abandonné le pied, mais avec moins de vivacité. Je lui conseillai alors de prendre tous les jours, avant le dîner, vingt grains de safran de mars, dans la première cuillerée de son potage; peu de jours après, la douleur de côté se dissipa entièrement; elle revint ensuite au pied sans s'arrêter sur le côté. Il n'est donc pas douteux qu'en rectifiant les digestions, on attaque la goutte dans sa source, et qu'on peut la détruire entièrement sans compromettre la vie du malade.

M. Delurieux, avocat à Lyon, me fit appeler pendant la nuit, pour une douleur très-violente qu'il avoit sur l'hypocondre gauche, depuis quelques heures, avec des envies de vomir continuelles, et beaucoup d'oppression. Je lui conseillai une saignée au pied; elle calma la douleur et autres accidens. Je lui annonçai qu'il auroit dans peu de jours la goutte au pied; elle eut lieu en effet, mais l'accès ne fut pas de longue durée, et fut moins vif que de coutume: ce qui confirme la vérité du principe établi, que la goutte existe dans la lymphe, qu'elle a son siège dans la peau qui est le véritable lieu de sa résidence.

Les hommes sont sujets à la goutte, et les femmes au cancer. Ces deux maladies proviennent de la même cause; elles dépendent du défaut de la substance gélatineuse de la lymphe, qui laisse prédominer les sels volatils qui font partie de sa composition; ils agissent alors sur les nerfs, ils resserrent les extrémités capillaires des vaisseaux sanguins et lymphatiques de la peau qui couvre les articulations du pied: d'où dérivent l'engorgement, la rougeur et la douleur qu'on appelle goutte.

Ces sels volatils, ainsi abandonnés à eux-mêmes, agissent aussi chez les femmes, sur les nerfs des seins et de la matrice, qui, par leur sensibilité extrême, les rends plus susceptibles de leur action que les autres parties du corps;

ils resserrent les vaisseaux lymphatiques du tissu cellulaire de ces organes, la lymphe s'y arrête, elle s'y accumule, et par son séjour elle donne naissance à des glandes dans les seins, et à des obstructions dans la membrane interne du sphincter de la matrice, qui dégénèrent ensuite en cancer : c'est de ce même principe d'où résultent encore les dartres, compagnes ordinaires de la goutte.

On peut espérer de se délivrer de ces maladies dans le commencement de leurs développemens, sans s'exposer à d'autres maux ni à perdre la vie, si on restitue à la lymphe le principe gélatineux qui lui manque, dont la régénération dépend plus du régime de vie que des remèdes.

Donnons seulement à l'estomac, les bons alimens qu'il peut digérer pour faire un bon chyle, pour réparer les pertes journalières du corps, en proportionnant toujours la recette à la dépense.

La nature, toujours attentive à conserver les fonctions de nos organes dans toute leur intégrité, ne s'écarte jamais de cette route, que lorsqu'elle y est vivement provoquée. Au contraire, si on suit exactement les règles de conduite qu'elle nous a prescrites, elle rétablit l'ordre des sécrétions et des combinaisons de tous les principes qui constituent nos liqueurs, qui auroient pu souffrir quelques altérations. Ainsi, c'est

dans le régime de vie, d'où dépend le rétablissement de la substance gélatineuse de la lymphe; elle est le lien de tous les ressorts de nos organes, de leur force, de leur souplesse, et de l'équilibre qui règne entre les solides et les fluides de l'économie animale.

DISSERTATION

*Sur la manière dont s'opère la vision,
et ce qui arrive à la lumière en tra-
versant les parties de l'Œil.*

POUR qu'un objet situé hors de notre œil ; nous soit rendu visible , il faut que l'image de cet objet , saisie par les faisceaux de lumière , soit portée sur la rétine , et qu'elle soit assez bien imprimée sur cette membranule , que son impression puisse se propager jusqu'au siège de l'ame , et avertir cet être immatériel de la présence de cette image , et de l'objet qu'elle représente.

On sait que de chaque objet visible , il part un nombre prodigieux de pyramides de lumière , dont la pointe est du côté de l'objet , et la base se trouve sur l'œil , ou posée sur la prunelle. Les rayons , en parcourant l'espace qui est entre l'objet et l'œil , sont devenus divergens , puisqu'ils forment un cône en traversant les humeurs de l'œil : ils sont si bien réfractés , que dans l'intérieur de cet organe il font un second cône opposé au premier par la base ; et ce sont ces

deux cônes qui font ce que la physique nomme le *pinceau optique*.

Ce second cône devient nécessaire pour réunir sur un point de la rétine un plus grand nombre de rayons, et rendre par là les images plus claires et plus distinctes. Il est produit par des milieux réfringens, et sans ce secours ménagé par une providence admirable, il y auroit pour l'organe immédiat de la vue une perte réelle d'un très-grand nombre de rayons.

Voyons jusqu'à quel point se portent les réfractions que subit la lumière dans l'intérieur des humeurs de l'œil, et même les réflexions produites par les différentes parties de cet organe.

Les rayons qui trop obliques tombent sous de grands angles sur la cornée, ne peuvent pas parvenir dans l'intérieur du globe. La glace ou l'espèce de cristal membraneux qui a une sorte de saillie au-dessus de la sphère commune de l'œil, quoiqu'assez propre pour rassembler un plus grand nombre de rayons qui tombent aux parties latérales des yeux, ne reçoit cependant pas les faisceaux qui y arrivent avec trop d'obliquité; elle les réfléchit au contraire, et ils n'entrent point dans la prunelle. L'angle d'incidence, sous lequel les rayons sont reçus dans l'œil, est de quarante ou quarante-huit degrés. Le peu d'épaisseur de la cornée lucide, sa transparence, etc. pourroient faire soup-

Donner que cette membrane n'est pas réfringente à l'égard des rayons de lumière. Cependant, si on fait bien attention que cette tunique est composée de plusieurs feuillets, comme il est aisé de s'en convaincre en la froissant entre deux doigts, et même par la dissection; si l'on veut s'apercevoir que l'ensemble de ces feuillets constitue un corps assez dense; si on n'oublie pas que dans l'état vivant, les pores de cette membrane sont remplis de gouttelettes aqueuses, qui ne contribuent pas peu à sa diaphanéité; si elles n'en sont pas la vraie et unique cause; si enfin, on considère que la cornée transparente a des parties assez solides, et qu'elle a une surface convexe et une concave; si on fait, dis-je, toutes ces réflexions, on conviendra sans peine que cette membrane est très-capable de rompre un peu les rayons lumineux; et que sa force réfringente doit être supérieure à celle de l'eau. D'ailleurs, je ne crois pas qu'on puisse refuser à la cornée lucide, les droits de réfléchir quelques rayons de lumière. Quand je fixe l'œil de mon voisin, j'y vois mon portrait, de manière que son œil me sert, pour ainsi dire, de miroir; l'image est confuse, elle n'est ni claire ni distincte. Cela ne pouvoit pas être autrement, parce que la réflexion n'a lieu que pour un petit nombre de rayons. Ce petit nombre suffit pour former grossièrement l'image, mais non pas pour en marquer exactement tous les

traits. Les rayons qui, par la réflexion exprimeroient avec précision les traits et les nuances, passent dans l'intérieur de l'œil de mon voisin, et l'image qu'ils tracent sur la rétine est beaucoup plus distincte que celle que la réflexion me renvoie. Aussi, mon voisin me voit-il beaucoup plus distinctement, que je ne me vois moi-même sur le miroir de sa cornée transparente.

Cette réflexion d'une portion des rayons est sans doute produite en partie par les fibres solides de la cornée transparente, et en partie par l'humeur qui la lubrifie, tant intérieurement qu'extérieurement, et même par celle qui se trouve comme encadrée dans les pores de son tissu. Ce qui doit persuader que l'humeur lacrymale qui extérieurement lubrifie la convexité de la cornée, l'humeur aqueuse qui intérieurement arrose sa concavité, et l'eau renfermée dans les cellules de sa substance contribuent à la réflexion. C'est dans le cadavre où ces liqueurs sont épuisées en grande partie, comme le montre l'état flasque de la cornée, que l'on ne trouve plus l'espèce de miroir qu'un œil vivant pouvoit nous offrir perpétuellement. On trouve toujours l'effet des réflexions, puisque nous voyons la cornée, sa couleur, etc.

Ces réflexions nous prouvent que la cornée lucide est capable, malgré sa transparence, de quelque résistance, et cette résistance doit néces-

sairement nous faire conclure que , dans le tissu de la cornée diaphane , la lumière trouvera un milieu plus dense que dans l'air , et cette différence de densité donnera sûrement lieu à des réfractions. On compare la force réfringente de la cornée lucide , à celle du cristallin. Or , la force réfringente du corps cristalloïde surpasse celle de l'eau , et le cède au verre. Celle de la cornée lucide , observera donc aussi le même rapport. Elle pourra , par conséquent , recevoir des rayons qui arrivent sous un angle de quarante degrés ou au-dessous de quarante-huit. De là , les rayons éprouveront sur la convexité de cette espèce de glace , située à la partie antérieure de l'œil , une réfraction supérieure à celle que leur fait subir l'eau ; mais inférieure à celle que procure le verre.

Cette déviation , que font subir à la lumière la convexité et la contexture de la cornée diaphane , est encore une de ces sages précautions que l'auteur de la nature , toujours admirable dans ses ouvrages , multiplie à chaque pas que nous faisons. Les réfractions ainsi graduées , même sur la porte convexe du vestibule oculaire , dirigent plus de rayons vers la prunelle , et en laissent moins tomber sur l'iris. De là , l'image doit être plus vive , plus claire et plus distincte. De là , la cornée lucide contribue nécessairement à la perfection de la vue. De là , nous cessons d'être surpris , en voyant des

animaux dans qui la convexité excessive de la cornée transparente supplée au défaut d'une lentille peu convexe, et que l'excès de celle-ci supplée quelquefois au défaut de celle-là. Ce sont là, des compensations que l'Être-Suprême a jugées utiles au bien des créatures animées.

Nous venons de voir ce qui arrive aux rayons de la lumière, quand ils traversent la cornée lucide; voyons ce qui leur arrive, quand ils passent dans l'humeur aqueuse.

Nous avons dit, ci-dessus que la force réfringente de l'eau ou de l'humeur aqueuse diffère peu de celle de la cornée transparente, et qu'elle est seulement un peu plus foible. Cela étant ainsi, les rayons de lumière seront peu réfractés; ils le seront cependant, par la loi invariable que tout corps, qui d'un milieu plus dense passe dans un moins dense, doit se réfracter. Mais les proportions des réfractions suivent pour l'ordinaire les proportions des densités, et il y a sûrement des cas où les différences des densités étant très-petites, les différences des réfractions doivent être ou insensibles ou peu remarquables. C'est à-peu-près ce qui arrive à la lumière, qui, au sortir de la cornée lucide, pénètre dans l'humeur aqueuse. Les forces réfringentes de l'un et de l'autre corps n'étant pas beaucoup différentes, les déviations ne doivent pas être considérables. Cependant ces déviations, quelque légères

qu'elles soient, ne laissent pas que de diriger vers la prunelle quelques rayons, qui peut-être s'absorberoient avec bien d'autres dans le tissu noirâtre de l'iris. Car, quelque précaution qu'ait prise la nature pour diriger les rayons vers la prunelle, cependant il s'en absorbe une portion dans tous les corps qu'ils rencontrent. Ainsi, l'iris en absorbe sûrement son petit contingent; il prend ceux à qui, une trop grande obliquité ne permet pas d'arriver jusque dans la prunelle, il en peut aussi absorber d'autres qui tombent directement sur sa substance.

Il est certains mouvemens de l'iris qui excluent de la prunelle des rayons qui, sans ces mouvemens, y entreroient librement. Par exemple, quand nous resserrons la prunelle, son diamètre est par là diminué, et en conséquence des rayons, qui, à cause de leur trop grande obliquité, avoient besoin d'une plus grande ouverture, tombent sur l'iris et non sur la pupille. Par une raison contraire, dans la dilatation de la prunelle, des rayons y abordent, qui, sans cette dilatation, auroient été perdus pour elle. Par la faculté qu'a l'iris de se resserrer ou de se dilater, nous modifions à notre gré la lumière qui pénètre nos yeux. Nous rendons l'image des objets plus claire et plus distincte, en admettant par une ouverture, tantôt plus grande, tantôt plus petite, un certain nombre de rayons, dont l'action ne soit ni trop forte ni trop foible sur la rétine.

La quantité de l'humeur aqueuse dans la chambre antérieure, dépend sans doute de la place plus ou moins grande que lui laisse la concavité plus ou moins considérable de la face interne la cornée lucide. Cette concavité intérieure ne peut augmenter qu'à mesure que la convexité extérieure devient plus sensible ; mais ces concavités et convexités variées peuvent produire des réfractions différentes dans les rayons qui les pénètrent, pour arriver dans l'humeur aqueuse.

Moins la cornée lucide est convexe, moins les rayons y tombent obliquement ; ils se réfractent donc moins, ils se dirigent donc moins vers la prunelle. Ceux qui la pénètrent ne peuvent être assez réfractés par les humeurs oculaires, pour se réunir au fond de l'œil dans des points bien distincts. Plus la même cornée est convexe, plus elle est réfringente ; plus les rayons se dirigent vers la pupille, plus ils sont nombreux dans leur trajet. Telle est quelquefois la cornée des myopes, dont la vision est plus distincte, pour les objets seulement qui sont près d'eux, et dont les rayons étant fort divergens doivent être beaucoup réfractés, pour pouvoir arriver ensemble au fond de l'œil. Une autre cause plus ordinaire et plus sensible de la vue des myopes, c'est la convexité trop grande du cristallin.

Après que les rayons ont traversé la cornée
lucide

lucide et l'humeur aqueuse, ils tombent sur le cristallin : voyons ce qui leur arrive.

Ce n'est plus de l'eau, c'est un corps plus dense que cet élément, mais moins dense que le verre, contre qui la lumière doit lutter. Les rayons sortent de l'eau, ils trouvent un corps plus dense que ce fluide; voilà une nécessité de réfraction; ils tombent sur un corps sphérique, voilà une seconde nécessité de se rompre.

Les rayons qui tombent obliquement sur le cristallin se réfractent en s'approchant de la perpendiculaire. A la faveur de cette réfraction, les rayons divergens s'écartent encore moins les uns des autres, ou ils tendront au parallélisme ou à la convergence. Plus la surface postérieure du cristallin est convexe, plus les rayons se réfractent et deviennent convergens; plus cette surface est plane, moins les rayons s'approcheront les uns des autres.

Dans tous les êtres vivans, la convexité et la consistance du cristallin ou corps lenticulaire varient infiniment. Les variétés dans la convexité et la densité du corps lenticulaire présentent à la lumière des réfractions différentes, et cette différence nous fait appercevoir les objets de telle ou telle manière; par exemple, la lumière qui pénètre la lentille sera d'autant plus réfractée que ce corps sera plus convexe dans sa face antérieure, ou qu'il y aura plus de densité; elle le sera d'autant moins que

le cristallin sera moins convexe ou moins dense.

L'effet de la convexité excessive est principalement remarquable dans la vue des myopes. Ils ne peuvent voir distinctement que les objets dont ils ne sont pas éloignés, ou qui sont presque sous leurs yeux, et dont les rayons ont beaucoup de divergence. Trop de convexité, trop de densité dans la lentille rendent ce corps trop réfringent. Les rayons réfractés se réunissent trop tôt, ils se croisent avant d'arriver sur la rétine, et souvent ils ne font sur elle qu'une impression peu sensible. De là les myopes se servent avec succès d'un verre concave qui empêche les rayons de se réunir si vite, en les rendant plus divergens et en les faisant réunir sur la rétine, c'est-à-dire, plus loin que l'endroit où ils se réunissent, lorsqu'on ne se sert pas de verre concave. Il est visible que la concavité du verre doit être proportionnée à l'excès de convexité ou de consistance du cristallin.

Quelques Physiciens regardent comme une cause de la vue myope, l'excès de convexité dans la cornée lucide. Je ne nierai pas cette cause, mais je puis dire que la convexité cristalloïde y a la plus grande part.

Je vois avec surprise le célèbre Lécot, faire dépendre les vues des myopes et des presbytes, du trop grand éloignement ou de la trop grande

proximité de la choroïde du cristallin. Selon lui, une choroïde trop éloignée de la lentille fait la vue des myopes ; et la même choroïde trop voisine de cette même lentille fait la vue des presbytes. Pour réfuter cette opinion qui m'a paru singulière, je n'alléguerai point du tout ce que me dicte contre elle, l'ouverture des yeux des presbytes et des myopes, dans lesquels on n'a jamais remarqué ce prétendu éloignement ni cette proximité. Je me borne à un seul fait que voici.

Un jeune homme a l'œil myope : dans cet œil le célèbre Lécat trouve la choroïde trop reculée : l'âge insensiblement métamorphose la vue myope en vue ordinaire, et même quelquefois en vue presbyte. Alors, M. Lécat voit dans cet œil, métamorphosé par l'âge, une choroïde trop voisine de la lentille. On peut lui demander comment s'opère cet éloignement ou ce rapprochement. Vraisemblablement, s'il vivoit, il répondroit que c'est l'effet du desséchement des parties, produit par le temps qui affoiblit, détruit et annule notre organisation. Il ajouteroit, sans doute, que les humeurs oculaires dissipées par l'âge, au-delà des réparations naturelles, laissent par leur retraite la liberté à la choroïde de s'approcher. Mais, dans ce cas, c'est aux humeurs, non à la choroïde que l'effet est dû.

D'ailleurs, on voit plus de myopes dans

l'âge où tout est encore en vigueur , et où l'équilibre universel se soutient avec force , que dans la vieillesse à qui le desséchement est plus annexé. Enfin, l'observation exacte démontre que tous les cristallins des yeux myopes, avant la mort, sont plus convexes que les lentilles des yeux ordinaires, et que les lentilles de ceux-ci sont toujours moins plates que celles des yeux presbytes.

Ainsi, ce sera de la différente consistance, de la différente convexité, en un mot, de la différente manière de réfranger la lumière propre aux humeurs du globe de l'œil, que dépendra la diversité des vues : et comme dans les divers âges, ces humeurs sont susceptibles de plusieurs variations, soit dans leur volume, leur densité, soit même dans la nature des parties qui les constituent, il s'ensuit évidemment que l'âge peut apporter plus ou moins de changement dans la vue des hommes. C'est là une vérité que le langage de la nature ne conteste point.

Sur ce principe, nous ne devons plus voir avec surprise l'œil d'un vieillard, se refuser à des fonctions qu'il exécutoit autrefois avec tant d'activité et de précision; nous ne devons plus être étonnés de l'entendre se plaindre de ce qu'il n'apperçoit que les objets placés à une certaine distance. La lentille est ici aplatie; le temps lui a insensiblement enlevé une partie de sa convexité; il en a augmenté la consis-

rance, en la desséchant peu à peu, en donnant aux tuyaux conducteurs du suc nourricier et conservateur, plus de dureté, plus de paresse, et par là plus de penchant à épargner aux organes tout le fluide que l'harmonie économique exige. Les autres parties de l'œil se ressentent de cette épargne; les fibres constitutives des organes, les filets cellulaires qui, par un arrangement méthodique, suspendoient, pour ainsi dire, dans des toiles délicates, les humeurs oculaires; ces fibres par un défaut du suc qui devoit les tenir séparées, se rapprochent peu à peu, et forment un tout moins transparent. La cornée lucide moins abreuvée, moins pressée par l'humeur aqueuse, que la nature ne prodigue plus, perd une partie du brillant que nous admirons dans l'œil d'un adulte. Elle n'a plus cette saillie, cette convexité qui pouvoit concourir à la perfection de la vue; tout est dans la langueur. Ces doux et agréables ruisseaux qui portoient par-tout la fécondité, cessant d'être aussi propres au transport, les parties souffrent de la disette des alimens. L'esprit animal, le fluide moteur ne coule plus avec la même force. La lenteur se manifeste dans toutes les parties organiques. On n'est plus si actif, on n'est plus si sensible, on n'est plus si ardent. La lumière ne peut rappeler les parties de cet assoupissement léthargique que l'âge donne, et qu'il augmente jusqu'à l'extinction de l'économie animale.

Ce dessèchement général, qui croît avec les années et que la maladie fait quelquefois naître, la conformation naturelle de la lentille ou des autres parties est changée. Les rayons se réfractent plus foiblement et l'image devient plus confuse. De là, les vieillards ne voient distinctement que les objets éloignés dont les rayons parallèles ou comme tels se rompent peu à peu.

Cet effet, comme on le voit, est principalement dû à l'aplatissement du cristallin, quoique les changemens produits par l'âge, dans les autres parties, puissent y entrer pour quelque chose.

Cependant les efforts du temps, qui semble ne vouloir rien épargner, seroient bien inutiles, si à mesure qu'il diminue la convexité de la lentille, il lui donnoit une consistance assez bien proportionnée pour que le défaut de réfringence du cristallin, venu de son aplatissement, fût compensé par la réfrangibilité plus forte des rayons dans un corps devenu plus dense. Cela arrive quelquefois, cela n'est pas même bien rare, et voilà pourquoi nous voyons des vieillards se passer sans peine des verres convexes, dont la plupart de leurs contemporains ont un besoin continuel. Ces verres, en réfractant la lumière, réparent le défaut d'une réfraction suffisante dans la lentille moins convexe. Leur convexité doit être proportionnée à l'apla-

flissement du cristallin, et c'est là un point duquel on approche plus ou moins.

Enfin, il est des vieillards que le temps a respectés, et dans qui, après la mort, on trouve des lentilles, dont la convexité est conforme à l'ordre naturel.

Par tout ce que nous venons dire, on voit que la peinture des objets, qui se fait dans nos yeux, devient plus ou moins exacte, selon la diversité des réfractions que procurent la lentille et les autres humeurs. Si les gerbes lumineuses, qui viennent se plier successivement dans ces humeurs, se réunissoient en pinceaux avant d'arriver sur la rétine, ou bien touchoient cette membranule avant que d'avoir rassemblé tous leurs traits en un point, l'œil pourroit être assez ébranlé pour nous faire sentir et distinguer la présence de la lumière; mais l'image des objets, que portent les gerbes lumineuses, n'étant pas dessinée, peinte et représentée sur la rétine, par un ordre de points qui imitât l'arrangement de ceux des objets d'où les pyramides de lumière sont venues, la vision seroit confuse, parce que l'image des objets ne seroit pas assez exactement dessinée; et l'on sait que tout étant égal d'ailleurs, la perfection de la vue dépend de la perfection de cette image dans le fond de l'œil. Or, un cristallin, par le défaut d'une convexité trop grande ou d'un aplatissement trop sensible,

peut nuire beaucoup à la perfection de cette image, en s'opposant à la réunion des rayons au lieu convenable.

L'art s'est occupé à corriger ces défauts, par l'invention utile des verres convexes et concaves. Ce moyen est sans doute plus réel que celui que quelques physiciens prétendent appercevoir dans la nature et le jeu des muscles de l'œil, capables d'allonger ou de raccourcir le globe, d'éloigner ou d'avancer la rétine, de remédier par là aux défauts du cristallin.

Je ne contesterai pas trop aux muscles oculaires le pouvoir d'allonger ou d'aplatir le globe de l'œil par de fortes contractions. Mais, à coup sûr, ce ne sera pas pendant ces violentes contractions que s'opèrera la vision claire et distincte. Cette fonction demande un peu plus de tranquillité et de repos dans l'organe pour être parfaite.

D'ailleurs, les contractions qui peuvent, à ce qu'on dit, allonger ou aplatir le bulbe, ne sont pas de longue durée, et, par conséquent, elles ne peuvent pas être pendant bien longtemps un moyen salutaire. Cependant un myope, un presbyte peuvent lire plusieurs heures, sans qu'on puisse raisonnablement soupçonner que pendant tout ce temps les muscles ont été dans une contraction forte et suffisante à l'allongement ou à l'aplatissement du globe. Une contraction de si longue durée nuirait con-

sidérablement aux muscles et à l'œil : enfin , dans la vieillesse tout est languissant , c'est le temps où la vue s'affoiblit ; c'est aussi celui où les muscles oculaires ont moins de force , moins de tension , moins d'action sur le bulbe ; c'est à cet âge où la lumière , émanée ou réfléchie de l'atmosphère des yeux , devient moins sensible et moins éclatante.

Des réfractions de la Lumière dans l'humeur vitrée.

LES physiologistes regardent l'humeur vitrée , comme un corps un peu plus réfringent que l'eau. Cela doit être , parce qu'elle est plus dense. On la regarde aussi comme moins réfringente que le cristallin. La raison est simple. Le cristallin est plus dense : cependant , quelques-uns veulent que le corps vitré n'apporte pas grand changement dans les gerbes de lumière , et ils bornent le principal usage de cette humeur , à ternir par son volume la rétine dans une expansion convenable ; à donner au globe une certaine étendue , un certain diamètre , en empêchant par sa présence le rapprochement des tuniques ; à soutenir la lentille , à faciliter la variété de ses mouvemens , et à remplir sa place , lorsqu'une opération lui fait abandonner l'œil.

Je ne saurois applaudir à l'opinion de qui-

conque borne ainsi l'usage du corps vitré. L'expérience démontrera toujours que c'est un corps réfringent, et que son véritable, son principal usage est de rompre les rayons pour les faire arriver réunis sur la rétine. Sa différente consistance fera naître une différente réfraction ; et il peut y avoir des cas, où la proportion de cette densité soit si bien ménagée par la nature, qu'elle puisse suppléer au défaut d'une lentille trop plane. Une bonne vue, même à la suite de l'extraction du cristallin, démontre que les gerbes de lumière trouvent, dans le corps vitré, des causes qui les fléchissent, les rompent, les approchent de la perpendiculaire, et les dirigent si bien sur la rétine que l'image qu'elles portent est tracée avec précision, avec ordre, avec exactitude sur cette membranule.

On convient généralement que des trois réfractions que la lumière éprouve dans les trois humeurs de l'œil, les deux premières approchent les rayons de la perpendiculaire, et que par conséquent l'humeur aqueuse et le cristallin dirigent les gerbes lumineuses vers la perpendiculaire. A l'égard de la troisième réfraction, c'est-à-dire, celle qui s'opère dans le corps vitré, les uns veulent qu'elle approche les rayons de la perpendiculaire, les autres prétendent qu'elle les en éloigne, parce que le cristallin a plus de densité que le corps vitré. On dit, d'ailleurs, que les faisceaux de lumière,

sortant de la lentille par une surface convexe, et pénétrant le corps vitré par une surface concave, ne peuvent s'écarter de la perpendiculaire, sans acquérir plus de convergence, et sans se rapprocher vers un même point.

Si l'on fait bien attention que l'humeur vitrée est un corps cellulaire, dont les loges sont remplies d'un fluide plus dense que l'eau, on pourra soupçonner que la structure de ce corps peut, en réfractant la lumière, lui permettre de s'éparpiller un peu, sans cependant la moindre désunion des rayons dont l'ensemble constitue la pyramide; c'est-à-dire, que les rayons d'une gerbe ne se désuniront pas, mais qu'une gerbe peut s'écarter de sa voisine, sans apporter du désordre à l'image que ces pyramides portent.

Ce qui me feroit admettre cette idée, c'est qu'un œil disséqué dans son fond, nous laisse librement appercevoir l'étendue de l'image; étendue, qui, comme je le dirai ailleurs, est plus grande qu'on ne le prétend communément, et sur-tout plus évasée que la prunelle.

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas douter que l'humeur vitrée, par les réfractions qu'elle donne à la lumière, ne soit pour la vue d'une utilité très-essentielle. J'ose même dire que, sans ce corps, il n'y auroit point de vue, et que souvent il suffit presque seul en fait que d'humeur. L'aveuglement dans ceux à qui une opération mal conduite a donné issue à une trop grande

quantité d'humeur vitrée est une preuve du premier. Le second est assez démontré par la vue de ceux à qui on a levé le cristallin. En un mot, tout physiologiste ne pourra, sans peine, refuser au corps vitré, les droits qu'il a reçus de l'auteur de la nature, sur la perfection de la plus belle, de la plus admirable de nos fonctions.

Nous venons de faire passer la lumière à travers les humeurs de notre œil. Nous venons de voir que les rayons fléchis vont s'unir plus ou moins loin, selon la force réfringente plus ou moins grande des milieux qu'ils parcourent dans le globe, ou selon la distance plus ou moins considérable des objets d'où partent les pyramides lumineuses. Nous avons observé que si la lentille est une partie d'une petite sphère, les rayons s'unissent près d'elle; que si elle est une portion d'une grande sphère, son foyer se trouve plus éloigné. Nous avons remarqué que les objets, selon leur distance, éloignent ou rapprochent la réunion des rayons, et que la réunion des pyramides parties des objets éloignés, doit se faire plutôt dans notre œil, parce que les rayons venus des objets éloignés sont moins divergens. Nous avons fait voir que les divers états de convexité, ou d'aplatissement de la lentille, peuvent éloigner ou rapprocher cette réunion, d'où naissent les vues courtes et les vues des vieillards. Nous avons vu que

les humeurs de l'œil concourent toutes à rapprocher de la perpendiculaire, les rayons obliques qui y arrivent ; qu'à l'égard des rayons qui y tombent perpendiculairement, il n'y a point de réfraction, et qu'ils gardent toujours la même ligne. Nous avons dit que toutes les réfractions des rayons obliques tendoient à les rapprocher, et à rendre l'image des objets dont ils sont chargés, beaucoup plus nette, plus claire et plus distincte. Nous avons pu remarquer que les réfractions sont un effet des densités des humeurs ; mais nous pouvons faire voir que ces mêmes corps transparens sont également propres à la réflexion.

En effet, le cristallin de mon voisin renvoie à mon œil, des rayons qui me font voir ce corps à l'entrée de la prunelle. Si on lève ce cristallin, je puis appercevoir le corps vitré, preuve incontestable que cette humeur renvoie vers mon œil, des rayons suffisans pour me le faire distinguer. Je distingue également dans l'œil de mon voisin, l'espace qui est entre la cornée lucide et l'iris. Je vois cet intervalle rempli d'un fluide ; il n'y a que la réflexion des rayons qui puisse me faire voir ainsi ces objets. Ce n'est pas tout. L'absorption est également propre aux humeurs oculaires. Il est certain qu'elles absorbent une portion de la lumière qui y aborde. C'est un fait qu'on ne conteste pas. Mais en réfléchissant, d'un côté,

sur l'absorption , sur les réfractons et réflexions de la lumière dans les humeurs de l'œil , sur tous les mouvemens qu'elle y exerce , et de l'autre , sur la netteté avec laquelle nous apercevons les objets , malgré cette confusion et cette multiplicité de mouvemens ; le physicien pourra-t-il ne pas admirer dans une fonction si réglée , si ménagée , si exacte et si avantageuse , la main de l'Être-Suprême ; sur-tout , en faisant un peu d'attention à cet ordre , cette précision , cette exactitude avec laquelle les gerbes lumineuses portent l'image des objets jusque dans nos yeux , et avec quelle sûreté elle la font arriver , malgré les mouvemens variés et presque infinis des fluides qui composent l'atmosphère ?

Les rayons sont arrivés sur la rétine au sortir de l'humeur vitrée : voyons comment ils agissent sur cette membrane.

Représentation de l'image des objets sur la rétine.

Tous les physiciens , pour faire voir comment l'image des objets se trace sur la rétine , nous disent : disséquez un œil de manière qu'il ne reste que la rétine , mettez cet œil au trou d'une chambre obscure , vous verrez , sur la rétine , les objets extérieurs peints , dessinés exactement dans une situation renversée.

Je tentai la même expérience ; mais quoique je fusse venu très-aisément à bout de lever toutes les tuniques de l'œil , et de ne lui laisser précisément que la rétine dans toute son intégrité , il me fut impossible de placer l'œil , ainsi disséqué , au trou d'une chambre obscure. La rétine est , par elle-même , une membrane trop fine pour résister au poids des humeurs ; aussi , quand vous voulez prendre seulement entre vos doigts , un œil disséqué de cette manière , la rétine ne tarde pas à se rompre et à laisser couler l'humeur vitrée.

Il fallut donc tenter un autre moyen ; ce fut de ne lever les autres tuniques que vers le fond de l'œil , qui est l'endroit où doit se dessiner l'image. La rétine dans cette partie est plus forte , et a aussi plus de soutien ; je plaçai alors l'œil au trou d'une chambre obscure. Je vis l'image des objets extérieurs peinte sur la rétine. Bientôt je n'eus pas besoin de chambre obscure. En tenant entre mes doigts l'œil ainsi disséqué , et présentant la cornée lucide aux rayons du soleil , je voyois les images peintes sur la rétine.

Je voulus savoir si à travers la choroïde on pourroit également voir ces images. Je laissai donc , dans un autre œil , cette tunique dans son intégrité. Je présente l'œil au soleil à travers les vitres de la fenêtre , et je vois à travers la choroïde , dans toute la partie disséquée , les cadres

qui soutiennent les carreaux de verre. Si la sclérotique étoit transparente , sans dissection on verroit l'image des objets. Effet que l'on peut observer dans l'œil de la chouette , dont la sclérotique est diaphane.

De ces expériences il me fut aisé de conclure , qu'il est impossible de faire garder sa figure naturelle à un œil , dont on a levé toutes les tuniques excepté la rétine ; qu'il est impossible de soumettre cet œil ainsi disséqué , aux expériences de la chambre obscure , et qu'on ne peut bien examiner comment la lumière peint , sur la rétine , l'image des objets extérieurs , qu'en disséquant seulement la partie postérieure ou le fond de l'œil. Par ces expériences , la transparence de la choroïde me fut visiblement démontrée , de même que la situation renversée de l'image des objets que je plaçai devant la cornée lucide. Enfin , j'ai cru avoir quelques raisons de penser que l'image dans le fond de l'œil occupant plus d'espace que l'étendue de la prunelle , il falloit nécessairement que les pyramides lumineuses , qui portent cette image et qui la font passer avec elles-mêmes à travers le corps vitré , trouvassent dans cette humeur quelques causes d'éparpillement , ou si l'on veut de divergence.

Je dois cependant avertir que , dans ces expériences , il s'agit des objets vus de très-près , et présentés à quelques lignes de la cornée lucide ,
parce

parce que l'image qui est portée des objets éloignés, doit être plus petite. Je suppose un corps de trois pieds, situé hors de moi, à trente-deux pieds de distance; les rayons en apportant l'image, cette image occupera dans le fond de l'œil, un espace d'environ un quart de ligne, et si cet objet étoit à plusieurs lieues, l'image occuperoit beaucoup moins d'espace. Qu'on juge maintenant à quelle petitesse se trouveroit réduite dans le fond de l'œil, les images des maisons, jardins etc. de cette ville, que l'on regarderoit du haut d'une montagne éloignée d'une lieue ou d'un quart de lieue. On n'en sera pas surpris en faisant attention que l'art de peindre en miniature renferme dans le chaton d'une bague le tableau d'un paysage aussi vaste. Le pinceau cependant, dans la main des hommes, ne fut jamais comparable à la finesse, à la délicatesse, à la subtilité des pinceaux lumineux, que le Créateur a voulu employer pour peindre dans nos yeux l'image des merveilles qu'il fait éclore sans cesse.

Le fond de l'œil est donc l'endroit où les rayons viennent peindre les objets. Quelle habileté singulière! On peut remarquer dans ces ouvrages, à mesure qu'on diversifie les expériences d'un œil disséqué dans le fond et présenté au soleil, à mesure qu'on remue l'œil, on voit l'image changer de place. Il semble qu'on voit une ombre qui imite les divers mouvemens de

son corps. Avec quel ordre, avec quelle célérité ces changemens s'opèrent ! En vérité, l'homme le plus ingrat ne peut ici refuser ses témoignages de reconnoissance à l'Auteur suprême de tant de merveilles.

Je regarde tout le fond de l'œil, comme la partie la plus propre à recevoir l'image, parce que dans cet endroit, la rétine a plus de densité ; mais je n'ôte pas au reste de cette membrane, la faculté de recevoir encore l'image, parce qu'en inclinant l'œil vers la cornée lucide, je voyois marcher l'image vers un endroit disséqué, qui s'étendoit jusqu'au milieu de la sphère oculaire. A la vérité, l'image y étoit beaucoup plus foible, et je crois que dans le vivant, toute image qui porteroit sur cette partie seroit très-confuse, si elle n'étoit pas insensible.

Muschembroeck dit, que l'image des objets extérieurs se peint d'une manière fort distincte sur une très-petite portion de la rétine, autour et tout près de l'axe optique ; mais elle ne se peint que confusément sur les endroits plus éloignés de l'axe optique. C'est pour cela que nous n'appercevons distinctement d'un seul regard, qu'une petite partie de l'objet, tandis que nous voyons le reste confusément et obscurément.

On sait qu'on nomme axe optique ou axe visuel, le rayon qui partant du point lumineux,

tombe perpendiculairement sur le centre de la pupille et des humeurs, sans souffrir la moindre réfraction. Ce rayon, restant toujours le même et ne se déviant pas, parce que les rayons perpendiculaires sont exempts de réfraction, tient toujours le centre et devient l'axe des autres rayons.

J'avouerai, si l'on veut, que l'image sera plus sensible quand elle approchera davantage de cet axe; mais je la crois encore très-capable de faire une impression suffisante sur la rétine à une certaine distance de cet axe. L'expérience d'un œil disséqué dans son fond, et tourné de différentes manières, fait voir l'image assez forte, même un peu loin de l'axe. Je ne parle ainsi que pour les objets vus de fort près. Plusieurs causes peuvent rendre plus grande ou plus petite la clarté, avec laquelle l'image des objets extérieurs se peint sur la rétine. Beaucoup de lumière introduite dans l'œil rendra l'image plus sensible et par là plus claire. Cet effet sera produit par un corps placé fort près, par un corps capable de réfléchir beaucoup de lumière; tel un corps blanc, un corps étincelant, un corps brillant, etc.

Le diamètre varié de la prunelle, en admettant plus ou moins de rayons, peut donner, à ce qu'on dit, plus ou moins de clarté à l'image: cela ne se trouve pas toujours vrai. J'ai vu des gens à larges prunelles, ne pas mieux

voir à la même distance que d'autres à petites prunelles. D'ailleurs, un corps étincelant, par la trop grande lumière réfléchie, nuirait à un œil de large prunelle. Voilà pourquoi nous sommes obligés de diminuer le diamètre de nos prunelles, lorsque nous marchons sur la neige ou que nous regardons le soleil en face. Dans le cas d'une lumière foible, une large prunelle en recevant plus de lumière, rendra l'image plus claire, et voilà pourquoi dans l'obscurité nous dilatons si fort la pupille.

Personne n'hésitera à croire que plus les trois humeurs de l'œil et la cornée lucide seront diaphanes, plus l'image doit être nette dans le fond de l'organe, parce qu'il se perd moins de rayons.

Le plus ou moins de sensibilité dans la rétine, et dans l'étendue du nerf dont elle est la continuation, est encore une cause qui nous fait voir plus ou moins clairement les objets. A mesure que dans une goutte sereine naissante, cette membranule, par quelque cause que ce soit, perd sa sensibilité naturelle, les images quoique bien dessinées, et aussi bien peintes que dans un autre œil, commencent à être moins sensibles; et l'ame, par le défaut de la chaîne, qui, dans l'ordre économique, devoit l'avertir des impressions extérieures, commence à n'appercevoir que confusément les objets.

On prétend que l'image d'un objet, qui réfléchit ses rayons et les envoie dans l'œil, est d'autant plus distincte que les rayons vont se réunir sur un seul point de la rétine; mais la vision est principalement claire et distincte, lorsque l'image d'un corps quelconque, dessinée au fond de l'œil, est grande par rapport à ce corps, de manière que presque toutes les gerbes lumineuses tracent au fond de l'œil, autant de points différens qu'il y en a sur le corps qui les réfléchit.

Ce principe découvre pourquoi un myope voit plus clairement un objet qu'un vieillard. Celui-là par l'organisation oculaire est obligé d'approcher davantage de l'œil les objets qu'il veut voir. Il en reçoit, par cette proximité, beaucoup plus de rayons, et l'image est mieux imprimée. Le vieillard, par une organisation opposée, doit éloigner les objets, et il lui revient par conséquent d'autant moins de lumière. Nous ne devons donc plus être étonnés de voir moins clairement les corps éloignés que ceux qui sont près de nous.

Les rayons lumineux, qui des extrémités d'un objet viennent jusqu'à l'œil, forment entre eux un angle que l'on nomme l'angle optique; c'est à la faveur de cet angle, que nous jugeons de la grandeur apparente des objets. Deux ou plusieurs corps que nous voyons sous des angles semblables, nous paroissent égaux quant

à la grandeur apparente, parce que les images que les rayons réfléchis de ces corps peignent sur la rétine sont égales quant à l'étendue.

Les corps que nous voyons sous de grands ou petits angles, doivent nous paroître grands ou petits, parce que leur image au fond de l'œil sera grande ou petite.

On prétend que tout ce qu'un seul coup d'œil montre à la vue est compris entre un angle droit. On veut que le diamètre de la prunelle, devenu plus ou moins grand par l'action de l'iris, rende aussi l'angle optique plus ou moins grand. On explique par là pourquoi un corps grand et situé près de nous est visible à un seul coup d'œil. Les faisceaux de lumière, réfléchis des extrémités de ce corps, font un plus grand angle qu'un droit. Il n'en sera pas de même, lorsque d'un seul coup d'œil nous regarderons le même objet à une certaine distance. L'angle visuel sera alors plus petit, et l'image moins grande. L'angle optique diminuera ou augmentera à mesure que l'objet s'éloignera ou se rapprochera. Mais comme dans un grand éloignement il arrive à l'œil, non-seulement des rayons réfléchis par l'objet que nous fixons, mais encore de plusieurs autres objets que nous ne regardons pas, il peut arriver, du moins on le prétend, que plusieurs impressions faites par des rayons différens, partis de divers objets sur les filets

déliçats de la rétine , produisent une sensation confuse , et par là , une vision peu distincte. J'admettrai cette raison , sans abandonner l'attention de l'ame sur une image plutôt que sur une autre , attention qui entre beaucoup dans la fonction de la vue.

Quels que soient les angles des rayons venus des objets visibles , je pense , et c'est d'après l'expérience que je le dis , que l'intérieur de l'œil exposé au jour se trouve par-tout illuminé ; cela doit être ainsi. La prunelle est pour l'œil , ce qu'est pour un appartement la fenêtre qui en éclaire toute l'étendue. Si même on veut comparer l'espace intérieur de l'œil avec celui d'une grande chambre , et les deux ouvertures qui leur donnent le jour , on verra que la prunelle est , relativement à l'œil , une fenêtre au moins aussi grande que l'est celle d'une grande salle. Or , une grande fenêtre éclaire assez une grande chambre , il s'ensuit donc que la prunelle peut assez éclairer tout l'intérieur de l'œil ; c'est en effet ce qui arrive.

Cette clarté dont jouit l'intérieur du globe , ne nuit ni à l'image tracée sur la rétine , ni à l'angle sous lequel les rayons la conduisent à travers les humeurs. Elle donne , au contraire , à l'image plus d'activité. Dans ce sens l'œil , à toute rigueur , ne pourroit pas être comme une chambre obscure , parce qu'il est trop éclairé , et une chambre obscure , comme on le sait , ne

reçoit que par un petit trou une certaine quantité de lumière. Mais comme dans la comparaison de l'œil à la chambre obscure, il s'agit plus de la manière dont les rayons tracent l'image sur les toiles placées au fond de ces chambres, on a été fondé à admettre cette comparaison qui en cela est très-juste.

Nous avons dit que nous jugerions de la grandeur apparente de l'objet par l'angle visuel que forme son image, c'est en effet la règle la plus ordinaire ; mais il est des cas, où nous voyons un objet plus grand, quoique l'image tracée sur la rétine doive nous le faire juger plus petit. L'ame appelle ici le jugement à son secours, et nous garantit souvent des illusions auxquelles la lumière même nous rend sujets.

Je vois un homme sur un clocher fort élevé ; si je juge de sa grandeur par l'image dessinée sur ma rétine, à coup sûr je vais croire que je vois un pygmée. Mais l'habitude de vivre avec les hommes, de connoître leur grandeur ordinaire, me fait juger que celui qui, du haut du clocher me paroît un pygmée, est un homme d'environ cinq pieds. Mon ame relève ainsi l'erreur de la grandeur apparente, et me fait distinguer la grandeur réelle.

L'enfance est sur-tout l'âge où nous sommes sujets aux illusions optiques. Notre jugement n'est point formé ; il ne vient point dans cet âge tendre

à notre secours , pour corriger les erreurs qu'occasionne l'image des objets. Nous les jugeons alors tels qu'ils sont représentés au fond de l'œil, et nous ne savons pas , faute de réflexion , rectifier les impressions de ces objets. Ainsi, pour nous , leur grandeur apparente et leur grandeur réelle sont la même chose.

On peut dire que nous apprenons à voir , comme nous apprenons à marcher , et qu'il n'y a de la différence qu'en ce que la nature nous facilite davantage la manière d'apprendre à voir. Je suis persuadé que la première fois qu'un enfant ouvre les yeux à la lumière , que la première fois que l'image des objets vient se peindre sur la rétine , cet enfant ne voit pas encore , et qu'il lui faut un certain temps , une certaine répétition des impressions lumineuses , pour qu'il puisse distinguer les objets. Notre sensation n'est formée que par l'image qui se dessine sur la rétine. Or , dans un enfant , une mouche vue de fort près , pourra peindre son image sous le même angle visuel , que la peindroit un cheval ou un bœuf vu de fort loin : l'un , par conséquent , lui paroîtra aussi gros que l'autre , parce qu'il ignore que la distance apporte une différence très-grande dans les angles visuels , et par conséquent dans la manière de voir les objets. L'enfant est donc sujet à l'erreur dans la fonction de la vue sur les grandeurs , les figures , les couleurs , etc. des objets , jusqu'à

ce que le tact corrige un peu ses erreurs, et jusqu'à ce que le jugement formé puisse le faire réfléchir sur les règles de comparaison capables de lever ces illusions.

Si nous faisons attention à la petitesse des yeux des enfans, nous pourrions conclure qu'ils doivent voir les objets plus petits que nous, parce que le fond de l'œil étant la mesure de l'angle visuel, il s'ensuit que cet angle sera plus petit dans un espace plus resserré. L'image sera alors moins grande, et l'objet paroîtra plus petit que dans un œil adulte, où l'angle visuel est plus grand. Mais ces différences ne sont pas bien grandes. Le bulbe de l'œil, la figure et la densité des humeurs, la sensibilité des tuniques varient dans le règne animal; les angles visuels et l'étendue des images doivent varier de même. Il s'ensuivroit donc, à parler géométriquement, que tous les hommes voient différemment les objets; que les uns les voient plus gros, les autres plus petits, etc. sans que cette manière de voir différemment puisse nuire aux mesures ordinaires. Je regarde un objet, l'angle visuel me le présente plus grand qu'à mon voisin; je verrai de même tout ce qui se présente à mes yeux, et je ne pourrai dire si je les vois plus grands que mon voisin, parce que moi-même je ne vois pas mon angle visuel, et je ne puis mesurer l'image dessinée sur ma rétine avec celle que la lumière, venue du

même objet , peint au fond de l'œil de mon voisin.

M. le Cat a fait une expérience fort aisée à répéter , qui indique la grandeur des images au fond de l'œil , relativement aux proportions de l'éloignement.

Il s'agit de disséquer au fond du bulbe la sclérotique et la choroïde ; de placer un objet à trois pieds , un second à deux et un troisième à un pied de distance. On éclaire ces objets par la lumière d'une bougie ; on voit à travers la rétine , et même à travers la choroïde , l'image du corps placée à un pied , trois fois grande comme celle du corps situé à trois pieds , et deux fois grande comme celle de l'objet placé à deux pieds.

Cette expérience , répétée sur un œil artificiel moins susceptible d'affaissement , a offert les mêmes résultats.

Il s'agiroit avant de souscrire totalement à l'analogie de ces effets , avec ceux que les rayons exécutent dans un œil vivant , il s'agiroit de savoir , si les organes vivans n'agissent pas différemment que des organes privés de la vie. Je suis bien porté à croire qu'il y a une différence , et que les pinceaux lumineux , en traversant les humeurs d'un œil séparé du corps , peuvent éprouver quelques variations relativement à un œil vivant ; mais à coup sûr cette différence ne sera pas grande.

Cette diversité dans les grandeurs des images à proportion de l'éloignement des objets, nous fait comprendre pourquoi, à l'entrée d'une longue allée d'arbres, les derniers paroissent se toucher.

Les derniers arbres envoient leur image sous des angles plus aigus, et les pinceaux lumineux qui viennent la tracer, les rapprochent les uns des autres au fond de l'œil par la petitesse des angles. Mais par l'expérience nous savons que ces arbres sont tous à la même distance, et par-tout à la même hauteur. Ainsi, notre ame rectifie l'illusion optique donnée par les images tracées sur la rétine, et nous voyons alors les objets tels qu'ils sont.

L'ame, comme on voit, joue ici un grand rôle, ainsi que je vais le dire.

Action de l'Ame dans la vision.

LES expériences que nous avons rapportées sur les images que les pinceaux lumineux tracent sur la rétine, nous font voir que dans un œil, les objets sont représentés avec toutes leurs nuances, leurs proportions et leurs rapports. Elles nous démontrent que la rétine est la toile sur laquelle les rayons expriment les tableaux. Elles nous assurent en même temps, que ce n'est pas là toute la vision, puisque le tableau, quoique bien représenté dans l'œil,

s'y exécute séparé du corps ; puisqu'une image bien dessinée , sur une rétine affectée de goutte sereine , ne fait pas jouir du plaisir de la vue ; puisqu'avec des yeux bien constitués , si nous regardons plusieurs objets situés en face de nous , nous ne les voyons pas , si nous avons l'esprit préoccupé de réflexions étrangères à ces objets , quoique leur image soit réellement et exactement peinte sur nos rétines ; puisqu'enfin , en dormant les yeux ouverts , nous ne distinguons pas les objets dont le tableau est tracé au fond de l'œil. Si nous faisons une différence entre regarder et voir ; si nous pensons que regarder n'est autre chose que la représentation , la peinture , l'image des objets sur la rétine ; nous devons assurer que , dans ce sens , toutes les personnes attaquées de goutte sereine doivent (voir) , quoique leur rétine ne soit pas susceptible des impressions des rayons lumineux. Oui , dans ce sens ils regardent même après avoir perdu la vue , et l'image des objets est exactement peinte au fond de leurs yeux. Ils regardent dans cet état tous les objets qu'on leur présente ; et ils ne les voient cependant pas , parce qu'ils sont insensibles à toutes les impressions.

La représentation des objets sur la rétine , n'est donc pas suffisante ; l'exactitude des images tracées , n'accomplit donc pas la vue. Qu'est-ce donc à proprement parler , que voir ?

Voir est l'attention que l'ame apporte aux

images que la lumière a dessinée sur la rétine ; voir est un acte par lequel notre substance immatérielle, rapporte à une certaine distance de nous les objets, dont l'image s'imprime au fond de nos yeux ; voir est une sensation interne, par laquelle, en conséquence des ébranlemens produits par les images sur les fibrilles nerveuses de la rétine, nous jugeons de la nature des objets ; voir est une fonction par laquelle l'ame juge de la grandeur, de la figure et des couleurs des objets, selon l'étendue, l'arrangement et les nuances mêmes des images tracées, et selon les impressions faites sur le genre nerveux, qui est la sentinelle de notre esprit.

Deux êtres concourent donc à cette importante fonction. L'un sans l'autre ne peut rien ; il leur faut un accord, une harmonie, une union, un concours mutuel. De ces deux êtres, l'un est matériel, l'autre est immatériel. Le premier est bien connu. Son organisation est assez développée ; le physicien le soumet à ses expériences, le chimiste l'analyse. Nous voyons que c'est un composé de plusieurs élémens, dont la juste combinaison forme un tout matériel, qui réclame sans cesse notre admiration et notre reconnaissance envers son auteur.

Le second nous est moins connu ; nous éprouvons au dedans de nous qu'il existe. Nos pensées, nos jugemens, que la matière ne sauroit produire, nous font aisément conclure

qu'il est essentiellement différent de la matière, et que c'est un être purement spirituel.

Qu'il y ait entre l'esprit et le corps une union ; une correspondance mutuelle établie par l'auteur de ces deux êtres, c'est ce que l'observation journalière nous confirme à chaque instant. Les maladies de l'esprit se font sentir au corps, et celles de celui-ci, sont quelquefois des contre-coups redoutables pour celui-là. Tant que l'union durera, les correspondances subsisteront, et deux êtres essentiellement différens sembleront ne faire qu'un seul et même tout, tant ils seront exacts à se prêter mutuellement un secours aussi prompt qu'efficace dans leurs opérations.

De tous les corps visibles, il part une infinité de pinceaux lumineux, réfléchis de dessus leurs surfaces ; et les pinceaux viennent dans notre œil composé de tuniques et d'humeurs. Ils trouvent dans cet organe des milieux réfringens qui les approchent de la perpendiculaire, ils se croisent par le moyen des réfractions qu'ils subissent ; ils arrivent sur une toile fine et délicate qui tapisse le fond de l'œil : c'est là qu'ils peignent avec une clarté inexprimable, et avec le plus grand ordre, les divers tableaux des objets d'où ils sont partis, et c'est à l'aide de ces tableaux, à la faveur des impressions des images, que la substance immatérielle étroitement unie à la corporelle, voit, connoît et distingue la figure, la couleur, la grandeur,

DISSERTATION

la distance, la nature des objets. Voilà comment s'exécute la vision, voilà de grands sujets de réflexions et d'admiration, voilà de puissans motifs pour exciter notre reconnoissance envers cet Être bienfaisant, qui, créateur de toutes choses, fait éclore sans cesse tant de merveilles à nos yeux.

DISSERTATION

DISSERTATION

Sur l'organe immédiat de la Vue.

J'APPELLE organe immédiat de la vue, celui où les rayons lumineux, au sortir des humeurs oculaires, vient peindre l'image des objets extérieurs ; il semble d'abord que la rétine, se présentant immédiatement après l'humeur vitrée, devoit être la toile sur laquelle la lumière vient dessiner les objets. Toute l'antiquité l'avoit pensé de même ; bien des modernes vivent encore dans ce sentiment. Mais quelques-uns lui refusent ce privilège, et l'accordent à la choroïde qui se trouve immédiatement derrière la rétine.

M. Mariotte, savant physicien, anatomiste éclairé, avoit vu que la partie médullaire du nerf optique, qui donne naissance à la rétine, au lieu de répondre dans l'homme au centre du fond du globe, étoit un peu plus haut que ce centre, et tiroit vers l'angle interne ou vers le nez. Cet académicien, ainsi instruit par l'anatomie du véritable local du nerf optique dans le fond de l'œil, fut curieux de savoir si l'image d'un objet extérieur, qui seroit portée par les rayons

L

lumineux directement sur la substance médullaire du nerf, seroit une image capable de faire distinguer à l'ame, le corps dont elle seroit la représentation.

Pour satisfaire sa curiosité, cet opticien habile à découvrir la marche de la nature, attacha, comme on sait, contre un mur de couleur sombre, plusieurs petits cercles de papier blanc à la hauteur de ses yeux pour fixer sa vue. Ses soins, dans la manière de placer les cercles de papier, tendoient à en faire tomber l'image directement sur la substance médullaire du nerf optique.

Cette expérience répétée par ce savant, et retournée de mille manières, lui offre les mêmes résultats : elle lui démontre qu'un objet quelconque est invisible et insensible, toutes les fois que son image, portée par les pyramides lumineuses, tombe précisément sur la partie médullaire du nerf optique ; elle lui fait conclure que la rétine, par là même qu'elle est une expansion du nerf optique, doit être insensible comme lui, et hors d'état par conséquent de transmettre l'impression des images. Enfin, elle lui fait augurer que la fonction de la rétine se borne à modérer l'action des rayons qui portent les images, dans le temps qu'ils pénètrent sa substance lâche, molasse et diaphane, pour aller peindre sur la choroïde qui est derrière l'image, des objets extérieurs. Enfin, la transpa-

rence de la rétine, démontrée par l'expérience d'un chat plongé dans l'eau, dans l'œil duquel la rétine bien examinée paroît aussi lucide, aussi diaphane que les autres humeurs du globe; cette transparence, dis-je, le confirme dans l'opinion que la choroïde est l'organe immédiat de la vue.

L'hypothèse de M. Mariotte est adoptée par le célèbre le Cat, qui la soutient avec force dans son traité des sens. Voyons s'ils sont fondés l'un et l'autre.

Le grand fondement sur lequel on élève ce système, est l'insensibilité de la portion médullaire du nerf optique; c'est encore la diaphanéité de la rétine, incapable de retenir une forte lumière. Ce sont là les deux points d'appui sur lesquels portent leur édifice.

Oui, les images sont insensibles, lorsque dans l'expérience de l'ingénieur Mariotte, elles tombent précisément sur la moëlle du nerf optique. Mais avant de faire valoir cette expérience contre l'usage reçu généralement de la rétine, il falloit faire attention qu'à l'endroit indiqué, l'anatomiste exact ne trouve point de rétine; qu'il n'y observe qu'une pellicule blanchâtre, cellulaire, poreuse, dont l'incapacité à transmettre l'impression des images ne doit point réjaillir sur la rétine. Si ce lieu est dépourvu de rétine, comme le fait voir M. Haller, dans ses commentaires sur Boerhaave, quoi de plus

simple que l'insensibilité de l'image ? Elle doit arriver nécessairement, et cette expérience au lieu de nuire à l'idée générale, anéantit au contraire l'opinion moderne, puisqu'elle prouve évidemment que l'image est insensible par-tout où manque la rétine. La rétine est transparente, dit-on, elle doit par conséquent laisser passer les rayons.

Je sais qu'elle l'est, l'expérience me l'a assez bien démontré. Mais, la même expérience m'a fait voir clairement que, malgré cette diaphanéité, cette membranule a des parties fibreuses, capables d'arrêter une portion suffisante de pyramides lumineuses ; puisqu'un œil humain, disséqué dans son fond, de manière qu'il ne reste que la rétine, mis dans le trou d'une chambre obscure, ou même tenu simplement entre les doigts, en face du soleil, laisse voir les objets peints sur cette rétine ; puisqu'ils y sont dessinés, puisqu'ils y sont représentés d'une manière distincte, il s'ensuit évidemment que cette tunique est très-capable d'arrêter une portion suffisante de lumière pour la représentation des objets. Cette membrane a des fibres solides, et si elle n'étoit composée que de ces fibres, elle ne seroit point du tout ou du moins très-peu transparente. Mais un tissu léger lie ces fibres, et ce tissu laisse dans ces cellules entre ces fibres, un fluide gluant, pulpeux et un peu limpide, qui laisse échapper bien des rayons.

Mais supposons une transparence, telle qu'on l'exige pour lui ôter son droit primitif ; je ne crois pas M. Mariotte et les autres physiciens plus avancés pour cela : si je dissèque la sclérotique dans le fond d'un œil, et que je présente l'œil aux rayons solaires, je vois à travers la choroïde les images dessinées. Cette tunique est donc transparente, puisqu'à travers son tissu elle me laisse appercevoir les images ; si elle est transparente, on n'est donc pas en droit de condamner la rétine à cause de sa diaphanéité. Ce second appui de l'édifice de nos opticiens modernes tombe donc de lui-même ; car, si on s'obstine à refuser à la rétine le privilège exclusif de recevoir les images, parce qu'elle est transparente, on peut demander avec toute sorte d'équité le même refus pour la choroïde, parce qu'elle est également diaphane ; l'une et l'autre membranes déchues de leurs droits, laisseront la sclérotique en pleine possession de ce privilège.

Si l'on doutoit de la transparence de la choroïde, je prierois de répéter deux expériences qui léveroient ces doutes. Il s'agit de lever la sclérotique vers le fond du globe, comme je l'ai déjà dit, et de présenter l'œil aux rayons solaires ; on appercevra à travers la choroïde l'image des objets : cela ne peut se faire que par la transparence de la membrane. Il s'agit, pour la seconde expérience, de lever de dessus

la face interne de la choroïde, la liqueur noire et gluante qui lui sert de vernis, et de laver cette membrane; elle paroît alors très-diaphane. Cette transparence la met donc ici au même niveau de la rétine, et l'opacité dont on lui fait honneur, n'est pas une opacité réelle; c'est, au contraire, une transparence que semble cacher un vernis noir, poreux, qui absorbe les rayons sans leur faire résistance, et qui les laisse assez librement passer outre.

Voilà, ce me semble, la base du système moderne détruite. D'autres faits concourent encore à renverser l'hypothèse.

Il est des habitans des eaux, il est des habitans de la terre, il est des animaux, il est même des hommes, comme l'a observé M. de Haller, dans qui les rayons de la lumière ne peuvent point arriver jusqu'à la choroïde, parce que la face interne de cette tunique est tapissée dans les yeux, d'une croûte hémisphérique noire et si dense, qu'elle refuse évidemment le passage à la lumière, du moins un passage tel que l'exige la peinture des images sur la choroïde. Ainsi, dans ces cas, la rétine reçoit seule l'impression des images, comme elle la reçoit dans l'ordre ordinaire des fonctions visuelles.

Si la choroïde étoit l'organe immédiat de la vue, la goutte sereine, dont le siège est sûrement dans la rétine et dans le nerf optique, ne seroit plus le local de cette maladie

accablante , qui sans apparence de lésion nous prive cependant de la vue.

En vain dira-t-on , que la choroïde étant une continuation de la pie-mère , étant solide , élastique , extrêmement sensible , enduite d'un vernis noir , ou d'un velours très-propre à absorber les rayons ou l'image qu'ils portent , possède toutes les qualités que peut exiger l'organe immédiat de la vue ; nous pourrions toujours demander pourquoi la paralysie du nerf optique nous prive de la vue ? Dans cette maladie , la transparence de la rétine et les autres qualités subsistent , excepté la faculté de porter les impressions au siège de l'ame. La perte de cette faculté , produite par l'effet de la maladie , annonce que la vraie fonction de la rétine est d'avertir l'ame de la présence des images.

Quelle bizarrerie dans les idées systématiques ! D'un côté , on veut que la rétine soit assez forte pour donner au corps vitré et cristaloïde qu'elle embrasse , la consistance dont ils ont besoin ; on l'occupe à fournir dans la couronne ciliaire , tout l'esprit moteur qui lui est nécessaire , et à offrir au velouté noir et muqueux de la choroïde , un épiderme de nouvelle espèce pour le garantir , pour ainsi dire , des vives impressions ; on lui accorde tous les usages pénibles : tandis que , d'un autre côté , sous le prétexte spécieux de son excès de

délicatesse ; on lui interdit par raison de ménagement, la fonction moins laborieuse de recevoir et de transmettre les images des objets.

Ceux mêmes qui protègent si singulièrement la choroïde, conviennent que l'iris n'est qu'une continuation de cette membrane. Cela paroît en effet très-probable et assez démonstratif, quoique ce fait anatomique soit contesté par des personnes qui ont cru avoir bien vu. Mais comment les partisans du système nouveau, en admettant l'iris pour partie continue à la choroïde, pourront-ils expliquer l'inaction des gerbes de lumière sur l'iris ? On avoue qu'il est absolument de la même nature que la choroïde, puisqu'on convient qu'il en est une portion continue. Pourquoi donc cette portion perd-elle le droit de recevoir les images, du moins celles qui n'ont pas besoin de recevoir, dans les humeurs de l'œil, les réfractions qui doivent les rendre nettes et distinctes ? Pourquoi un homme qui n'a point de prunelle, adapte-t-il inutilement sur son œil des verres capables de donner aux rayons les réflexions et les réfractions que donnent le cristallin et l'humeur vitrée ? Si l'iris fait partie de la choroïde, et si cette tunique est l'organe immédiat de la vue, il ne doit pas être insensible aux images que peignent les rayons, puisque d'ailleurs il est si sensible à l'impression de la lumière. Sur

ce point physiologique , l'observation est l'interprète de la nature.

Je fus appelé au collège de l'Oratoire , pour consulter , avec MM. Guerin et Bouchet , sur une goutte sereine , dont étoit attaqué récemment un écolier , âgé de 12 ans.

Nous apprîmes qu'en jouant avec ses camarades , il avoit reçu un coup de doigt sur le bord inférieur de l'orbite gauche ; qu'il avoit ressenti une douleur très-vive dans le fond de l'orbite , et que depuis cet accident , il ne voyoit point de cet œil.

Nous n'aperçûmes aucun vice apparent dans les membranes de l'œil , ni dans les humeurs oculaires.

Elles étoient dans l'état naturel ; la prunelle avoit encore son mouvement , elle se resserroit en approchant de la lumière , et elle s'agrandissoit en s'en éloignant.

Nous jugeâmes que le coup de doigt qu'il avoit reçu sur le bord de l'orbite , avoit produit une commotion violente dans les filets nerveux du ganglion lenticulaire , qui embrassent le nerf optique en entrant dans l'orbite , et qui se distribuent ensuite dans les membranes de l'œil , à l'iris et à la prunelle ; que cette commotion ayant excité dans le fond de l'œil une forte compression du nerf optique , l'avoit sans doute obstrué et causé la goutte sereine.

Ainsi , on doit regarder la rétine , dans l'expli-

cation des phénomènes optiques , comme le vrai organe immédiat de la vue , et les autres parties , comme des organes qui concourent plus ou moins essentiellement à la perfection de cette importante et merveilleuse fonction.

DISSERTATION

*Sur le remède de mademoiselle Stephens,
proclamé à Londres, pour la dissolution
de la Pierre dans la Vessie.*

LES douleurs que souffrent ceux qui sont atteints de la pierre, la crainte de l'opération qu'il faut subir pour s'en délivrer, et les suites souvent dangereuses de cette opération, ont fait souhaiter dans tous les temps, de pouvoir, avec les dissolvans connus des concrétions pierreuses, opérer la dissolution du calcul dans la vessie, sans intéresser en rien l'économie animale. Mais plus on a réfléchi, et plus on a reconnu la difficulté d'y réussir. La longue route qu'il faut que ce remède parcoure pour arriver à sa destination; la délicatesse des organes incessamment exposés à son action durant cette route; les différentes filtrations ou sécrétions qu'il a à essayer, ont été jusqu'à présent considérées comme autant d'obstacles qui s'opposeroient trop fortement à cette découverte pour entreprendre de la tenter.

Cependant Mlle. Stephens, sans peut-être

envisager toutes ces difficultés , s'est flattée d'avoir trouvé ce remède.

Les journaux nous l'ont annoncé comme un spécifique dans le calcul , et la récompense considérable que le parlement d'Angleterre lui a accordée , forme en sa faveur , un préjugé d'autant plus fort qu'il est à présumer que l'examen a précédé l'approbation et les éloges des médecins anglois.

Ce remède est aujourd'hui connu de tout le monde. Plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage , entre autres M. Chapuis , chanoine de S. Just , qui en a pris pendant un an sans interruption. Je le voyois souvent à dessein de constater quel en seroit le succès : on verra , qu'après la mort du malade , appelé pour faire l'ouverture de son corps , je profitai de cet événement pour considérer avec la plus soigneuse attention , l'effet qu'auroit produit le remède de Mlle. Stephens , sur la pierre , la vessie et les organes des reins : persuadé que mes recherches sur une matière de cette nature , ayant pour objet de n'admettre pour véritable que ce qui est clairement et distinctement connu ; elles intéresseront ceux qui aiment à s'assurer de la certitude des faits par l'expérience.

Avant de les présenter avec quelques réflexions que l'examen de ce remède m'a suggérées , je donnerai une idée 1^o. de la structure des

reins et de leurs fonctions, parce qu'elle est utile et propre à éclairer dans la recherche des causes de la formation de la pierre en général.

2°. Après avoir exposé en quoi consiste le remède de Mlle. Stephens, et quelles sont les drogues dont il est composé, je ferai connoître les effets de ce remède sur les organes et sur la pierre de M. Chapuis.

Les organes des reins, sont composés par les artères émulgentes qui viennent de l'aorte descendante, dont les ramifications et subdivisions se terminent par des veines sanguines, qui se réunissent à la sortie des reins en un seul tronc, appelé veine émulgente, qui va se rendre à la veine cave.

Toutes ces ramifications d'artères et de veines sont accompagnées de filets nerveux du plexus rénal, elles sont enveloppées du tissu cellulaire qui conduit les vaisseaux lymphatiques et la lymphe pour la nutrition des reins, et pour contribuer à la sécrétion des urines.

Les ramifications artérielles forment, au centre des reins, de petits mamelons ou glandes qui filtrent et séparent du sang l'urine, elle est reprise par des vaisseaux excrétoires, en forme de cônes renversés, qui composent douze éminences, et le bassin des reins d'où naît l'uretère qui est un canal de la longueur d'un pied, gros ordinairement comme un tuyau

de plume qui va traverser l'épaisseur des membranes de la partie postérieure de la vessie, pour y répandre l'urine.

On a toujours considéré les reins, comme les principaux égouts de la machine humaine, aussi après l'insensible transpiration, la sécrétion de l'urine est la plus grande déperdition du corps animal.

Cette déperdition étant une évacuation du surplus de la sérosité du sang, il s'ensuit que si l'on urine abondamment, les sueurs sont arrêtées, et que si, au contraire, on sue beaucoup, les urines sont sensiblement diminuées.

L'urine est une liqueur séreuse, saline, excrémentielle, rejetée hors du corps, dénuée de tout principe utile à l'économie animale.

Il se dégage de l'urine, une odeur d'alkali volatil, qu'on ne peut attribuer qu'à la décomposition du sel ammoniacal; de là vient que l'odeur de l'urine se communique si promptement.

On obtient de l'urine, par l'évaporation et la cristallisation, différens sels; un des plus cristallisables, est le sel fusible, qu'on appelle aussi sel natif ou essentiel, sel microcosmique; c'est celui qui contient l'acide phosphorique.

Tous ces principes sont en quantité plus ou moins abondante dans l'urine, mais s'il arrive qu'elle en soit surchargée, qu'elle charrie plus de sédiment terreux que de coutume, alors

ces parties surabondantes s'arrêtent et séjournent dans quelques-uns des vaisseaux excrétoires des reins ; à chaque sécrétion il s'y en adapte de nouveaux , et ainsi successivement , jusqu'au point de former un petit gravier , qui pendant son séjour irrite les nerfs de la partie qu'il occupe. Poussé insensiblement par l'urine , il tombe dans le bassin des reins , d'où il est entraîné dans l'uretère par la colonne de l'urine. Si ce gravier se trouve un peu plus gros que le calibre du canal , il en force peu à peu le diamètre , irrite par ses aspérités , les houppes nerveuses , et excite dans ce conduit cette violente douleur , nommée néphrétique.

La durée de cette douleur , dépend du volume du calcul et du calibre de l'uretère plus ou moins large.

Le gravier tombé dans la vessie , souvent s'évacue par le canal de l'urètre , et c'est ce qui peut arriver de plus heureux au malade. Autrement , en séjournant dans la vessie il se charge chaque jour de quelques parties homogènes que lui fournit l'urine , et fait souffrir au malade , des douleurs insupportables toutes les fois qu'il urine. En sorte que la plupart de ceux qui sont attaqués de la pierre , ont auparavant essuyé des coliques néphrétiques , parce que ordinairement les pierres , comme on vient de le dire , prennent naissance dans les reins , et grossissent dans la vessie.

La qualité et la quantité des diverses matières dont l'urine peut être surchargée, est ce qui contribue le plus souvent à la formation et à l'accroissement des pierres de la vessie. De la disposition particulière du système, résultent les variétés qu'elles offrent dans leurs couleurs, leur grandeur, leur forme et leur consistance. Il en est qui sont grises ou noirâtres, dures et couvertes de petites élévations ou d'aspérités qui les font ressembler à des mûres, ce qui les a fait nommer, pierres mûrales : d'autres dures et compactes, d'une grosseur plus ou moins considérable, ont des surfaces polies et des formes irrégulières ; il en est de couleur blanche ou blanchâtre, qui sont moins dures, d'une consistance spongieuse et friable.

Plusieurs de ces pierres ont pour noyau une épingle, un morceau de bois, une aiguille à cheveux, un épi de bled ou autre corps étranger, qui a pénétré dans la vessie par le canal de l'urètre.

Ces pierres sont dissolubles par les acides ; elles le sont aussi par les alkalis volatils, mais particulièrement par le caustique, qui, en s'emparant de l'air fixe, accélère leur dissolution, opère en même temps, celle de la matière gélatineuse animale, le ciment ou le lien commun de toutes les autres qui pour lors ne font plus corps ensemble.

Les principes prochains qu'elles donnent dans leur

leur décomposition , sont une substance animale gélatineuse , un sel ammoniacal phosphorique , quantité d'air fixe , de la terre calcaire libre , et quelques autres sels neutres.

Le remède que Mlle. Stephens a rendu public , pour opérer la dissolution de la pierre dans la vessie , consiste en une poudre , une décoction et des pillules.

Composition de la poudre.

Prenez cent coquilles d'œufs bien nettoyées ; faites - les sécher et réduire en petites parcelles ; remplissez-en un creuset , que vous mettrez sur le feu , garni de son couvercle. Vous l'entretenez dans un degré suffisant de chaleur , pendant près de huit heures , jusqu'à ce que les coquilles soient réduites en une poudre grisâtre , qui prend une saveur âcre et caustique.

Mettez cette poudre dans un pot de terre net et sec , dont elle ne doit occuper que les trois quarts ; laissez le pot découvert l'espace de deux mois , dans un endroit sec , après lequel temps , elle perd un peu de sa saveur âcre. Après avoir réduit en poudre très-fine , la partie de cette poudre calcinée , on la passe au tamis.

Prenez des escargots de jardin avec leurs coquilles , après les avoir bien nettoyés , remplissez-en un creuset comme ci-dessus. Mettez

M

de même ce creuset au feu , pendant une heure seulement ; tirez ensuite les escargots , et réduisez-les , dans un mortier , en une poudre fine qui sera d'un gris foncé.

Prenez six parties de la poudre de coquille d'œuf , une partie de poudre d'escargot , mêlés ensemble , broyez-les dans un mortier , et passez le tout dans un tamis fin. Vous mettez cette poudre dans des bouteilles bien bouchées , que vous placerez dans un endroit sec , après y avoir ajouté un peu de nasturce brûlé jusqu'à noirceur , et que vous aurez bien broyé.

On peut en tout temps de l'année , préparer les coquilles d'œufs , mais il vaut mieux que ce soit en été ; il faut préparer la poudre d'escargot , en mai , juin , juillet , août : celle des trois premiers mois est la meilleure , suivant Mlle. Stephens.

Préparation de la décoction.

Prenez quatre onces et demie du meilleur savon d'alicante ; broyez-le dans un mortier , avec une bonne cuillerée de nasturce brûlé jusqu'à ce qu'il soit noir , et autant de miel qu'il en faudra , pour faire une pâte dont on forme une boule.

Prenez de cette boule , de la camomille verte , du fenouil , du persil ou de l'ache et des

feuilles de bardane , de chacune une once. Si on n'a pas ces herbes fraîches , il faut prendre la même quantité de leurs racines : hâchez et coupez-les , faites-les bouillir pendant une demi - heure dans un pot d'eau ; il faut ensuite les passer au tamis et les édulcorez avec du miel blanc.

Préparation des pillules.

Prenez de la poudre d'escargots calcinés , dont on vient de parler , de la semence de brione et de bardane , du fruit de frêne , de kinarrodon , d'aubepine , de chaume , une égale quantité ; faites-les brûler jusqu'à ce qu'ils deviennent noirs , c'est-à-dire , jusqu'à ce qu'ils ne fument plus ; mêlez le tout ensemble , broyez - le dans un mortier , et le passez par un tamis fin.

Prenez une bonne cuillerée de cette mixtion , et quatre onces du meilleur savon d'alicante ; pilez et broyez le tout dans un mortier avec une suffisante quantité de miel , dont vous ferez une pâte qui ait assez de consistance pour former des pillules. On fera de chaque once de pâte , soixante pillules.

Manière d'user de ce remède.

Il faut prendre trois fois le jour ; savoir , le matin après avoir déjeuné , l'après-midi à cinq ou six heures , et le soir en se couchant , une

dose de vingt-six grains de la poudre mêlée avec du vin blanc, du cidre ou du punch foible ; après chaque prise, il faut boire une demi-pinte de la décoction froide ou un peu tiède. Ce remède cause souvent, dans les commencemens, de grandes douleurs dans les voies urinaires.

Si le malade étoit constipé, il faut rétablir la liberté du ventre, et prendre garde de ne l'avoir pas trop libre, afin que le remède puisse agir convenablement. On modèrera la liberté du ventre en augmentant la dose de la poudre qui est astringente, et en diminuant celle de la décoction qui est apéritive.

Pendant l'usage de ce remède, il faut s'abstenir de mets salés, de lait et de vin rouge ; il faut aussi peu boire et faire de l'exercice, afin que l'urine imprégnée du remède reste plus long-temps dans la vessie.

Si l'estomac ne peut pas supporter la décoction, il faut, après chaque dose de la poudre, prendre une sixième partie de la boule.

Si le malade est âgé, d'une constitution faible, ou affoibli par la douleur ou par le défaut d'appétit, il faut augmenter la dose de la poudre d'escargot. On fera cette augmentation jusqu'à égale portion des ingrédiens : on peut aussi diminuer la dose de la poudre et de la décoction ; mais il est toujours préférable de prendre le remède, tel qu'il a d'abord été

décrit , lorsqu'on peut le supporter. A la place des simples ou racines qu'on vient de prescrire , on peut employer les fleurs de mauve , la racine de guimauve , les fleurs de pissenlit , de cresson d'eau , ou de raifort.

Quant aux pillules , on s'en sert dans les douleurs des reins , causées par les graviers , dans les rétentions d'urine même avec vomissement : on prend six pillules d'heure en heure , jusqu'à ce que la douleur soit apaisée.

M. Chapuis avoit fait usage pendant une année consécutive du remède de Mlle. Stephens , et pendant cet usage , il ressentoit de grandes douleurs dans les reins ; tout-à-coup il tomba dans une affection comateuse. L'embaras fut si grand dans le cerveau , qu'inutilement l'on tenta tous les moyens de le soustraire à la mort.

Je fus appelé pour faire l'ouverture de son corps. Après que j'eus parcouru tous les viscères de l'abdomen , qui étoient dans leur état naturel , je découvris les reins dont le volume étoit augmenté de près de moitié , ils avoient perdu leur consistance , et étoient très-mous ; en pressant leurs extrémités , je poussai les urines qu'ils contenoient encore , de l'uretère jusqu'à la vessie. Je partageai entièrement les reins dans leur courbure externe ; la substance interne formoit un amas de vésicules ; le bassinnet excédoit de beaucoup son étendue ordinaire , l'entonnoir des ure-

tères étoit prodigieusement distendu, et son canal avoit acquis la grosseur d'un intestin. La vessie étoit très-petite, ses membranes très-épaisses et racornies: je l'ouvris, et j'y trouvai une très-petite quantité d'urine imprégnée du remède, une pierre de figure conique du poids de cinq onces, elle avoit deux pouces cinq lignes de grosseur, et deux pouces trois lignes dans sa moindre épaisseur; sa base reposoit sur le fond de la vessie, elle étoit si parfaitement engagée entre ses parois, que quelques mouvemens que le malade fit, il ne sentoit plus de douleurs à la vessie ni à son cou, même en urinant. Huit jours avant son décès, il m'assura qu'il n'avoit point de pierre, qu'il ressentoit seulement un petit poids dans le fondement, et pour m'en convaincre, il sauta quelques marches de l'escalier en le descendant avec moi: ce qui prouve la persuasion où étoit le malade du bon effet du remède sur lui.

La base de cette pierre étoit assez dilatée, parce que reposant sur le fond de la vessie, elle baignoit contiuellement dans le remède. On distinguoit dans cette pierre une partie saine, séparée de celle qui étoit altérée par l'action du remède. L'on voit que ce remède n'avoit encore pu pénétrer que la moitié de cette pierre, dont les pores étoient déjà fort écartées, et qu'il seroit parvenu successivement à la dissoudre, si les reins et la vessie en avoient pu supporter

l'action. On ne peut douter que ce remède ne soit la cause de la mort du malade. Il avoit tellement racorni les parois de la vessie, diminué son étendue, qu'elle ne pouvoit contenir qu'une très-petite quantité d'urine ; elles avoient reflué insensiblement de l'uretère dans les reins, dont les vaisseaux avoient perdu leur ressort, et de là dans la masse du sang ; successivement portées sur le cerveau, elles y ont produit l'affaissement qui a causé la mort très-prompte du malade.

Cet effet n'a rien de surprenant, si l'on considère la structure des reins et les propriétés des agens chimiques qui constituent le remède de Mlle. Stephens.

Les vaisseaux des reins, tous fort élastiques, l'ont été moins à proportion de la distention qu'ils ont souffert du plus grand volume qu'ils ont acquis par la continuelle abondance des liqueurs déterminées à s'y filtrer. Les parties lixivielles et caustiques de ce remède ont été autant d'instrumens qui ont concouru à la destruction entière de leur élasticité.

Le désordre et le trouble que ce remède peut porter dans les fonctions animales, mais particulièrement son dangereux effet sur les organes des reins et de la vessie, doit nécessairement en faire craindre et proscrire l'usage.

On observera que puisque (journal de physique, avril 1788) M. Brugnatelli soutient que d'après

l'expérience de M. Schéele , cinq onces d'eau ont opéré la dissolution de huit grains d'une pierre de la vessie , et qu'il dit en avoir vu qui se sont dissoutes encore plus facilement ; que quelques-unes dans quatre onces d'eau ont perdu jusqu'à 16 grains à une chaleur de 14 degrés du thermomètre de Réaumur , et qu'en conséquence il conseille d'injecter dans la vessie de l'eau qui seroit chaude et récemment distillée , de répéter ces injections plusieurs fois par jour , et qu'il prétend que de cette manière , on pourroit espérer qu'une pierre d'une grosseur médiocre se dissoudroit dans peu de semaines. Peut-être pourroit-on obvier aux inconvéniens que présente le remède de Mlle. Stephens , et en tirer même quelques avantages , en changeant la manière de s'en servir.

Il n'en paroît pas de plus simple , que d'injecter dans la vessie , à la faveur d'une sonde ou algalie , de la poudre à petites doses , dissoute dans l'eau commune au lieu du vin blanc , de réitérer cette injection deux fois par jour , le matin , une heure avant de se lever , et le soir en se couchant , après avoir uriné. Par ce moyen , le remède , porté immédiatement dans la vessie , n'intéresseroit point les organes des reins , agiroit avec plus d'efficacité sur la pierre , et , à raison de sa consistance , la dissoudroit plus ou moins promptement.

On s'apercevra de l'action de ce remède

sur la vessie par la cuisson plus violente en urinant, ou de l'inflammation du col de la vessie, s'il venoit à agir trop violemment ; ce que l'on ne croit pas qui soit à craindre, d'autant que la membrane interne de la vessie est arrosée par une humeur muqueuse fournie par les petites glandes conglomérées qui y sont distribuées : c'est aussi la raison pour laquelle ce remède n'a pas fait de mal ni d'impression sensible sur l'estomac et les intestins, parce que le premier est défendu par l'humeur gastrique, et les seconds par l'intestinale et les matières qui y coulent continuellement, de même que les vaisseaux lactés en ont été garantis, non-seulement par la lympe, mais encore parce que ce remède y entroit quelquefois accompagné du chyle ; enfin, les vaisseaux sanguins n'ont pas souffert d'altération par rapport à la quantité des liquides où le remède a été obligé de nager. Ça été uniquement dans les reins et la vessie, où ces organes trop à découvert ont seuls éprouvé le désordre que je viens d'exposer, et fait reconnoître les effets dangereux que peuvent produire sur l'économie animale, des agens chimiques aussi actifs que ceux qui composent le remède de Mlle. Stephens.

R A P P O R T

Sur un Sourd et Muet de naissance.

LES sourds et muets de naissance étoient regardés anciennement comme des brutes , incapables d'instructions et à charge à la société ; leurs pères , honteux et humiliés d'avoir des enfans privés de deux sens , ne pouvoient pas supporter de vivre avec eux ; cependant , moins cruels que les barbares qui les faisoient mourir après l'âge de trois ans , ils se contentoient de les reléguer dans des cloîtres ou ailleurs.

Ces malheureuses victimes des erreurs de la nature , ne sont plus confondues avec de vils animaux , elles rentrent à présent dans le cercle de la société , et elles doivent l'avantage d'y participer aux lumineuses et profondes réflexions des Poncet , des Vaillis , des Ammam , qui , depuis 1584 , ont démontré par l'expérience et l'observation , que les sourds et muets de naissance pouvoient être instruits dans toutes les sciences et parler comme nous ; qu'ils n'étoient privés que d'un sens , de l'ouïe seulement ; qu'ils avoient les organes de la parole bien conformés , et capables des inflexions et modulations de la

voix ; et qu'enfin , on pourroit suppléer au défaut de l'action des corps sonores , par des signes méthodiques.

Depuis cette découverte importante , il s'est écoulé près de deux siècles , avant que la raison , aidée des lumières de la philosophie , soit parvenue à convaincre le public qu'il étoit possible d'instruire les sourds et muets de naissance. Il a fallu que des hommes éclairés et conduits par les seuls principes d'humanité , en se consacrant entièrement à cette étude pénible et rebu- tante , aient surmonté tous les obstacles , et triomphé de ce vice de la nature , ainsi que du vieux préjugé de l'ignorance qui s'opposoit au progrès de cette nouvelle institution.

M. Perriere est le premier qui a donné à ce grand problème , la démonstration la plus sensible et la plus complète. Il présenta à l'académie des sciences de Paris , en 1749 , deux jeunes sourds et muets de naissance , qu'il avoit instruit en peu de temps à concevoir ce qu'on vouloit leur faire entendre par les signes , par écrit ou de vive voix.

Ces exemples quoique très-frappans n'avoient pas encore produit cette révolution sûre et nécessaire , pour fixer invariablement la méthode d'instruire les sourds et muets de naissance : tant il faut du temps à l'esprit humain pour arriver à ce point de perfection , où MM. l'abbé de l'Épée et l'abbé Dechamp , sont parvenus

avec tant de succès au grand étonnement de l'Europe.

M. l'abbé Margaron, animé des mêmes principes d'humanité et de patriotisme, instruit les sourds et muets de naissance, par une méthode qu'il assure n'être pas celle de MM. l'abbé de l'Epée et l'abbé Dechamp, mais qui réunit les avantages de l'une et de l'autre.

Il présenta à l'académie des sciences, belles-lettres et arts, le jeune Fabre, sourd et muet de naissance, auquel il a appris en moins de six semaines à lire, écrire et parler, par des signes qui lui sont propres. Il répondit à plusieurs questions de son maître, il écrivit quelques noms de ceux qui étoient présents, et il prononça les noms des choses qu'il connoissoit ou qu'il voyoit, et d'autres, sans les voir, seulement désignées par des signes. Il conjuga l'indicatif, l'impératif, le subjonctif de presque tous les verbes de la première conjugaison; il prononça beaucoup de syllabes, et il écrivit sans aucune faute ce qu'il venoit de réciter.

M. l'abbé Margaron, ne s'expliqua pas sur sa manière d'instruire, cependant il ne veut pas en faire un secret, il se propose au contraire de la rendre publique quand il en sera temps, et d'enseigner un sourd et muet de naissance publiquement, quand on le jugera à propos.

L'académie voulant témoigner toute sa satisfaction à M. l'abbé Margaron, sur les progrès

d'une éducation aussi rapide, et l'engager à continuer un art aussi utile et aussi honorable, elle a nommé MM. l'abbé de Castillon, Barou du soleil, et moi, pour donner notre avis sur l'état des organes de l'ouïe et de la parole du jeune Fabre, sourd et muet de naissance, et vérifier toutes les connoissances acquises en si peu de temps.

Nous avons examiné les oreilles du jeune Fabre, et reconnu que l'entonnoir ou pavillon de trompe, avoit la figure et les proportions ordinaires; que les conduits auditifs externes étoient ouverts comme dans l'état naturel; que les parties internes des oreilles, la conque, les canaux demi-circulaires, le tympan et autres organes de l'ouïe étoient inaccessibles aux vibrations de l'air, par les corps sonores les plus puissans; et pour nous en assurer parfaitement, nous avons mis en usage le bruit d'une sonnette derrière sa tête et des cris très-perçans, sans qu'il ait éprouvé la plus légère sensation.

Ainsi, il est bien évident, comme on l'a observé, que le mutisme provient de la surdité de naissance.

Nous avons reconnu aussi que la langue, la luette, les arrières narines étoient bien conformées, le larynx capable des inflexions et modulations de la voix, puisqu'il commence à parler assez distinctement.

Nous avons aussi appris, que le jeune Fabre

est né à Lyon, sourd et muet, et qu'il est âgé de 13 ans. Il n'a jamais reçu d'instruction que de M. l'abbé Margaron, et il lui a donné seulement trois heures de leçon par jour, depuis environ six semaines.

Nous pensons que les dispositions naturelles du jeune Fabre ont pu contribuer à ses succès, mais qu'il les doit absolument aux signes méthodiques des doigts, du mouvement des lèvres de son maître, qui sait l'interroger, l'amuser et l'exciter au travail par la variété de ses occupations à parler, lire et écrire.

L'académie invite M. l'abbé Margaron, à cultiver avec le même zèle cet art ingénieux, et elle désire que le gouvernement veuille prendre en considération le talent si utile à l'humanité, pour former des élèves dans cette ville, qui pourroient un jour le remplacer et y perpétuer sa méthode.

R A P P O R T

*Sur les Caveaux , les Cimetières des
Paroisses de la ville et des faubourgs
de Lyon.*

P O U R nous conformer aux vues de M. le lieutenant-général de cette ville , en conséquence de l'arrêt du parlement de Paris , rendu sur la requête de M. le procureur-général , du 2 mars 1778 , nous nous sommes transportés , MM. de Poissieux , lieutenant-général ; Carret , ancien chirurgien major , et moi , professeurs au collège de chirurgie , pour , dans toutes les églises paroissiales et dans celles des hôpitaux , voir , examiner à quelle profondeur et à quelle distance on faisoit les inhumations , pour vérifier si le terrain de chaque église destinée aux sépultures , peut y suffire sans exhumation pendant trois années consécutives , temps nécessaire pour l'entière et parfaite destruction des cadavres , et pour juger si les exhalaisons fétides qui s'échappent pendant leur décomposition , peuvent altérer l'air , soit dans les églises , soit dans la ville , et porter quelqu'atteinte à la santé des citoyens.

Nous étant fait conduire dans les caveaux et autres souterrains des églises, nous y avons fait creuser en différens endroits, en présence de M. le lieutenant-général. Nous avons trouvé dans les caveaux de quelques églises, les corps morts les uns à côté des autres, sans aucun intervalle, couverts seulement de neuf ou dix pouces de terre; mais dans ceux du plus grand nombre des églises, nous avons vu les cadavres dans leurs bières, déposés sur le sol sans être couverts de terre.

Nous étant fait aussi conduire dans les cimetières, nous les avons trouvés très-petits, proportionnement à la quantité d'inhumations qu'il s'y fait; ils sont entourés de maisons fort élevées, l'air y est fort humide, dans un état de stagnation, et il ne s'y renouvelle que très-difficilement. Nous y avons vu les corps morts dans une fosse commune, entassés les uns sur les autres, couverts seulement de neuf ou dix pouces de terre; ils étoient, comme dans les caveaux des églises, en partie corrompus et putréfiés, et ils exhaloient une odeur fétide et insupportable.

Si, comme on le sait, les corps morts inhumés profondément et à des distances proportionnées, quoique couverts de sept pieds de terre, répandent encore, pendant leur décomposition, des vapeurs qui s'élèvent à cinq ou six pieds au-dessus du terrain, et si, de ceux qui sont
couverts

Couverts seulement de quatre pieds de terre, les exhalaisons s'élèvent à quinze pieds ou environ ; on ne sera pas surpris que les corps morts, comme nous les avons trouvés dans les caveaux des églises et dans les cimetières, sans être couverts de terre ou d'une très-petite quantité, fournissent dans leur décomposition des exhalaisons plus abondantes ; que leur humidité et leurs molécules putrides n'étant point absorbées, conservent toute leur énergie et leurs qualités pernicieuses ; qu'elles en acquièrent même en raison de leur masse, et celle des levains dangereux de différens corps en putréfaction.

Ces exhalaisons agissent sous un volume d'air méphitique, qui, dès qu'il a rompu et détruit les liens dans lesquels il étoit enchaîné, se précipite à travers les fentes des pierres qui recouvrent les tombeaux, et vient altérer et décomposer l'air des églises.

On connoît les funestes effets de cette altération et décomposition de l'air dans les églises, par nombre d'exemples consignés dans les ouvrages des anciens et des modernes, et même dans les papiers publics.

Celui arrivé dans l'église de St. Saturnin, à Saulieu, rapporté par la gazette de France, du 25 juin 1773, page 228, seroit suffisant pour convaincre du danger de cette infection de l'air des églises, elle n'y est déjà que trop favorisée par la difficulté qu'a l'air de s'y renouveler et

d'y circuler librement ; les émanations putrides qui y sont une fois introduites , s'y développent de plus en plus et y augmentent d'activité par le concours des fidèles. C'est alors que chaque individu en absorbe plus ou moins , par la respiration ou par les pores de la peau : on peut croire que ces miasmes délétaires, agissent sur leurs organes selon la force ou la foiblesse de leur tempérament, et selon les dispositions où ils se trouvent. Ce sont des germes de maladies chroniques, de fluxions de poitrine, de fièvres putrides et autres.

Les vapeurs qui s'élèvent des cimetières ; altèrent aussi la salubrité de l'air ; mais c'est sur-tout pendant les chaleurs de l'été, que ces vapeurs infectent plus particulièrement les paroisses les plus considérables de cette ville, celles de St. Nizier, de St. Pierre-les-Dames et autres. Depuis long-temps, cette redoutable infection donne lieu aux plus vives et aux plus fréquentes représentations, mais on ne sauroit y avoir égard par rapport au peu d'étendue de leurs cimetières, où l'on ne peut qu'amonceler les corps les uns sur les autres.

Cet abus pernicieux entretient un foyer immense et permanent de miasmes putrides, qui, étant restés en stagnation dans une atmosphère humide et tranquille, franchissent la résistance qu'elle oppose à leurs mouvemens, et se répandent dans tous les lieux voisins. Si ces vapeurs,

devenues de plus en plus contagieuses, sont transportées en masse par quelque courant d'air, comme cela doit arriver très-souvent, malheur à ceux qui se trouvent exposés à leur action. Les effets de ces exhalaisons fétides sont constatés par une infinité d'événemens malheureux. Elles ont produit en différens temps des maladies épidémiques, plusieurs fois la mort subite d'hommes forts et robustes. Pourquoi ne les regarderions-nous pas comme les causes éloignées des fièvres putrides qui règnent si communément dans cette ville pendant l'automne ? M. Haguenot, célèbre médecin, attribue à cette cause, les fièvres putrides qui sont très-communes à Montpellier, pendant cette saison.

Ce n'est pas seulement l'immense quantité des miasmes putrides qu'exhalent continuellement neuf cimetières renfermés dans l'enceinte de cette ville, qui donne atteinte à la santé des habitans, ce sont encore les eaux imprégnées de molécules putrides et délétaires qui leur servent de boissons. Lorsque les deux rivières qui baignent nos murs sont débordées, elles submergent alors les caves de la ville, celles des églises et la plupart des cimetières ; elles infectent et empoisonnent presque tous les puits de la ville : cause éloignée et aussi puissante que la précédente, d'une infinité de maladies dont on ignore les principes.

Si dans tous les caveaux des églises et dans tous les cimetières, les corps morts avoient chacun leur place dans une fosse de six pieds de profondeur et de trente-cinq pieds quarrés de surface, en prenant pour chaque corps sept pieds de longueur et cinq de largeur qui est le moindre espace qu'on puisse fixer, l'odeur qui s'en exhaleiroit ne seroit ni infecte ni pernicieuse, parce que les parties animales, dans tous les temps de leur décomposition, s'imbiheroient dans la terre, et se combineroient avec elle. Mais ce foible avantage ne sauroit même avoir lieu dans cette ville; on ne peut ni creuser des fosses de six pieds à causes des eaux qu'on trouve à une moindre profondeur, ni accorder aux corps inhumés les uns à côté des autres, un terrain de trente-cinq pieds de surface, parce qu'il s'en faut presque de moitié que la superficie des caveaux des églises, même réunie à celles de leurs cimetières dans les principales paroisses de la ville, soit d'une grandeur proportionnée au nombre moyen de leurs inhumations respectives pendant une année.

On ne sauroit donc placer les corps morts dans des fosses particulières, sans rouvrir tous les six mois celles des principales paroisses de la ville, et au moins tous les neuf ou dix mois, ou tous les ans, celles de quelques paroisses. Mais l'ouverture de ces fosses, dont les cadavres ne seroient pas complètement détruits, exigeroit

des exhumations, et l'on sait à quels dangers elles exposent.

Lancisi, célèbre médecin d'Italie, nous a transmis nombre d'exemples de contagions arrivées par la fouille des terrains qui contenoient des cadavres.

Il seroit superflu de rappeler tous les accidens fâcheux et sans nombre, auxquels les exhumations ont donné lieu dans différentes villes du royaume : les ouvrages des deux célèbres médecins, Maret et Navier, en font mention, de même que les écrits publics de différens temps.

C'est pourquoi, dès qu'il paroît incontestable que l'air et l'eau de cette ville sont souvent infectés par des émanations et molécules animales putrides ; que ces deux élémens, si nécessaires à la vie, une fois viciés altèrent indubitablement la santé des citoyens ; qu'ils sont ou peuvent devenir des sources intarissables de maux cachés, lents ou prompts à se manifester, souvent dangereux et mortels ; que dans les principales paroisses, à défaut d'une étendue suffisante de terrain, les morts sont privés de sépulture particulière, ou qu'elle ne peut avoir lieu qu'après des exhumations dangereuses, soit dans les caveaux des églises, soit dans les cimetières ;

Nous concluons que l'humanité proscrie toute espèce de dépôt de corps morts dans les ca-

veaux des églises, et que les motifs les plus puissans, l'intérêt le plus vif exigent que l'on place les cimetières hors de l'enceinte de cette ville.

Nous étant transportés hors de la ville, sur les territoires du Grelion, de Choulant, de la Part-Dieu et de la Motte, qui avoient été désignés par l'assemblée des notables de cette ville, le 12 et le 19 du mois de mai mil sept cent soixante et dix-huit, pour y faire les recherches nécessaires, et indiquer le local d'un cimetière général, qui renfermât toutes les conditions nécessaires pour remplacer les inhumations des églises paroissiales de la ville et des faubourgs de Lyon ;

Nous avons reconnu, en présence de M. le lieutenant-général, que le territoire du Grelion, situé au nord de la ville, faisant partie de la montagne de Fourvière, étoit divisé en petites possessions et maisons d'agrémens fort rapprochées les unes des autres : on y trouve le rocher à deux pieds de profondeur.

Le territoire de Choulant, situé au midi de la ville, faisant aussi partie de la montagne de Fourvière, est également divisé en maisons et jardins d'agrémens : le terrain en est sablonneux et fort pierreux, sur-tout à deux pieds de profondeur.

Le territoire de la Part-Dieu, situé à l'est de la ville, entre les ponts du Rhône et de

St-Clair, faisant partie d'une plaine très-vaste, est très-précieux : on y trouve l'eau à quatre ou cinq pieds de profondeur. Au contraire, le territoire de la Motte, situé à l'est de la ville, faisant partie d'une plaine aussi très-vaste, est léger et graveleux ; mais on n'y trouve l'eau qu'à 16 ou 18 pieds de profondeur.

D'après ces observations, et bien convaincus des inconvéniens qu'il y auroit de placer un cimetière général au centre de ces possessions et maisons trop rapprochées aux territoires du Grellion et de Choulant, tant par rapport aux difficultés qu'il y auroit d'y parvenir, tous les chemins y étant fort mauvais et très-montueux, que par rapport à celles d'y creuser des fosses profondes :

Nous avons de même jugé qu'un cimetière général étoit impraticable au territoire de la Part-Dieu, les inondations du Rhône en ferment souvent les avenues, et on ne peut y creuser, en aucun temps de l'année, sans y trouver l'eau à 4 ou 5 pieds de profondeur.

Nous avons reconnu que le territoire de la Motte renfermoit, au contraire, toutes les conditions énoncées dans notre précédent rapport, et nous l'avons choisi pour y placer le cimetière général.

Il réunit bien des avantages : à la portée de deux grandes routes, le transport des corps s'y fera avec beaucoup d'aisance ; il est à l'abri

de toute submersion, tous les vents y circulent facilement, la terre graveleuse et calcaire qui y règne dans toute son étendue, contribuera, par son eau élémentaire, à la prompte décomposition des cadavres, agissant sur eux à-peu-près comme la chaux. Le faubourg de la Guillotière en est assez éloigné, pour que ses habitans n'en redoutent pas le voisinage.

Il faut que dans un cimetière les cadavres soient éloignés les uns des autres, de façon que les vapeurs putrides qui s'échappent, pendant leur décomposition, ne puissent pas se réunir et soient en grande partie absorbées.

Plus un corps est enterré profondément, plus les émanations cadavéreuses sont absorbées, et les vapeurs qui s'exhalent ne sont ni fétides, ni si pernicieuses; elles s'élèvent plus au-dessus des fosses, sur-tout si l'air qui couvre les cimetières est souvent renouvelé, et qu'aucun obstacle ne s'oppose à sa circulation, comme nous l'avons observé à l'égard du territoire de la Motte.

Ainsi, il faut que les cadavres soient enterrés au moins à quatre pieds de profondeur, et couverts de trois pieds de terre; que les fosses aient trente-cinq pieds quarrés de surface, en prenant pour chaque corps sept pieds de longueur sur cinq de largeur, qui est le moindre espace qu'on puisse fixer.

L'étendue du cimetière général pour les inhu-

inations de la ville et des faubourgs de Lyon, sur le territoire de la Motte, doit être fixé par la durée et la destruction complète de chaque cadavre, et par la quantité de terrain nécessaire à la sépulture de chacun d'eux.

Le nombre des morts, pendant l'espace d'un an, dans toutes les paroisses et les églises de Lyon, proportionné aux inhumations des années 1775, 76, 77, monte à 3679. L'étendue du terrain qu'exigent les inhumations pour les enfans devant être moindre que pour les hommes, on a diminué d'un cinquième les inhumations pour toutes les paroisses et églises de la ville et des faubourgs; ainsi, le nombre de 3679 inhumations par an, est réduit à 2943. De sorte qu'il faut 103005 pieds quarrés de Lyon, qui font une superficie d'environ trois arpens et un huitième, qui suffit pour toutes les inhumations de la ville et des faubourgs, pendant une année, à raison de trente-cinq pieds quarrés pour chaque inhumation. Mais, comme il est dangereux de rouvrir les mêmes fosses tous les ans, la destruction totale des corps n'ayant lieu qu'au bout de trois ans, il est indispensable de donner au cimetière général ou terrain destiné à toutes les inhumations, une étendue trois fois plus grande, c'est-à-dire, d'environ dix arpens.

On nous a fait observer, depuis notre précédent rapport, qu'il seroit prudent de donner

au cimetière général une étendue plus considérable, de ne rouvrir les fosses qu'après quatre ans au lieu de trois, et de laisser dans ce cimetière général dix-huit ou vingt et un pieds de largeur sur toute la longueur des murs de clôture, afin que les citoyens puissent avoir la liberté d'y construire des tombeaux. Ainsi, au lieu d'un terrain de dix arpens, il conviendrait qu'il fût tel qu'il est présenté par MM. les architectes-experts, lequel donne, pour l'étendue du cimetière général au territoire de la Motte, la quantité de 709275 pieds quarrés de surface; il contient 19702 toises quarrées royales, et 12608 toises et un tiers de toise quarrée lyonnaise, qui donnent 64 bicherées et un tiers, ou vingt-deux arpens, moins près d'un huitième d'arpent.

Ces 709275 pieds quarrés suffiront pendant quatre années et plus aux inhumations, en prenant trente-cinq pieds quarrés pour les enfans comme pour les hommes. En effet, si on prend annuellement pour 3679 corps trente-cinq pieds quarrés de surface, et ce nombre répété quatre fois, donne celui de 515060 pieds quarrés. On aura donc, outre un cinquième de ce nombre qu'on diminuera sur l'étendue des fosses des enfans, toutes les années, 194215 pieds quarrés qui pourront servir dans les cas extraordinaires de maladies épidémiques, et pour un espace de 18 ou 21 pieds de largeur sur toute la lon-

gueur des murs de clôture, destinée à des sépultures particulières ; pour l'emplacement d'un oratoire et autres constructions pour le service du cimetière.

Ce cimetière général sera fermé par des murs élevés, seulement de sept ou huit pieds, afin que tous les vents puissent y circuler librement. Au dehors des murs, on pourra y faire des fossés assez profonds pour en interdire l'entrée.

DISCOURS

Tu à l'Assemblée de la paroisse d'Ainay.

LES citoyens de Lyon respiroient l'air le plus pur dans le quartier d'Ainay, de la Quarantaine et autres lieux adjacens, lorsqu'avant les travaux de M. Perrache, le Rhône et la Saône avoient leur confluent commun, à la tête de l'Île du broteau Mognat, au-dessous des remparts d'Ainay.

Mais depuis que l'on a dirigé la jonction du Rhône et de la Saône, à l'extrémité de cette île, à près d'une lieue de la ville, l'atmosphère du quartier d'Ainay et des environs a été notablement altéré, sur-tout pendant les grandes chaleurs de l'été dernier.

La cause de cette altération de l'air, dépend non-seulement de la quantité considérable des eaux qui restent en stagnation dans différens endroits de l'île, tels que l'ancien lit du Rhône, la gare à bateaux, les canaux et autres espaces immenses couverts d'eau et destinés à des constructions, etc. ; mais encore de cet amas de limon ou de vase en putréfaction que la Saône dépose sur ses bords prodigieusement élargis, depuis que le Rhône a laissé un vide

de près de deux tiers dans la largeur du lit actuel de la Saône , sur toute la longueur de l'île.

Ce sont de toutes les eaux en stagnation dans l'île , et des matières qui y sont en putréfaction , qu'il s'est exhalé , pendant l'été dernier , des miasmes délétaires , des vapeurs infectes et très-caustiques , peut-être même inflammables.

L'air ainsi surchargé , toutes les fois qu'il a été poussé sur la ville par le vent du midi , y a porté beaucoup d'exhalaisons , principalement dans le quartier d'Ainay , de la Quarantaine et des environs ; elles ont pénétré ; par la respiration , dans le poumon des habitans ; elles ont même été absorbées par leurs habillemens , par les pores de la peau , et ainsi introduites dans le sang , et de là dans les viscères , elles ont occasionné , par leur causticité , des engorgemens qui , en troublant toutes les fonctions de l'économie animale , ont déterminé tantôt des fièvres remittentes , tantôt des fièvres putrides , des fièvres inflammatoires , ou des fièvres quartes , doubles quartes , etc. dont sept ou huit mille habitans ont été attaqués pendant l'été et l'automne derniers.

Il étoit aisé de se convaincre , que le foyer de cette épidémie provenoit des eaux en stagnation dans l'île Perrache et sur les bords de la Saône. L'odeur infecte qu'elles répandoient , et les couleurs noires , rouges et vertes , qui formoient des iris sur leur surface , annonçoient

évidemment la décomposition des substances qu'elles tenoient en dissolution.

Une grande partie du sol de l'île Perrache, encore actuellement sous les eaux, permet donc de la comparer exactement à un marais, et l'on sait, par expérience, combien le voisinage en est redoutable aux habitans. La plupart y sont attequés tous les ans, de fièvres plus dangereuses que celles des pays d'étang, sur-tout pendant les chaleurs de l'été et de l'automne.

Il est également permis de croire que pendant les sécheresses long-temps continuées de l'été dernier, on auroit pu extraire du limon ou de la vase infecte dont le sol de l'île est abondamment pourvu, un air inflammable susceptible de brûler à l'orifice des bouteilles où on l'eût introduit, ou d'y faire explosion; puisque MM. Buquet et Fourcroy disent qu'ils sont parvenus à ramener l'air des marais à l'état d'air inflammable des métaux, c'est-à-dire, susceptible d'explosion.

A ces expériences propres à déterminer jusqu'à quel point de causticité peut être porté l'air inflammable des marais, on peut ajouter celle de plusieurs savans, qui pensent aussi qu'il y a un mélange d'air méphitique avec l'air inflammable; que dans les proportions convenables, il paroît approcher beaucoup de la composition de l'air des marais.

Il est donc indispensable de s'opposer aux

progrès des funestes effets de ce mauvais air ; puisque, outre les fièvres qui infecteront tous les ans les quartiers voisins de l'île Perrache, il produira encore un grand nombre d'infirmités parmi les habitans, dont la plupart auront les jambes enflées, seront sujets aux obstructions du mésentère et du foie, et les enfans deviendront écrouelleux et rachitiques.

Il seroit aussi très-important d'obtenir une ordonnance du lieutenant-général de police, qui obligéât tous les propriétaires des maisons du quartier d'Ainay, à en faire nettoyer les puits, à les creuser et à y faire jeter quelques pieds du gravier du Rhône. Cette précaution paroît d'autant plus nécessaire, que toutes les eaux des puits voisins de l'île Perrache, peuvent avoir été imprégnées des mêmes molécules putrides que celles du terrain fangeux de l'île et de celui des bords de la Saône.

Par la même ordonnance on obligeroit les citoyens à jeter dans le Rhône tous les cadavres des animaux. On sait qu'étant jetés dans la rivière de la Saône, ses bords plus spacieux depuis l'éloignement du Rhône, en sont perpétuellement couverts dans le temps des basses eaux, et combien la décomposition de cette foule d'animaux, d'insectes, de végétaux et de toutes les immondices de la ville, contribue à infecter l'air et les eaux de tous les quartiers qui en sont les plus près voisins.

Pour remédier et prévenir les maux dont sont encore menacés les habitans d'Ainay, de la Quarantaine et de S. George, il paroît nécessaire de faire dans l'Île Perrache, les remplissages les plus indispensables, de façon qu'il n'y existe pas d'endroit où l'eau puisse séjourner sans y être renouvelée.

On y parviendra en élevant au-dessus des plus basses eaux, tous les endroits bas, de manière qu'on puisse profiter des filtrations des eaux du Rhône, leur faire traverser le terrain de l'Île pour se rendre à la Saône, en faisant des fossés en douce pente, autant qu'il en sera nécessaire, depuis la chaussée en ligne droite jusqu'à la Saône. Toutes les eaux auroient leur écoulement naturel dans l'Île, et s'y renouvelleroient sans cesse. On feroit aussi entrer dans la gare à bateaux, le plus d'eau du Rhône qu'on pourroit, et on observeroit de n'enlever la vase qu'elle contient, que dans les mois les plus froids de l'hiver. Enfin, en suivant le plan déjà commencé par M. Perrache, de faire un quai sur la Saône pour en resserrer le lit, on parviendroit à diminuer les bords trop spacieux de cette rivière, dont le courant devenu aussi plus rapide n'y permettroit plus le séjour de toutes les immondices de la ville. Il convient au surplus, pour l'exécution et le succès de tous les moyens que l'on vient de proposer, de s'en rapporter aux lumières et aux talens des gens de l'art.

DISCOURS

DISCOURS

POUR L'Inauguration du nouveau local du
Collège de Chirurgie.

*COMBIEN la confiance contribue au succès
du Chirurgien.*

LE premier coup d'œil que l'homme jette sur lui-même , lui découvre sa foiblesse et sa grandeur. Etonné de ce contraste, il s'arrête ; contemplant tour à tour la hauteur où son génie peut s'élever, et les bornes étroites marquées à son intelligence. Au même instant se présentent à ses yeux , les découvertes qui ont illustré tous les siècles , et les erreurs qui les ont avili ; les progrès de l'esprit humain , et tous les momens de son impuissance ; la raison saisissant quelques vérités utiles , et les laissant échapper pour embrasser des phantômes trompeurs : par-tout des efforts sublimes et des chûtes humiliantes , des lumières et des doutes , des prodiges inespérés et des obstacles invincibles.

A ce tableau , quel sentiment doit naître dans son cœur ? S'abandonnera-t-il au découragement

ment que lui inspire la vue de sa foiblesse , ou concevra-t-il cette noble émulation qui prend sa source dans la considération de sa grandeur ?

O vous , qui entrez dans la carrière des arts , sondez sur cette alternative importante , les dispositions de votre ame ! Si le premier sentiment vous subjugue , renoncez à la gloire , renoncez au plaisir plus flatteur d'être utile. La défiance et la timidité n'ont jamais rien produit de grand.

Voulez-vous , au contraire , tirer votre nom de la foule des noms obscurs ? Fortifiez votre cœur par une confiance généreuse , et faites tous vos efforts pour inspirer aussi la confiance.

C'est dans l'art de guérir , c'est en particulier dans l'exercice de la chirurgie , que cette double confiance est sur-tout nécessaire. Mais l'une ne doit être ni aveugle , ni téméraire , ni présomptueuse ; l'autre ne peut s'obtenir que par les talens et les vertus. Quand toutes les deux se réunissent , le chirurgien voit multiplier ses succès , et il compte ses jours par les victimes qu'il arrache à la douleur ou à la mort.

Pour traiter devant vous , Messieurs , une matière aussi intéressante , je sens que j'ai besoin moi-même de cette confiance dont j'annonce les avantages. Elle fuirait peut-être loin de moi , si je m'arrêtois uniquement à considérer la

difficulté du sujet et la dignité de ceux qui m'entendent. Mais je la retrouve toute entière dans votre indulgence et dans le désir qui m'anime d'être utile encore aux jeunes élèves par mes discours, après avoir consacré toute ma vie à me rendre utile à mes concitoyens par mes travaux.

Dans un art aussi difficile, dans des circonstances où il s'agit de la vie des hommes, d'où peut naître la confiance du chirurgien? Quand le fer à la main, il porte la douleur jusque dans les parties les plus sensibles; quand il emploie pour arracher des germes destructeurs, les mêmes agens que la nature emploie pour détruire; quand il dirige l'instrument redoutable, jusque dans les organes les plus cachés, où la moindre déviation est une erreur, où la moindre erreur est un meurtre, peut-il alors s'élever au-dessus de la crainte et bannir de son cœur toutes les alarmes?

Sans doute le chirurgien a plus d'une fois des motifs légitimes de trembler. Mais si l'organisation délicate du corps humain rend les opérations de l'art périlleuses, combien les forces et le pouvoir de la nature ne lui offrent-ils pas de ressources?

Quel est donc ce composé fragile, toujours prêt à se dissoudre et résistant néanmoins aux principes les plus actifs de dissolution? Un atôme dérangé, le décompose; des maux opiniâtres

ne sauroient le détruire ; un souffle le renverse , les coups les plus violens ne peuvent l'abattre. Oui, on est étonné qu'une machine aussi frêle en apparence , puisse soutenir l'effort de tant de causes armées contre elle. La nature succombe aux plus légers accidens ; elle ne cède point aux plus terribles assauts.

Qui pourra donc calculer ses forces et ses ressources ? Et celui qui les connoît doit-il jamais désespérer du succès ? Combien de fois , par sa seule puissance, n'a-t-elle pas repoussé les traits les plus aigus , surmonté même des maux réputés incurables ? Et quand l'art vient à son secours , écarte les obstacles, la ranime, la fortifie, que n'a-t-on pas droit d'attendre de leur réunion ?

Si l'art étoit encore dans son enfance, si nous vivions dans ces âges grossiers où tous les remèdes s'administroient au hasard et sans précautions, où des instrumens imparfaits multiplioient les douleurs sans prolonger la vie, où le corps humain peu connu étoit immolé par les méprises de la main qui s'offroit pour le guérir, nous devrions craindre sans doute, et notre ame à chaque instant se sentiroit resserrée par l'anxiété et les alarmes.

Mais considérez à quel point de perfection l'art est parvenu, par les travaux successifs des plus grands hommes. L'anatomie n'a laissé aucun détour ignoré dans le labyrinthe du

corps humain. Les traitemens préparatoires, combinés avec intelligence, affoiblissent le mal avant de l'attaquer ; les pansemens ne sont plus, comme autrefois, de secondes opérations, non moins redoutables que les premières ; les machines sont moins compliquées, et leurs effets sont plus certains, en acquérant une précision qui étonne encore chaque jour, et le chirurgien qui en fait usage, et le physicien qui en étudie le mécanisme et les effets.

Avec tant de moyens et de lumières, sentons nos forces, et gardons-nous d'une pusillanimité qui les rendroit inutiles.

Aucune branche de nos connoissances, on peut le dire, n'a fait autant de progrès que la chirurgie. Telle est même sa nature, qu'elle doit chaque jour avancer rapidement vers la perfection. Plus heureuse que la médecine elle-même, qui, lente dans sa marche, ne peut se perfectionner que par des accroissemens insensibles. L'une opère à découvert et sur des objets palpables, l'autre dans les ténèbres et guidée par des symptômes équivoques. L'une voit l'ennemi qu'il faut combattre, l'autre ignore souvent quel est celui qu'il faut poursuivre. Un petit nombre d'expériences suffit à la première, pour s'assurer d'une vérité utile : une foule d'observations est nécessaire à la seconde, pour établir quelque vraisemblance. La certitude, en un mot, caractérise les procédés

de l'une, l'autre sera toujours réduite à des conjectures.

Par ce parallèle, Messieurs, je n'ai garde de vouloir élever la chirurgie aux dépens de la médecine. Laissons pour aliment, à la basse jalousie, les comparaisons injurieuses. Ces deux arts faits pour se réunir en faveur de l'humanité souffrante, ne sont divisés que par la nature de leur objet. Des hommes célèbres ont illustré l'un et l'autre : la société doit également à tous les deux : mais l'un doit tout à la sagacité de son génie, tandis que l'autre est éclairé par tous les sens réunis ; l'un peut donner de l'espoir, l'autre doit inspirer, à celui qui le pratique, une espèce d'assurance.

Et c'est dans cette même assurance, dans cette confiance légitime, que le chirurgien trouvera, comme je l'ai avancé, le moyen le plus puissant, le mobile le plus certain de ses succès.

En effet, enlevez au chirurgien cette confiance si nécessaire, comment pourra-t-il jamais s'illustrer dans son état ? Sans elle, la frayeur glace la main, l'incertitude laisse fuir le moment, de viles considérations entraînent des lenteurs dangereuses ou des délais funestes.

Faut-il vous retracer, Messieurs, ces scènes si affligeantes pour l'humanité, où le chirurgien ne peut être bienfaisant, à moins qu'il ne verse du sang et n'arrache les cris perçans de la

douleur. L'homme déchiré par des maux cruels, palpite sous la violence d'un remède plus cruel encore ; son visage s'enflamme , ses muscles se roidissent ; des mouvemens convulsifs , des hurlemens aigus attestent le supplice intérieur qu'il éprouve ; victime souffrante , il s'agit avec effort sous le fer pénétrant jusqu'à la racine de son mal.

Ah ! fuyez , vous qu'enchaîne une timidité funeste , fondée sur la foiblesse de votre caractère , peut-être par le défaut de lumière et d'expérience : à ce spectacle , votre cœur se resserre par la crainte , votre esprit se trouble , vos mesures se déconcertent , votre main s'égaré ; au lieu d'être un libérateur , vous devenez un meurtrier.

Vous , au contraire , dont le courage surmonte la sensibilité sans l'éteindre , approchez , volez au secours de votre semblable : vous avez mesuré d'un coup d'œil et les dangers et les ressources. Si la pitié vous agite , l'espoir du succès vous fortifie. Votre fermeté abrège les douleurs , votre sang froid dirige sûrement l'opération ; la tranquillité de votre esprit vous garantit de toute erreur. Les cris funèbres du désespoir frappent en vain votre oreille attendrie , votre main n'en est que plus hardie et que plus assurée. Encore un moment , le calme va succéder à cet orage tumultueux. L'infortuné qu'égaroit le sentiment de la souffrance

respire enfin , ses yeux sont encore humides des larmes de la douleur , mais son front laisse entrevoir les premiers rayons de la joie. Un long soupir s'échappe de son cœur oppressé , mais sa bouche s'ouvre déjà pour bénir le génie tutélaire auquel il doit la vie.

Vous rappellerai-je encore ces circonstances délicates , où le moindre délai peut donner la mort ? Le mal touche à son dernier période , et le malade s'endort peut-être dans une trompeuse sécurité. Il ne s'agit plus de délibérer , il faut agir. Que fera le chirurgien timide ? S'il balance , le moment fuit. Un instant d'incertitude emporte dans son vol rapide , les ressources , l'espoir et la vie. Tout dépend ici de la célérité de l'opération. A peine l'œil a reconnu la nature du mal et le danger du malade , il faut que l'instrument à la main , il arrête l'ennemi dans ses progrès : tout cela doit être l'ouvrage d'un moment. Mais pour suivre cette marche active , il ne faut ni demi-lumières , ni de la pusillanimité. C'est au courage , c'est à la confiance éclairée qu'il appartient de saisir ainsi l'occasion qui est prête à s'envoler sans retour.

Vous parlerai-je enfin de cette multitude de maux dangereux qu'on traite souvent avec indifférence , qu'on flatte par des ménagemens perfides , qui accroissent par des remèdes insuffisans , qu'on rend incurables par des lenteurs

combinées. Ici l'aversion du malade pour un genre de remède douloureux, mais efficace, conspire souvent avec la foiblesse et l'amour-propre du chirurgien. L'un frémit à la vue de l'instrument salutaire, qui d'un seul coup termineroit tous ses maux ; l'autre tremble que la seule proposition d'un moyen violent n'engage à chercher ailleurs d'autres secours. Le premier ne sait point calculer les maux qu'il s'épargneroit par un moment de douleur. Le second calcule sur la perte et l'humiliation qui le menacent. Soit vanité, soit timidité dans celui-ci, il trompe cruellement le malade, en écartant le soupçon d'une cruauté imaginaire ; il porte dans le corps humain, le germe d'une foule de maux, en usant d'autres remèdes que celui qui auroit coupé la racine du mal ; il affoiblit l'organisation entière pour en épargner une partie ; il immole par des poisons lents, celui qu'un fer actif eût sauvé.

Ce n'est pas, Messieurs, que j'approuve une méthode qui seroit absolument sanguinaire, elle fit toujours frémir l'humanité ; trop éloignée de celle qui caractérise le génie du véritable chirurgien, elle est rejetée depuis long-temps par le praticien éclairé. Celui-ci, supérieur aux considérations abjectes de l'intérêt, aux craintes pusillanimes de la foiblesse, aux incertitudes dangereuses de l'ignorance, aux erreurs funestes de la précipitation ; exempt de passions,

de troubles et de préjugé, s'arrête avec sagesse, quand il faut réfléchir. Mais le moment d'agir est indiqué, son coup d'œil pénétrant le saisit, sa main raffermie en profite, son courage le soutient, l'espérance l'anime, et le succès le couronne.

Un nouveau genre de gloire attend le chirurgien, s'il est capable de cette confiance qui élève l'homme en perfectionnant toutes ses facultés. C'est à lui qu'il sera donné de reculer les limites de son art.

Graces immortelles soient rendues à ces génies bienfaisans, dont l'heureuse audace a brisé les traits de la mort par des découvertes ou des opérations nouvelles qui ont diminué le nombre de ses victimes ! Si la reconnaissance publique ne leur a pas consacré des temples, l'humanité soulagée les invoque et bénit leur nom d'un bout à l'autre de l'univers.

Mais ne reste-t-il rien à faire pour leurs successeurs ? Et qui pourra prétendre à se placer dans le temple de mémoire, à côté de ces bienfaiteurs de l'humanité ?

Un enfant pleuroit dans Athènes les triomphes d'un général, l'appui de la Patrie. Le vainqueur des Perses étoit jaloux des victoires que remportoit son père. L'oppresser de la liberté romaine, se comparoit avec inquiétude au conquérant de l'Asie. Émulation funeste ! tu fis verser des fleuves de sang, et pour

étendre l'empire d'un mortel , tu multiplias sans mesure les trophées de la mort !

Oh ! que cette gloire est méprisable auprès de celle qui est offerte à la noble ambition du chirurgien ! Est-ce donc à détruire ses semblables que consiste le véritable honneur ? Être des êtres ! principe incréé de toutes choses ; la formation de l'homme fut le chef-d'œuvre de ton pouvoir ; mais le génie qui conserve l'homme , quand ta main puissante veut le détruire , devient le rival de ta gloire. Qu'ai-je dit ? C'est toi-même qui arme son bras de ta force infinie , pour en faire le soutien de ton ouvrage et le ministre de ta bonté.

Quel espoir en ce moment vient flatter mon cœur ? Oh ! si je pouvois , avant de descendre dans la tombe , ajouter aux méthodes salutaires inventées jusqu'ici , un seul des procédés qui manquent encore ; si je pouvois , par une heureuse découverte , guérir une seule des maladies réputées jusqu'à présent incurables , que mes jours soient tranchés aussi-tôt ! J'aurois assez recueilli le fruit de mes veilles ; et je croirois vivre dans tous les âges , de la vie de ceux que j'aurai sauvé.

Pardonnez , Messieurs , ce mouvement qui est moins l'illusion de la vanité , que celle d'une ame sensible , dévouée aux progrès de son art et au bien de ses semblables. Si cette confiance n'est pas toujours couronnée par le

succès qu'elle espère, du moins elle soutient les efforts, anime le courage, et sans elle que resteroit-il au milieu des travaux d'une profession qui inspire à chaque instant le dégoût, et fait frissonner la sensibilité ?

Oui, sans cette confiance l'on suivra les procédés communs, mais l'art ne s'enrichira point par des méthodes nouvelles. La timidité resserre le génie, arrête ses élans, suspend son essor. Ce n'est point par des combinaisons lentes, des méditations solitaires qu'on parvient à faire des découvertes ; elles sont préparées, il est vrai, par l'étude et la réflexion ; mais le plus souvent le moment les fait naître, la nécessité les inspire, un instinct subit les conçoit, les produit au grand jour. Ainsi, le germe confié à la terre ne fructifiera point, s'il ne tombe dans un sol préparé ; mais c'est une force invisible, un principe naturel de fécondité qui le fait éclore. Spéculateurs oisifs, montrez-nous les découvertes que vous avez faites dans l'art de guérir ? Des volumes qui étouffent la science, loin de l'enrichir ; des observations douteuses qui arrêtent les progrès des lumières, loin de les étendre ; des systèmes qui se combattent et se détruisent, des commentaires, des compilations : voilà le fruit de vos travaux.

C'est au milieu des hasards qu'un général habile invente tout à coup ces marches savantes,

ces plans sublimes de défense ou d'attaque qui arrachent la victoire à l'ennemi ; c'est au sein des orages que le pilote imagine ces manœuvres habiles , qui sauvent , contre toute attente , des infortunés réduits au désespoir.

Ainsi , le chirurgien se sentira inspiré tout à coup , à la vue d'un danger certain que les moyens connus ne peuvent détourner ? Osons tout , se dit-il à lui-même ; l'inaction laisse à la mort tout son empire , une heureuse témérité peut encore lui enlever sa proie. Dans ce moment , un instinct surnaturel l'élève au-dessus de lui-même , un procédé nouveau est conçu , imaginé , et l'opération est faite dans l'instant. La crainte et l'espérance se combattent encore dans le cœur de ce mortel bienfaisant , mais l'espérance domine. O prodige ! ô triomphe ! son attente est surpassée par le succès. La tombe ouverte par la main puissante de la nature , est fermée par la main plus puissante du génie : il n'osoit se flatter de sauver une seule victime , et sa découverte immortelle , proclamée d'âge en âge , sauvera la vie à des milliers de malheureux dans tous les siècles.

Effet merveilleux d'une confiance courageuse ! mais prenons garde de ne la pas pousser au-delà des bornes. Trop long-temps on a reproché à la chirurgie d'aimer à faire des expériences , et de choisir des hommes vils pour ses essais ;

des hommes vils aux yeux du chirurgien ! Maxime barbare ! si jamais elle déshonore notre art, c'est à nous de l'effacer en chérissant, en respectant le malheureux comme un dépôt sacré, confié par la providence à nos soins généreux. Non, Messieurs, il n'est point permis au chirurgien d'établir une différence entre les différentes classes des hommes : tous sont égaux pour son cœur. Au moment de faire l'essai d'un procédé douteux, qu'il s'interroge lui-même. Cette expérience est-elle nécessaire ? Oserois-je la tenter sur un citoyen plus illustre ? Si la conscience ne répond pas sans balancer, qu'il s'arrête. S'il avance, ce n'est plus un chirurgien, c'est un monstre.

Loin donc toute confiance aveugle, téméraire, présomptueuse ou cruelle ; la noblesse des sentimens, la grandeur d'ame ne sont pas moins nécessaires au chirurgien que la prudence et les talens. Ce n'est que par la réunion de toutes ces qualités qu'il peut honorer son état, et obtenir du public une confiance légitime, qui ne contribuera pas moins que la confiance personnelle à ses succès.

Heureux celui qui marche environné de la confiance publique, son nom se répète avec éloge, quelquefois avec un secret attendrissement. Par-tout les cœurs lui sont ouverts ; il trouve sur son passage l'amitié, le respect ;

il verse autour de lui l'espérance et la consolation.

Quelle est flatteuse cette existence dans l'opinion des hommes, lorsqu'elle est établie sur un mérite reconnu, sur des services éprouvés ! Mais ce n'est point à vous peindre ce qu'elle a de satisfaisant pour une ame sensible, que je dois m'arrêter ; il faut montrer les succès qu'elle procure.

Si, dans toutes les professions, il n'est rien qu'on n'obtienne par la confiance ; il suffit au héros d'avoir su l'inspirer pour être assuré de la victoire ; au négociateur, pour subjuguier les esprits et soumettre les volontés ; au magistrat, pour régner par l'autorité des loix ; au politique, pour exécuter sans peine les plus grands desseins : si par-tout, la confiance publique prépare les moyens, assure les ressources, applanit les obstacles, l'art de guérir seroit-il le seul qui n'en retireroit aucun avantage ?

Je suis bien éloigné de le penser, Messieurs : c'est peu de la gloire attachée pour le chirurgien à cette opinion flatteuse, c'est peu de la satisfaction intérieure qu'elle lui fait goûter, ce n'est point encore assez des occasions fréquentes et journalières que l'empressement général lui fournit de déployer ses talens.

Tous ces motifs suffiroient sans doute pour lui faire ambitionner cette considération, le premier de tous les biens, et pour le détacher

miner à tous les efforts qui peuvent la mériter.

Mais il en est un plus pressant encore, et dans lequel je dois me renfermer. Oui, la confiance du malade prépare et multiplie les succès du chirurgien. Je dis plus; sans elle, les mesures les plus sages deviennent inutiles, les remèdes les mieux indiqués sont impuissans.

En effet, quand l'homme aux prises avec la douleur se voit menacé d'une ruine prochaine, quelles pensées doivent occuper son esprit? Ne le dissimulons pas. Si le désir de conserver ses jours le fait recourir, dans ce danger pressant, aux secours de l'art; l'insuffisance journalière de l'art et les méprises de ceux qui l'exercent, ne peuvent manquer de répandre dans son cœur, la crainte et l'anxiété. De là, des résistances aux remèdes les plus nécessaires, des retardemens dans les conjonctures les plus urgentes, des variations dans les traitemens les plus essentiels. De là cette avidité à consulter ceux mêmes dont les méthodes sont les plus opposées, cette imprudence à essayer tout à la fois des remèdes qui se combattent, cette négligence à observer les précautions d'un régime que l'on regarde comme illusoire ou dangereux, cette inconstance qui écarte le médecin, rejette le remède au moment où l'un et l'autre triomphoient peut-être de la maladie.

Ce sont là les obstacles étranges qui arrêtent

et

et déconcertent le chirurgien, bien plus que n'auroient fait souvent toutes les forces réunies du mal le plus opiniâtre.

Vous savez si j'en impose, vous qu'a instruit une longue expérience. Combien de fois, vous reposant sur l'efficacité reconnue de vos moyens, n'avez-vous pas été surpris de les voir sans effet ? Quel étoit donc l'ennemi caché dont les coups plus formidables que ceux de la nature, détruisoient dans le silence le fruit de vos travaux les mieux combinés ? Ne le cherchons point ailleurs ; c'étoit le malade lui-même, par son incertitude, sa défiance et ses variations.

Dites-nous maintenant, par quelle voie vous êtes parvenu à vaincre cet obstacle qui retarda si souvent vos premiers pas dans l'art de guérir. Avez-vous changé vos méthodes, perfectionné vos opérations, créé de nouveaux systèmes, réformé vos anciens principes, régénéré toute la science ? Non : mais à force d'études et d'observations, de travaux et de courage, vous avez enfin subjugué l'opinion, et dès-lors, maître de ce tyran plus redoutable que la mort, vous avez régné avec empire sur la mort elle-même, et signalé chacun des combats que votre main lui a livrés, par les triomphes que vous avez remportés sur elle.

Précédés par la confiance, vous n'avez plus à craindre que des causes étrangères s'opposent à vos succès. Paraissez, prescrivez les opérations

les plus douloureuses, on ne balancera point à s'y soumettre. Vos ordres seront respectés, vos paroles seront recueillies comme des oracles de salut : à votre voix la sécurité renaît ; sous votre main, la douleur semble avoir perdu son aiguillon : à votre approche, la mort laisse tomber sa faux meurtrière, et vous cède une victoire qui ne peut plus être douteuse.

Et comment le seroit-elle encore ? La confiance du malade écarte non-seulement les obstacles, elle seconde même l'art et les efforts du chirurgien.

Ce n'est point ici, Messieurs, un paradoxe : dans tous les siècles on a reconnu l'influence des passions de l'ame sur les maladies du corps humain ; influence trop négligée par les praticiens, qui ne suivent d'autre guide qu'une routine aveugle ; influence dont l'empirisme a profité souvent, pour en imposer par des prestiges qui ont étonné l'imagination sans remédier à aucun mal ; influence que les moralistes et les grands médecins ont observée au flambeau de la philosophie, et de laquelle plus d'une fois ils ont su tirer avantage pour le bien de l'humanité.

Or, de tous les sentimens de l'ame, l'espérance est celui dont les effets sur l'organisation physique sont les plus salutaires, et cette espérance soutien de la vie, charme consolateur, ne prend-elle pas sa source dans la confiance ?

Que devient l'homme assailli par les infirmités ;

dès qu'il ne trouve plus un appui à sa foiblesse, sur lequel il puisse se reposer, sinon sans inquiétude, du moins avec une apparence de sécurité ? Alors, plongeant dans l'avenir ses regards effrayés, il n'aperçoit que le terme fatal vers lequel il se précipite. Tourmenté au dehors par des maux cruels, plus tourmenté au dedans par des pressentimens funèbres, le repos et la paix sont bannis de son cœur. Le paisible sommeil ne vient plus rafraîchir l'ardeur de son sang enflammé ; les humeurs fermentent par les agitations de la crainte, ses muscles sont contractés et affaîsés tour à tour par les convulsions et l'abattement du désespoir : toute l'économie animale se ressent du désordre de l'esprit. La douleur physique abat les forces morales, et par une réprocité funeste, les facultés morales aggravent la douleur physique ; la nature a porté le premier coup en dérangeant les organes ; l'ame en luttant avec effort contre la nature, augmente le mal qu'elle a fait. L'image du trépas toujours présente, accélère sa marche et ses progrès ; l'effroi que cause la tombe entr'ouverte, pousse par degrés le malade sur ses bords redoutés. Ah ! dans ce tumulte général des sens et de l'imagination, au milieu de cet orage, dont toutes les circonstances redoublent l'horreur ; non, il n'est plus qu'un Dieu qui puisse rappeler le calme, et conduire heureusement au port de la vie.

Cette divinité propice , ce sera le chirurgien s'avançant sur les pas de la confiance. Qu'il se montre seulement ; à peine a-t-il parlé ; douce espérance , tu renais à sa voix ! quel changement favorable s'est opéré tout-à-coup ! Les terreurs , les présages lugubres se sont dissipés. Au même instant , un doux repos a pris la place des insomnies cruelles. Les pensées sont moins tumultueuses , et déjà , reprenant un cours moins inégal , les fluides circulent dans leurs canaux avec plus de liberté. L'imagination n'est plus embrasée par un feu dévorant , et la lympe , se dépouillant des principes qui la desséchoient , recommence à vivifier , par un suc salutaire , toutes les parties de l'organisation. En un mot , l'équilibre des passions a rétabli l'équilibre des liqueurs ; la sérénité de l'ame a produit le calme des sens. Le chirurgien n'appréhende plus les révolutions effrayantes qui dépendent des causes morales. Le malade conspire avec lui ; le triomphe de l'art est assuré.

Je pourrais , Messieurs , démontrer jusqu'à l'évidence , les effets pour ainsi dire miraculeux qu'opère la confiance du malade. Il suffiroit de vous exposer les rapports intimes qui assujettissent mutuellement les deux substances dans leurs opérations même les plus imperceptibles , et d'ajouter cette foule d'observations recueillies sur cette matière , par les plus grands

maîtres dans tous les siècles. Mais ces détails, quelque intéressans qu'ils puissent être, ne conviennent ni aux bornes, ni à la nature d'un discours. Votre expérience et vos lumières, suppléeront ce qui manque peut-être ici, pour une entière conviction, et ce que vous savez vous-mêmes ne nous laissera point à regretter ce que je pourrois vous dire.

Il me resteroit à montrer la route que doit suivre le chirurgien pour arriver à cette estime publique, la récompense et le véhicule de ses succès.

L'obtiendra-t-il par une vaine ostentation de paroles, par ce ton affirmatif, symbole au moins équivoque du mérite? Ce caractère est celui de l'empirisme audacieux. Il éblouit quelque temps par une sorte de prestige; il trompe les esprits foibles et crédules. Mais bien-tôt le masque imposteur tombe, et laisse voir à découvert l'ignorance et la présomption.

Réussira-t-il plus sûrement par une feinte modestie dans son langage, par des manières insinuanes et étudiées? Ce moyen peut faire illusion. L'aménité sollicite la confiance, mais elle ne suffit pas pour la soutenir. On ne tarde pas à reconnoître qu'un extérieur composé n'est souvent qu'un voile pour la foiblesse et l'insuffisance. Vaudra-t-il mieux affecter une supériorité qui ne se prodigue que dans les grandes occasions, qui met au plus haut prix ses tra-

vaut et ses services ? Les hommes sont assez vains pour se laisser quelquefois séduire par cet égoïsme audacieux. Voulez-vous passer pour un grand homme ? disoit un philosophe : annoncez hautement que vous l'êtes. Vous en imposerez d'abord à la multitude : la foule grossira peut-être autour de vous ; mais tôt ou tard quelques esprits moins faciles à tromper découvriront l'erreur, et vous arracheront cette gloire usurpée pour vous immoler publiquement au mépris et au ridicule.

Que le chirurgien estimable laisse donc à la foule des hommes vulgaires, l'intrigue, le manège, tous les moyens artificieux : telle est la nature de la véritable gloire ; elle s'attache principalement à ceux qui ne font rien ici que dans la vue de l'obtenir.

Etudiez votre art sans relâche et sans dégoût ; ce doit être pour vous l'occupation de toute la vie, portez vos secours à tous ceux qui les implorent, sans choix et sans distinction ; c'est le devoir de l'honnête homme, du bon citoyen. Joignez aux talens, des mœurs sévères, la discrétion du langage, la droiture du cœur, la noblesse des procédés ; ces vertus sont utiles dans tous les états, elles sont nécessaires dans le vôtre.

Si vous réunissez tous ces genres de mérite, vous n'avez pas besoin de capter la confiance, elle volera au devant de vous. Elle aime à se

répandre sur l'homme courageux qui préfère aux applaudissemens, et ses devoirs et l'utilité de ses semblables ; elle investit de son éclat celui qui cherche sa récompense, non dans une vaine réputation, mais dans le plaisir même d'avoir bien fait.

Ce dernier sentiment est le seul vraiment digne du chirurgien qui veut ennoblir sa profession. Puisse-t-il animer ceux qui entrent aujourd'hui dans cette carrière pénible, comme il anima toujours ceux qui doivent leur servir de modèles, et qui l'ont parcourue avant eux avec honneur !

Jeunes élèves, connoissez donc l'étendue de vos obligations ; je vous ai prédit les succès les plus flatteurs, si fortifiés par une noble confiance dans l'exercice de votre art, vous parvenez à obtenir la confiance dans l'opinion publique ; mais n'oubliez jamais que celle-là ne peut être justifiée que par la sagesse, l'expérience et les lumières ; que celle-ci ne peut s'acquérir que par l'étude, les talens et les vertus.

Sur vous reposera bientôt l'espoir de l'humanité souffrante, mettez-vous en état de la soulager. Quelle fonction plus sublime l'homme peut-il excercer sur la terre ? On n'est rien, sinon par le bien qu'on fait à ses semblables. La création de ce collège est un monument précieux de la vigilance du ministre et de son amour pour l'humanité.

L'instruction gratuite que vous y recevrez, jeunes élèves, vous rend plus particulièrement les enfans de l'état ; n'épargnez rien pour remplir une destination si glorieuse.

N'oubliez jamais que cet asile a été ouvert et consacré pour toujours à votre instruction ; c'est un don que votre cœur doit faire serment de restituer avec usure à vos concitoyens.

Si un pressentiment trompeur ne m'abuse point, nous en verrons sortir chaque année des hommes capables de répandre les lumières, et de multiplier les secours : déjà même plusieurs ont signalé leur zèle dans les campagnes en faisant cesser des pratiques meurtrières que l'ignorance avoit accréditées. Ces premiers avantages permettent d'en augurer de plus grands encore pour l'avenir. Mais ces espérances s'évanouiroient bientôt, si la protection des magistrats ne soutenoient cet établissement.

C'est à vous, Messieurs, qu'il est réservé de l'affermir de plus en plus pendant votre consulat, par votre zèle patriotique, et par tous les encouragemens qui peuvent le porter à sa perfection ; cet établissement ne peut manquer de vous inspirer le plus sensible intérêt. Il est formé dans ces lieux mêmes, remplis encore des monumens de votre sagesse, de votre désintéressement, de votre bienfaisance. Quel titre plus assuré à votre prédilection ! Il est consacré au bien de l'humanité. Quel gage plus certain de votre faveur !

OBSERVATION

Sur une Grossesse de quinze mois.

LA femme Cantin, épouse d'un ouvrier en bas de soie à Lyon, âgée d'environ 30 ans, après avoir fait trois enfans au terme ordinaire, ses grossesses et ses couches ayant été également heureuses, ne redevint enceinte que quatre ans après.

Dans le premier mois de sa grossesse, elle sentit d'abord une douleur aiguë dans la région iliaque gauche qui étoit encore plus sensible dans tous les mouvemens qu'elle faisoit. Cette douleur augmentoit de jour en jour sur-tout le soir, avec des coliques dans le bas ventre, des maux du cœur et des vomissemens considérables.

Ces accidens se renouvelloient presque tous les jours, jusqu'au quatrième mois et demi de sa grossesse; ils duroient souvent deux ou trois heures de suite, et finissoient ordinairement par des syncopes très-longues.

A l'époque des mouvemens de son enfant, les mêmes accidens devinrent encore plus forts et plus fréquens. La douleur dans la région iliaque gauche se propageoit avec vivacité dans la région

épigastrique ; dans cet instant elle ressentoit une crispation dans toute cette partie qui arrêtoit sa respiration et la suffoquoit , pour ainsi dire ; alors ses membres se roidissoient avec perte de connoissance , accompagnée de convulsions très-violentes.

Cette femme fut souvent en danger de perdre la vie , et elle auroit succombé à tant de maux sans l'usage des antispasmodiques , des saignées , des fomentations , des cataplasmes anodins , des narcotiques et autres remèdes. Au huitième mois de sa grossesse , la plupart des accidens cessèrent par la mort de son enfant. Son ventre qui avoit pris l'accroissement accoutumé , mais beaucoup plus élevé du côté gauche , s'affaissa alors sensiblement. Dans quelque situation que fût cette femme , jamais l'enfant ne tomboit dans le côté droit ; elle avoit moins de douleurs dans la région iliaque gauche ; elle avoit encore fréquemment des coliques dans le bas ventre , un poids dans le bassin qui la sollicitoit à uriner , ou qui supprimoit ses urines pendant quelques heures ; elle ne pouvoit pas se tenir long-temps sur ses pieds sans prendre des maux de cœur , des vomissemens violens et des syncopes très-longues. Au neuvième mois révolu , elle eut des douleurs d'enfantement qui occupoient le tour du bas ventre et l'os sacrum ; ces douleurs furent lentes et se soutinrent près de vingt-quatre heures.

La sage-femme qui avoit touché la tête de l'enfant donna les espérances d'un prompt accouchement.

Ces fausses douleurs ayant cessé entièrement, la femme Cantin en fut alarmée, et particulièrement de ressentir les mêmes maux qu'elle avoit éprouvés depuis la mort de son enfant.

M. de la Bruyère, médecin très-éclairé de cette ville, qui avoit aidé de ses conseils cette femme depuis le troisième mois de sa grossesse, présumant que l'enfant qu'elle portoit avoit pris son accroissement dans l'ovaire ou dans la trompe de fallope, voulut, pour assurer son opinion, avoir l'avis de plusieurs chirurgiens expérimentés dans les accouchemens : tous décidèrent, après un examen attentif, que l'enfant étoit mort depuis le huitième mois, mais ils furent incertains sur le lieu qu'il occupoit.

La femme Cantin au dixième mois et demi de sa grossesse perdit en rouge, pendant trois jours, par les voies naturelles à son sexe, et pendant ce temps ces accidens furent moins fréquens et moins violens ; mais ils revinrent ensuite avec la même force et de la même manière.

Au onzième mois et demi, elle perdit encore en rouge pendant trois jours, de même qu'au douzième mois et demi.

Le retour périodique des pertes en rouge pendant trois mois consécutifs, ne permirent plus à M. de la Bruyère de douter qu'il ne fût l'effet

* * *

des règles de cette femme , et il se persuada de plus en plus que l'enfant qu'elle portoit devoit être nécessairement hors de la matrice : s'il ne proposa pas alors de recourir au moyen de la délivrer par l'opération césarienne , c'est qu'il étoit autorisé à en différer l'exécution par les exemples de grossesses de cette espèce , dont les enfans ont restés dans le sein de leur mère , sans s'y corrompre , pendant plusieurs années après le terme ordinaire.

J'ai été consulté par madame de Claris , qui portoit un enfant mort dans la trompe de fallope droite , depuis le neuvième mois de sa grossesse , qui ne tomba en putréfaction qu'après sept ans qui furent le terme de ses souffrances et de sa mort.

On trouve dans Schenkius , Bartholin et autres observateurs , des exemples d'enfans morts dans le sein de leurs mères pendant 26 et 46 ans , après avoir souffert quelques altérations , mais sans que la santé de la mère ait paru dérangée ; cependant la femme Cantin , parvenue au quinzième mois de sa grossesse , commença à éprouver les effets de la putréfaction de l'enfant qu'elle portoit dans son sein , mort depuis environ sept mois.

Une fièvre continue , des douleurs de tête , principalement le soir , des maux de cœur , des vomissemens fréquens , quelquefois la diarrhée , et une grande foiblesse en furent les suites.

M. de la Bruyère, ayant combattu ces accidens par tous les moyens connus, et voyant la malade sur le point de perdre la vie, souhaita de consulter avec MM. Pouteau le père, Charmetton, Grassot, Flurant, Guérin, Violet, Figuet, et moi.

Nous nous empressâmes tous de nous rendre chez la malade, pour avoir une connoissance exacte de cette grossesse extraordinaire, et pour proposer les moyens les plus convenables de la délivrer.

Après le rapport de M. de la Bruyère, et l'examen que nous fîmes de l'état du ventre de la femme Cantin, et de celui de l'orifice de la matrice, il fut décidé que l'enfant qu'elle portoit dans son sein étoit mort depuis le huitième mois de sa grossesse; qu'il n'étoit pas dans la matrice, mais dans la trompe de fallope ou dans l'ovaire où il avoit pris son accroissement. On conclut unanimement que l'opération césarienne étoit l'unique moyen de délivrer cette femme.

Il étoit donc indispensable de faire promptement cette opération; mais on observa qu'elle avoit avec une fièvre continue, un vomissement fréquent, une diarrhée abondante et une foiblesse extrême. On se détermina en conséquence à la différer de quelques jours, et à mettre cette femme à l'usage des antiseptiques, des boissons cordiales et absorbantes, et des substances

farineuses. Ces remèdes produisirent l'effet qu'on souhaitoit, la fièvre diminua, le vomissement et le dévoiement cessèrent. La malade se trouvant avoir plus de force, tous les consultans se rassemblèrent chez elle, le 19 août 1776, à trois heures après midi : autant satisfaits de son meilleur état, que convaincus du danger évident où elle étoit de perdre la vie, si on l'abandonnoit aux foibles ressources de la nature, ils furent d'avis de lui faire sur le champ l'opération césarienne.

Sollicité par la malade même, déterminé par les suffrages de mes confrères et encouragé par l'exemple du succès de celle rapportée par Abraham Cyprianus, dans laquelle il fait une description de la manière dont il tira un foetus de 21 mois hors de la trompe de fallope, d'une femme qui depuis a vécu et a eu plusieurs enfans, je fis l'opération à la femme Cantin sous les yeux des consultans, et j'observai, selon la méthode prescrite en semblable cas, de faire une incision d'environ six pouces de haut en bas, dans la partie de l'abdomen qui est entre le nombril et le flanc gauche, à quelques lignes de la partie latérale externe du muscle droit ; l'incision faite, j'ouvris une membrane dure et mince comme du parchemin, il en sortit une matière brune et fétide. Cette membrane, sous la forme d'un sac, renfermoit exactement l'enfant, elle occupoit la partie interne gauche de l'ab-

domen , depuis la seconde des premières fausses côtes , jusques au fond du petit bassin , tenant par des adhérences au péritoine , au mésentère et à la matrice. Quoique l'incision fût assez grande pour me permettre d'y introduire les deux mains , je ne pus extraire la tête que très-difficilement ; elle étoit non-seulement engagée dans le petit bassin , mais elle étoit encore très-adhérente dans toute sa surface au sac membraneux.

Lorsque la plus grande partie de l'enfant fut dehors de l'abdomen , la partie supérieure du sac s'affaissa et donna alors passage aux intestins qui n'avoient pas encore paru.

Toute la peau et les chairs de cet enfant étoient dans un état de putréfaction bien avancée. Je fis ensuite la gastroraphie ou suture enchevillée , laissant environ un pouce d'ouverture dans la partie inférieure de la plaie , pour l'écoulement des matières qui devoient sortir de l'abdomen.

La malade soutint cette opération avec beaucoup de courage , il y eut peu d'hémorragie , et elle n'eut point de défaillance ; elle eut la fièvre pendant la nuit , souvent le hoquet , quelquefois des coliques dans le bas-ventre , et le dévoiement. Il sortit de l'abdomen , par l'ouverture de la plaie , une matière brune et très-fétide , dont l'écoulement fut tous les jours très-abondant.

La fièvre, le hoquet, les coliques, le vomissement, le dévoiement, le ventre élevé et douloureux, sur-tout près de l'hypocondre droit, furent les accidens que, malgré tous les remèdes capables de les calmer, elle éprouva avec plus ou moins de force, depuis l'opération jusqu'au quatorzième jour qu'elle expira.

Le lendemain, M. Figuet, notre confrère, fit l'ouverture du cadavre, en présence de MM. de la Bruyere et Vittet, médecins; de mes confrères, MM. Charmetton, Violet, et moi.

On trouva l'intestin rectum enflammé jusque dans sa partie inférieure, de même que la partie postérieure de la vessie et de son col. Le volume et la couleur de la matrice étoient naturels; elle n'avoit plus de trompe de fallope, de morceau frangé, ni d'ovaire du côté gauche, et toutes ces parties étoient seulement flétries du côté droit.

La matrice étoit liée par sa partie latérale gauche, aux intestins iléons, à l'épiploon, au mésentère et au péritoine. Ses adhérences s'étendoient aux environs de la plaie, jusques à quatre travers de doigt au-dessus de l'ombilic; elles étoient formées par la continuité du sac membraneux, c'est-à-dire, par la dilatation de la trompe de fallope, proportionnée à l'accroissement du foetus.

L'intestin colon, avoit également des adhérences dans sa courbure au mésentère, et en

les

les rompant il en sortit beaucoup de pus et un ver ordinaire d'environ six pouces de longueur; tous les autres viscères étoient dans l'état naturel.

Ce dépôt, sous la courbure du colon, étoit une suite de l'inflammation et de la putréfaction du sac membraneux. Nous l'avons regardé comme une des principales causes de la fièvre, du hoquet, des vomissemens, de la diarrhée et autres accidens qui ont fait succomber cette femme.

En réfléchissant sur la violence et la continuité des accidens qu'a éprouvé la femme Cantin, depuis le commencement de sa grossesse jusqu'au moment de l'opération césarienne, on reconnoitra indubitablement qu'ils sont étrangers à la grossesse naturelle, qu'ils ne proviennent pas de l'irritabilité des nerfs de la matrice, mais de ceux de la trompe de fallope, ou de l'ovaire, qui sont les seuls organes où puissent s'arrêter le fœtus après la conception; lorsqu'il ne tombe pas dans la matrice.

Comme ces organes ne sont pas disposés par leur conformation ou leur structure, ni par leur usage, à contenir le fœtus pendant son accroissement, leur distension quoiqu'insensible a dû occasionner la divulsion; non-seulement de leurs filets nerveux, mais encore celle des spermaticques, des mésentériques et intercostals avec lesquels ils sont intimement liés, d'où

ont résulté les douleurs spasmodiques dans la région iliaque, épigastrique et autres.

On acquerra la preuve décisive d'une grossesse de cette espèce, si on trouve les seins flétris et dépourvus de lait ; si le ventre est plus élevé dans le côté où le fœtus aura pris son accroissement ; si l'enfant étant mort, il ne tombe jamais du côté opposé ; s'il flotte seulement dans sa loge ; si les douleurs d'enfantement surviennent à la fin du neuvième mois et s'évanouissent sans aucun retour ; enfin, si la tête de l'enfant reste engagée dans le petit bassin et se présente comme étant au couronnement, comme nous la trouvâmes chez la femme Cantin. Cette apparence d'accouchement, ne peut en imposer que pour un moment ; car si on cherche l'orifice de la matrice, on le trouve avec peine, parce qu'il est poussé et pressé par la tête de l'enfant, sous l'arcade du pubis. Il l'étoit du côté droit chez la femme Cantin ; il avoit néanmoins sa forme naturelle, quoiqu'un peu renitent et fermé exactement, et il cédoit à l'impulsion du doigt ; au lieu que dans le cas contraire, l'orifice de la matrice est aplati, très-uni, et il oppose la résistance qui est ordinaire dans les accouchemens naturels. On conclura alors que la tête de l'enfant est placée entre le rectum et la matrice, et que la partie que l'on touche est couverte par la partie postérieure du vagin. Par consé-

quient, qu'il est impossible de faire cet accouchement par les voies ordinaires, et que l'opération césarienne est le seul moyen d'y parvenir.

On doit aussi attribuer les douleurs d'enfantement qui sont survenues à la fin du neuvième mois, dans cette grossesse contre nature, à la chute de la tête dans le petit bassin entre le rectum et la matrice; elle a dû dès ce moment les occasionner par la seule compression du col et de l'orifice de cet organe qui est d'une sensibilité extrême: c'est pourquoi aussi la tête de l'enfant, dans cette situation facile à distinguer par le tact, pouvoit en imposer même aux accoucheurs expérimentés.

Les fréquentes envies d'uriner, les suppressions d'urine, les épresses, les coliques, le dévoiement, et le poids que cette femme ressentoit continuellement dans le bassin, provenoient de cette même compression, de l'irritation du sphincter, de la vessie et du rectum.

Le retour des règles dans pareil cas, confirme que l'enfant est hors de la matrice. Madame de Claris, qui m'avoit consulté dans une grossesse de cette espèce, les eut aussi après le dixième mois.

Cette grossesse tubale, bien avérée par les signes sensibles et rationels, que je viens de rapporter, doit déterminer tout chirurgien

éclairé, à faire l'opération césarienne à la fin du neuvième mois, lorsque l'enfant est vivant, et le plutôt qu'il est possible, dès qu'on a une certitude de sa mort.

On pourroit m'objecter, qu'il y a des exemples de foetus qui ont séjourné dans les trompes de fallope, pendant des temps considérables, sans que la santé de la mère en ait été altérée; que quand même la putréfaction arriveroit, la nature pourroit se frayer des routes inconnues et capables de favoriser la sortie de toutes les parties même osseuses, comme le rapporte M. Littre, dans une observation consignée dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris, de l'année 1712. Mais ce fait aussi rare qu'extraordinaire, et qui a immortalisé son auteur, est un phénomène de l'art, il ne sauroit servir de règle.

Il est donc préférable de s'en tenir à ce qui a été décidé dans une thèse, soutenue aux écoles de médecine de Paris, en 1727. Si un foetus engendré hors de la matrice, peut être tiré sans causer la mort? Où l'on conclut pour la possibilité. D'ailleurs, le succès de pareilles opérations, rapportées dans les mémoires de l'académie de chirurgie, celle d'Abraham Cyprianus, et les grandes plaies pénétrantes dans le bas ventre, sans lésion des parties contenues, parfaitement guéries par la gastroraphie, sont autant d'autorités qui viennent à

l'appui de mon opinion. Ainsi, tout bon praticien n'hésitera pas à faire cette opération dans les délais que je viens de proposer. En effet, terminer promptement les souffrances et les inquiétudes d'une femme dans un état aussi malheureux que touchant, prévenir les désordres et les suites mortelles de la putréfaction qui survient ordinairement tôt ou tard, sont autant de motifs qui rendent cette opération indispensable, à la fin du neuvième mois lorsque l'enfant est vivant, et plutôt lorsqu'il est mort. Dans cette circonstance, elle offre moins de dangers, c'est une simple opération de gastrophie, et son succès est presque infailible.

OBSERVATIONS

Sur le renversement de la membrane interne de la Matrice, et de son Orifice.

AVANT de rapporter les observations que j'ai faites sur cette maladie, il m'a paru nécessaire de la faire connoître par les signes qui la caractérisent.

Dans cette circonstance, on trouve dans le vagin, à la place du sphincter de la matrice, une tumeur oblongue, dont le col est souple et allongé, le corps de la grosseur d'un œuf de pigeon compacte et uni à sa base; elle est ordinairement suivie d'une perte blanche abondante, souvent sanguinolente.

Cette tumeur repose sur les bords de la vulve, elle sort quelquefois au-delà, lorsque la malade se tient sur ses pieds pendant quelque temps; elle cause alors un poids inquiétant, des douleurs dans le bas ventre, des maux de cœur et un abattement général des forces; ces accidens disparaissent, lorsque la malade est étendue ou au lit.

En examinant la tumeur, on reconnoît par

le tact un grand nombre de filets tendineux et ligamenteux, rassemblés dans l'épaisseur des parois du col de la tumeur. Ces filets tendineux et ligamenteux composoient le sphincter de la matrice, avant d'être dédoublé par le renversement de sa membrane interne.

PREMIÈRE OBSERVATION.

UNE dame de Franche-Comté, âgée de 32 ans, d'un tempérament mélancolique, mariée depuis huit ans, sans avoir fait d'enfans, au lieu du sphincter de la matrice avoit une tumeur oblongue, flottant dans le vagin depuis dix-huit mois, dont le corps étoit de la grosseur d'un œuf de pigeon, compacte et uni à sa base. Le col de cette tumeur étoit allongé et souple, on distinguoit dans l'épaisseur de ses parois un grand nombre de fibres tendineuses et ligamenteuses.

Cette tumeur sortoit en partie de la vulve, lorsqu'elle se tenoit quelques temps sur ses pieds, elle y ressentoit alors un poids inquiétant, des douleurs vives dans le bas ventre, des maux de cœur et un abattement général de ses forces : elle n'éprouvoit aucun mal lorsqu'elle étoit étendue ou dans le lit ; elle avoit une perte blanche abondante souvent sanguinolente, et ses règles tous les mois.

Cette maladie se manifesta après une longue

promenade, à la suite de beaucoup de bains domestiques trop chauds ; on les avoit conseillé dans l'espérance qu'elle pourroit devenir enceinte.

On tenta inutilement de faire la réduction de cette tumeur ; on lui prescrivit de rester au lit pendant un mois sans en sortir, de faire des injections dans l'utérus plusieurs fois par jour, avec la décoction des feuilles de morelle et fleurs de millepertuis, d'observer un bon régime, de manger moins qu'à l'ordinaire et toujours des alimens faciles à digérer.

La malade n'éprouvant aucun soulagement à son mal, vint à Lyon, elle me consulta. Je reconnus le renversement de la membrane interne de la matrice ; je lui proposai de faire une consultation avec MM. Pouteau fils, et Flurant le jeune, pour déterminer le traitement de cette maladie : la malade y consentit. Le lendemain après un mûr examen, mes deux confrères, furent d'avis que la tumeur qu'on touchoit distinctement dans le vagin, n'étoit pas formée par le renversement de la membrane interne de la matrice, mais par une excrescence polypeuse qu'il falloit extirper.

Sans doute ; leur représentai-je, vous n'avez pas fait attention que le polype utérin sort de l'orifice de la matrice, qu'il en écarte les bords relativement à son volume ; qu'on peut passer le doigt entr'eux et le polype, et que si on ne

peut pas y atteindre, on y parvient avec une sonde, qui permet d'en parcourir la circonférence, au lieu que dans cette circonstance, il y a continuité de parties et point de sphincter; d'ailleurs, on distingue sensiblement les filets tendineux et ligamenteux, rassemblés en faisceaux au centre de l'épaisseur des parois du col de la tumeur.

J'ajoutai, la base de la tumeur est arrondie, unie et compacte, par conséquent elle n'est pas réductible. L'extirpation est le seul moyen qu'on puisse employer pour délivrer la malade, de l'état pénible et douloureux qu'elle éprouve depuis long-temps : je l'extirperai par la ligature, selon la méthode de M. Levret, dont je ménagerai le travail selon les effets qui en résulteront.

Les accidens qui dépendent de cette opération sont plus douloureux, plus multipliés que ceux de la ligature du polype utérin, la section est plus longue à s'effectuer. Ils se rendirent à mon avis, et ils demandèrent à voir la tumeur lorsqu'elle seroit extirpée.

La malade s'étant déterminée à l'opération, j'y procédai par la ligature de la tumeur avec un fil d'argent souple, passé dans la double canule arrêté à l'un des anneaux. J'embrassai le col de la tumeur, immédiatement au-dessus du faisceau des fibres tendineuses et ligamenteuses, et après avoir serré convenablement,

j'arrêtai le fil à l'autre anneau, et pour le garantir de l'impression des urines, je l'enveloppai à l'extrémité de la sonde avec une bandelette huilée; sans cette précaution il se rompt facilement, quand il faut le déployer et resserrer de nouveau.

La malade ressentit alors une petite douleur qui se renouvelloit toutes les fois que je resserrois la ligature, quoique seulement d'une ligne et demie ou deux au plus, et après des intervalles d'un ou deux jours. La douleur s'étendoit dans le bas ventre et sur la partie latérale externe des cuisses, avec des maux de cœur et des mouvemens spasmodiques dans ses membres pendant deux ou trois heures.

Ces accidens continuèrent avec beaucoup moins de sensibilité jusqu'au dix-neuvième jour où la tumeur fut entièrement extirpée.

Je calmois les douleurs par des fomentations continuelles sur le bas ventre, avec partie égale de décoction émolliente et lait de vache, des injections dans l'utérus avec la décoction de racine de guimauve et feuilles de jusquiame, des lavemens émoulliens, quelques verrées la nuit et le jour d'infusion d'une moitié de tête de pavot blanc. Pour dissiper la stupeur des nerfs de l'estomac, elle prenoit quelques tasses d'infusion de cannelle: la malade prenoit aussi abondamment de l'eau de poulet, du petit lait, quelques cueillerées du mélange d'eau de mélisse,

où l'on ajoutoit huit gouttes d'esprit volatil de corne de cerf et autant de la liqueur minérale d'Hoffman, et pour toute nourriture du bouillon et quelques crèmes de riz à l'eau sucrées.

Après la chute de la tumeur, MM. Pouteau fils et Flurant, furent invités à revoir la malade : on ouvrit alors la tumeur, ils furent convaincus que la partie extirpée n'étoit pas un polype, mais une tumeur formée par le renversement de la membrane interne de la matrice et de l'orifice de cet organe dédoublé, comme je l'avois annoncé.

La malade rétablie parfaitement n'eut plus de perte blanche ni ses règles, et elle a joui d'une bonne santé.

SECONDE OBSERVATION.

UNE dame du Dauphiné, mariée depuis 5 ans, sans avoir fait d'enfans, avoit pris beaucoup de bains domestiques ; elle fut ensuite à Aix en Savoie, où elle reçut des douches sur la région lombaire et dans l'utérus, par le moyen d'une espèce d'entonnoir. Après la douzième douche, elle s'aperçut de la chute d'une tumeur sur les bords de la vulve, elle y ressentoit un poids incommode, des douleurs dans le bas ventre et un mal-aise général lorsqu'elle agissoit. Elle consulta le médecin des eaux, il lui prescrivit de se mettre au lit, d'y rester quelques jours,

et de cesser de prendre des douches, dont elle avoit imprudemment fait usage sur la matrice. Peu de jours après, il lui survint une perte blanche abondante, souvent sanguinolente et des accès de vapeur dont elle étoit vivement affectée. De retour chez elle, les douleurs dans le bas ventre, une foiblesse générale, des maux de cœur revenoient lorsqu'elle se tenoit quelque temps sur ses pieds; ils cessoient au lit ou étendue sur une chaise longue. Cette existence pénible et douloureuse depuis environ deux ans, pour une jeune femme, d'un tempérament vif et impétueux, qui perdoit journellement ses forces et son embonpoint, la déterminèrent de venir à Lyon, pour consulter sur sa maladie et sur les moyens d'y remédier.

Après avoir consulté plusieurs chirurgiens, elle me fit appeler pour examiner sa maladie; je trouvai dans le vagin, au lieu du sphincter de la matrice, une tumeur oblongue, dont la base étoit de la grosseur d'un œuf de pigeon, arrondie, compacte et unie, le col épais, alongé et souple; j'y distinguai sensiblement les filets tendineux et ligamenteux dans l'épaisseur de ses parois.

Je l'assurai que cette maladie étoit très-curable, qu'on pouvoit extirper la tumeur sans aucun danger, par une ligature qui en feroit insensiblement la section. Elle me dit alors; ceux que j'ai consultés ne sont pas de votre avis, sur la

nature de mon mal, ni sur le moyen d'y remédier ; ils croient que c'est une descente de matrice qui exige seulement un pessaire.

Je lui proposai alors de consulter avec ceux qu'elle jugeroit à propos ; elle invita MM. Pouteau le père et Garnier, ancien chirurgien major, de l'hôpital de cette ville.

Par ce nouvel examen et mes observations, ils reconnurent le renversement de la membrane interne de la matrice et de son orifice, et l'impossibilité d'en faire la réduction. On convint que l'extirpation de cette tumeur étoit absolument indispensable, et de la faire par la ligature, selon la méthode de M. Levret.

La malade y consentit ; je plaçai la ligature comme je l'ai rapporté dans la précédente observation. Quoique j'eusse serré médiocrement, je fus obligé de relâcher la ligature, elle ressentit alors une douleur violente dans le bas ventre et sur la partie externe des cuisses, avec des maux de cœur, des mouvemens convulsifs dans ses membres qui s'apaisèrent. Elle en eut encore de moins fortes pendant trois heures ; elles se renouvelloient toutes les fois que je resserois la ligature.

Dans les crises de douleurs, elle avoit quelquefois le délire, dans d'autres momens elle vouloit renoncer à sa guérison, et elle se livroit presque au désespoir. La connoissance de la marche des accidens, causée par la ligature

me servit beaucoup pour la tranquiliser, ainsi que son mari, il se livroit quelquefois à l'inquiétude et désespéroit du succès de cette opération. Mais le douzième jour, les accidens étant considérablement diminués, leur confiance se ranima, et le dix-neuvième jour la chute de la tumeur et le calme parfait de la malade confirma mon pronostic.

Pendant le temps des accidens, j'employai avec le même succès les remèdes internes et externes, soutenus du régime, rapportés dans la première observation.

La malade se rétablit insensiblement, elle n'eût plus de vapeurs ni pertes blanches, et quoiqu'elle n'eût plus ses règles, sa santé n'a point été altérée.

TROISIÈME OBSERVATION.

UNE jeune dame de Bourgogne, accoucha une année après son mariage; l'accouchement fut long et laborieux; rétablie de cette couche, elle éprouvoit un poids incommode à l'entrée de la vulve, lorsqu'elle étoit quelque temps sur ses pieds; elle avoit en même temps des douleurs dans le bas ventre, de petits maux de cœur et une perte blanche abondante, souvent sanguinolente.

Il y avoit deux ans qu'elle étoit dans cet état fâcheux, lorsqu'elle vint à Lyon; elle

avoit consulté plusieurs chirurgiens , ils avoient reconnu le renversement de la matrice et l'impossibilité d'en faire la réduction.

M. Bouchet et moi , nous fûmes appelés pour consulter sur cette maladie. Nous trouvâmes dans le vagin , à la place du sphincter de la matrice , une tumeur oblongue de la grosseur d'une moyenne noix , compacte et unie à sa base , le col étoit épais , alongé et souple , tenant au corps de la matrice ; on distinguoit sensiblement entre ses parois , les filets tendineux et ligamenteux , qui formoient auparavant le sphincter de la matrice avant qu'il fût dédoublé , et nous conclûmes sur la nécessité indispensable d'extirper cette tumeur.

La malade déterminée à cette opération , M. Bouchet voulut tenter la ligature à chapelet , mais cette méthode embarrassante ne put pas réussir. J'avois la double canule de M. Levret , garnie d'un fil d'argent très-souple , il s'en servit avec succès , et nous concourûmes ensemble à la guérison de la malade.

Nous lui annonçâmes ce qu'elle devoit éprouver de la ligature , et toutes les fois qu'on la resserreroit , nous en prévînmes aussi le mari et les parens qui étoient près d'elle ; la malade ainsi prévenue supportoit ses maux avec patience et courage , connoissant le temps où ils devoient cesser ; d'ailleurs , les accidens quoique toujours très-douloureux ne l'étoient pas autant que

ceux qu'avoit senti la malade citée dans la précédente observation.

Nous employâmes les mêmes remèdes internes, externes et le régime avec le même succès qu'offrent mes précédentes observations.

Le terme de la section complète de la tumeur s'effectua le dix-neuvième jour, comme nous l'avions annoncé. La malade n'eût plus de pertes blanches ni ses règles, et depuis sa guérison, elle a joui d'une bonne santé.

Il résulte des observations que je viens de rapporter, qu'on doit extirper par la ligature, selon la méthode de M. Levret, les tumeurs formées par le renversement de la membrane interne de la matrice, sans craindre de compromettre la vie du malade, en observant de faire cette ligature au-dessus du centre des fibres tendineuses et ligamenteuses du col de la tumeur, et en remédiant aux accidens qui en sont une suite.

La membrane interne de la matrice peut être renversée après un accouchement naturel, où l'on a extrait trop promptement l'arrière-faix adhérent encore au fond de la matrice, comme l'éprouva la jeune dame de Bourgogne dont je viens de rapporter l'observation.

Tous les traités d'accouchement font mention du renversement de la matrice à la suite de quelques accouchemens, où l'on a extrait l'arrière-faix trop précipitamment, et l'on n'y parle
point

point du lieu que doit occuper alors le sphincter de la matrice.

Il est essentiel de savoir si la matrice peut être renversée en totalité, si on n'a pas pris le renversement de la membrane interne de cet organe pour sa totalité.

Si on veut réfléchir sur l'état de la matrice d'une femme qui n'a pas fait d'enfant, on conviendra qu'il n'y a point de puissance dans le bas ventre, capable de vaincre la résistance qu'oppose son petit volume et la densité de ses fibres à son renversement total.

Si on fait aussi des réflexions sur l'état de la matrice des femmes qui ont fait des enfans, on appercevra beaucoup de parties qui s'opposent au même renversement, tels sont les trompes de fallope, les ovaires, les ligamens larges et ronds, les cordons spermatiques. Néanmoins, d'après la situation du sphincter de la matrice dans le renversement de cet organe, on doit conclure que la tumeur formée dans le vagin, provient seulement de la membrane interne de la matrice, car autrement on auroit apperçu l'orifice de cet organe au-dessus de la matrice renversée, et on n'auroit pas négligé de rapporter cette circonstance.

Dans le renversement de la membrane interne de la matrice, il y a une puissance réelle, exercée par le corps même de la matrice, pour expulser sa membrane interne, détachée de

R

l'entrée des trompes de fallope, dont le déchirement cause les pertes blanches sanguinolentes, d'où résulte sa chute, le dédoublement du sphincter de la matrice et la tumeur flottant dans le vagin. C'est pourquoi on distingue dans l'épaisseur du col de cette tumeur, les fibres tendineuses et ligamenteuses qui composoient le sphincter de la matrice avant son dédoublement. C'est à ce signe certain qu'on connoît le renversement de la membrane interne de la matrice, comme on doit connoître le renversement de sa totalité par le transport de son sphincter au-dessus de la matrice.

Il paroît aussi qu'on doit attribuer l'impuissance de concevoir des deux premières femmes dont je viens de rapporter les observations, au défaut de ressort de la membrane interne de la matrice, ou à une disposition particulière à se détacher des trompes de fallope.

Si tout ce que je viens de dire laissoit encore quelques doutes sur l'existence du renversement de la membrane interne, voici des faits qui prouvent la possibilité de cette maladie.

M. Henaut, très-savant anatomiste, directeur de l'école vétérinaire, à Lyon, rapporta dans une séance des amis médecins, qu'il avoit vu la membrane interne de la vessie d'une jument, renversée et hors de l'urètre.

M. Petit, chirurgien major de l'hôpital de cette ville, observateur distingué par ses connoissances en médecine et chirurgie, rapporta dans la même séance, qu'il avoit vu un homme dont la membrane interne du canal de l'urètre étoit entièrement renversée et hors du méat urinaire.

OBSERVATIONS sur les Plaies de tête sans fracture au crâne, provenant d'une chute ou d'un instrument contondant.

LE nommé Dantoine, âgé d'environ 21 ans, fort et robuste, apprenti teinturier, reçut un coup violent sur la tête avec un rouleau de bois.

Depuis trente-six heures qu'il avoit été frappé, il étoit sans connoissance, avec un délire continuel, des convulsions fréquentes dans tous ses membres et dans les muscles crotaphites, qui tenoient ses mâchoires fermées, sans pouvoir les ouvrir; son cou étoit gonflé, sa poitrine soulevée, il respiroit avec peine, et son pouls étoit plein, dur et précipité.

Il avoit une plaie à la partie latérale gauche et supérieure du coronal, d'un pouce et demi de longueur, dont les bords contus, presque rapprochés, formoient une tumeur pleine de sang coagulé, avec une ecchymose considérable qui s'étendoit sur les paupières et la joue du même côté de la plaie

R 2

Je débridai la plaie et le périoste au-delà de son étendue, je la couvris de charpie, de compresses trempées dans une infusion vulnéraire animée avec l'eau-de-vie, à une douce chaleur.

Je prescrivis une saignée au pied qui avoit été précédée de deux saignées au bras, par M. Landri, mon confrère, et la réitération de la saignée au bras, si les accidens se soutenoient avec la même violence; qu'on lui fit boire autant qu'on le pourroit de l'eau de veau ou des infusions de fleurs de tilleul. Le lendemain matin il avoit le pouls plus souple et moins agité; les convulsions n'étoient pas aussi fréquentes, il pouvoit boire, et il avoit repris un peu de connoissance.

Le même jour, à l'entrée de la nuit, il reprit des convulsions violentes dans tous ses membres, avec un délire impétueux; il cherchoit à sortir de son lit, ses yeux étoient ardents, son pouls précipité et inégal.

M'étant assuré qu'il n'y avoit point de fracture au coronal, j'attribuai le retour des accidens à la commotion du cerveau, à l'engorgement des vaisseaux capillaires sanguins de cet organe.

On m'apprit alors que le coup qu'il avoit reçu sur le coronal l'avoit fait tomber sur l'occiput; j'examinai cette partie, je n'y découvris aucune contusion ni ecchymose, mais j'apperçus

un engorgement sensible derrière l'oreille du côté de la plaie du coronal , il s'étendoit sur l'apophyse mastoïde jusqu'au cou, j'appuyai le doigt sur le centre de cet engorgement et empatement ; le malade sentit alors une douleur aiguë qui renouvela la crise des convulsions : de là , je conclus que tous les accidens que le malade éprouvoit depuis le coup qu'il avoit reçu sur le coronal , provenoient de ce point d'irritation. En effet , si on considère le grand nombre de filets nerveux qui se distribuent au péricrâne de chaque côté de l'oreille , qui sont fournis par la portion dure , par les sous-occipitaux , les sympathiques moyens et leurs liaisons intimes avec le nerf intercostal , on conviendra que la contusion et lacération du péricrâne sur le coronal , a dû causer la divulsion et la constriction de tous les nerfs , et principalement de ceux du réseau ou plexus qu'ils forment sur l'apophyse mastoïde du même côté.

En conséquence , je me déterminai à faire une incision longitudinale au centre de l'engorgement et empatement , en commençant à un demi-pouce au-dessus de l'apophyse mastoïde , et finissant à son extrémité ; coupant les chairs et le périoste jusqu'à l'os pour séparer la contiguïté des filets nerveux , et arrêter par ce moyen le délire , les convulsions , etc.

Je pensai cette plaie mollement , avec de la

charpie sèche, des compresses et un bandage convenable.

Cette opération eut le succès que j'en attendois ; dès que la suppuration de cette plaie fut établie, tous les accidens cessèrent insensiblement, le malade en fut entièrement délivré, et il guérit.

Seconde Observation sur le même sujet.

M. Merlin, prêtre de la ci-devant église de Lyon, âgé de 70 ans, d'un tempérament sec et très-irritable, étant à la campagne à Montanay, à deux lieues de Lyon, fit une chute sur la tête, d'un plancher élevé d'environ neuf pieds.

Trois jours après cette chute, je fus appelé pour le voir ; je le trouvai au lit, il étoit sans connoissance, dans un délire continuel, et il faisoit de temps en temps des cris aigus. Son pouls étoit plein, dur et inégal.

Il avoit une très-petite plaie à la partie supérieure et moyenne du coronal ; l'os n'étoit pas entièrement découvert, et la plaie étoit environnée d'une ecchymose peu étendue.

On avoit pansé la plaie avec un plumaceau et des compresses trempées dans l'eau d'arquebusade, et il n'avoit pas été saigné.

Je dilatai la plaie au-delà de son étendue, je débridai le péricrâne ; je ne trouvai ni fracture ni fente au coronal.

On lui fit une ample saignée au bras , et on la réitéra au pied quatre heures après.

Le délire et les cris continuèrent pendant la nuit suivante ; je reconnus le lendemain matin un engorgement et un empâtement derrière l'oreille droite qui s'étendoit sur l'apophyse mastoïde , dont on ne pouvoit pas toucher le centre sans augmenter le délire et les cris aigus.

Convaincu que le point d'irritation au centre de la tumeur occasionnoit les accidens , comme je viens de le dire , je fis tenir le malade et lui fis une incision longitudinale au centre de l'engorgement , en commençant un demi-pouce au-dessus de l'apophyse mastoïde jusqu'à son extrémité inférieure , coupant jusqu'à l'os pour intercepter la communication des nerfs de cette partie.

Les accidens disparurent quatre heures après l'opération , et il reprit la connoissance plutôt.

M. Puis , ancien chirurgien major de l'hôpital de Lyon , son parent , étant venu le voir , continua les pansemens , et il fut entièrement délivré des accidens dès que la suppuration de la plaie fut établie.

Troisième Observation sur le même sujet.

JE fus invité par M. Rey , chirurgien-major de l'hôpital de cette ville , avec plusieurs de mes

confrères, pour donner notre avis sur la maladie d'une sœur hospitalière de la même maison.

Elle avoit une plaie depuis trois mois, située à la partie moyenne du vertex, dont les bords durs, calleux avoient été coupés deux fois, et qui revenoient dans le même état sans pouvoir se régénérer et se rapprocher. Elle éprouvoit en même temps des douleurs de tête continuelles qui paroissoient la serrer dans toute sa circonférence.

On nous apprit que cette sœur, se relevant sous une cheminée, donna de la tête avec force contre la pierre qui en fait la couverture, d'où résulta une plaie jusqu'à l'os, et une ecchymose considérable.

On avoit dilaté la plaie, débridé le péricrâne et découvert l'os qui se trouva sain; elle fut pansée, saignée plusieurs fois; elle observa le repos et le régime qu'on lui prescrivit.

Après avoir réfléchi d'où pouvoit provenir la durée de cette plaie, je fis appercevoir à mes confrères, qu'il y avoit engorgement et empâtement derrière les deux oreilles, qui s'étendoient sur les apophyses mastoïdes jusqu'au cou. J'ajoutai: ce symptôme annonce la divulsion et constriction des fibres nerveuses qui composent, dans cette partie, le réseau nerveux du péricrâne, d'où dépend la douleur de tête continuelle, et le défaut de la régénération de la plaie du vertex.

En conséquence, je proposai de faire une incision longitudinale, au centre de la tuméfaction, derrière les deux oreilles, de commencer l'incision un demi-pouce au-dessus de chaque apophyse mastoïde, de finir à leurs extrémités, coupant les chairs et le péricrâne jusqu'à l'os, et de panser les plaies mollement avec de la charpie sèche : mes confrères furent de cet avis.

On fit l'opération, elle produisit l'effet qu'on s'étoit proposé ; la détente de la calotte aponévrotique succéda insensiblement, fit cesser les douleurs de tête, favorisa la suppuration, la régénération de l'ancienne plaie du vertex.

Après la lecture de ces observations, on m'apprit que la sœur hospitalière, fut soulagée par les incisions sur les apophyses mastoïdes, mais lorsqu'elles furent cicatrisées, les douleurs reprirent et se fixèrent à la plaie du vertex.

On découvrit l'os, il étoit altéré ; on enleva la première table, sous laquelle on trouva une petite portion osseuse nécrosée. On enleva ce corps étranger, la plaie se consolida, et la malade fut guérie parfaitement.

Ainsi, tout chirurgien éclairé n'hésitera pas de faire cette opération promptement dans les circonstances cruelles et dangereuses, où ont été les personnes dont mes deux observations précèdent celle-ci, sur-tout s'il réfléchit que du

même coup d'instrument, il arrête les pas précipités de la mort, et redonne au malade la vie, ses sens et son existence naturelle.

*OBSERVATION sur un Accouchement
imprévu.*

Madame Ballet, femme d'un agent de change de cette ville, âgée d'environ 48 ans, ayant toujours joui d'une bonne santé, quoiqu'avec un excessif embonpoint, fut attaquée de coliques dans le bas-ventre pendant toute une nuit, et le lendemain dans la matinée, les coliques continuant encore, on me fit appeler pour la voir.

Elle venoit d'accoucher, lorsque je me rendis chez elle; aussi surprise de cet événement que les assistans, elle m'assura qu'elle n'avoit eu aucuns symptômes de grossesse, ni senti les mouvemens de l'enfant qu'elle portoit; elle m'ajouta: certainement je ne pouvois pas me douter d'être enceinte, ayant perdu entièrement mes règles, il y a 22 ans, immédiatement après un troisième accouchement, sans avoir éprouvé dans ce long espace de temps, aucunes incommodités relatives à cette suppression.

Cette grossesse, contre les lois ordinaires de la nature, me rappela ce que j'avois pensé

souvent sur les règles des femmes ; qu'elles ne dépendent pas de la pléthore sanguine, quoique M. le Cat les attribue à un phlogose amoureux, mais je crois qu'elles dépendent plutôt de la lymphe, et qu'elles se préparent dans les seins : en effet, deux ans avant que les filles deviennent nubiles, leurs seins commencent à se former, les vaisseaux sanguins lymphatiques et nerveux qui les composent se développent, les ramifications lymphatiques se déploient ; elles reçoivent beaucoup plus de lymphe, elles soulèvent le tissu cellulaire qui les lie ensemble, elles garnissent de graisse les cellules adipeuses. Une nouvelle circulation de la lymphe se crée alors des seins à la matrice, et de la matrice aux seins : c'est pourquoi ils sont plus tendus et douloureux, lorsqu'elles doivent prendre leurs règles, parce que la lymphe mammaire, accumulée dans l'un et l'autre organe, arrête en grande partie cette circulation alternative.

L'accumulation de la lymphe mammaire dans les vaisseaux lymphatiques de la matrice les dilate, les force de s'ouvrir pour donner passage au sang ; c'est pourquoi les règles sont toujours précédées, deux jours avant leur éruption, d'une petite perte blanche. Le dégorgement des vaisseaux de la matrice favorise ceux des seins, et fait cesser la tension et la douleur qu'on y ressentoit.

Le terme d'un mois, fixé par la nature pour le retour des règles, est sans doute le temps nécessaire, non-seulement pour le transport journalier de la lympe mammaire, dans les vaisseaux utérins, mais encore pour les remplir suffisamment et accomplir cette crise salutaire : il est donc vrai de dire, que la lympe préparée dans les seins est la matière des règles, et que le sang en est seulement l'effet secondaire, puisque, après la conception, elles sont ordinairement supprimées et employées à l'accroissement de l'embryon, et au développement de la matrice. C'est aussi pendant le temps de la grossesse, que cette substance reçoit son dernier degré de perfection. Elle est, après l'accouchement, laiteuse, d'une odeur douce et agréable, d'un goût sucré, et d'une consistance médiocre, propre à exciter l'appétit de l'enfant, et à lui servir de nourriture.

L'enfant né de cet accouchement imprévu n'avoit pas l'accroissement ordinaire, il étoit maigre, sa voix foible, et il périt peu de jours après sa naissance : comme font les fruits qui ont languï sur plante, qui se dessèchent et tombent par le défaut de la sève. Cependant ne pourroit-on pas avancer que, dans cette circonstance, la matière des règles n'étoit pas entièrement éteinte chez madame Ballet ? Il y avoit sans doute encore une petite circulation de la lympe mammaire des seins à la matrice, et

quoique peu abondante, elle a pu suffire pour favoriser la conception, sans pouvoir procurer les règles.

Cette théorie conduit à expliquer l'anéantissement des maladies qui précèdent l'époque des règles, chez les filles, et l'explosion de celles qui viennent aux femmes après qu'elles les ont entièrement perdues.

La plupart des maladies chroniques qui attaquent les filles, depuis l'âge de sept jusqu'à quatorze ans, proviennent de la foiblesse de leurs fibres et du défaut de ressort des glandes conglobées; mais dès qu'elles sont nubiles, leurs fibres et organes acquièrent toute l'énergie et la puissance nécessaire pour diviser, atténuer la lymphe et faciliter sa circulation; c'est à ce changement salutaire, dans le physique des filles, qu'on doit attribuer la guérison de leurs maladies sans le secours de l'art.

Il en arrive de même aux garçons, à l'âge de puberté, par le développement de la circulation de la lymphe prolifique.

Les femmes qui parviennent à l'époque où elles cessent d'avoir leurs règles, si leur sang est pur, elles conservent leur fraîcheur, et elles poussent leur carrière très-loin, sans s'apercevoir de cette suppression; mais celles dont les fluides sont imprégnés de quelques vices, ne tardent pas d'éprouver des maladies qui en dépendent. Ce n'est plus le défaut du ressort des

fibres et organes qui les cause, c'est, au contraire, la rigidité et l'irritabilité excitées et entretenues par les vices du sang, qui d'ailleurs épaisit la lymphe, et retarde sa marche; de sorte qu'elle arrive difficilement à sa destination et s'arrête au premier obstacle qu'elle rencontre.

Il sera toujours vrai de dire, que les règles sont, pour les femmes, ce que les fleurs sont pour les plantes.

OBSERVATION sur un anévrisme de l'Aorte.

M. de Chabant, ci-devant comte de Lyon, âgé de 50 ans, d'un tempérament replet, sanguin et très-bouillant, étant chez lui en Poitou, dans un moment de colère, fit une chute sur le pavé, au-dessus duquel il étoit élevé d'environ dix pieds, il tomba sur ses fesses, et il fut en syncope pendant un quart d'heure.

Une ecchymose considérable, une douleur violente dans cette partie et l'impuissance de se soutenir sur ses pieds, furent les premières suites de la chute.

Le chirurgien n'aperçut que le mal extérieur, il ne prescrivit point de saignée ni la diète sévère, si nécessaire en semblable circonstance; il borna ses conseils aux applications résolatives

sur l'ecchymose et aux boissons vulnérables, sans réfléchir sur le dangereux effet de la commotion des organes internes. L'ecchymose, les douleurs et l'impuissance de mouvoir les extrémités inférieures étant dissipées, M. de Chabant reprit ses exercices ordinaires, mais il avoit, depuis la chute, des palpitations dans le cœur et un peu d'oppression, qui augmentoient lorsqu'il montoit les escaliers.

Quelque temps après son rétablissement apparent, il monta à cheval, suivi de son domestique; traversant une prairie, son cheval s'élança, fit quelques sauts; M. de Chabant, surpris par ces mouvemens inattendus, fut saisi d'un mal-aise général, qui l'obligea de descendre de cheval; il s'évanouit; son domestique l'étendit sur le gazon, où il resta demi-heure sans connoissance: revenu de cet évanouissement sans aucun souvenir de ce qu'il venoit d'éprouver, il remonta à cheval et il arriva à sa destination qui n'étoit pas éloignée. Il ne parut point incommodé; il dîna avec appétit, et il revint chez lui à cheval, le même jour sans aucun contre-temps.

Depuis cet évanouissement, il eut des accès de palpitations, d'oppressions et de syncope très-fréquens, pendant environ quatre mois; fatigué de la continuité des accidens et du peu de ressource chez lui, il partit du Poitou pour se rendre à Lyon. Les cahos de la voiture

pendant le voyage, aggravèrent sa maladie; il eut plusieurs crises d'oppression et de syncope pendant la route.

Arrivé à Lyon, il se trouva mieux: il s'occupa du plaisir de voir ses confrères et ses autres connoissances, dont il avoit été éloigné pendant deux ans; mais huit jours après, se promenant sous les tilleuls, vers les six heures du soir, il sentit augmenter les palpitations et l'oppression, et comme il savoit que leur augmentation précédoit toujours les syncopes, il quitta avec précipitation sa compagnie; il eut le temps de se rendre au bas de l'escalier d'une des maisons des façades de la place, dont il étoit près; il s'approche du portier, qui l'étendit évanoui sur le pavé, et il fut sans connoissance pendant long-temps.

De retour chez lui, il prit un petit verre de liqueur, se promena dans son appartement jusqu'au souper, dont il usa modérément, et il passa une bonne nuit.

Le lendemain matin, il me fit prier de le voir à ma première visite. Je le trouvai avec toutes les apparences de la santé, le même embonpoint qu'il avoit avant son voyage en Poitou, sans altération dans les traits de son visage, et la même vivacité dans ses yeux.

Il me fit l'histoire de sa maladie, qui fut très-longue, dont je viens de donner l'extrait, sans se douter qu'elle seroit dangereuse; il me
pria

pria de le voir le jour ou la nuit, dès qu'il me feroit avertir, pour juger par moi-même de la nature de ses accidens. Alors il porta sa main sur son cœur, en me disant : il bat toujours avec la même véhémence, il soulève mon habit, et mon pouls est très-intermittent.

Le même jour à onze heures du soir, on vint m'appeler ; je me rendis promptement auprès de lui. La crise étoit passée, il n'avoit point eu de syncope, il venoit de se mettre au lit, il y étoit assis, le front et le visage couverts de sueurs ; son pouls s'arrêtoit à la troisième pulsation ; pendant environ une seconde, il étoit profond et foible ; il respiroit avec peine, les palpitations du cœur étoient violentes, et il avoit un petit mouvement convulsif à la lèvre supérieure.

Au même instant, il sortit de son lit avec impétuosité ; il étoit suffoqué, il cherchoit l'air ; il ouvrit la fenêtre, faisant des cris effrayans ; il alloit et venoit dans la chambre avec fureur ; il frappoit du poing sur les meubles ; il avoit le regard menaçant ; il vint à moi, il passa son bras sur mon cou, voulut me parler, il ne le put pas ; il fit alors un cri perçant, et il expira sur moi.

Je ne pus lui être d'aucun secours dans cette crise terrible, dont la durée fut au plus d'un demi-quart d'heure.

Le lendemain du décès , je fis l'ouverture du corps avec deux de mes confrères. Les deux lobes du poumon étoient remplis d'air , les veines très-grosses ; il y avoit peu de sérosité dans le péricarde ; il y avoit beaucoup de sang coagulé dans l'oreillette et le ventricule gauche , l'oreillette et le ventricule droit , contenoient seulement quelques filets de sang condensé ; l'artère pulmonaire étoit dans son état naturel ; il n'en étoit pas de même de l'aorte. A la partie antérieure de la courbure , il y avoit un anévrisme vrai , qui présentoit le volume d'un œuf de poule , rempli de sang coagulé.

D'après cet examen , ne peut-on pas conclure que la chute violente et la vive commotion dans la poitrine , au moment de la colère où les muscles et les nerfs étoient dans un état spasmodique , ainsi que les gros vaisseaux qui partent et se rendent au cœur , opposèrent sans doute une forte résistance au passage impétueux du sang , dont la crosse de l'aorte ne put pas soutenir le choc ; de sorte que la distention violente des fibres , qui composent la partie antérieure de la crosse de l'aorte , perdirent entièrement leurs ressorts , où se forma la poche anévrismale ? C'est ainsi qu'un tuyau de pompe foulante et aspirante , éclate lorsque la colonne d'eau ne peut pas vaincre l'obstacle qu'elle rencontre à son passage.

On sait que le cœur , dans les anévrismes de

l'aorte, fait des efforts toujours renaissans pour vaincre l'obstacle qui s'oppose à la circulation du sang. Ce sont ces efforts continuels qui causent les palpitations, les oppressions et les syncopes, et s'ils sont impuissans, comme il arrive ordinairement, ils finissent par éteindre les sensations et la vie.

Nous remarquerons que les palpitations du cœur, l'intermittence du pouls, les paroxismes d'oppressions suffocantes ne dépendent pas toujours d'un anévrisme. Cette maladie provient aussi de la détente des fibres motrices des oreillettes et ventricules du cœur, comme je l'ai vu avec M. Gilibert, célèbre médecin à Lyon, à l'ouverture du corps du jeune Chaix : son cœur avoit acquis un volume excessif, dans l'espace d'une année, depuis une châte qu'il fit sur ses pieds, dans une cave profonde, immédiatement après son souper.

J'ai vu aussi madame Catalan, femme du lieutenant-général de la sénéchaussée de cette ville, et le fils de M. de Meximieux, âgé de 12 ans, avec des palpitations du cœur continuelles et des accès d'oppressions suffocantes, où ils ont succombés, l'une à Paris, et l'autre à Lyon.

L'un et l'autre n'avoient point d'anévrisme, et je ne crois pas de polypes, qui sont très-rars dans le cœur.

J'en jugeai sur ce que les paroxismes n'étoient précédés ni suivis de syncopes, comme dans

l'anévrisme de l'aorte, et lorsqu'ils se couchoient horizontalement hors de l'accès, ils n'étoient pas suffoqués, comme on l'est ordinairement dans l'hydropisie du péricarde, accident dont le malade est délivré aussi-tôt qu'il est assis ou debout.

D'ailleurs, je savois que les palpitations et les oppressions avoient succédé aux douleurs rhumatismales, dont ils avoient été attaqués plusieurs fois sur toutes les articulations du corps, et de là, je conclus que cette maladie du cœur provenoit du spasme du plexus cardiaque continuellement agacé par l'humeur rhumatismale.

Réflexions.

Auroit-on prévenu la fin tragique de M. de Chabant, s'il eût été saigné abondamment et plusieurs fois de suite peu de temps après sa chute, et s'il avoit observé une diète rigoureuse ?

Je pense qu'il reçut le coup mortel au moment de sa chute, mais comme on ne connoît pas toutes les ressources de la nature, je crois que l'on a fait une faute de négliger les secours que l'art indique dans cette circonstance.

OBSERVATIONS

*Sur la Grossesse , les fausses Couches
et autres accidens relatifs.*

LES femmes qui se destinent à allaiter , doivent s'occuper , au sixième mois de leur première grossesse , de disposer leurs mamelons , pour que l'enfant puisse teter facilement quelques heures après l'accouchement.

Sans cette précaution , la plupart des jeunes femmes ne pourroient pas allaiter à cette époque indispensable. Celles qui négligent de prendre cette précaution , s'exposent à souffrir des douleurs considérables toutes les fois que l'enfant prend le mamelon. Il résulte souvent des tentatives réitérées de l'enfant pour attirer le lait , une irritation qui enflamme le mamelon , et cause souvent des gerçures très-cuisantes , qui sont extrêmement douloureuses. Il arrive alors que la mère tremble à l'approche de son enfant lorsqu'il va teter : elle souffre d'avance les douleurs qu'elle doit éprouver ; elle désespère de pouvoir les soutenir tout le temps nécessaire pour nourrir paisiblement son enfant : cependant avec du courage , de la persévérance

rance et à l'aide de quelques moyens, le mamelon reprend son état naturel, et elle continue l'allaitement avec autant de plaisir qu'elle a eu de peine à en écarter les obstacles.

On forme les mamelons par la succion naturelle ou avec une teterelle, et immédiatement après, on les loge dans un petit moule de bois de tilleul ou fait avec la cire blanche, dont on continue l'usage jusqu'à l'accouchement.

Les femmes qui ont les mamelons petits et enfoncés dans le sein, parviennent difficilement à les former et à pouvoir allaiter.

On calme l'irritation du mamelon et on dessèche insensiblement les gerçures avec le cérat suivant.

Dans trois onces d'huile d'amande douce, faites fondre cire blanche demi-once, blanc de baleine deux dragmes, et une pomme reinette cuite à l'eau, dépouillée de la peau, de ses pepins et de tout ce qui est dur, réduite en marmelade; ensuite versez le tout dans l'eau fraîche, et battez jusqu'à ce que l'eau en soit extraite.

Dans la même quantité d'huile d'amande douce, de cire blanche, de blanc de baleine, au lieu de pomme reinette, faites-y fondre une once et demie d'épine vinette, dont on aura ôté la semence et bien trituré le fruit dans un mortier.

On se sert de l'une ou l'autre pommade pour mettre sur le mamelon, et pour en garnir le dedans du moule ci-devant indiqué.

Le baume de chiron est très-bon pour cet usage, on en couvre le mamelon et l'intérieur du moule.

Les femmes enceintes, qui jouissent d'une bonne santé, éprouvent seulement de petites indispositions symptomatiques, des maux de cœur passagers, des crachotemens fréquens ou quelques dégoûts pour certains alimens. Elles sont ordinairement délivrées de ces petites indispositions au quatrième mois et demi de leur grossesse, où elles sentent alors les mouvemens de l'enfant.

Dans cet état naturel, on ne doit pas saigner ni purger. Ces remèdes de précaution sont plus nuisibles que salutaires; on doit les employer seulement lorsqu'il y a indication, comme maux de tête, de gorge, inquiétudes dans les jambes, toux convulsives qui arrivent souvent dans le dernier mois de la grossesse et que l'on prend mal-à-propos pour rhume.

Les femmes qui vomissent fréquemment avec efforts violens dans le commencement de la grossesse, doivent être saignées au bras pour modérer les efforts du vomissement, principalement au deuxième mois, et si les vomissemens continuent, on réitère la saignée au bras à quatre mois et demi, au septième et au neuvième mois.

Les femmes qui ont le genre nerveux très-irritable, éprouvent souvent, dans la grossesse, des mouvemens convulsifs dans le bas ventre, qui le soulèvent par accès, et y causent une tension douloureuse. On calme cet accident par l'usage de quelques bains domestiques entiers, à une douce chaleur, par des cataplasmes anodins huilés, que l'on renouvelle souvent dans le jour, étendus sur tout le ventre; par une ou deux saignées au bras, et l'usage de l'eau de poulet et des antispasmodiques.

En général, les femmes vaporeuses ont le genre nerveux très-irritable; celles qui ont eu de fréquens accès de vapeurs avant la grossesse, continuent de les ressentir jusqu'au quatrième mois et demi; mais si elles prennent des bains domestiques à une douce chaleur, elles en sont délivrées plutôt: après l'accouchement elles retombent dans le même état de vapeur.

Beaucoup de femmes enceintes sont attaquées de darts farineuses et quelquefois vives, ou de douleurs d'oreille et de dent, dont les accès se renouvellent plusieurs fois dans le jour: ils résistent à tous les secours de l'art, et elles n'en sont délivrées qu'après l'accouchement.

Les femmes enceintes qui ont le système nerveux relâché, qui ont des pertes blanches abondantes, ne portent pas leurs enfans à terme; elles accouchent aux environs du septième mois de leur grossesse, et leurs enfans ne vivent pas.

Elles évitent cet accident en restant au lit ou sur une chaise longue , pendant tout le temps de leur grossesse , sans mettre les pieds à terre , en mangeant moins que de coutume , en s'humectant fréquemment avec des infusions de fleurs de violette ou de mauve , ou avec de l'eau édulcorée avec le sirop de violette ou de guimauve , en prenant des lavemens d'eau tiède de temps en temps , et se faisant saigner au bras le quatrième mois et demi , le septième et le neuvième mois.

Par ce moyen , elles portent leurs enfans au terme ordinaire , et elles accouchent promptement et heureusement.

Les femmes replettes , d'un tempérament cacochyme , lorsqu'elles sont enceintes , éprouvent des oppressions fréquentes , des enflures oedémateuses aux extrémités inférieures. C'est une des circonstances de la grossesse , où les saignées sont extrêmement contraires. Il faut prescrire des bouillons apéritifs , des boissons tempérantes et le repos. Il faut employer de temps en temps de légers minoratifs un peu hydragogues , et dans le dernier mois de la grossesse , faire vomir avec l'ipécacuanha , et purger ensuite selon le besoin.

Les femmes qui sont décolorées , sont sujettes en général à faire de fausses couches , et lorsqu'elles portent leurs enfans au terme ordinaire , elles perdent considérablement de sang par les

voies naturelles immédiatement après la délivrance, sur-tout après le deuxième ou troisième accouchement. La violence de la perte les expose au danger de perdre la vie, si elles ne sont pas secourues promptement par des fomentations sur le ventre et les parties naturelles, avec de l'oxicrat froid, de la glace pilée entre deux linges; par des liqueurs spiritueuses tenues continuellement sous le nez; par quelques cuillerées d'une potion cordiale animée avec la teinture solaire, l'eau de cannelle orgée.

Les femmes enceintes sont fort sujettes à faire des chûtes dans les derniers mois de leur grossesse. S'il leur survient alors une perte de sang par les voies naturelles, on doit les faire mettre sur le champ au lit et faire observer la diète.

Si la perte devient toujours plus abondante, et qu'elles aient des maux de cœur et le pouls foible; quoique les douleurs d'enfantement ne viennent pas, il ne faut pas perdre de temps, il faut procéder à l'accouchement. C'est ici le cas de dire, trop de célérité ne gâte rien, trop de lenteur gâte tout: si non, on perd la mère et l'enfant.

Dans les premiers mois de la grossesse, si après une chûte ou quelque frayeur, il survient une perte de sang par les voies naturelles, on doit faire mettre la femme au lit; s'il sur-

vient des douleurs utérines et expulsives, la perte de sang augmente considérablement et entraîne le fœtus, souvent l'arrière-faix ne sort pas en même temps et l'hémorragie continue: quand on est parvenu à l'arrêter par les moyens que nous venons de proposer, on doit annoncer le retour de la perte de sang, moins abondante dans trois ou quatre jours, et des douleurs utérines qui expulseront l'arrière-faix.

Témoin souvent de semblables avortemens, avec une impétuosité, une abondance de perte de sang qui effrayoient les spectateurs et même les gens de l'art présens, j'ai vu proposer d'accoucher la femme. Je représentai que si le fœtus ou l'arrière-faix étoit engagé dans le sphincter de la matrice, on pourroit avec le doigt en accélérer la sortie, mais si cela n'étoit pas ainsi qu'il seroit impossible de pouvoir pénétrer dans la matrice à raison de son petit volume; de sorte que toutes les tentatives à cet égard seroient inutiles et meurtrières.

Quand il ne survient pas de pertes de sang par les voies naturelles, peu de temps après une chute ou une frayeur, quoiqu'on ait pris la précaution de se faire saigner au bras, de se tenir au lit et à la diète quelques jours, on doit néanmoins craindre l'avortement. Souvent il s'effectue à trois mois et demi de grossesse; c'est aussi à cette époque où sans chute ni frayeur, les femmes qui portent un faux germe

ou une mole , perdent du sang par les voies naturelles, suivies de douleurs utérines et expulsives qui chassent de la matrice les corps étrangers qui s'y trouvent.

Les femmes qui ont fait plusieurs enfans , s'il leur survient des pertes de sang considérables par les voies naturelles , pendant le cours de leurs générations , sans chûtes ni frayeurs , avec des maux de cœur , des envies de vomir et de la répugnance pour les alimens , il faut les faire mettre dans le lit , examiner alors la région hypogastrique , et si on la trouve plus élevée et plus garnie que de coutume , on doit présumer la grossesse. J'ai vu des femmes en semblable cas , désirer un vomitif et m'assurer qu'elles n'étoient pas enceintes , puisqu'elles avoient eu leurs règles le mois auparavant cet accident. Elles ignoroient qu'il y a des femmes qui ont leurs règles pendant le premier mois de leur grossesse avec les symptômes qui la caractérisent. Dans cette circonstance , je persévérois dans mon avis , je leur conseillois de rester au lit , de faire un grand usage de l'eau de poulet , et pour toute nourriture des crèmes de riz à l'eau et quelques bouillons. Après le dixième jour de repos , j'ai toujours vu ces femmes se rétablir parfaitement , et leur grossesse se manifester sensiblement au quatrième mois et demi par les mouvemens de l'enfant.

On fit vomir une jeune femme en semblable

circonstance , elle mourut dans des convulsions horribles à la suite de ce remède.

Sur le reflux dans le sang de l'insensible transpiration laiteuse.

Dès que les femmes ressentent les premières douleurs de l'enfantement , elles doivent se tenir à l'abri de l'air extérieur , même dans les plus grandes chaleurs , et à plus forte raison , s'il fait froid ou si le temps est humide.

J'ai vu une jeune femme , mourir subitement après avoir accouché heureusement. Elle s'étoit fait peigner et ranger ses cheveux , les fenêtres ouvertes , en été , dans un jour assez chaud. On attribua sa mort à la suppression de l'insensible transpiration laiteuse , pendant les douleurs d'enfantement , et dont la chute sur le cerveau lui causa une apoplexie foudroyante.

On sait que l'insensible transpiration se fait continuellement par les pores de la peau , et que c'est une des plus grandes évacuations de l'économie animale , à la suite des couches. Cette matière séparée du sang , mêlée avec le lait est un double excrément ; s'il est répercuté dans le torrent de la circulation , il altère la masse des fluides et en trouble la distribution naturelle. Ce désordre occasionne la fièvre , dont la nature profite pour se débarrasser de cette matière corrompue. Elle la transporte ordinai-

rement dans le tissu cellulaire des parties extérieures du corps, principalement des aponévroses, des ligamens articulaires où elles causent des douleurs rhumatismales vagues ou permanentes. Si elle s'arrête dans les glandes conglobées des aines, des aisselles, ou dans l'intervalle des muscles, elle y forme insensiblement des dépôts considérables. Ces divers dépôts se manifestent lentement, avec une petite fièvre lente; mais si cette humeur se jette sur les organes internes, elle cause des accidens dangereux et souvent mortels.

Lorsque la jetée de cette humeur corrompue s'est faite sur quelques parties extérieures, on a donc grand tort d'employer des purgatifs, des applications résolutives, on détourne le travail de la nature et on aggrave le mal; on doit au contraire seconder les efforts de la nature, pousser cette humeur à l'extérieur, en excitant les transpirations, les urines, par des tisannes, des bouillons apéritifs, avec la terre folliée de tartre, le sel de duobus et un régime convenable. Le local où s'est fait la jetée, forme un point d'irritation qui rappelle au même endroit l'humeur corrompue; elle s'y rassemble toujours lentement, mais enfin en assez grande quantité pour y former un dépôt, dont l'ouverture devient une voie d'écoulement salutaire pour la parfaite guérison de la maladie.

Sur une perte de sang utérine, dans les premières douleurs de l'enfantement.

Madame Basset de la Marelle, après plusieurs couches heureuses, devint enceinte, elle n'éprouva aucun contre-temps pendant sa grossesse, elle jouit d'une bonne santé, et sentoit librement tous les mouvemens de son enfant, jusqu'au moment des premières douleurs de l'enfantement, où se déclara une perte de sang utérine, très-abondante; il y avoit deux heures qu'elle étoit dans ce fâcheux état, lorsqu'on me fit appeler; je la trouvai baignée dans le sang, sans connoissance et avec un pouls dont je sentis à peine les pulsations. Convaincu de l'indispensable nécessité de ne mettre aucun retard à la secourir, après avoir fait observer à son mari, qu'attendu le peu qui restoit d'une mesure ordinaire de sang dans les veines de son épouse, si elle venoit à en perdre encore, elle pouvoit expirer dans le moment de la délivrance, je procédai sur le champ à son accouchement.

L'orifice de la matrice étoit seulement entre ouvert, je parvins à le dilater suffisamment pour pénétrer avec la main dans la matrice: je saisis un pied, et ayant tiré l'enfant aussi promptement qu'on le peut, en semblable cas, l'enfant se trouva mort. La mère étoit en dé-

faillance, sans connoissance, et elle continua d'être dans cet état pendant trois jours; on la soutint avec quelques cuillerées de bouillon et d'une potion cordiale; on tint sur son ventre un léger cataplasme anodin, arrosé d'huile d'amande douce, des serviettes chaudes sur ses cuisses, ses jambes et ses pieds, lui faisant sentir des liqueurs spiritueuses; enfin, elle reprit la connoissance, et elle se rétablit insensiblement, sans avoir senti le travail de son accouchement.

Sur une perte de sang utérine, immédiatement après l'accouchement.

Les femmes qui ont la peau très-blanche, et qui sont ordinairement décolorées, sont sujettes en général à faire de fausses couches; et si elles portent leurs enfans à terme, elles ont des pertes de sang utérines très-considérables, immédiatement après la délivrance, surtout après le second ou troisième accouchement. La grande quantité de ces pertes les expose à y succomber, si elles ne sont pas secourues promptement.

Madame de la Gardière, âgée d'environ 30 ans, avoit la peau très-blanche et peu de couleurs; elle avoit fait trois enfans au terme ordinaire sans contre-temps, mais immédiatement après la délivrance du quatrième enfant, elle

elle eut une perte de sang utérine, extrêmement abondante pendant près de cinq heures, quoiqu'elle fût seulement couverte d'un drap dans le mois de novembre, fomentée continuellement avec l'oxicrat froid, ensuite la glace pilée entre deux linges, sur le ventre et les parties naturelles, et qu'on rappelât sans cesse ses forces avec quelques cuillerées d'une potion cordiale, et des liqueurs spiritueuses sous le nez. La perte étant arrêtée, elle fut pendant dix jours, presque sans connoissance; elle ne pouvoit pas supporter le jour ni celui de la lumière, et elle évanouissoit si on ne marchoit pas doucement dans sa chambre.

Dans cette couche, elle n'eut pas la fièvre de lait, ses seins ne se remplirent pas, et les lochies furent peu abondantes. Cependant elle reprit insensiblement ses forces, de l'appétit et le sommeil. On ne put la sortir du lit que le cinquantième jour. Elle resta quelques heures dans un fauteuil sans pouvoir se soutenir sur ses pieds, et elle ne reprit la force de ses jambes qu'après le sixième mois.

Lorsque madame de la Gardière fut entièrement rétablie, je la prévins du danger où elle s'exposeroit, si elle ne mettoit pas un grand intervalle à faire un cinquième enfant.

Trois ans après, elle s'aperçut du commencement de sa grossesse; comme elle restoit ordinairement à la campagne, elle vint à Lyon

me communiquer ses craintes ; je la rassurai , en lui représentant que l'intervalle de trois ans , avoit donné le temps aux fibres de la matrice , de prendre assez de force et de ressort pour lui éviter une perte aussi effrayante que celle qu'elle avoit eue dans son dernier accouchement.

Je lui conseillai une saignée au bras , pour le quatrième et le septième mois de sa grossesse , et de venir ensuite à Lyon au commencement du neuvième mois.

Lorsqu'elle fut près du terme de son accouchement , je la fis saigner au bras , et le lendemain elle prit un émétique de vingt grains d'ipécacuanha , et fut purgée ensuite convenablement.

Madame de la Gardière accoucha heureusement , elle perdit peu de sang après la délivrance , les suites de couche furent naturelles , et elle se rétablit promptement.

J'attribuai le succès de cet accouchement , à la force et au ressort qu'avoient acquis les fibres de la matrice , aux saignées et sur-tout au vomitif près de son accouchement.

Le vomitif dans cette circonstance , relève le ton des solides. Les fibres de la matrice ayant plus de force et de ressort , reviennent plutôt sur eux-mêmes après la délivrance. Les ouvertures des cotyledons , d'où se détachent les veines du placenta , se ferment assez pour modérer

la perte de sang, au lieu que dans l'état de relâchement des fibres de la matrice, ces ouvertures restent béantes après la délivrance, c'est pourquoi le sang en sort avec beaucoup plus d'impétuosité.

Sur les effets de la putréfaction d'un enfant dans le sein de la mère.

Madame Guai, enceinte depuis sept mois, étoit sur la rivière de Saône, dans un petit bateau qui fut sur le point de faire naufrage, la grande frayeur qu'elle éprouva, arrêta les mouvemens de son enfant, et depuis ce moment, son ventre tomboit à droite ou à gauche, selon la situation qu'elle prenoit dans son lit.

Quelque temps après cet événement, elle fut attaquée de violens maux de tête, de fièvre et maux de cœur qui se renouvelloient tous les jours périodiquement à trois heures après midi jusqu'au matin, et dans cet état de souffrance, elle ne pouvoit pas rester au lit.

Madame Guai, dans sa précédente grossesse avoit porté son enfant, comme dans celle-ci, jusqu'à la fin du septième mois, jouissant d'une bonne santé; elle fit alors une chute sur le dos, en descendant les escaliers, et depuis ce moment elle ne sentit plus les mouvemens de son enfant. Peu de temps après, elle fut attaquée des mêmes

accidens que je viens de rapporter ; on l'avoit saignée plusieurs fois au bras ; elle avoit fait un grand usage de l'eau de poulet, du petit-lait, des émulsions, des potions antispasmodiques, et autres remèdes analogues, qui ne l'avoient pas soulagée : cependant elle eut encore assez de force pour résister à la violence de son mal, jusqu'au huitième mois et demi, qu'elle accoucha d'un enfant totalement sphacelé. D'après les circonstances que présente le fâcheux état où s'étoit déjà trouvée madame Guai, et les accidens qu'elle éprouvoit dans sa situation actuelle, j'assurai que l'enfant qu'elle portoit étoit mort depuis la frayeur qu'elle avoit eu sur la rivière de Saône, et que les accès de fièvre, de douleurs de tête excessives, dépendoient du relâchement des fibres de la matrice, de sa flétrissure et de l'engorgement de ses vaisseaux sanguins et lymphatiques. Je ne doutois pas que les sucs nutritifs, privés de leur destination pour la nourriture de l'enfant, ne formassent un obstacle à la circulation du sang qui l'obligeoit à refluer vers la tête avec plus de force, sur-tout lorsque la malade avoit pris des alimens qui en augmentoient le volume.

J'ajoutai : que lorsque la mortification de l'enfant avoit commencé de s'effectuer, la malade avoit dû éprouver de la fièvre, des maux de tête violens et des défaillances fréquentes ;

qu'ainsi cette maladie participoit absolument du caractère gangreneux, et devoit être combattue par les antiseptiques.

Je proposai l'usage d'une tisane faite avec une once de quinquina concassé, les feuilles de dents de lion, du chardon béni et les fleurs de violette, avec des aposèmes fébrifuges dans l'intervalle des accès, composés de l'infusion des feuilles de dents de lion, de bourrache, de six dragmes de quinquina concassé et du sel de glauber; le tout divisé en trois doses égales, où l'on ajouteroit à chacune deux dragmes de quinquina en poudre, quatre gouttes de liqueur minérale d'hoffman, pour prendre de trois en trois heures. Je prescrivis encore un lavement pour tous les jours avant l'accès, fait d'une demi-once de quinquina concassé, infusé avec de la fleur de mauve: de prendre, immédiatement après chaque dose, d'aposème, du riz, de l'avoine, de la semoule ou autres légumes, avec du bouillon ordinaire.

Ces remèdes eurent le succès qu'on attendoit; la fièvre, les maux de tête et de cœur cessèrent entièrement le cinquième jour. La malade resta alors dans son lit pendant la nuit, elle dormit tranquillement; elle continua les mêmes remèdes en moindre quantité, jusqu'au quinze du neuvième mois de sa grossesse, où elle accoucha promptement presque sans

douleurs , comme il arrive toujours en semblable cas.

Sur une Grossesse très-pénible et douloureuse.

Madame de la Roche , après une grossesse naturelle , accoucha très-heureusement de son premier enfant , au terme ordinaire.

Sa seconde grossesse , deux ans après , fut très-orageuse ; au troisième mois , elle fut attaquée de douleurs violentes à la région lombaire et au ventre ; elle avoit en même temps une grande foiblesse dans les extrémités inférieures , des oppressions et des mouvemens convulsifs qui revenoient plusieurs fois dans les vingt-quatre heures. Ces accidens subsistèrent avec la même intensité jusqu'au terme de son accouchement , dont elle fut délivrée très-prompement , quoiqu'elle eût resté au lit ou sur une chaise longue , sans mettre les pieds à terre : son enfant étoit bien constitué et bien portant.

Les saignées au bras , les fomentations sur le ventre , l'usage de l'eau de poulet , du petit lait , les potions antispasmodiques , les lavemens émolliens et carminatifs furent constamment employés pendant le cours des accidens de sa grossesse.

Ces remèdes calmoient seulement pendant quelques instans la violence des accès , et ils

revenoient toujours avec la même vivacité. Ils cessèrent enfin, lorsqu'elle fut accouchée, et on eut seulement à combattre les coliques utérines, ordinaires en semblable cas.

Madame de la Roche eut son retour de couche le quarantième jour, et aussi-tôt qu'il fut passé, tous les accidens qu'elle avoit éprouvés pendant sa grossesse, se renouvelèrent avec la même violence, et continuèrent pendant six mois consécutifs, malgré tous les secours de l'art.

De petits emplâtres vésicans placés alternativement au-dessus et au-dessous des seins, dont on entretint le suintement avec des feuilles de poirée ramollies, pendant environ six semaines, arrêterent insensiblement l'oppression, les douleurs des lombes, du bas ventre et les mouvemens convulsifs; enfin, l'usage d'une tisane anti-laitieuse dissipa les autres accidens et termina la guérison.

Deux ans après cette seconde grossesse, madame de la Roche fit un troisième enfant, dont elle accoucha promptement et heureusement.

Pendant cette troisième grossesse, une foiblesse dans les jambes ne lui permit pas de se tenir sur ses pieds; elle fut obligée de rester constamment au lit ou sur une chaise longue, elle éprouvoit seulement de temps en temps des soulèvemens dans le bas ventre, et de petites douleurs qu'elle calmoit par l'application d'un cataplasme anodin, arrosé d'huile d'amande douce. Depuis

cette dernière couche, madame de la Roche a toujours joui d'une bonne santé.

L'exercice qu'on exige des femmes enceintes, sur-tout dans le neuvième mois de leur grossesse, est un vieux et pernicieux préjugé qu'on doit nécessairement abandonner, attendu que l'exercice à pied est très-pénible à cette époque pour des femmes délicates et peu accoutumées à marcher, et qu'il n'est pas sans inconvénient dans les temps froids : d'ailleurs, j'ai remarqué que l'exercice ne rend l'accouchement ni plus prompt, ni moins laborieux.

OBSERVATION sur un fait singulier, relatif à la vue.

Madame Albanel, âgée d'environ 40 ans ; d'un tempérament sanguin et bilieux, devint subitement aveugle, et fut dans cet état pendant l'espace d'un mois et demi.

L'on ne découvroit dans ses yeux ni rougeur, ni obscurcissement, ni tache ; aucun gonflement dans les vaisseaux de l'uvée, aucune inflammation des paupières.

On remarquoit seulement que ses yeux n'agissoient pas de concert, lorsqu'elle cherchoit à voir, et qu'elle avoit le regard louche ; mais lorsqu'elle fermoit alternativement l'un de ses

yeux, elle voyoit et distinguoit parfaitement les objets de l'œil qui étoit ouvert, tandis qu'elle n'y voyoit du tout point, quand elles les ouvroit tous les deux ensemble; si elle se tournoit du côté du grand jour, elle souffroit des douleurs dans le fond des orbites qui la faisoient presque évanouir.

Je m'informai avec soin de ce qui avoit pu précéder cet accident. J'appris que madame Albanel avoit des douleurs de tête presque continuelles, qu'elle avoit eu une dartre vive, laquelle lui occupoit une partie de la lèvre inférieure: elle l'avoit supportée durant une année et demie, et s'en étoit délivrée par l'usage de quelques topiques.

Je crus découvrir la cause de cette espèce de phénomène; mais ce fut toujours pour moi un problème d'expliquer pourquoi et comment il se pouvoit faire qu'elle ne vit que d'un œil à la fois. L'impression douloureuse que les rayons de la lumière faisoient sur les deux yeux de la malade, et leurs positions irrégulières, quand elle cherchoit à voir, me conduisit à penser que la dartre, en disparaissant de la lèvre inférieure, s'étoit jetée sur le prolongement de la dure-mère qui tapisse l'intérieur de l'orbite, qui enveloppe les nerfs qui se distribuent aux muscles et aux globes des yeux.

En considérant l'usage de ces nerfs, sur-tout celui des filets du ganglion lenticulaire, et l'effet

que produisoit sur eux cette humeur âcre et piquante, il me parut que leur irritation se communiquoit jusqu'à l'iris et à la prunelle, et donnoit lieu à la contraction irrégulière des muscles des yeux, par conséquent au regard louche de la malade.

Ainsi, ne pourroit-on pas avancer que les deux yeux n'étant plus sur leur axe, les rayons de la lumière au lieu de tomber perpendiculairement sur le centre de la prunelle, en frappoient obliquement les bords et se perdoient dans leur tangente : c'est pourquoi la malade ne pouvoit rien voir, et souffroit au contraire des douleurs qui la faisoient presque évanouir, lorsqu'elle se tournoit du côté du grand jour. Les rayons de la lumière heurtoient alors avec plus de force les dernières divisions des filets du ganglion lenticulaire qui se distribuent dans l'iris et la prunelle, ils renouvelloient la convulsion et la rendoient générale dans les nerfs moteurs et communs des yeux. Mais lorsque la malade fermoit un œil, celui qui étoit ouvert revenant sur son axe, les rayons de la lumièreomboient perpendiculairement au centre de la prunelle, et suivant leurs mécanismes ordinaires, ils peignoient distinctement les objets sur la rétine, et rendoient la vue à la malade.

D'après ce raisonnement, je commençai par mettre un bandeau sur les yeux de la malade, qui resta pendant tout le cours du traitement;

je lui prescrivis un régime convenable , et après les remèdes généraux , je lui fis prendre pendant quinze jours des bouillons apéritifs et recevoir sur ses yeux , quatre fois par jour , la vapeur d'une décoction de fleurs émollientes , et je lui appliquai aussi sur la nuque un emplâtre vésicant , dont j'entretins l'effet pendant l'espace de trois semaines , au bout duquel temps , madame Albanel recouvrit entièrement la vue.

On remarque que la difficulté de voir , de la malade dont il est ici question , ne dépendoit pas seulement de la position irrégulière des deux globes des yeux , puisque ceux qui sont louches y voient parfaitement , mais cette difficulté dépendoit mieux de la contraction irrégulière de la prunelle , contraction qui peut avoir été produite par le métastase de l'humeur dartreuse : ceci doit donc nous tenir en garde dans le traitement des dartres. Les topiques peu convenables peuvent les faire changer de place , et par conséquent être la véritable cause de plusieurs maladies plus ou moins fâcheuses , selon les parties qui sont affectées. C'est ce que l'expérience confirme chaque jour.

*OBSERVATION sur un dépôt purulent, entre
les lames de la cornée lucide.*

M. Chaix, âgé d'environ 50 ans, marchand drapier à Lyon, fut attaqué d'une violente ophthalmie; la conjonctive étoit enflammée et engorgée au point qu'elle couvroit le globe de l'œil et sortoit en partie entre les paupières, il avoit de la fièvre, des douleurs continuelles dans le fond de l'orbite et dans la tête, principalement pendant la nuit.

Il fut saigné amplement plusieurs fois au bras et au pied; il observa la diète la plus sévère et le repos, il prit abondamment de l'eau de poulet, du petit lait, une tisane émulsionnée pendant la nuit, quelques bains domestiques et des lavemens émolliens.

On fomenta souvent l'œil malade avec l'eau de rose et de plantain, on le couvroit par intervalles et pendant la nuit avec la marmelade de pomme reinette, arrosée avec l'eau de rose et de plantain, ou avec la glaire d'œuf épaissie avec une pierre d'alun.

Le huitième jour de cette maladie, les douleurs et l'inflammation se calmèrent, le malade dormit quelques heures dans le jour et dans la nuit, le dixième jour il put ouvrir les paupières;

J'apperçus alors un dépôt purulent entre les lames de la cornée lucide, qui couvroit entièrement la prunelle et qui menaçoit le malade de perdre la vue de cet oeil.

J'ouvris le dépôt avec la lancette, comme on le pratique pour l'extraction de la cataracte.

Je prévins auparavant son épouse et les assistans qu'en évacuant le pus, l'humeur acqueuse sortiroit au même temps et le globe de l'oeil s'affaîseroit, mais qu'il reviendroit dans son état naturel, et que M. Chaix recouvreroit parfaitement la vue de cet oeil.

Immédiatement après l'opération, je couvris l'oeil avec une compresse de linge fin, trempée dans l'eau de rose et de plantain, où l'on avoit battu le blanc d'un œuf frais. On renouvela cette application toutes les quatre heures, sans permettre au malade d'ouvrir les paupières; le troisième jour il sentit son oeil en bon état, il ouvrit alors les paupières, et à la faveur d'une foible lumière on apperçut que le globe de l'oeil étoit dans son état naturel, et le malade annonça avec joie qu'il distinguoit parfaitement les objets, et peu de temps après il fut guéri radicalement.

Quelques années après la guérison de l'ophtalmie de M. Chaix, je fus appelé à la boucherie de Saint-Georges, pour voir un garçon boucher, âgé d'environ 30 ans, qui, après un voyage pénible, étoit incommodé depuis six jours

d'une ophthalmie de même espèce, que celle dont je viens de rapporter l'observation. On l'avoit saigné plusieurs fois au bras et au pied sans aucune diminution des accidens ; je conseillai l'application de trois sang-sues, la première près du grand angle de l'œil, la seconde près du petit angle, et une troisième au-dessous de la partie moyenne de la paupière inférieure, et dans le cas que les accidens vinsent à ne pas diminuer, de faire de mouchetures à la partie de la conjonctive hors des paupières. Ces moyens ayant été employés, les accidens diminuèrent insensiblement, à l'aide du même traitement que celui dont j'ai parlé dans l'observation précédente. Le quinzième jour, le malade put ouvrir les paupières : on aperçut un dépôt sur la cornée lucide qui couvroit la prunelle.

Je représentai alors la nécessité d'en faire promptement l'ouverture, pour éviter le danger de perdre la vue de cet œil ; j'insistai sur les inconvéniens qui pourroient résulter du retard de cette opération. Une fille, avec laquelle le malade devoit se marier, s'opposa vivement à tout ce que je venois de proposer ; elle entraîna dans son avis les assistans. Néanmoins je persistai : le malade s'étant rendu à mes raisons, je procédai sur le champ à l'opération, qui fut telle que je l'ai rapportée précédemment, et malgré la précaution que j'avois eue de les prévenir tous, qu'avec l'évacuation du pus ils

Verroient l'humeur acqueuse sortir en même temps et l'œil se flétrir, ils ne purent voir sans effroi un désordre apparent dans cet organe ; ils crurent tous le remède pire que le mal, et dirent en se retirant avec indignation, que j'avois crevé l'œil du malade. Je me bornai à mépriser de tels propos, à lui continuer mes soins, à lui faire le même pansement rapporté dans l'observation précédente. Je l'invitai de rester au lit, de ne pas ouvrir les paupières, de réitérer les mêmes applications toutes les quatre heures, d'observer le même régime. Je l'assurai que dans trois jours son œil reprendroit la même forme qu'auparavant, qu'il auroit la même faculté de voir ; mais, lorsque je me retirai, je trouvai beaucoup de gens attroupés dans la rue qui m'accablèrent de sottises, et sans mon boucher qui me fit entrer chez lui, j'aurois peut-être été exposé à quelque insulte plus fâcheuse.

Le malade satisfait de voir, trois jours après, les objets comme je le lui avois annoncé, s'empressa d'en faire part à ses amis, à ses voisins. Tous voulurent être témoins oculaires d'un changement auquel ils ne s'attendoient pas. Convaincus d'avoir été trompés par les apparences, ils en exprimèrent leurs regrets au malade, et à son invitation ils vinrent chez moi me les témoigner à leur manière.

J'ai cru devoir rapporter un fait, qui, quoi-

qu'il n'ait rien d'intéressant par lui-même ; prouve néanmoins combien il est essentiel d'éviter, en semblable cas, la présence des gens du peuple, dont l'ignorance et la brutalité sont toujours à craindre.

OBSERVATION sur une Surdit  extraordinaire.

M. Delavore, avocat au parlement de Paris, ag  d'environ 45 ans,  toit attaqu  de douleurs rhumatismales ambulantes, depuis plusieurs ann es ; elles se portoient souvent sur la t te, o  elles causoient des fluxions violentes sur les oreilles avec enflure, fi vre et douleurs aigu s pendant plusieurs jours de suite.

Les r cidives des douleurs et des fluxions sur les oreilles tous les hivers, affoiblirent insensiblement son ou e et le rendirent absolument sourd. Il  toit dans cet  tat depuis deux ans, et il avoit fait beaucoup de rem des sans aucun succ s.

On lui conseilla   Paris, d'aller   Balaruc pour y prendre les bains, recevoir les douches, etc. Passant   Lyon, il vint chez moi me consulter.

J'examinai l'int rieur de ses oreilles   la faveur du soleil ; j'aper us un corps  tranger qui en remplissoit le fond, je le touchai avec
une

une sonde, il me parut très-dur et plus saillant dans l'oreille gauche.

Je lui représentai que ce corps étranger étoit la seule cause de sa surdité, qu'il falloit l'extraire, et qu'après l'opération il entendroit de cette oreille; s'y étant déterminé, je fis l'extraction d'une matière gypseuse, dure, irrégulière, semblable à une pierre, de la grosseur et longueur d'une fève de haricot ordinaire. J'injectai ensuite dans l'oreille une décoction de racine de guimauve à une douce chaleur, j'y introduisis du coton trempé dans le baume tranquille, et on couvrit l'oreille d'un cataplasme anodin. Le malade se mit au lit, et on réitéra le même pansement de six en six heures, pendant quelques jours.

Les douleurs qu'il ressentit furent très-vives durant l'extraction, elles s'apaisèrent dans le courant de la nuit; le lendemain matin, il me parut très-content, il entendoit de cette oreille très-distinctement. Il me prévint alors qu'il ne se soumettroit jamais à souffrir la même opération à l'oreille droite, qui étoit dans le même cas; les douleurs qu'il avoit ressenties pendant l'opération le déterminèrent à préférer la surdité du côté droit, et au lieu d'aller à Balarruc, il retourna à Paris quelques temps après son parfait rétablissement.

Je communiquai cette observation à M. Parisot, célèbre chirurgien de Lyon. Je ne suis pas

étonné, dit-il, qu'il se soit formé une pierre au fond du conduit externe de l'oreille, et qu'elle ait causé la surdité; j'ai rendu la liberté de la parole à madame Archambeau la mère, en lui extirpant une pierre de la grosseur d'un petit noyau d'olive, mousse à ses extrémités et unie à sa surface: elle étoit placée sous la langue entre les deux veines ranules, où elle avoit pris naissance; elle s'étoit accrue dans le tissu cellulaire entre les deux muscles basyoglosses, elle gênoit ordinairement la parole et la mastication, elle causoit souvent des inflammations et engorgemens sous la langue et aux alvéoles de la mâchoire inférieure. On attribuoit le retour fréquent de cette inflammation, à la maladie que l'on appelle grenouillette. Depuis la sortie de cette pierre, madame Archambeau n'a eu aucun ressentiment de cette maladie.

Ces deux observations confirment, que si le gluten terreux de la lymphe s'arrête dans les vaisseaux lymphatiques des parties molles, il peut engendrer une pierre ou les convertir en parties osseuses, comme plusieurs exemples l'ont prouvé.

OBSERVATION sur le défaut de la Déglutition.

M. Derlach, un des seigneurs de Berne, étant à Lyon, me consulta sur une maladie très-rare, dont il étoit attaqué depuis environ un an.

Cette maladie consistoit dans la dilatation et l'élevation considérable des deux côtés du cou, causée par le séjour dans le pharinx, des alimens qu'il prenoit pour nourriture.

Il les regorgeoit tous les quatre ou cinq jours, et son cou reprenoit alors son état naturel.

Il passoit sans doute dans l'estomac quelques portions d'alimens, les mieux triturées par la mastication, qui suffisoient pour le nourrir, puisqu'il n'avoit pas beaucoup maigri, qu'il avoit encore à-peu-près ses forces accoutumées et des couleurs naturelles.

On sait que le pharinx est une espèce d'entonnoir, qui reçoit et transmet dans l'œsophage, les alimens préparés par la mastication; cette fonction s'appelle déglutition, elle s'exécute par l'action de la base de la langue, des muscles œsophagiens et orbiculaires du pharinx.

J'attribuai ce défaut de déglutition à la constriction des muscles œsophagiens et au relâchement complet du muscle orbiculaire de l'œso-

phage , et la dilatation , l'élevation des deux côtés du cou , au séjour et amoncement des alimens dans le pharinx.

M. Derlach , consulta à Genève M. Cabanis ; il lui introduisit de la bouche dans l'œsophage une portion d'une bougie de main , en forme de sonde , et ayant senti distinctement une résistance au-dessous du pharinx , il conclut que la cause de cette maladie provenoit de l'engorgement ou obstruction des glandes œsophagiennes , qui rétrécissoient le canal de l'œsophage , empêchoient la déglutition et retenoient les alimens dans le pharinx.

Il conseilla l'usage des pilules de ciguë et autres remèdes convenables , pour diviser la lymphe et résoudre l'engorgement des glandes œsophagiennes.

Une année après l'usage de ces remèdes , j'appris que M. Derlach étoit délivré de sa maladie.

J'avois établi mon avis sur l'exemple de la maladie d'une femme de St-Etienne , en Forez , que l'on m'avoit adressée pour la faire traiter à l'hôpital de cette ville.

Cette femme avoit la langue repliée sur sa base au fond de la bouche , elle ne pouvoit pas parler , elle avoit la bouche continuellement ouverte , desséchée ainsi que les lèvres , elle ne pouvoit prendre que du bouillon ou des panades ; elle étoit dans cet état depuis environ cinq mois.

On attribua la cause de cette maladie à l'action du froid qu'elle avoit éprouvé , qui avoit obstrué les filets nerveux qui se distribuent aux muscles de la langue , sur-tout à ceux des basioglosses , qui , étant dans un état de relâchement , étoient entraînés par les génioglosses qui avoient toute leur action , ils replioient la langue sur sa base , et lorsqu'avec des pinces on la ramenoit sur le devant de la bouche , et qu'on cessoit de la tenir , elle se retiroit précipitamment au fond du palais , comme un ressort qui se remet dans son premier état lorsqu'on ne le tient plus comprimé.

L'influx des esprits animaux s'étant rétabli dans les muscles basioglosses , à la suite d'un voyage que fit cette femme , par de grandes chaleurs , l'action congénère des quatre muscles devenue libre et naturelle , elle revint dans son premier état de santé.

J'avois attribué la maladie de M. Derlach à la même cause , au reflux de l'insensible transpiration qui avoit épaissi l'humeur que les glandes œsophagiennes séparent du sang pour lubréfier l'œsophage , dont l'engorgement et le volume s'opposoit au passage des alimens.

Ainsi , nous concluons que , dans semblable circonstance de maladie , il faut , pour en connoître la cause , sonder l'œsophage , comme l'a pratiqué M. Cabanis,

*OBSERVATION sur des Plaies au poumon , par
une arme à feu.*

INVITÉ par madame de Vallin , de me rendre incessamment à Chale , près de Thoisseÿ , pour secourir son beau-frère , âgé d'environ 21 ans , dangereusement blessé à la poitrine.

Je le trouvai au lit , le corps appuyé sur ses genoux , très-oppresé , crachant le sang continuellement , avec beaucoup de fièvre , et éprouvant fréquemment des accès de suffocation qui faisoient craindre pour sa vie.

J'appris que depuis trente-six heures , il étoit dans cet état douloureux ; qu'étant à la chasse , il avoit été blessé accidentellement d'un coup de fusil , chargé à gros plomb , à la partie supérieure et latérale gauche de la poitrine , qu'heureusement la majeure partie du coup avoit porté sur sa gibecière , à l'exception de quelques grains qui avoient pénétré dans le poumon.

M. de Vallin n'avoit pas encore été saigné , j'exigeai qu'il le fût tout de suite : on réitéra les saignées de deux en deux heures , depuis cinq heures du soir que j'arrivai , jusqu'au lendemain six heures du matin. Les deux premières saignées furent d'environ huit onces , et les autres , seulement de quatre onces , ayant

alors un peu calmé les accidens , on en fit encore quatre dans le courant du jour , à des intervalles de temps plus ou moins éloignés. L'oppression , le crachement de sang , les accès suffoquans parurent entièrement arrêtés à cinq heures du soir , le pouls étoit presque naturel , il put se coucher , s'étendre dans son lit ; mais deux heures après ce moment de calme , il lui survint une crise de suffocation qui exigea encore une saignée , elle fut la dernière.

L'état du malade , depuis ce moment n'offrit plus rien de fâcheux. Je conseillai de le tenir à l'usage des boissons abondantes d'eau de poulet et de quelques tasses de crème de riz à l'eau. Il dormit la nuit quelques heures de suite , avec la tête un peu baissée en avant. On continua de lui faire observer le régime prescrit , de le tenir à l'eau de poulet , aux crèmes de riz pendant huit jours ; il fut exact à rester au lit et sans parler pendant tout ce temps-là.

Je lui prescrivis de se mettre ensuite à l'usage , pour toute nourriture , du lait de vache , pendant quinze jours , mêlé avec partie égale d'eau d'orge-perlé , d'en prendre de six en six heures , avec une prise , le matin et le soir , de trois gouttes de baume de tolus , incorporé avec la conserve de tussilage , d'observer le repos et de ne pas parler.

Je crus devoir insister , répéter plusieurs fois au malade qu'il ne pourroit commencer qu'après

quinze jours expirés , à parler à voix basse ; à faire peu de mouvemens , à ne se livrer qu'à des exercices doux et paisibles , à ne rire même que très-moderément , et sur-tout de n'aller en voiture qu'après un mois , et d'observer exactement le même régime de vivre.

Mais hors de danger , délivré de toutes espèces de douleurs , dans l'âge des plaisirs , on oublie facilement les conseils de l'austère médecine. M. de Vallin , se croyant radicalement guéri , voulut après quinze jours monter en voiture ; à peine eût-elle été très-doucement à une distance de deux cents pas , qu'il lui survint une oppression , une suffocation violente. Il se fit promptement reconduire chez lui , se remit au lit , à l'eau de poulet , à un régime qu'il se ressouvint pour lors , avec regret , de n'avoir pas observé.

Lorsque ces accidens furent calmés , on le porta étendu sur des matelas dans un bateau jusqu'à Lyon , où je lui donnai les soins qu'exigeait son état. Je lui prescrivis alors des bouillons pectoraux , des prises balsamiques , la diète , l'usage du sirop de guimauve et autres , le repos , et un mois après il fut entièrement rétabli.

OBSERVATION sur une Fistule de l'amygdale.

Madame Barnier , âgée d'environ 30 ans , me consulta sur un mal de gorge qu'elle éprouvoit journellement depuis quatre mois , elle avoit une petite douleur continuelle au côté droit du gosier , qui la fatiguoit beaucoup après ses repas , elle avaloit sa salivè avec peine , et elle perdoit souvent la voix dans le courant du jour.

Cette maladie étoit survenue immédiatement après la guérison d'une violente esquinancie , qui se termina par un abcès de l'amygdale droite , dont l'ouverture s'étoit faite naturellement à la partie supérieure du dépôt. Le pus ne s'évacua qu'imparfaitement , il séjournoit au fond de l'amygdale , et l'ouverture devint fistuleuse. Quelques alimens entrèrent par cette ouverture dans le vide ou poche de cette fistule , et par leur séjour causèrent de la corruption et une irritation dans l'amygdale , d'où résultoit fréquemment un gonflement inflammatoire , qui renouvelloit des douleurs semblables à celles de l'angine , rendoit la déglutition pénible , gênoit la parole et l'arrêtoit souvent.

Ayant examiné l'état du gosier , je trouvai l'amygdale droite très - volumineuse , et une

fistule à la partie supérieure où les aliments entroient et y séjournent.

Je proposai de dilater cette fistule dans l'étendue du sac, comme le seul moyen de détruire ce mal. La malade y consentit ; sa plaie se cicatrisa en peu de temps, à l'aide de quelques gargarismes qu'elle employa après l'opération.

Cette observation prouve qu'il est avantageux d'ouvrir avec le pharyngotome, les dépôts qui se forment dans les glandes amygdalées, pour donner au pus une issue facile ; et lorsque ces sortes de dépôts sont ouverts naturellement, il faut examiner s'il ne reste point de fistule, pour en prévenir les suites par l'opération dont je viens de parler.

OBSERVATION sur des Douleurs de tête.

Madame Vasselier, d'un tempérament sanguin, affectée d'une très-grande mobilité dans les nerfs, fut attaquée de douleurs violentes à la tête, aux tempes et à l'occiput, sans aucune marque extérieure d'engorgement dans le tissu cellulaire de ces parties ; elles étoient presque continuelles et plus fortes la nuit que le jour.

On les attribua à l'humeur rhumatismale, on fit usage des remèdes convenables à cette mala-

die; mais au lieu de diminuer, les douleurs continuèrent avec la même intensité pendant près de trois mois consécutifs.

L'accroissement et la durée de ces douleurs les rendoient tous les jours plus insupportables, madame Vasselier ne pouvoit pas rester en place un instant, ni le jour ni la nuit, des mouvemens involontaires dans tous ses membres faisoient craindre des convulsions.

L'usage des bains domestiques, du petit-lait, de l'eau de poulet, des potions antispasmodiques, enfin les vésicatoires à la nuque ne diminuèrent point les douleurs, elles se soutenoient, au contraire, avec la même vivacité, elles s'étendoient sur toutes les parties de la tête.

J'exposai à madame Vasselier, que les douleurs qu'elle éprouvoit provenoient de quelque dent gâtée, que j'avois vu de semblables effets n'avoir pas d'autres causes, qu'il étoit nécessaire qu'un dentiste examinât l'état de ses dents.

Quelque persuadée que fût la malade qu'elle devoit les avoir très-saines, par la raison que jamais elle n'y avoit eu mal, que jamais ni boisson ni alimens chauds ou froids ne lui avoient causé une sensation douloureuse, elle n'hésita cependant pas de les faire voir à un dentiste, qui lui assura que toutes ses dents étoient belles, bonnes et sans altération quelconque.

Mais cette décision ne m'en imposa pas ; parce que je savois combien les apparences en pareil cas sont illusoires, combien il est souvent utile de revenir sur ses pas dans ce que l'on croit avoir le mieux observé ; c'est pourquoi je demandai à madame Vasselier, un second examen en ma présence, par le même dentiste. Les arrangemens pris en conséquence, et le même dentiste s'étant rendu chez la malade à une heure indiquée, avec M. Bouchet, célèbre chirurgien de cette ville, qui l'avoit vu quelques jours auparavant, je leur dis que d'après nombre d'années d'expérience et d'observations sur de semblables maladies, je pouvois les assurer que les douleurs de tête qu'éprouvoit madame Vasselier, depuis trois mois, n'avoient point le caractère du rhumatisme, qu'elles dépendoient d'une autre cause que j'attribuois à l'irritabilité des nerfs, par l'action continuelle de l'air extérieur sur les filets nerveux de la portion dure de la septième paire qui se distribuent aux dents ; qu'il y en avoit sûrement une gâtée, dont l'ouverture entre les dents, sans doute très-petite, ne permettoit pas de découvrir facilement la carie, mais qu'infailliblement on y parviendroit en les sondant toutes exactement les unes après les autres.

Le dentiste se prêta avec autant d'intelligence que d'adresse à ce nouvel examen, il trouva que la troisième dent molaire étoit percée.

L'introduction de la sonde dans cette carie, causa à la malade une douleur vive, et renouvela celles de la tête. On ne douta plus de la cause des douleurs de tête; on arracha la dent: elle avoit un très-petit trou, et la carie pénéroit jusqu'au fond de la racine.

Après cette opération, madame Vasselier jouit des douceurs du repos et d'un sommeil tranquille, elle fut entièrement délivrée de cette cruelle maladie.

OBSERVATION sur le même sujet.

Mlle Lacour, d'un très-bon tempérament, avoit toujours joui d'une bonne santé; arrivée depuis peu de Paris, par un temps humide et froid, et logée dans une chambre au rez-de-chaussée, qu'elle soupçonnoit un peu humide, elle y fut attaquée de douleurs de tête qui étoient continuelles et qui affectoient principalement le côté gauche. On avoit employé sans succès, les saignées au bras et au pied, les boissons abondantes d'eau de poulet, les vésicatoires à la nuque, et le régime depuis un mois qu'elle étoit malade. Appelé pour lui donner mon avis sur sa maladie, j'attribuai la cause des douleurs de tête, dont elle étoit attaquée, à la carie d'une dent, quoiqu'elle n'y

sentit aucun mal. Je les fis toutes examiner attentivement par un dentiste qui n'y trouva point d'altération. Mais les douleurs de tête continuant toujours avec la même violence, Mlle. Lacour ayant essayé dans la nuit, qui étoit le temps où elle souffroit le plus, de découvrir avec un cure-dent l'ouverture que j'y soupçonnois, elle parvint heureusement à pénétrer dans la quatrième dent molaire, à sentir une douleur vive chaque fois qu'elle y introduisoit le cure-dent; le lendemain elle me fit voir la dent qui étoit gâtée. Je la félicitai de connoître la cause de son mal, elle la fit arracher et fut guérie sans aucun retour de douleurs de tête. Cette dent avoit un très-petit trou et une carie qui pénéroit fort avant dans la racine. Depuis ce temps, j'ai procuré la même guérison à plusieurs personnes qui avoient de semblables douleurs de tête, causées par une dent cariée, sans y ressentir aucun mal.

OBSERVATION sur un Ulcère fistuleux à la joue.

INVITÉ par M. Cochon, médecin célèbre à Châlons-sur-Saône, de me rendre avec lui chez madame Daché, je la trouvai incommodée, depuis trois mois, d'un ulcère fistuleux

à la joue gauche, au-dessus de la commissure de la lèvre supérieure ; il lui étoit survenu à la suite d'un dépôt phlegmoneux dans cette partie ; il en sortoit tous les jours beaucoup de pus, il n'y avoit aucun engorgement ni dureté autour de cet ulcère fistuleux, j'apperçus seulement un léger phlogose sur la gencive de la troisième dent molaire de la mâchoire inférieure, où cependant madame Dache n'avoit jamais ressenti de douleurs.

J'introduisis une sonde dans cette fistule, elle pénétra entre le muscle buccinateur et les tégumens jusqu'à la troisième dent molaire de la mâchoire inférieure ; je frappai avec la sonde sur la racine de cette dent, les coups répondirent à mon doigt qui étoit sur sa couronne.

Convaincu par cette expérience, que la racine de cette dent étoit dépouillée de son périoste, que la substance nutritive qui s'y rendoit ne pouvoit pas suivre la route accoutumée, qu'elle se répandoit au contraire dans l'alvéole, où pendant son séjour elle se pervertissoit, j'attribuai à cette cause, l'ulcère fistuleux de la joue et le pus qui en sortoit journellement.

Nous fûmes d'avis qu'il étoit indispensable de faire l'extraction de cette dent ; on y procéda tout de suite, et j'appris que madame Dache avoit été guérie de cet ulcère fistuleux peu de jours après.

OBSERVATION sur le même sujet.

M. Morel le jeune, me fit appeler pour voir un de ses amis, logé chez lui, qui avoit un ulcère fistuleux à la joue droite, au-dessus de la lèvre supérieure, près de l'os zigomatique, d'où il sortoit journellement du pus depuis plusieurs mois.

Cet ulcère fistuleux étoit survenu à la suite d'un dépôt indolent dans cette partie, qui s'étoit ouvert naturellement par le moyen d'un emplâtre de ricou.

En passant la sonde dans cette fistule, je frappai sur la racine de la dent canine, dont l'alongement avoit outre passé l'alvéole et causé le dépôt fistuleux de la joue.

Quoique la dent fût très-saine et n'eût jamais causé de douleurs au malade, je conseillai de la faire arracher; le malade y consentit, et peu de jours après, l'ulcère fistuleux fut radicalement guéri.

M. Didier, de cette ville, vint me consulter sur un ulcère fistuleux qu'il avoit à la joue depuis six ans.

J'examinai sa mâchoire; il avoit deux ou trois racines de dents gâtées à la mâchoire supérieure; je lui conseillai de les faire arracher,

et

et peu de jours après l'extraction, l'ulcère fistuleux fut guéri.

J'ai vu plusieurs ulcères fistuleux aux joues, au menton, causés par l'alongement contre nature, des racines des dents canines ou incisives, qui étoient saines et qui n'avoient jamais causé de douleurs aux malades. La plupart avoient été traités de ces ulcères, sans succès par des incisions, par le cautère actuel, et n'ont été guéris très-promptement que par l'extraction de ces racines alongées contre nature.

OBSERVATION sur une Tumeur sous l'angle de la mâchoire inférieure.

M. **, avocat de cette ville, avoit depuis un an, une tumeur molle, volumineuse, sous la partie latérale gauche de la mâchoire inférieure.

Il jouissoit d'ailleurs d'une très-bonne santé; il avoit tenu, sur cette tumeur, une plaque de plomb pendant une année sans succès. On lui avoit proposé d'extirper cette tumeur, il vint alors chez moi pour savoir mon avis; ayant reconnu la cause de cette tumeur, je l'assurai qu'il guériroit parfaitement par un moyen plus doux: comme cette maladie étoit rare, et qu'il étoit intéressant qu'elle fût connue particulière-

ment des gens de l'art , je l'invitai de vouloir que je fisse appeler deux ou trois de mes confrères les plus éclairés.

Nous étant assemblés avec le malade , et après leur avis , je tâchai de leur démontrer que cette tumeur provenoit de la seule irritation des nerfs qui se distribuent aux dents , qu'ils étoient continuellement agacés par l'humeur putréfiée de plusieurs chicots des dents molaires de la mâchoire inférieure du même côté. C'est , dis-je , cette irritation nerveuse et continue dans cette partie qui se propage dans le tissu cellulaire de la peau sous la mâchoire ; elle arrête la circulation de la lymphe et occasionne le gonflement flatueux d'où provient cette tumeur. Elle disparaîtra promptement sans le secours d'aucun autre moyen , que celui de l'extraction des chicots ou racines pourries ; et en effet , peu de jours après cette opération , la tumeur disparut entièrement , ainsi que je l'avois annoncé.

OBSERVATION sur une Glande au sein.

Madame Laforge , d'un tempérament sanguin et bilieux , âgée d'environ quarante ans , avoit une glande au sein droit , depuis plusieurs années. Cette glande étoit de la grosseur d'une

noisette , située à un pouce et demi au-dessus du mamelon , et adhérente au muscle pectoral ; elle y ressentoit quelquefois des douleurs aiguës , sur-tout dans les temps critiques , et elle commençoit à prendre de l'accroissement , lorsqu'elle vint me consulter et m'apprendre que depuis l'âge de dix-sept ou dix-huit ans , elle avoit eu des migraines tous les quinze jours ; que depuis un an qu'elle n'en avoit aucun ressentiment , cette glande lui causoit souvent des douleurs considérables. Elle m'apprit aussi , qu'environ six ans après sa dernière couche , elle avoit eu tous les hivers des douleurs de rhumatisme sur les genoux , et qu'elles se portoient souvent sur le bras droit.

Pour remédier à cette maladie , je lui prescrivis d'ouvrir une voie d'écoulement au bras gauche , avec l'écorce du bois de garou , couvert de feuilles de poirée , qu'on auroit soin d'attiedir auparavant , d'entretenir exactement l'écoulement , en renouvelant le pansement tous les matins ; de prendre deux bouillons , l'un le matin et l'autre le soir , pendant vingt jours , lesquels seroient préparés au bain-marie avec du veau , l'écorce de la racine de bardane et de grande scrophulaire , les feuilles de bourrache , de dent de lion , d'aigremoine et de cresson de fontaine , quelques écrevisses et cuisses de grenouille et soixante cloportes en vie pour un nouet.

Après l'usage de ces bouillons, de passer pendant un mois à celui des pilules avec l'extrait de ciguë et un quart d'extrait de napel ; de boire pendant ledit usage, une demi-pinte d'eau d'orge par jour, dans laquelle on auroit ajouté cinq grains des cristaux de soude.

La malade a continué ces remèdes pendant cinq mois consécutifs, et pendant ce temps, on appliquoit sur la glande du sein, un plumaceau épais, trempé dans le mélange des suc de belladonna, de jusquiame, de morelle et de joubarbe ; on avoit soin de renouveler cette application de six en six heures.

Madame de Laforge a été purgée avec une médecine douce, après chaque vingtième jour de l'usage de ses bouillons, de même qu'après chaque mois de celui des pilules.

Elle a observé pendant tout son traitement, de se nourrir d'alimens doux et faciles à digérer, qui ne fussent ni salés ni épicés, de ne point user de laitage, ni café, ni liqueurs.

Après les cinq mois de remèdes, la glande a disparu entièrement, madame Laforge ayant réitéré l'usage des bouillons et des pillules pendant le temps du printemps et celui de l'automne, jusqu'après la cessation de ses retours périodiques, elle n'a jamais eu depuis aucun ressentiement de cette maladie.

OBSERVATION sur un Cancer au sein.

Madame Montrouge, âgée d'environ cinquante-deux ans, d'un tempérament sainguin, avoit depuis plusieurs années, dans le sein droit, au-dessus du mamelon, une glande dure, unie, roulante, elle ne lui causoit aucune douleur. Mais à l'approche du temps où elle perdit ses règles, elle commença à lui en faire éprouver de très-vives, sur-tout aux époques où elle avoit été dans le cas de les perdre. Cette glande augmenta considérablement en moins d'un an, elle occupa insensiblement tout le sein; elle n'étoit point adhérente, la peau du sein étoit unie et naturelle, les veines y étoient à peine sensibles et la malade jouissoit d'ailleurs d'une bonne santé.

Madame Montrouge s'étant rendue à Lyon pour me consulter, je lui proposai l'opération, comme le seul moyen d'extirper avec succès cette tumeur; elle s'y attendoit, et elle s'y détermina sans peine.

Je la préparai par les remèdes que j'ai rapportés dans l'observation précédente, et deux mois après je lui fis l'amputation du sein.

Depuis huit jours après l'opération, pendant lesquels elle avoit observé la diète la plus

sévère, elle étoit sans fièvre, elle jouissoit du sommeil, une suppuration de bonne qualité commençoit à s'établir et les chairs étoient naturelles. Dans cet état, elle fut attaquée d'un violent accès de fièvre qui dura vingt-quatre heures, et auquel succéda un érysipèle qui environnoit la plaie du sein et une partie de la poitrine, avec une douleur excessive et continuelle à la partie supérieure et moyenne de la cuisse, du même côté.

Je ne perdis pas du temps, je lui fis une ample saignée au bras gauche, et je la réitérai quelques heures après; je couvris le sein d'un cataplasme anodin, et j'en appliquai un sur la partie douloureuse de la cuisse.

J'ouvris en même temps un second cautère au bras droit, qui ne produisant pas tout l'effet que j'en attendois, j'en établis un troisième à la partie inférieure et interne de la cuisse malade. Dès qu'il commença à suppurer, l'érysipèle autour de la plaie du sein et la douleur de la cuisse se dissipèrent entièrement, les chairs devinrent belles, le pus blanc et épais, la régénération eut son cours ordinaire, la plaie se consolida, elle se cicatrisa ensuite parfaitement.

Je prescrivis à la malade de supprimer, une année après sa parfaite guérison, le cautère au bras droit, de laisser subsister les deux autres et de se mettre à la diète blanche. Elle l'a observée avec succès pendant trois ans consé-

cutifs, et depuis elle a toujours joui d'une bonne santé.

Si j'ai eu quelques succès après l'extirpation des cancers au sein, sans aucun retour de cette cruelle maladie, je crois le devoir au régime sévère que je faisois observer aux malades pendant le temps des pansemens jusqu'à la parfaite cicatrice, aux divers cautères et à la diète blanche que je prescrivois ensuite pendant deux ou trois ans consécutifs.

Je prévenois aussi les malades, que lorsqu'ils quitteroient la diète blanche, de ne faire qu'un seul repas par jour avec des viandes de facile digestion, et de se purger régulièrement tous les trois mois.

*OBSERVATION sur un Ulcère cancéreux
au nez.*

Madame Guiramand, âgée de 55 ans, d'un tempérament replet, sanguin et bilieux, avoit un petit ulcère sur la partie antérieure et moyenne du nez depuis environ trois ans, où il se formoit une croute qui succédoit à l'ulcère, et qui se renouvelloit alternativement.

La durée de cet ulcère, l'inflammation qui survenoit souvent à sa circonférence, les douleurs inquiétantes qu'elle y ressentoit, la crainte

d'autres accidens déterminèrent la malade à me consulter.

Cet ulcère , dans sa petitesse , avoit tous les caractères du cancer , il occupoit seulement la peau sans adhérence au nez , il étoit rond , ses bords étoient élevés , durs , calleux , le peu d'humeur qui en sortoit étoit ichoreux et caustique. La malade avoit fait inutilement beaucoup d'applications sur cet ulcère , et ne connoissant point de spécifique de cette maladie , je lui proposai l'extirpation , de faire usage auparavant de remèdes préparatoires pour corriger le vice muriatique dont la masse de ses fluides étoit imprégnée , et d'ouvrir aussi une voie d'écoulement à cette humeur pour la détourner du nez.

La malade y consentit ; elle se conforma entièrement à mes conseils. On lui établit un cautère au bras ; je lui prescrivis en même temps de prendre pendant vingt jours consécutifs des bouillons avec le veau , la racine de patience , de grande scrophulaire et d'oseille , les feuilles d'aigremoine , de dent de lion , de bourrache , une petite quantité de cresson de fontaine , de fume-terre , la coquille et les pattes de quatre écrevisses , les cuisses de quatre grenouilles ; le tout cuit au bain-marie pendant une demi-heure , pour deux bouillons à prendre l'un le matin à jeun , et l'autre à sept heures du soir , chaque bouillon précédé d'une prise de quinze clopor-

tes en vie , écrasés et incorporés avec du sucre en poudre.

Je lui prescrivis aussi , avant de commencer les bouillons et après les avoir finis , de se purger avec les pilules angéliques et la manne , de prendre ensuite des pilules préparées avec extrait de ciguë , poudre de cloporte et diaphorétique minéral , partie égale de chacun , cristaux de soude une drachme ; le tout lié ensemble pour faire des pilules de trois grains chacune , roulées dans la poudre de la racine de ciguë ; de prendre quatre pilules le matin à jeun , et quatre pilules à six heures du soir , et immédiatement après une tasse d'infusion , d'une drachme de racine de chicorée sauvage avec quelques filets de réglisse.

Après deux mois de l'usage de ces remèdes et du régime le plus exact , j'extirpai l'ulcère du nez , bien au-delà de sa circonférence.

Le sixième jour après l'opération , la plaie étant dans le meilleur état , il y survint une inflammation qui s'étendoit sur toute la surface du nez , la suppuration devint limpide et très-caustique , elle cautérisa les narines et la lèvre supérieure sur lesquelles cette humeur couloit.

Il étoit très-urgent d'arrêter promptement le progrès des érosions , dont les suites pouvoient être dangereuses ; pour cet effet , j'établis un second cautère à l'autre bras , je le fis avec l'instrument tranchant , je garnis ensuite la

plaie de charpie roulée durement, pour exciter dans cette partie un point d'irritation qui attirât la châte de l'humeur qui se portoit au nez. Dès que la suppuration y fut établie, l'inflammation du nez et de la lèvre se dissipèrent insensiblement, le pus devint épais, les chairs rouges et grenées, et le vingtième jour, lorsque la cicatrice commençoit à se former, la malade fut attaquée d'un violent accès de fièvre, qui dura près de vingt-quatre heures, avec une douleur aiguë à la naissance de la région lombaire, et une inflammation considérable dans cette partie.

Cette nouvelle crise altéra encore la suppuration du nez et l'état des chairs.

Je calmai cet accident par une saignée au bras et l'application d'un cataplasme anodin, que l'on renouvelloit de six en six heures; cet accident fut suivi d'un petit dépôt phlegmoneux que je fus obligé d'ouvrir quelques jours après.

Cette crise me parut très-salutaire, j'en profitai; j'entretins la suppuration de la plaie, en plaçant au centre une petite orange et de la toile de diapalme par-dessus.

Ce troisième cautère détourna totalement l'humeur qui se portoit au nez, il favorisa sensiblement la cicatrice, et six mois après la guérison de la malade, on la délivra de ce troisième cautère, et on laissa subsister les deux autres.

La malade a joui depuis ce moment d'une parfaite santé, elle faisoit usage des mêmes remèdes internes, qu'elle avoit pris avant l'opération, pendant deux mois du printemps et de l'automne.

Elle faisoit un seul repas par jour, et elle observoit toujours un régime exact.

Six ans après sa guérison, elle crut pouvoir abandonner le régime et l'usage des remèdes, l'ulcère se renouvela sur le nez sans autres progrès, jusqu'au dernier moment de sa vie.

OBSERVATION sur plusieurs Glandes dans les deux seins.

Madame Desuris, d'un tempérament phlegmatique, la fibre molle et la peau très-blanche, âgée d'environ quarante ans, sans avoir éprouvé aucun dérangement dans ses retours périodiques, et après plusieurs couches heureuses, s'aperçut qu'elle avoit dans les seins plusieurs glandes.

Cette découverte l' alarma beaucoup, elle vint me consulter, elle m'apprit qu'elle avoit des chagrins domestiques depuis deux ans, que sa santé, qui avoit été très-bonne jusqu'à cette époque, étoit considérablement altérée; qu'elle avoit perdu le sommeil, l'appétit, une partie de son embonpoint et de ses forces.

Les glandes qu'elle avoit dans les deux seins étoient plus ou moins grosses, unies, roulant et point douloureuses.

Je calmai ses craintes par des espérances du rétablissement de sa santé, en rectifiant et détruisant le vice muriatique qui épaissoit la lympe. Pour remplir cette indication, je conseillai d'ouvrir une voie d'écoulement au bras et d'user des remèdes internes. Pour cet effet, on lui établit un cautère au bras et on l'entre tint à la manière accoutumée; elle se mit en même temps à l'usage des bouillons avec la racine de patience, la grande scrophulaire, les feuilles d'aigremoine, de bourrache, de dent de lion, le fume-terre et cresson de fontaine, quelques écrevisses et cuisses de grenouille; le tout préparé au bain-marie dans le bouillon de poulet, pour deux bouillons à prendre, l'un le matin et l'autre à six heures après-dîné pendant vingt jours consécutifs: on lui a fait prendre ensuite, en forme de pilules, immédiatement avant chaque bouillon, vingt cloportes en vie, qu'elle rouloit dans du sucre en poudre.

Elle a passé de là à l'usage des pilules d'extrait de ciguë, diaphorétique minéral, poudre de cloporte et oethiops martial, partie égale de chacun; elle prit le matin et le soir quatre de ces pilules de trois grains chacune, roulées dans la poudre de la racine de ciguë, et immédiatement après chaque dose, une verrée d'infusion de

racine de chicorée sauvage , elles les continua sans interruption pendant un mois , passant alternativement de leur usage à celui des bouillons , et se purgeant après le temps prescrit pour ces bouillons et celui des pilules , avec une médecine ordinaire très-douce.

Je conseillai des lotions sur les seins , trois fois par jour à une chaleur douce pendant cinq minutes , avec l'écume de savon blanc , seulement le premier mois ; d'essuyer ensuite les seins , et de les couvrir d'un édreton ou de la mousseline , de prendre ensuite des feuilles de sureau , de morelle , de jusquiame et de ciguë , de les ranger sur un linge couche par couche , de les arrêter par quelques points d'aiguille , de les ramollir en les humectant avec de l'eau chaude , et après les avoir à moitié séchées et rangées , comme je viens de le dire , de les appliquer à une douce chaleur sur les seins , et de renouveler cette application toutes les huit heures.

Au sept ou huitième mois , madame Desuris n'aperçut plus de glandes dans ses seins , il y avoit à peine quelques points d'engorgement lymphatiques , et ils disparurent totalement quelque temps après.

Madame Desuris avoit repris de l'embonpoint , le sommeil et l'appétit , ainsi que ses forces ; elle réitéra néanmoins les mêmes remèdes internes pendant les deux années suivantes , au printemps

et à l'automne ; mais à l'époque critique , de nouveaux chagrins la replongèrent dans le même état de dépérissement , l'humeur se porta sur la matrice , où il se forma un cancer ulcéré qui termina ses tristes et malheureux jours.

OBSERVATION sur un Polype utérin.

Madame Denis , de Moulins en Bourbonnois , d'un tempérament bilieux et mélancolique , âgée d'environ 33 ans , mariée depuis plusieurs années sans avoir fait d'enfans , avoit depuis deux ans une perte blanche , abondante et continuelle , souvent sanguinolente ; elle avoit en même temps de fréquens maux d'estomac , souvent des douleurs à la poitrine ; elle étoit réduite depuis quelques mois , à rester au lit pour éviter des défaillances lorsqu'elle en sortoit.

Avant cette maladie , madame Denis avoit toujours joui d'une assez bonne santé , elle n'avoit éprouvé aucun dérangement dans ses règles , elle les avoit encore tous les mois. Ayant fait inutilement beaucoup de remèdes , et ses médecins et chirurgiens attribuant la cause de la perte blanche à une excrescence charnue dans la matrice , elle se rendit à Lyon pour en connoître la nature et les moyens de s'en délivrer.

Invité par la malade à me rendre auprès d'elle, et après les instructions prises sur le commencement et le progrès de sa maladie, j'examinai l'état de la matrice. Je reconnus que l'excrescence charnue étoit un polype qui prenoit naissance dans la matrice, il occupoit et dilatoit excessivement l'orifice de cet organe.

J'annonçai à madame Denis, qu'on la délivreroit de ce corps étranger et de la perte blanche qui l'épuisait, par le moyen d'une ligature qui le cerneroit insensiblement sans l'exposer à aucun danger. Elle désira, avant de se décider à cette opération, de consulter MM. Grassot, Flurant et Guérin. Le lendemain ils se rendirent chez la malade, et après avoir touché et reconnu le polype, engagé en partie dans le sphincter de la matrice, ils furent d'avis de l'extirper par la ligature, selon la méthode de M. Levret, comme je l'avois proposé.

Quelques jours après, avec le consentement de la malade à être opérée au plutôt, je la plaçai sur le pied du lit; deux aides lui tinrent les genoux écartés, et dans cette situation, j'introduisis dans la vulve deux doigts de la main gauche, et de l'autre main je portai la double canulle sur le bord inférieur du sphincter de la matrice; la canulle étoit garnie d'un fil d'argent souple qui formoit une anse que j'engageai peu à peu autour du polype. Parvenu à l'embrasser totalement, je poussai

la canulle assez avant pour faire avec le fil d'argent des demi-tours sur le polype ; pour m'assurer qu'il étoit bien embrassé, je serrai alors la ligature en poussant la canulle le plus loin que je pus , et je serrai jusqu'à ce que je sentisse de la résistance , et que la malade eût éprouvé une petite douleur. J'arrêtai ensuite le fil d'argent au second anneau, je l'enveloppai d'une bandelette de linge huilé pour le garantir de l'impression des urines, qui, sans cette précaution, l'exposeroit à se rompre, comme cela est arrivé en semblable cas, en le dépliant ou en le resserrant.

Je resserrois le fil d'argent tous les matins d'une ou deux lignes, et le douzième jour, le polype fut cerné et la canulle tomba.

Je ne pus pas saisir le polype avec les doigts, j'en fis l'extraction avec une tenette. Le polype avoit environ quatre pouces de longueur et six pouces de circonférence, le pédicule avoit un pouce et demi d'épaisseur, la base étoit en putréfaction.

Pendant les douze jours de la section du polype, la malade n'éprouva aucun accident, elle n'eut à souffrir que par l'odeur de putridité pendant les six derniers jours, par un temps très-chaud qui en augmentoit l'activité. Elle prenoit du petit lait tous les matins avec la crème de tartre qui lui tenoit le ventre libre, elle prenoit dans la journée des infusions de fleurs

fleurs de violette ou de mauve , et de la limonade ; pour nourriture , des potages et des bouillons.

Depuis l'extirpation du polype , Mde Denis n'eut plus de pertes blanches , elle eut ses règles comme de coutume , et elle reprit peu de temps après des forces et un peu d'embonpoint.

La malade me rapporta , qu'elle attribuoit sa maladie à un effort qu'elle avoit fait pour soulever et mettre sur la tête de sa domestique une balle de linge. Elle sentit dans ce moment une douleur très-aiguë dans la matrice et au bas des lombes qui la fit évanouir , et elle perdit en rouge pendant quelques heures par les voies naturelles. Depuis cette époque sa santé fut notablement dérangée , la perte blanche sanguinolente commença à paroître , elle augmenta insensiblement , elle devint continuelle ; quelques mois après , elle perdit ses forces , et fut réduite à rester au lit la plus grande partie du jour.

OBSERVATION sur des Excroissances polypeuses dans la matrice.

Madame de Ferus de Plantigni, la mère, âgée d'environ 38 ans , n'avoit pas fait d'enfant depuis six ans , toujours bien réglée , jouissant

d'une parfaite santé; elle fut attaquée de coliques utérines très-violentes, qui se renouvelloient périodiquement tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, avec des douleurs aiguës dans le bas ventre, aux lombes et dans l'intérieur des cuisses; elle avoit en même temps la région hypogastrique soulevée, tendue et d'une sensibilité extrême; elle éprouvoit par intervalle des convulsions aux bras et aux jambes, qu'elle annonçoit par des cris perçans, son pouls étoit alors élevé, fréquent et inégal, et lorsque l'accès étoit passé, elle ne ressentoit plus aucun mal, seulement un abattement général de ses forces.

Pendant l'accès on fomentoit continuellement le bas ventre, avec partie égale de décoction émoulliente et de lait de vache, on lui donnoit des lavemens émoulliens et carminatifs, elle prenoit des émulsions, où l'on ajoutoit le sirop d'armoïse et la liqueur minérale d'hoffman, elle prenoit aussi de l'eau de poulet ou du petit lait.

Après le second jour de cette maladie, connoissant sa marche périodique, je prescrivis un lavement émoullient et carminatif, qu'elle prenoit une heure avant le retour du paroxisme, et un julep préparé avec les eaux distillées de rue et de brione, deux onces de chacune, sirop de succin, demi-once, et liqueur minérale d'hoffman, six gouttes.

Dans l'intervalle des accès, elle prenoit des aposèmes préparés avec feuilles de dent de lion et mélise une poignée, quinquina concassé six drachmes divisés en trois doses égales, dans chacune desquelles on ajoutoit du quinquina en poudre deux drachmes, du sirop d'armoise demi-once, et de la liqueur minérale d'hoffman quatre gouttes. Elle prenoit ces aposèmes de quatre en quatre heures.

Après le quatrième jour de l'usage de ces remèdes, les coliques utérines cessèrent entièrement. Il survint alors une perte blanche sangui-nolente et abondante, qui étoit accompagnée de quelques lambeaux membraneux et charnus.

On observera que six mois avant cette maladie, la malade avoit fait des efforts pour soulever un poids considérable, et que dans ce moment elle ressentit une douleur très-vive dans le bas ventre, qui s'étendoit à la partie supérieure de l'os sacrum, qui fut suivie d'une défaillance de quelques minutes, et d'une perte de sang utérine peu abondante pendant trois jours.

J'attribuai cette perte de sang à la rupture de quelques vaisseaux sanguins de la membrane interne de la matrice qui donnèrent lieu à des excroissances polypeuses, qui, après une augmentation de volume pendant six mois, écartèrent, irritèrent insensiblement les parois de la matrice, et sollicitèrent son sphincter à s'ouvrir, d'où

dérivèrent ensuite les coliques utérines, les douleurs des lombes, l'élévation, la sensibilité extrême de la région hypogastrique et les convulsions.

Si après la perte de sang utérine qui suivit immédiatement l'effort qu'avoit fait madame de Ferus, elle eût éprouvé des coliques et rendu des lambeaux de chairs, je les aurois attribué à une fausse conception; mais six mois après l'effort, on ne pouvoit pas l'attribuer à cette cause: d'ailleurs, on sait que les faux germes, les moles excitent toujours des douleurs et des pertes de sang utérines, après le troisième mois et demi de leur formation, et qu'elles continuent jusqu'à ce que le corps étranger soit expulsé de la matrice. La perte blanche, peu abondante et sanguinolente, continua encore pendant dix jours après la cessation des accidens, elle étoit accompagnée de petits lambeaux de chairs membraneux, sans aucune douleur. Le vingtième jour de cette maladie, madame de Ferus fut entièrement rétablie.

Ces deux observations prouvent sensiblement que les femmes ne doivent jamais faire des efforts, ni soulever avec les bras des poids trop pesans, les muscles du bas ventre se contractent alors violemment, ils compriment les organes internes du bas ventre, ils pressent les artères et poussent le sang avec rapidité dans ceux de la matrice, d'où résultent des engorgemens dans

les veines sanguines de la membrane interne de cet organe qui les fait éclater, d'où dérivent une douleur vive, une perte de sang passagère, des défaillances, souvent des polypes utérins ou des excroissances polypeuses, et si les femmes sont enceintes, les veines du placenta engorgées par l'effort se détachent totalement ou en partie des cotyledons où elles sont implantées, il survient alors une perte de sang abondante, d'où suit l'avortement; mais s'il n'y a qu'une petite partie du placenta détachée, l'avortement ne se fait qu'à trois mois et demi: c'est aussi à cette époque où sans chute ni effort, les faux germes et les moles sont chassés de la matrice avec perte de sang et douleurs utérines.

OBSERVATION sur l'épanchement d'une Hydrocèle dans le Scrotum.

M. Maurier, marchand chapelier à Lyon, me conduisit près de St.-Amour, en Franche-Comté, chez un malade, âgé d'environ 30 ans. Il étoit au lit avec le scrotum prodigieusement distendu et volumineux, il descendoit jusqu'à la moitié de ses cuisses, avec un ecchymose qui couvrait toute la surface de la peau de cette partie; il y ressentoit des douleurs continuelles, ainsi que dans le bas ventre, il avoit beaucoup de difficulté à uriner et le pouls très-foible.

Il nous apprit que montant à cheval il y avoit trois jours, le pommeau de la selle et son scrotum s'étant entrechoqués violemment, il avoit été jeté par terre, avec perte de connoissance et du souvenir de la durée de cette syncope; qu'avant cet accident, il avoit une hydrocèle déjà très-pleine depuis quelque temps.

J'attribuai le grand volume du scrotum à l'épanchement du sang et de la sérosité de l'hydrocèle, par la rupture de la membrane vaginale et des vaisseaux sanguins qui s'y distribuent, d'où je conclus qu'il falloit ouvrir incessamment cette poche, pour, en délivrant le malade des douleurs qu'il ressentoit dans cette partie et dans le bas ventre, en sortir tous les caillots de sang qui y étoient rassemblés en grande quantité, et profiter de cette fâcheuse circonstance pour détruire la cause de l'hydrocèle.

En conséquence, j'ouvris le scrotum par une incision longitudinale sur toute son étendue, les caillots et la sérosité étant sortis, je trouvai le testicule très-contus, enflé et douloureux: j'emportai plusieurs lambeaux de la membrane vaginale. Je pansai la plaie avec de la charpie sèche, et je couvris le scrotum avec un cataplasme de rose arrosé d'eau vulnéraire.

Le surlendemain de cette opération, on transporta le malade étendu sur des matelats, accompagné du chirurgien du lieu, jusqu'à Lyon.

Je continuai les pansemens ; la suppuration fut très-abondante, le testicule se dégorgea, reprit son état naturel, et le malade guérit radicalement.

La guérison de cette hydrocèle, il y a près de 40 ans, me conduisit à penser que l'extirpation d'une partie de la membrane vaginale, sans y comprendre le testicule, comme on le pratiquoit anciennement, étoit le moyen le plus sûr de détruire cette maladie radicalement.

Je n'ignorois pas que la cause de l'hydrocèle provenoit de l'obstruction des vaisseaux lymphatiques de la membrane vaginale ; que la lymphe, ne pouvant suivre sa route accoutumée pour arriver à sa destination, se répandoit insensiblement entre la membrane vaginale et le testicule ; qu'elle s'y rassembloit en plus ou moindre quantité, d'où résultoit une tumeur aqueuse dont le volume et le poids étoient très-incommodes.

Depuis cette époque, je continuai d'opérer de cette manière les hydrocèles des malades qui n'étoient pas avancés en âge.

Le succès que j'obtenois constamment, détermina mes confrères à adopter cette méthode qui leur réussit parfaitement.

M. Dussausoir, un de nos confrères, aussi prudent qu'éclairé dans son art, ancien chirurgien major de l'hôpital à Lyon, emploie, depuis plusieurs années, un caustique qui a la

propriété d'ouvrir l'hydrocèle , de fondre les obstructions de la membrane vaginale , d'en détruire par l'ustion , les vaisseaux obstrués , d'où résulte la fonte , la suppuration qui assurent la parfaite guérison de la maladie.

M. Dussausoir a consigné cette méthode dans un ouvrage qu'il a rendu public par l'impression , où il fait connoître les avantages de cette opération sur toutes les méthodes pratiquées avant lui.

La manière savante dont il explique les causes et les différentes nuances de cette maladie , annonce ses connoissances profondes en physiologie , et ses grands talens en chirurgie.

OBSERVATION sur la chute de la Matrice.

Madame de Breve , âgée de 70 ans , avoit joui d'une bonne santé , jusqu'à l'époque où cet heureux état fut troublé par la descente de sa matrice jusque sur les bords de la vulve , elle y ressentoit un poids inquiétant , lorsqu'elle faisoit de l'exercice ou qu'elle se tenoit trop long-temps sur ses pieds.

Elle supporta cette incommodité pendant quelques années , sans s'en plaindre , mais les ligamens de la matrice plus relâchés , la laissoient sortir de la vulve , lorsqu'elle faisoit de l'exercice

un peu plus long-temps que de coutume ; elle y ressentoit alors , des douleurs qui se propageoient dans le ventre et à la région lombaire , avec de petits maux de cœur et un abattement général de ses forces : ces accidens cessoient lorsqu'elle étoit étendue sur le dos , et dans cette situation elle la faisoit rentrer avec facilité. Le relâchement des ligamens de cet organe augmentant tous les jours , la chute en devint plus fréquente et la réduction plus difficile , à tel point , que la rentrée ne pouvant plus avoir lieu à la manière ordinaire , madame de Breve se mit au lit , avec l'espérance de se la procurer après un ou deux jours de repos ; mais il y survint une inflammation et un engorgement considérable , des douleurs vives qui s'éten- doient dans le ventre et à la région des lombes. On me fit alors appeler pour me rendre à Vienne en Dauphiné , où la malade faisoit sa résidence ; elle étoit au lit depuis six jours , elle se plaignoit continuellement des douleurs qu'elle ressentoit à la matrice , au ventre et aux lombes ; elle avoit beaucoup de fièvre , la surface externe de la matrice commençoit à se putréfier , et elle exhaloit une odeur fétide.

Je conseillai d'y faire promptement des fomentations , avec de la décoction des feuilles de grand absinthe , de véronique et fleurs de millepertuis , animées avec l'eau - de - vie camphrée , à une chaleur convenable , jusqu'à

ce que la matrice fût moins engorgée et plus souple. Après quatre heures de fomentations continuelles, la matrice se ramollit; l'inflammation et les douleurs diminuées, je parvins à en faire la réduction: on y injecta ensuite toutes les trois heures, une verrée de la même décoction employée pour les fomentations.

Peu de temps après la chaleur naturelle calma les douleurs qu'elle y ressentoit, ainsi que celles du ventre et des lombes, et la fièvre diminua insensiblement.

Je conseillai de faire prendre en même temps à la malade, de six en six heures, un quart de douze onces d'une infusion de feuilles de dent de lion, de chardon étoilé et de menthe, où on auroit ajouté une once de quinquina en poudre, et douze gouttes de la liqueur minérale d'hoffman, de rendre purgative la première verrée, avec une drachme de sel d'epsom et une once et demie de manne, de continuer ces remèdes pendant trois jours, de lui faire garder le lit, et pour toute nourriture, des crèmes de riz à l'eau, mêlées avec partie égale de bouillon de viande.

On m'apprit huit jours après mon retour de Vienne, que madame de Breve étoit parfaitement guérie; qu'on lui avoit placé un pessaire dont l'usage, lorsqu'elle s'aperçut de la descente de sa matrice, l'auroit soustrait à de longues souffrances et au danger de perdre la vie.

*OBSERVATION sur la chute du Rectum
hors de l'anus.*

Invités avec M. Pothot, médecin, de nous rendre au faubourg de la Croix-Rousse de cette ville, pour voir un jardinier malade, âgé d'environ 56 ans. Nous le trouvâmes au lit, couché sur le ventre, avec une partie du rectum d'environ cinq pouces, hors de l'anus très-engorgé, dure, douloureuse, et sa surface externe dans un commencement de mortification. Le malade étoit dans cet état depuis six jours, il ressentoit des douleurs continuelles au rectum, dans le ventre, et avoit beaucoup de fièvre.

Nous convînmes de faire sur le champ des fomentations sur la partie du rectum hors de l'anus, avec la décoction des feuilles de grande absinthe, de véronique et fleurs de millepertuis, animées avec l'eau-de-vie camphrée; de les continuer à une chaleur convenable, pour arrêter le progrès de la mortification, diminuer l'engorgement, la compression des vaisseaux sanguins et des nerfs de cette partie vivement affectée, et de les continuer jusqu'à ce que la détente et le dégorgement de cette partie permissent d'en faire la réduction. Après trois heures de fomentations continuelles, tous les

accidens se calmèrent en grande partie, et le rectum fut assez ramolli pour tenter la réduction, à laquelle je parvins encore avec quelque peine. On injecta ensuite dans le fondement, une verrée de la décoction des plantes de la fomentation à une chaleur douce.

Peu de temps après la réduction, le malade fut extrêmement soulagé, sur-tout d'être couché sur le côté et de respirer à son aise. Sa langue étoit sèche et chargée, en conséquence nous conseillâmes les remèdes suivans : feuilles de dent de lion, chardon étoilé, de chacun une demi-poignée, écorce de quinquina concassé, demi-once qu'on fera bouillir pendant une demi-heure dans suffisante quantité d'eau pour trois aposèmes, où dans chacun on ajoutera quinquina en poudre deux drachmes et quatre gouttes de la liqueur minérale d'hoffman, pour prendre dans la journée, de quatre en quatre heures.

Nous prescrivîmes encore au malade, de continuer les aposèmes pendant huit jours, et de rendre la première verrée laxative, tous les deux jours, en y ajoutant sel d'epsom, deux drachmes, et sirop de chicorée composé, une once et demie ; d'observer le repos du lit, de prendre pour toute nourriture, de petits potages au bouillon, toutes les six heures, et après celui de midi, une demi-verrée de bon vin rouge.

Le neuvième jour, le malade sortit de son lit parfaitement rétabli.

On sera peut-être surpris de ce que je n'ai pas employé le quinquina dans la fomentation, pour arrêter les progrès de la mortification des parties extérieures de la matrice et celle du rectum dont je viens de rapporter les observations. Mais si on fait attention que dans ces deux cas, la gangrène étoit sèche, et que le quinquina est astringent, on conviendra qu'il auroit crispé les houppes nerveuses, resserré les vaisseaux sanguins, et arrêté la circulation du sang et l'influx des esprits animaux, au point d'accélérer la gangrène, comme l'expérience l'a prouvé très-souvent. Si dans la gangrène humide il contribue à l'arrêter, c'est parce qu'il agit de concert avec le quinquina pris intérieurement, dont la propriété consiste à rétablir le ressort des parties et organes, la circulation du sang, le cours des esprits animaux dans les parties qui en sont privées. Leur rétablissement dépend de ce concours mutuel, d'où résulte l'exercice des fonctions animales et la vie.

OBSERVATION sur une Gangrène au front.

M. Basset du Poyet, âgé de 60 ans, d'un tempérament bilieux, avoit une escarre sèche, gangreneuse, de la largeur d'un petit écu, à la partie moyenne et supérieure du front; toutes les parties extérieures de sa tête étoient très-enflées, les paupières ne pouvoient plus s'ouvrir, il avoit le pouls foible et profond, des maux de cœur fréquens et une grande foiblesse dans tous ses membres.

Cette gangrène s'étoit manifestée depuis environ trois jours, par un bouton douloureux, sur lequel on avoit mis un emplâtre de ricou, que j'y trouvai encore. Je procédai tout de suite au traitement qu'exigeoit cette maladie dangereuse; je scarifiai jusqu'au vif l'escarre gangreneuse, je la couvris ensuite d'un plumaceau trempé dans de l'eau-de-vie camphrée et d'un cataplasme de rose, arrosé d'eau-de-vie camphrée et soupoudré de sel ammoniac.

Le lendemain, je pensai l'escarre gangreneuse avec un plumaceau, couvert d'onguent de stirax chaud, et le même cataplasme par-dessus. Je renouvellois ce pansement le matin et le soir.

Je prescrivis en même temps, de prendre trois aposèmes dans le courant du jour, de quatre en quatre heures, préparés avec feuilles de dent de lion, de bourrache, de chacune une poignée, quinquina concassé, six drachmes, et sel de glaubert, trente grains; de rendre le premier aposème purgatif tous les deux jours, en y ajoutant demi-once de crème de tartre et une once et demie de sirop de rose solutif.

Je prescrivis aussi de faire usage d'une tisane, faite avec une once de quinquina concassé, dix fleurs de camomille romaine que l'on feroit bouillir pendant un quart d'heure dans une pinte d'eau.

Le troisième jour de ce traitement, l'escarre gangreneuse commença de s'humecter, et elle se détacha entièrement le douzième jour.

Je pansai alors la plaie avec un digestif simple, sans cataplasme. L'enflure des tégumens de la tête s'étoit dissipée insensiblement, les paupières s'ouvroient naturellement, le pouls étoit ranimé, le malade n'avoit plus de maux de cœur, et ses forces revenoient tous les jours; la plaie se régénéra, se consolida, et six semaines après, elle fut entièrement cicatrisée.

Les parties de notre corps n'ont plus de vie, elles tombent en mortification, lorsqu'elles sont privées de la circulation du sang et de l'influx des esprits animaux. La gangrène arrive

plutôt aux parties éloignées du cœur, à cause de la ténuité des vaisseaux sanguins et des nerfs qui s'y distribuent.

La gangrène qui se manifeste sous la forme d'anthrax, de bubons, de charbon, etc. est souvent une crise de la nature qui prévient ou succède aux fièvres putrides ou malignes.

Le levain contagieux dont le sang est infecté cause la fièvre, ainsi le quinquina doit être employé de bonne heure, à haute dose, pour l'arrêter promptement. On prévient par ce moyen les suites toujours dangereuses qui suivent ordinairement leur durée.

Si le quinquina est le spécifique de la fièvre et de la gangrène, c'est parce qu'il a la propriété de rétablir le ressort de nos solides, d'entretenir le cours égal des esprits animaux dans les nerfs, et celui de la circulation du sang dans toutes nos parties et organes.

Il est très-rare que la gangrène se manifeste à la tête, sans avoir été précédée d'une maladie interne ou externe, comme l'a éprouvé M. Basset du Poyet; ainsi, on doit en attribuer la cause au levain contagieux qui existoit dans la masse de ses fluides, que la nature a eu la puissance de porter à l'extérieur de son corps, sous la forme d'un bouton qui devint un point d'irritation sur le front, où se transporta le levain contagieux qui auroit, sans cela, causé une fièvre putride ou maligne.

Cette

Cette observation confirme combien l'usage du quinquina à grande dose est non-seulement utile pour dompter la fièvre, mais encore pour arrêter et anéantir la gangrène dans quelques parties extérieures du corps que ce soit.

OBSERVATION sur une Gangrène au pied:

M. Chulliat le jeune, à Vienne en Dauphiné; âgé d'environ 45 ans; d'un tempérament sanguin, fut attaqué, après trente jours consécutifs, d'une fièvre putride, de douleurs continuelles et aiguës au gros orteil, avec un sentiment de froid qui s'étendoit sur tout le pied droit.

On me demanda mon avis sur cet accident; je répondis que la douleur vive et continue et le froid que le malade éprouvoit au pied annonçoient le défaut du cours des esprits animaux et de la circulation du sang dans le pied, symptômes qui réunis caractérisent toujours la gangrène: d'ailleurs, succédant immédiatement à la fièvre putride, on devoit regarder ce mal comme une crise salutaire, dont la nature s'étoit servie pour le délivrer de la fièvre putride; mais que cette crise deviendroit à son tour une cause de maladie mortelle, si on n'y remédioit pas promptement: c'est pourquoi je conseillai de discontinuer les applications émol-

lientes que l'on faisoit sur le pied du malade , parce qu'elles accéléroient la gangrène ; qu'il falloit , au contraire , faire usage des remèdes suivans , internes et externes : appliquer sur le pied un cataplasme de rose arrosé avec l'eau-de-vie camphrée , saupoudré avec le sel ammoniac , donner au malade de quatre en quatre heures trois aposèmes par jour , composés avec l'infusion des feuilles de dent de lion , de chardon étoilé et six drachmes d'écorce de quinquina , ajoutant dans chacun deux drachmes de quinquina en poudre et quatre gouttes de la liqueur minérale d'hoffman ; pour boisson ordinaire , une tisane d'une once de quinquina concassé , et quelques fleurs de camomille romaine : je conseillai de rendre le premier aposème purgatif tous les deux jours , en y ajoutant demi-once de crème de tartre , et une once et demie de sirop de rose solutif.

On n'exécuta pas le traitement proposé , mais trois jours après , la gangrène que j'avois annoncée se manifesta avec rapidité. On me fit alors de pressantes invitations de me rendre à Vienne pour voir le malade. Je le trouvai avec tous les doigts du pied droit dévorés par la gangrène , comme s'ils avoient été exposés au feu le plus ardent , elle s'avançoit sur le métatarse ; je les amputai tous dans leur première articulation , je scarifiai les environs jusqu'au vif , je couvris ensuite les plaies d'un plumaceau

trempé dans l'eau-de-vie camphrée , et j'enveloppai le pied du cataplasme décrit ci-dessus. Je prescrivis aussi les mêmes aposèmes et la tisane , de faire les pansemens rapportés dans la précédente observation ; avec des soins , de l'exactitude dans le traitement , soutenus du régime , la gangrène ne fit plus de progrès , les escarres se détachèrent insensiblement , et le malade guérit radicalement.

OBSERVATION sur un Dépôt de lait au sein.

Madame Chamboux , âgée d'environ 32 ans , d'un tempérament sanguin et bilieux , un mois après avoir fait une couche heureuse , fit sa première sortie par un temps froid et humide. Le même jour elle eut un violent accès de fièvre pendant vingt-quatre heures , à la suite duquel il lui survint un engorgement douloureux au sein gauche , qui devint très-volumineux en peu de jours , dur et compacte sans inflammation ; elle avoit une fièvre continue , et des redoublemens tous les soirs , une toux sèche et fréquente , et elle étoit très-oppresée ; elle fut dans cet état fâcheux pendant l'espace d'un mois sans aucune apparence de suppuration dans le sein ; le quatrième jour de sa maladie on

la fit vomir avec six grains de kermès minéral, elle fut purgée plusieurs fois, mise ensuite à l'usage journalier d'une tisane faite avec le poumon de veau, l'écorce de la racine de bardane, les feuilles de bourrache, de cerfeuil et de grande pulmonaire, un nouet de soixante cloportes en vie, et quelques filets de réglisse. On rendoit la première verrée purgative tous les cinq jours, on lui appliquoit sur le sein un cataplasme anodin qu'on renouvelloit toutes les six heures, et elle observoit la diète la plus sévère. La fièvre, la toux et l'oppression se dissipèrent insensiblement, de même que l'engorgement, la dureté et le volume du sein gauche, il reprit sa souplesse et son état naturel.

Cette guérison apparente ne fut pas de longue durée; huit jours après la malade eut encore un accès de vingt-quatre heures de fièvre, auquel succéda l'engorgement douloureux du sein droit, dont l'accroissement et la dureté furent aussi considérables et aussi prompts que dans le sein gauche, suivis de fièvre continue, de toux sèche et d'oppression. Je lui prescrivis des bouillons de poulet, préparés avec l'écorce de la racine de bardane, de chicorée sauvage, des feuilles de bourrache, de cerfeuil, de la menthe et du cresson de fontaine, quelques écrevisses et cuisses de grenouilles pour deux bouillons à prendre le matin et le soir, précédés d'une prise de vingt cloportes en vie,

Écrasés et incorporés dans la conserve de soucis. On lui appliquoit sur ce sein le cataplasme anodin que l'on renouvelloit toutes les six heures : elle se nourrissoit seulement avec des crèmes de riz à l'eau , mêlées avec un tiers de bouillon gras. Tous les accidens , ainsi que la dureté et le volume de ce sein diminuèrent insensiblement , et environ le trentième jour , il fut dans son état naturel. Peu de jours après , le sein gauche fut encore attaqué d'engorgement douloureux , comme il l'avoit été la première fois , mais sans fièvre , ni toux , ni oppression. Je lui fis réitérer l'usage des mêmes bouillons , précédés , au lieu de cloportes , de pilules d'extrait de ciguë demi-once , diaphorétique minéral , poudre de cloportes , de chacun deux drachmes , neige de mars , une drachme.

La résolution des duretés du sein se fit insensiblement , et le quarantième jour , la malade fut entièrement délivrée de cette maladie.

Ce singulier mal de sein provenoit plutôt du vice rhumatismal que de la substance laiteuse aigrie et corrompue , son transport de l'un à l'autre sein , de même que sa terminaison en caractérise la nature. Un degré de plus de causticité de l'humeur rhumatismale auroit produit dans le sein un squirre irrésoluble , et donné naissance à un cancer comme il arrive très-communément. Un volume plus grand de la substance laiteuse aigrie et corrompue , qui eût

prédominé le vice rhumatismal, auroit causé un dépôt laiteux. La jetée se seroit arrêtée sur la partie qui en auroit d'abord été affectée, le dépôt sur le sein gauche s'y seroit fixé, et il auroit suivi la marche ordinaire de cette maladie sans passer ailleurs.

Dans cette circonstance, on doit faire attention que les purgatifs, dont l'usage est toujours salutaire pour détruire le vice rhumatismal de cause externe, sont très-nuisibles et même dangereux dans les dépôts de lait; ils s'opposent au travail de la nature, ils détournent la jetée du lieu qu'elle a choisi pour s'en débarrasser.

OBSERVATION sur un Dépôt laiteux au bas ventre.

Madame Gaillard, marchande à Villefranche en Beaujolois, me fit appeler pour secourir sa fille, âgée d'environ 20 ans, qui étoit très-malade depuis quatre mois qu'elle étoit accouchée de son premier enfant. Sa maladie se manifesta après le vingt-cinquième jour, par un engorgement peu douloureux à la partie supérieure et latérale droite de la région hypogastrique; une fièvre lente survint insensiblement avec de petits frissons tous les soirs, beaucoup de dégoût pour les alimens, peu de

sommeil, et depuis un mois elle avoit un dévoiement presque continuel, qui l'exténuoit, l'affoiblissoit tous les jours, de sorte qu'elle ne sortoit plus de son lit. On attribuoit la cause de cette maladie à des obstructions dans le mésentère, et on désespéroit de son rétablissement.

Après avoir examiné le bas ventre, je reconnus au lieu d'obstructions, un grand dépôt laiteux au-dessus de l'aîne droite, qui me parut très-avancé, et occuper l'espace entre le grand et le petit oblique. Je rassurai la malade sur ses craintes, ainsi que sa mère, et je leur annonçai un changement heureux en fort peu de temps.

J'ouvris ce dépôt dans toute son étendue, il en sortit abondamment un pus épais et très-fétide. Je pansai ensuite la plaie mollement avec de la charpie sèche, des compresses et le bandage de corps. La malade dormit environ trois heures après l'opération, le dévoiement cessa le lendemain presque entièrement, la plaie pansée méthodiquement se détergea, se consolida, sans aucun contre temps, après un laps de temps proportionné à sa grandeur.

J'ai rapporté cette observation, pour faire remarquer que les signes diagnostiques des dépôts de lait des seins, sont bien différens de ceux qui viennent aux aines ou dans les parties charnues.

Les dépôts laiteux aux seins, causent des

engorgemens excessifs et prompts ; le lait caille-
botté et aigri qui y est déposé se pervertit par
son séjour , il agace , il irrite continuellement
les nerfs qui y sont répandus en abondance ;
il forme ordinairement des suppurations partiel-
les dans des loges qu'on doit laisser ouvrir
naturellement : c'est pourquoi les dépôts de lait
dans les seins causent des douleurs cruelles avant
que la coction du pus soit faite , la malade
souffre encore plus long-temps si on emploie des
purgatifs.

Les dépôts de lait aux aines ou ailleurs sont
très-long-temps à se manifester à l'extérieur. La
nature assigne par des douleurs lentes l'endroit
où le foyer doit s'établir ; mais si elle prend
plus de temps pour remplir ses vues à cet égard ,
c'est quand le point d'irritation n'est pas assez
vif pour en accélérer le volume ; c'est pourquoi
il est très-nécessaire d'aider le travail de la
nature , par des bouillons et autres remèdes ,
comme je l'ai proposé dans l'observation ci-
dessus.

Ces remèdes augmentent l'énergie de tous les
organes , ils ont alors plus de puissance pour
expulser le lait corrompu dans l'endroit où il
doit se rendre ; mais si on emploie des purgatifs ,
on détourne le travail de la nature , la coction
de l'humeur laiteuse se fait plus tard , et il
survient des clapiers souvent dangereux dans
les lieux où le dépôt doit se fixer.

L'application des cataplasmes anodins sur les dépôts de lait aux seins suffisent souvent pour les guérir, en les renouvelant toutes les six heures, jusqu'à parfaite guérison; mais à l'égard des dépôts laiteux aux aines ou ailleurs, lorsque la matière de la suppuration a acquis la coction nécessaire, il faut les ouvrir dans leur étendue sans différer. Il seroit très-dangereux de les abandonner aux soins de la nature.

J'ai fait quelquefois dans le commencement user avec succès, pour les dépôts de lait aux seins, d'un cataplasme avec du pain blanc émiété dans une demi-pinte de vin blanc, bouilli jusqu'à consistance convenable, où l'on ajoute ensuite une demi-livre de miel commun. Ce cataplasme modère l'inflammation, les douleurs du sein, et empêche les récidives des dépôts partiels.

OBSERVATION sur une tumeur squirreuse dans l'épaisseur du Rectum.

M. de Flurieux, âgé de 50 ans, d'un tempérament sanguin, bilieux, éprouvoit depuis environ six semaines des douleurs autour de l'anus et dans le rectum, lorsqu'il étoit sur ses pieds ou assis, elles cessoient dans le lit.

On n'appercevoit extérieurement, ni aux environs de l'anus qu'un peu de boursofflement,

sans dureté ni inflammation. Il recevoit sur l'anus la vapeur de l'infusion des plantes émollientes à une chaleur modérée ; on lui faisoit souvent des injections dans le fondement avec la même infusion , et on lui assuroit sa guérison de huit en huit jours. Lassé de ces vaines promesses et de la durée de son mal qui étoit toujours le même , il me fit appeler.

J'examinai les parties extérieures et voisines de l'anus , je n'y apperçus rien qui pût causer les douleurs qu'éprouvoit le malade ; je portai le doigt dans le fondement , je trouvai dans l'épaisseur du rectum une tumeur squirreuse , dure , sans douleur , de la grosseur d'une noisette , elle étoit située au-dessus du sphincter de l'anus , sur la surface interne et supérieure du coccx.

Cette tumeur comprimoit davantage les vaisseaux sanguins , lymphatiques et les nerfs qui se distribuent au sphincter de l'anus , lorsque le malade étoit sur ses pieds ou assis , que lorsqu'il étoit sur son lit ; parce que la tumeur n'étoit ni poussée ni pressée par les parties au-dessus d'elle , et que la circulation du sang s'y faisoit aussi avec plus de facilité.

Dans cette circonstance , on n'avoit point de remèdes internes ni externes à proposer , leurs vertus spécifiques n'auroient pas eu le temps d'atteindre la tumeur , jusqu'à pouvoir la ramollir et la résoudre , sans s'exposer à quelques

progrès dangereux ; d'ailleurs , le rectum étoit souple , sans engorgement ni inflammation , et l'on sait combien ces sortes de tumeurs sont susceptibles d'un prompt accroissement ; ainsi , on doit donc profiter du moment heureux , où l'on peut les extirper avec succès : c'est ici le cas de dire trop de promptitude ne gêne rien , trop de lenteur gêne tout.

Ne faisant plus d'opérations à cause de mon âge avancé , j'invitai M. de Flurieux à faire appeler M. Carret , célèbre chirurgien de cette ville , pour consulter avec moi sur sa maladie et sur les moyens de l'en délivrer. Après qu'il eut connu la tumeur et la nécessité indispensable de l'extirper , nous convînmes qu'il feroit l'opération le lendemain matin , et je promis d'y assister.

M. Carret incisa profondément de chaque côté de l'anus , au-dessous du coccx , il embrassa la tumeur avec une sonde plate , et il la détacha en entier. Il fit ensuite le pansement à la manière accoutumée. Le malade étant allé à la garde-robe , cinq ou six heures après l'opération , M. Carret n'employa plus ni plumaceaux ni charpies ; il se borna à laver la plaie avec des injections à une chaleur convenable , d'une décoction vulnéraire , plusieurs fois par jours , pour entraîner les matières qui s'y arrêtoient. La plaie se détergea , se consolida parfaitement , et le malade n'éprouva plus aucun ressentiment de cette maladie.

Si on n'eût pas fait cette opération dans le temps qu'elle fut décidée, la tumeur auroit pris plus d'accroissement, la matière qu'elle renfermoit se seroit pervertie, elle auroit acquis une qualité caustique et rongeante, qui auroit rompu son enveloppe et produit un ulcère cancéreux incurable.

*OBSERVATION sur une Exomphale avec
gangrène.*

Madame Laveur, âgée de 36 ans, d'un tempérament replet, sanguin, avoit depuis trois ans, une exomphale ou hernie ombilicale, elle portoit un bandage pour la contenir. A la suite d'un effort pour soulever une balle pesante, l'intestin s'échappa sous le bandage, et on ne put plus le faire rentrer. On lui avoit fait plusieurs saignées au bras, des fomentations continuelles, des applications sur le ventre, des cataplasmes anodins huilés, donné fréquemment des lavemens émolliens, et tenue à l'usage abondant de l'eau de poulet.

Le cinquième jour de ce traitement, la malade me fit appeler; elle avoit beaucoup de coliques, des maux de cœur, des vomissemens fréquens, quelquefois le hoquet, le bas ventre météorisé, douloureux, l'exomphale ou hernie

rénitente , sans inflammation extérieure ni changement à la peau. Je lui proposai l'opération de l'exomphale, comme le seul moyen, en semblable cas, de la sauver du danger où elle étoit ; elle y consentit d'autant plus volontiers , qu'elle connoissoit des personnes que j'avois opérées avec succès pour la même maladie.

J'invitai son chirurgien ordinaire , de préparer tout de suite de la charpie, des bandes et compresses, et étant allé chez moi prendre les instrumens nécessaires, deux parens de la malade vinrent me dire de sa part, qu'elle avoit changé d'avis, qu'un chirurgien venoit de la voir, de lui promettre de la guérir sans opération. Persuadé de l'impossibilité d'effectuer en pareil cas une telle promesse, et des suites funestes qui alloient résulter des retards qu'elle exigeoit, je me transportai chez elle ; je lui représentai tout ce que je crus de plus capable de détruire l'erreur où on venoit de l'entraîner, et n'ayant pu rien obtenir à cet égard, je me déterminai à écrire à M. Pouteau, mon confrère, à le prier de se rendre chez la malade, en l'assurant que s'il pouvoit parvenir à l'opérer, j'aurois à me féliciter d'avoir contribué au bonheur de soustraire à la mort, une infortunée victime de l'ignorance, une mère de plusieurs enfans en bas âge. Mais mon confrère, malgré les ressources qu'il étoit si naturel d'attendre de son

zèle et de son intelligence, ne fut pas plus heureux que moi, et depuis ce moment je regardai cette femme livrée à une mort infaillible.

Quatre jours après, le neuvième de sa maladie, à huit heures du soir, on vint m'apprendre qu'elle étoit très-mal, privée de connoissance; que pour satisfaire au désir qu'elle avoit exprimé plusieurs fois avant d'être dans ce fâcheux état, on me prioit de me rendre auprès d'elle; que M. Rast le père, son médecin, et plusieurs chirurgiens m'y attendoient.

Quoique je fusse comme assuré que, dans le malheureux état où elle devoit être, il n'y avoit plus d'opération à faire, encouragé néanmoins par le sentiment qu'inspire l'humanité, je me déterminai à me rendre auprès d'elle muni des instrumens nécessaires. Je lui trouvai, quoiqu'elle fût sans connoissance, encore de la force dans le pouls, et ayant reconnu, avec mes confrères, qu'elle avoit l'exomphale entièrement gangrenée, la peau du ventre verdâtre à deux pouces aux environs de la tumeur; que l'odeur nauséabonde répandue par ces parties, ainsi pourries, étoit d'une féidité très-difficile à supporter; je leur dis que quelqu'affreux et désespéré que parût être l'état de la malade, je croyois pouvoir encore l'opérer, tenter un moyen douteux préférable à celui d'une mort certaine.

Prévenu par son chirurgien ordinaire , que l'appareil étoit prêt , je procédai de suite à l'opération : j'enlevai toute la peau putréfiée jusqu'à sa partie saine , une grande portion d'épiploon gangrené , l'intestin iléon étranglé et dehors , aussi affecté de gangrène , de la longueur de trois pouces sur deux ou trois lignes de largeur ; je débridai amplement l'anneau ombilical de droite à gauche , pour éviter l'ouraque , et me donner un espace assez grand pour retenir l'intestin à l'entrée de la plaie , sans toucher les adhérences qui le lioient au péritoine dans cet endroit ; je pansai cette plaie mollement avec de la charpie , après avoir fomenté l'intestin et les autres parties avec du vin chaud , le tout soutenu de compresses , et du bandage de corps. On lui donna quelques cuillerées de temps en temps d'une potion cordiale et spiritueuse , et un peu du bouillon gras.

Nous convinmes que le lendemain matin , dans le cas qu'elle fût encore en vie , nous lui continuerions nos soins. Nous la trouvâmes à-peu-près dans le même état de la veille , sans connaissance et le pouls un peu plus développé. Dans le courant de la matinée , nous lui fîmes prendre deux verrées de petit lait avec la casse qui passèrent parfaitement et l'évacuèrent beaucoup. Le soir elle étoit mieux : nous ordonnâmes de réitérer le lendemain matin , les

deux mêmes verrées de petit lait et de cassé ; et la soutenir avec la potion et du bouillon , elle fut encore bien évacuée : le soir nous la trouvâmes toujours sans connoissance , mais un peu mieux , le poulx meilleur , le ventre souple et point douloureux : on réitéra le lendemain les deux mêmes verrées de petit lait et de casse , dont l'effet eut entièrement lieu par la plaie. Revenue à son premier état de connoissance , nous conçûmes alors l'espérance de son rétablissement. On la pansa avec exactitude le matin et le soir ; la plaie étoit remplie chaquefois de ses excréments , ils continuèrent de sortir par la plaie pendant l'espace de quatre mois , temps où l'anús artificiel fut bien établi à l'ombilic.

A la fin de l'année , les excréments commencèrent à sortir en petite quantité par le fondement : elle prenoit des lavemens tous les jours , et cinq ou six mois après , l'anús artificiel se ferma entièrement ; de sorte que les déjections stercorales , reprirent leur cours naturel , et depuis ce temps elle a joui d'une parfaite santé sans éprouver le moindre ressentiment de cette maladie.

OBSERVATION

OBSERVATION sur une Tympanite.

M. Pic, chirurgien au faubourg de la Guillotière de cette ville, m'invita de me rendre chez lui pour voir sa femme, âgée d'environ 42 ans, d'un tempérament replet et phlegmatique; elle étoit attaquée d'une tympanite depuis trois semaines, elle avoit le ventre extrêmement élevé et tendu, elle vomissoit tout ce qu'elle prenoit, elle étoit constipée, ses urines étoient en petite quantité, rouges et épaisses; elle avoit le pouls foible et irrégulier, elle avoit perdu le sommeil, elle étoit extrêmement maigre, oppressée, et dans l'abattement général de ses forces.

Cette maladie étoit venue à la suite du long usage des pilules d'extrait d'aconit ou napel, qu'elle étoit parvenue à prendre dans les derniers temps de sa maladie, à la dose de vingt grains tous les jours, pour résoudre des engorgemens squirreux au sphincter de la matrice, qu'elle avoit depuis trois ans, où elle ressentoit des douleurs fréquentes qui s'étendoient à l'os sacrum et aux cuisses.

Je lui prescrivis l'application sur le ventre de la glace pilée, étendue entre deux linges, et de la réitérer toutes les trois heures, d'avaler en même temps des glaçons le plus souvent

A a

qu'elle pourroit , de prendre des lavemens d'eau fraîche , où l'on ajouteroit deux cuillerées de vinaigre , de les réitérer de six en six heures , et de boire à la glace.

Je lui prescrivis aussi pour soutenir ses forces , de prendre du bouillon froid , fait avec le mouton , la volaille , d'user de la gelée de corne de cerf , des crèmes de riz à l'eau , sucrées , et à la glace ; de prendre de loin en loin une cuillerée d'une potion cordiale et alexitère , composée d'eau distillée de menthe , de melisse , de confection d'alkermès et d'hyacinthe , de sirop d'œillet , d'élixir de propriété de paracelse , et d'eau divine cordiale.

Le troisième jour de l'usage de ces remèdes , elle éprouva beaucoup de soulagement ; elle ne vomissoit plus ses alimens ni les boissons , son ventre n'étoit pas aussi tendu , elle étoit moins oppressée , elle sentoit quelques mouvemens dans ses entrailles , et les lavemens commençoient à entraîner des matières stercorales. Je l'invitai de continuer les mêmes remèdes , et le régime avec exactitude. Le douzième jour la tympanite disparut entièrement , et toutes les fonctions des viscères du bas ventre se rétablirent insensiblement. Je touchai alors l'orifice de la matrice , il étoit souple , égal et sans aucun engorgement.

Madame Pic , dans les premiers jours de sa convalescence , se nourrissoit de potages au

bouillon gras et d'œufs frais, quelquefois de poissons, et elle buvoit toujours à la glace. Elle mangea insensiblement de la volaille, elle reprit ses forces, et a joui depuis d'une bonne santé.

Cette observation prouve évidemment que l'extrait d'aconit a la propriété de fondre et résoudre les engorgemens et duretés lymphatiques, et qu'il joint à cette vertu une qualité stupéfiante, lorsqu'on pousse l'usage de ce remède à de grandes doses. Les pilules, dont la malade commença à faire usage, étoient du poids de trois grains, composées d'un quart de grain d'extrait d'aconit incorporé dans du sucre en poudre, lié avec de l'eau imprégnée de gomme arabique, roulées dans la farine de lin.

La malade commença par une pilule le matin et le soir, comme cela se pratique toujours; elle augmentoit tous les trois jours d'une pilule le matin et le soir; elle prenoit, immédiatement après, une grande verrée d'eau d'orge, environ une pinte par jour. Après avoir continué de la même manière pendant une année, elle étoit parvenue à la dose de douze grains d'extrait de napel, qu'elle prenoit journellement depuis six mois.

L'engorgement rénitent du sphincter de la matrice, les douleurs lancinantes qu'elle y ressentoit fréquemment, ainsi qu'à l'os sacrum et aux cuisses, n'étant pas entièrement dissipées,

elle en prenoit vingt grains par jour , depuis environ un mois , lorsque la maladie de matrice disparut ; c'est-à-dire , qu'elle ne ressentoit plus de douleurs dans cette partie ni ailleurs , et que la tympanite commença à se manifester.

On doit attribuer la cause de cette maladie à la stupeur ou engourdissement des nerfs du bas ventre , au défaut du mouvement péristaltique des intestins , à celui du séjour de l'air et à son expansibilité , qui rendoient le ventre dur et tendu comme un ballon. Dans cet état les viscères du bas ventre étant excessivement comprimés , leurs fonctions étoient arrêtées , et du défaut des sécrétions dérhoient tous les accidens de cette maladie.

J'observai que la tympanite de cause interne , provenant de la paralysie des intestins , guérit difficilement ou très-rarement ; que , quoiqu'on parvienne à en condenser l'air et à la faire disparaître , elle se reproduit ordinairement peu de temps après , et le malade finit toujours par succomber dans les rechutes de cette maladie.

*OBSERVATION sur une Hernie entéroçèle
très - rare.*

M. Janin, supérieur des ci-devant Augustins de cette ville, âgé d'environ 69 ans, d'un tempérament bilieux et mélancolique, avoit une hernie dans le bas ventre, depuis environ neuf jours; on avoit tenté tous les moyens de la faire rentrer, elle étoit située au-dessus de l'anneau du grand oblique, du côté gauche.

Appelés en consultation MM. Bouchet, Carret; Guerin et moi, nous apprîmes qu'on lui avoit fait plusieurs saignées au bras, des fomentations, des applications continuelles de cataplasmes sur le bas ventre, qu'il avoit pris souvent des lavemens émoulliens, et fait usage du petit lait, de l'eau de poulet, de quelques tasses de bouillon gras, et des crèmes de riz à l'eau.

La hernie ne nous offrit pas une tumeur qui eût la forme extérieure des autres maladies de cette espèce, on y appercevoit seulement une élévation superficielle qui disparoissoit en la pressant légèrement avec le doigt, et le malade y ressentoit peu de douleur. Le ventre d'une forme naturelle étoit souple et point douloureux; il avoit souvent des coliques dans le bas ventre, des maux de cœur, des vomissemens, et il perdoit journellement ses forces.

A a 3

Quoiqu'il eût rendu des vents par l'anus et qu'il eût été à la garde-robe par un doux purgatif, ayant reconnu les mêmes signes diagnostiques que j'avois vus chez deux malades, attaqués d'une semblable hernie, j'assurai mes confrères que l'intestin engagé au-dessus de l'anneau, n'étoit point aussi fortement resserré qu'entre les piliers du grand oblique, et qu'il y avoit beaucoup d'apparence que le tube intestinal n'étoit pas engagé en totalité, mais seulement en partie par des adhérences du tissu cellulaire du péritoine : c'est pourquoi les accidens n'avoient pas été aussi considérables qu'à l'ordinaire, mais que si on attendoit plus longtemps, la maladie deviendroit très-dangereuse, l'inflammation s'étendroit dans tous le bas ventre, et le malade seroit alors exposé au danger de perdre la vie ; qu'ainsi, j'étois d'avis de profiter de ce moment favorable pour faire l'opération : tous mes confrères y consentirent.

M. Bouchet après avoir tout disposé pour cet objet, et ayant incisé la peau et le tissu cellulaire qui couvroit la tumeur, découvrit une espèce d'appendice d'une forme vermiculaire de la longueur d'un pouce, qu'il crut être un corps dur du tissu adipeux : je le priai d'observer que cette partie renfermoit une portion d'intestin ; que nous devions la ménager ; détacher, à l'aide de la sonde crénelée, le tissu cellulaire feuillet par feuillet. M. Bouchet parvint

par ce moyen à découvrir la portion d'intestin qui étoit renfermée dans cette appendice, il eut la facilité d'étendre plus loin et plus sûrement l'incision; il découvrit aussi-tôt toute la hernie enveloppée du péritoine et du tissu cellulaire, il tira l'intestin un peu rougeâtre dans la partie du tube qui avoit été comprimée et froissée dans l'espèce d'appendice. On fit la réduction et le pansement d'usage. Le malade n'éprouva plus aucun des accidens qu'il avoit eus jusqu'à cette époque, il se rétablit insensiblement sans aucun ressentiment de cette maladie, et il a joui ensuite d'une parfaite santé.

OBSERVATION sur une Hernie inguinale entérocele.

A l'invitation pressante de M. Vincent le père, négociant à Saint-Etienne en Forez, de m'y rendre au plutôt pour secourir son troisième fils, âgé d'environ 20 ans; j'appris à mon arrivée qu'il avoit toujours joui d'une bonne santé, quoiqu'il eût depuis deux ans une hernie inguinale entérocele qu'il contenoit avec un bandage; qu'en montant à cheval et à défaut d'une solide compression, l'intestin étant venu à glisser sous la pelote du bandage, avoit été comprimé et froissé, d'où étoit résulté une telle inflamma-

tion, que pour en faire la réduction on lui avoit fait inutilement plusieurs saignées au bras, prendre trois bains domestiques entiers, des fomentations journalières sur la partie malade, des applications successives de cataplasmes anodins, beaucoup de lavemens émoulliens, et d'abondantes boissons de tisane simple ou d'eau de poulet.

Tous ces secours reconnus impuissans, j'examinai l'état du malade, je trouvai la tumeur d'une moyenne grosseur, dure et enflammée, le ventre extrêmement élevé, tendu et douloureux, il y ressentoit de fréquentes coliques; il avoit des maux de cœur et vomissoit avec effort des matières stercorales, un pouls profond, petit et fréquent, des yeux éteints, la respiration gênée et tous les symptômes extérieurs d'une mort prochaine.

Je m'empressai de faire préparer l'appareil et de faire promptement l'opération du bubonocèle par la méthode ordinaire; j'ouvris le sac herniaire, d'où il sortit une très-petite quantité de sérosité; je débridai ensuite l'anneau, mais l'intestin ne se remplissant pas d'air comme cela doit toujours arriver, j'en cherchai la cause, et je la trouvai dans la résistance que m'opposoit l'intestin, lorsque je voulois le tirer en dehors. Je reconnus alors qu'il étoit encore lié par le péritoine au-delà de l'anneau, et que si je faisois la réduction sans avoir détruit

cet obstacle , les accidens continueroient et le malade périroit infailliblement.

J'y travaillai tout de suite avec le bistouri boutonné , et il me fallut une demi-heure pour détruire cette ligature que le péritoine faisoit à l'intestin au-delà de l'anneau. Pour lors l'intestin se remplit d'air , et néanmoins j'en tirai encore en dehors une petite partie pour m'assurer de son entière liberté.

Le pansement fait à la manière accoutumée , on plaça tout de suite sur le ventre un cataplasme anodin bien huilé , on donna au malade , deux heures après l'opération , un lavement d'une décoction émolliente , où l'on ajouta une verrée de vin , et autant d'huile d'amande douce. Ce remède produisit une évacuation abondante , les accidens cessèrent et le malade s'endormit pendant quatre heures. Sa guérison a été parfaite , et il n'a éprouvé depuis aucuns retours de cette maladie.

Cette observation démontre combien il est important , après avoir fait l'opération du bubonocèle , de ne jamais faire la réduction de l'intestin , sans avoir reconnu qu'il n'existe plus d'adhérences ou de ligature au-delà de l'anneau. Ce défaut de précaution a causé souvent la mort de plusieurs malades dans les hernies inguinales , et sur-tout dans les exomphales.

*OBSERVATION sur une maladie de la
Matrice.*

Madame de Loras du Fenouil, âgée d'environ 33 ans, d'un tempérament sanguin, bilieux, mariée depuis 12 ans, n'avoit point fait d'enfant, quoiqu'elle eut exactement ses règles tous les mois. Attaquée depuis long-temps d'un rhumatisme ambulante qui se portoit alternativement sur les bras, les cuisses et principalement sur les genoux, elle en fut délivrée, lorsqu'une année après il lui survint des coliques utérines très-violentes avant et après chaque époque critique, des douleurs à l'os sacrum et dans l'intérieur des cuisses, qu'elle ressentoit fréquemment. La région hypogastrique étoit tendue et douloureuse, on y distinguoit sensiblement la matrice, dont le volume étoit plus apparent qu'il ne devoit être; son orifice étoit très-dilaté, ses bords engorgés, durs, inégaux et douloureux.

Tous ces symptômes annonçoient dans cet organe, un commencement de squirre et de cancer; en conséquence, je prescrivis à la malade de prendre un bain de siège pendant une heure, le matin et le soir, dans de l'eau à une douce chaleur; de faire des injections dans l'utérus, deux ou trois fois par jour, avec l'in-

fusion des feuilles de joubarbe, de morelle et de jusquiame ; de prendre après le bain du matin , un lavement avec une décoction de fleurs de mauve et de graines de lin ; de prendre en même temps pendant un mois des bouillons faits avec l'écorce de la racine de bardane, la racine de chicorée sauvage, les feuilles de bourrache, de dent de lion, le cresson de fontaine, le fumeterre, quatre écrevisses, les cuisses de quatre grenouilles, le tout infusé au bain-marie pendant une demi-heure dans l'eau de poulet, pour deux bouillons, l'un le matin et l'autre le soir, précédés d'une prise de quinze cloportes en vie, écrasés et incorporés dans suffisante quantité de conserve de soucis ; de passer ensuite pendant deux mois, à l'usage des pilules préparées avec demi-once d'extrait de ciguë, poudre de cloporte, diaphorétique minérale, trois drachmes de chacun, sel de soude une drachme, pour former des pilules de trois grains chacune, roulées dans la poudre de la racine de ciguë, dont la malade en prendra quatre le matin et autant le soir, et immédiatement après, une tasse d'infusion d'une drachme de racine de chicorée sauvage.

Madame de Loras continua ces remèdes pendant deux ans ; elle prenoit les bouillons et les pilules alternativement, et elle étoit purgée tous les mois avec une médecine douce, elle observoit de se nourrir avec des alimens de

facile digestion, elle ne mangeoit point de ragoûts, de salé, d'herbages crus, de laitage; elle ne prenoit point de café, de vin blanc, de liqueur, et elle ne veilloit pas.

Après deux ans de l'usage de ces remèdes, la région hypogastrique devint souple, l'engorgement de la matrice, celui de son sphincter et toutes les douleurs se dissipèrent entièrement. Peu de temps après madame de Loras devint enceinte, elle fit successivement trois enfans sans aucun ressentiment de cette maladie.

Les douleurs rhumatismales s'étant renouvelées après le rétablissement de sa dernière couche, je lui proposai et l'invitai beaucoup de reprendre les bains de siège et les autres remèdes comme elle avoit fait ci-devant; de les réitérer pendant deux mois du printemps et de l'automne, et d'en continuer l'usage en suivant le même régime toutes les années, jusqu'après l'époque de la cessation de ses règles. Croyant qu'elle ne devoit plus avoir aucune espèce de crainte du retour de sa maladie de matrice, elle vécut à sa manière, elle ne suivit plus le régime prescrit; mais deux ans après les douleurs de rhumatisme s'étant renouvelées sur les genoux, je lui conseillai alors d'aller à Aix en Savoie, dans les premiers jours du mois de juin, d'y prendre les bains, et recevoir ensuite des douches généralement sur toutes les parties de son corps. Madame de

Loras s'y rendit, et revint chez elle en bonne santé.

L'année d'après, je lui proposai d'y retourner, elle crut pouvoir se dispenser de faire ce voyage n'ayant eu aucun ressentiment de rhumatisme. L'hiver suivant les douleurs se renouvelèrent sur les cuisses, sur les genoux, et se portèrent ensuite sur la matrice où elles causèrent un engorgement douloureux qui devint considérable en peu de mois, de sorte que son ventre paroissoit comme celui d'une femme enceinte. Elle revint alors, mais trop tard à l'usage des remèdes internes et externes; elle les continua pendant plusieurs années sans aucune diminution de l'engorgement de la matrice; ils en préservèrent néanmoins l'orifice, qui resta dans son état naturel, sans douleur aux époques critiques; elle eut des pertes de sang très-abondantes pendant dix ou douze jours. J'en arrêtai les progrès en lui faisant garder le lit pendant les quatre ou les cinq premiers jours, et observer une diète convenable. Au commencement de la révolution de France, madame de Loras, avec les apparences de la santé, ressentit des douleurs au sphincter de la matrice, à l'os sacrum et dans l'intérieur des cuisses; elle fut alors en Savoie où elle prit seulement les bains, dont elle se trouva très-bien; de là, elle se transporta en Suisse, et fixa son séjour à Constance, où elle fut journellement incommodée. Deux ans

après, il lui survint un ulcère à l'orifice de la matrice qui produisit un cancer confirmé; elle avoit des douleurs continuelles dans cette partie et à l'os sacrum, un écoulement abondant, ichoreux, fétide et sanguinolent, auquel succédèrent l'abattement général de ses forces, des maux de cœur, la fièvre, l'enflure des jambes, la diarrhée dont la continuité termina ses jours.

Quoique les cancers aux seins et à la matrice, qui proviennent ordinairement du vice rhumatismal de cause externe, soient très-difficiles à détruire, je crois cependant que madame de Loras auroit pu éviter le retour du cancer à la matrice, si après sa dernière couche elle eût fait usage des remèdes qui l'avoient guérie précédemment, qu'elle les eût pris pendant deux mois du printemps et de l'automne, en suivant le même régime, et qu'elle les eût continués toutes les années, jusqu'après l'époque de la cessation de ses règles, ainsi que l'avoient exécuté plusieurs femmes attaquées de la même maladie de matrice que j'avois guéries, et qui n'ont éprouvé par cette précaution aucun ressentiment après la cessation des règles.

Les accès des femmes sujettes à des vapeurs fréquentes et violentes, et de celles sujettes aux migraines invétérées, se terminent très-souvent par des glandes aux seins ou par des engorgemens squirreux à l'orifice de la matrice, qui deviennent ordinairement des cancers incurables,

parce que leur cause dépend du vice rhumatismal goutteux, dont la lympe nerveale est imprégnée.

Madame Chanorier avoit des vapeurs très-violentes depuis quelques années, dont les accès se renouvelloient fréquemment avec des mouvemens convulsifs et perte de connoissance, tous ces accidens disparurent entièrement à la suite d'une glande qui se forma dans son sein, et qui la détermina dès qu'elle l'aperçut à venir me consulter.

La tumeur étoit de la grosseur d'une noisette, dure, roulante, inégale et indolente, située dans le sein gauche au-dessus du mamelon. Je lui proposai de l'extirper, elle s'y refusa avec obstination. Je lui prescrivis alors les remèdes internes et externes, et le régime; elle en fit usage avec exactitude, et néanmoins la glande occupa insensiblement tout le sein.

Madame Chanorier ne se rebuta pas, elle continua de prendre tous les remèdes connus pour cette maladie, à Montpellier et à Paris où elle fixa son séjour. Elle parvint, par ce moyen, à réduire cette tumeur à un squirre ou cancer occulte et indolent, qu'elle a supporté pendant dix ans, avec la seule incommodité de sa pesanteur, dont elle se défendoit encore par un suspensoir. Mais l'humeur en stagnation depuis si long-temps dans ce squirre ou cancer occulte, s'étant mise en mouvement et perver-

tie, irrita continuellement les filets nerveux de cet organe, et causa des douleurs lancinantes dont on redouta les suites. Dans cet état fâcheux, on lui conseilla l'amputation de cette tumeur, comme la seule ressource capable de prévenir les suites affreuses d'un cancer confirmé : elle fut faite avec succès. Madame Chanorier guérit parfaitement. Une année après, elle succomba aux maux considérables dont elle fut assaillie de toutes parts.

Madame Maison-neuve avoit depuis plusieurs années des accès fréquens de vapeurs, avec oppressions, suffocation, vertige et souvent des migraines; elle en fut délivrée presque subitement à l'époque où lui survinrent des douleurs vives à la matrice, à l'os sacrum et dans l'intérieur des cuisses.

Elle supporta ce nouveau mal assez longtemps sans s'en plaindre. Les douleurs augmentèrent insensiblement, la matrice s'engorgea, son sphincter devint dur, inégal et très-sensible; il s'y forma successivement des ulcères, d'où couloit une humeur ichoreuse, âcre, corrosive et très-fétide. Son ventre devint très-tendu, fort douloureux, une fièvre continuelle, le dévoiement, les insomnies et l'enflure oedémateuse des jambes terminèrent sa vie.

En général, les tumeurs des seins qui succèdent aux affections nerveuses et aux migraines, sont, dans leur origine, plus dures que les autres,

autres, ont des surfaces inégales et sont moins accessibles aux remèdes internes et externes. Celles qui ont pour cause le vice dartreux, font des progrès rapides, sur-tout dans les tempéramens sanguins.

On aura sans doute remarqué, comme moi, que les engorgemens lymphatiques dans les glandes jugulaires, axillaires inguinales forment des tumeurs squirreuses avec lenteur, et leur développement se fait ensuite avec rapidité. Elles résistent alors à tout remède, tant interne qu'externe, finissent aussi avec des engorgemens prodigieux, qui s'étendent dans les parties qui les avoisinent, et des douleurs excessives qui terminent les jours des malades. Il en est de même à l'égard des squirres et cancers dans les glandes amygdales, des bronches, de l'estomac, des intestins et de la vessie.

OBSERVATION sur un Absès à la matrice.

Madame Fourgon Maison-forte, âgée de 21 ans, d'un tempérament sanguin, avoit une toux sèche et convulsive, depuis environ cinq semaines, dont les accès se renouvelloient plusieurs fois par jour; elle avoit aussi de fréquentes douleurs dans le bas ventre, une fièvre

B b

lente , continue , et des frissons tous les soirs ; auxquels succédoient une chaleur brûlante et des sueurs tous les matins.

Loin d'être soulagée par les remèdes qu'elle prenoit journellement , ses souffrances augmentoient au lieu de diminuer , et elle perdoit insensiblement ses forces. Les douleurs qu'elle ressentoit à la poitrine , au bas ventre , dans l'utérus , lui faisoient naître et à ses parens , des doutes sur le véritable siège de sa maladie. Dans cette incertitude on me fit appeler : j'appris de la malade , qu'ayant reçu un coup de coude involontaire , sur la région hypogastrique , une douleur très-vive s'étoit fait sentir dans cette partie ; que depuis ce moment elle avoit eu le bas ventre douloureux , de fréquens élancemens dans la matrice , des douleurs passagères dans l'intérieur des cuisses , souvent des épresses , avec la suppression de ses règles depuis deux mois. M'étant assuré qu'elle avoit l'orifice de la matrice très-engorgé et douloureux , je conclus de cet examen , et des symptômes précédens , que le siège de la maladie étoit à la matrice , et non à la poitrine comme on le croyoit.

Je prescrivis à la malade des bains de siège , pendant une heure tous les matins , dans l'eau à une douce chaleur , des injections dans l'utérus avec la décoction de feuilles de joubarbe et fleurs de mélilot , des lavemens émoulliens , et un grand usage de l'eau de poulet.

Quinze jours après une continuation exacte de ces remèdes, il se fit un écoulement purulent, fétide et abondant hors de la vulve et du fondement. A cette époque, les douleurs du bas ventre, la fièvre et la toux diminuèrent; le sphincter de la matrice que je retouchai alors étoit encore engorgé, mais moins dur et moins douloureux.

J'attribuai cet écoulement ou suppuration abondante à l'ouverture d'un dépôt qui provenoit du coup de coude, d'où étoit résulté un engorgement inflammatoire dans les parois de la matrice près de son sphincter, qui s'étoit propagé à celles du rectum, auquel il touche. Je conseillai la continuation des bains de siège et les injections, où l'on ajouteroit des feuilles de morelle et de jusquiame. Soupçonnant aussi un vice d'épaississement de la lympe, je prescrivis en même temps les pilules de ciguë, quatre le matin et quatre le soir, de trois grains chacune, les bouillons apéritifs, avec soixante cloportes dans un nouet, à prendre alternativement pendant un mois, et après l'usage des pilules et bouillons, une médecine douce.

La malade continua ces remèdes avec le plus grand succès pendant six mois consécutifs, qu'a duré cette maladie. Elle reprit insensiblement ses forces, ses règles, et depuis son rétablissement elle a toujours joui d'une parfaite santé; elle a fait ensuite plusieurs enfans;

B b 2

sans aucun ressentiment de cette fâcheuse maladie.

Cette observation prouve qu'il ne faut jamais négliger le secours des saignées, même abondantes dans certains cas, après des coups reçus sur quelques parties du corps que ce soit, surtout celles qui répondent aux grandes capacités; qu'on doit faire usage de la diète, du repos, des boissons tempérantes et abondantes. Madame Maison-forte auroit évité par ce moyen la maladie fâcheuse et longue qu'elle a éprouvée.

M. Dupuis, avocat à Lyon, nous a offert, il y a peu de temps, une preuve évidente de la nécessité indispensable des abondantes saignées pour des coups violens. Etant à la campagne, il reçut un coup de pied de cheval sur la poitrine qui le jeta par terre; il se leva fort oppressé et crachant le sang abondamment, il fut saigné trois fois dans l'espace de vingt-quatre heures: on me fit demander ce qu'il convenoit de faire encore pour arrêter l'oppression et le crachement de sang qui continuoient toujours. Je prescrivis de réitérer les saignées de quatre en quatre heures, jusqu'à ce que les accidens fussent entièrement dissipés, d'observer en même temps la diète la plus sévère, de boire abondamment de l'eau de poulet où l'on ajouteroit quelquefois du sirop de guimauve, de rester au lit, la tête élevée, dans le silence

le plus profond ; de ne point prendre d'alimens que lorsqu'après quelques jours on ne sentiroit plus aucun mal à la poitrine , et qu'on auroit respiré avec facilité , d'en prendre peu à la fois dans le commencement , de parler avec ménagement et agir avec précaution , principalement en montant les escaliers.

Toutes ces attentions sont importantes , parce que les vaisseaux sanguins et lymphatiques du poumon , lacérés ou engorgés par la violence du coup , perdent une grande partie de leur ressort , le sang et la lymphe y circulent difficilement , et si en pareil cas on fait usage trop tôt des alimens , le chyle plus épais s'y arrête infailliblement , il augmente par son séjour l'engorgement inflammatoire , d'où succèdent des dépôts dangereux.

L'usage exact des remèdes et du régime de vivre , que j'ai conseillé à M. Dupuis , lui a assuré son rétablissement , et l'avantage de jouir d'une bonne santé.

OBSERVATION sur une Hernie inguinale.

M. Gaudin , entrepreneur des mines de cuivre de Chessy , demeurant à Saint-Etienne en Forez , âgé d'environ 45 ans , d'un tempérament bilieux , avoit depuis plusieurs années une hernie épi-

B b 3

plocèle inguinale, du côté gauche, très-volumineuse, il la soutenoit avec un suspensoir.

On me fit appeler chez lui pour me consulter sur sa maladie; il étoit au lit depuis huit jours, où il continuoit d'éprouver beaucoup de douleur à l'aîne et à la région lombaire gauche. Sa hernie étoit considérablement tendue et enflammée, il avoit la fièvre, de fréquentes coliques dans le bas ventre, souvent le hoquet, quelques maux de cœur, sans cependant aucune envie de vomir, et il avoit toujours rendu avec facilité les lavemens pris tous les jours.

Quoiqu'il eût été saigné au bras plusieurs fois, fomenté continuellement, qu'on lui eût appliqué ensuite des cataplasmes anodins sur la tumeur, donné souvent des lavemens émolliens, qu'il eût fait un grand usage de tisane, d'eau de poulet, de petit lait, et qu'il eût observé la diète la plus sévère, les accidens se soutenant toujours avec la même intensité, et la tumeur menaçant de dégénérer en gangrène: pour en prévenir les dangereux effets, je fus d'avis que l'opération du bubonocèle étoit indispensable, qu'il falloit y procéder tout de suite. Pour cet effet, après les préparations convenables, j'incisai la peau et les graisses, j'ouvris le sac herniaire; il en sortit beaucoup de sérocité bourbeuse et fétide, ainsi qu'un volume considérable d'épiploon; je plaçai deux ligatures dans sa partie saine, et je coupai tout ce qui étoit

en putréfaction ; je dilatai ensuite l'anneau qui étoit extrêmement resserré , j'y portai le doigt et j'y trouvai un corps solide , qui , en remplissant l'espace , ne permettoit pas de faire la réduction de l'épiploon qui étoit sain ; en pressant ce corps doucement au-dessus de l'anneau , il en sortit un testicule suspendu à un cordon blanc qui ressembloit à une corde de violon , l'un et l'autre sans enveloppe de membrane vaginale. Le malade instruit de cet événement me dit qu'il croyoit n'avoir qu'un seul testicule.

Je fis le pansement à la manière accoutumée , tous les accidens se dissipèrent insensiblement , sur-tout la douleur de la région lombaire gauche , qui provenoit de la compression du testicule. M. Gaudin guérit de cette maladie , sans autre suite que des maux d'estomac qu'il prenoit souvent après ses repas. Je les attribuai au grand retranchement de l'épiploon , aux adhérences qu'il avoit contractées au-dessus de l'anneau , et au tiraillement du fond de l'estomac. Il paroît que cette maladie avoit été causée par le testicule qui s'étoit engagé dans l'anneau , peu à peu , à la suite de la descente de l'épiploon ; c'est pourquoi on n'avoit jamais pu le faire rentrer dans le ventre.

*OBSERVATION sur une suppression totale
des Urines.*

M. Guiguet de Vaurion, âgé d'environ 54 ans, d'un tempérament sanguin et vif, avoit souvent des suppressions d'urine depuis plusieurs années, dont il se délivroit ordinairement en se sondant lui-même avec une algalie ou sonde d'argent creuse. Il l'introduisoit dans le canal de l'urètre jusque dans la vessie, d'où sortoient ensuite les urines. Il n'employoit jamais ce moyen sans des fomentations préalables, pendant quelques heures, sur le bas ventre et le périnée.

La cause des suppressions d'urine, dont il étoit attaqué, provenoit de l'engorgement des veines sanguines du sphincter de la vessie, qui formoient des hémorroïdes vessicales, qui se vidoient quelquefois par une effusion de sang en urinant.

Cet engorgement hémorroïdal devint plus considérable, il occasionna une inflammation et un obstacle dans cette partie, qu'il ne put pas vaincre comme auparavant : pressé par le besoin d'uriner, il persista à vouloir pénétrer avec la sonde dans la vessie, et n'ayant pu y parvenir, il fit une fausse route dans le bulbe de

l'urètre , d'où résultèrent les accidens les plus dangereux.

Son chirurgien ordinaire me fit appeler le troisième jour de la suppression totale des urines. La vessie étoit pleine , elle soulevoit la région hypogastrique , les urines s'échappoient de l'urètre par regorgement en petite quantité , et il en passoit par l'ouverture ou fausse route du canal de l'urètre que le malade avoit faite , elles s'infiltoient dans le tissu cellulaire de cet organe , elles se répandoient dans le périnée , le scrotum , jusqu'au pénis , où elles causoient des engorgemens et une inflammation considérables. Le malade avoit beaucoup de fièvre , le délire , et il étoit assoupi. Tous ces symptômes annonçoient un danger imminent. Dans cet état fâcheux il falloit évacuer promptement les urines qui séjournoient dans la vessie , et qui étoient perverties , pour prévenir leur reflux dans le sang , d'où auroit résulté infailliblement la mort du malade ; de sorte que je proposai de faire la ponction à la vessie par le fondement.

On plaça le malade sur le pied du lit , soutenu par des aides dans la situation convenable à cette opération. J'introduisis dans l'anus le doigt indicateur , et celui du milieu de la main gauche , le plus loin que je pus ; je portai au-dessus des prostates la pointe du trocar , garni d'une canule d'argent brisée , je l'enfonçai dans la vessie , je sortis le trocar , et j'y

laissai la canule, dont l'extrémité reposoit sur les bords de l'anus. Les urines sortirent aussitôt en abondance, elles étoient extrêmement fétides, et le malade fut soulagé au même instant; mais les dépôts sur les parties externes du périnée, du scrotum entretenoient la fièvre et exigeoient un traitement particulier.

On transporta le malade dans un lit, dont les matelas étoient couverts d'une toile cirée, de draps pliés en plusieurs doubles et enveloppés d'une alèze, pour mettre le malade au sec toutes les fois qu'il étoit mouillé par ses urines qui coulent dans cette circonstance involontairement. On appliqua sur les parties engorgées et enflammées, des cataplasmes anodins qu'on renouvelloit toutes les six heures.

Le quatrième jour, j'ouvris les dépôts du périnée et du scrotum, d'où il sortit beaucoup de pus. On pansa ces plaies avec de la charpie sèche, et on continua les pansemens avec des plumaceaux couverts de styrax, et ensuite avec du digestif jusqu'à parfaite guérison. Tous les accidens se dissipèrent entièrement après l'ouverture des dépôts, et le douzième jour les urines reprirent leur cours naturel. Je sortis alors la canule du fondement. L'ouverture de la vessie se consolida parfaitement, et le malade, après sa guérison, n'a point eu de ressentiment de cette maladie.

Remarque.

On auroit évité tous les maux que le malade a éprouvés , et le danger qu'il a couru pendant le temps de la suppression de ses urines , si on eût fait la ponction à la vessie , comme on vient de l'expliquer , après vingt-quatre heures de suppression totale des urines , et après s'être assuré qu'on ne pouvoit pas pénétrer avec la sonde dans la vessie , à cause de la fausse route qui étoit au fond du canal de l'urètre.

OBSERVATION sur une suppression totale des Urines.

M. Commarieux , âgé de 57 ans , d'un tempérament bilieux , urinoit difficilement depuis quelques années ; quoiqu'il n'eût aucun obstacle dans le canal de l'urètre , ses urines s'arrêtoient souvent au moment où la vessie commençoit ou continuoit à s'en décharger , il étoit alors obligé de faire des efforts pour achever de les expulser.

Le retour fréquent de ces efforts , affoiblit les fibres motrices et les vaisseaux sanguins de la vessie , d'où résultèrent des engorgemens inflammatoires au sphincter de cet organe et au bulbe

de l'urètre , qui occasionnèrent des accès de strangurie , qu'on dissipa par les remèdes , et en évacuant les urines avec la sonde.

Dans le dernier accès de strangurie où les urines furent totalement supprimées , le malade avoit un obstacle insurmontable dans le fond du canal de l'urètre et au sphincter de la vessie , qui empêchoit à la sonde d'y pénétrer , et il y avoit trente heures qu'il n'avoit pas uriné. La région hypogastrique étoit tendue et douloureuse , il avoit des envies continuelles d'uriner , des douleurs aiguës au périnée , dans le canal de l'urètre et à son extrémité. Son pouls étoit très-agité , et il étoit dans un état de souffrance qui annonçoit un délire prochain ; de sorte que pour obvier aux accidens qu'il éprouvoit et dont il étoit encore menacé , je fis la ponction à la vessie par le fondement , de la manière dont je l'ai rapporté précédemment. Les urines sortirent avec abondance , il fut soulagé promptement ; elles continuèrent de couler pendant quinze jours , et elles reprirent ensuite leur cours naturel ; j'otai alors la canule du fondement. Les urines ne s'arrêtoient plus en sortant , comme cela arrivoit auparavant , les fibres motrices de la vessie du malade avoient repris leur ressort ordinaire ; mais deux ans après , la même difficulté d'uriner se renouvela avec les mêmes efforts pour les expulser.

L'ouverture qui avoit été faite à la vessie

par le trocar se rouvrit, les urines se répandirent dans cette partie entre le péritoine et l'intestin rectum, dont le séjour occasionna un accès de fièvre de vingt-quatre heures, qui se termina par l'ouverture du rectum où le trocar avoit passé, et par la déjection abondante des urines qui sortirent par le fondement; les urines reprirent encore leur cours par le canal de l'urètre pendant quelques mois, mais on étoit obligé de le sonder souvent, et elles finirent de passer par le fondement, d'où elles continuèrent de sortir pendant près de dix ans. Le malade jouissoit d'ailleurs d'une bonne santé.

Cette observation prouve, ainsi que celles rapportées dans des cas où la suppression des urines n'étoit pas compliquée, de fausses routes dans le canal de l'urètre; que le malade n'auroit point eu besoin de ponction à la vessie, si on avoit connu les sondes creuses de gomme élastique. Je les ai employées, depuis, de bonne heure avec le plus grand succès, chez différentes personnes à qui il auroit fallu faire la ponction à la vessie par le fondement.

L'exemple de la maladie de vessie de M. Commarieux, prouve encore combien il est préférable d'éviter cette ponction, quoiqu'elle ne soit nullement dangereuse dans des mains exercées, et combien les sondes creuses de gomme élastique sont un secours précieux pour l'humanité souffrante. On peut les supporter dans la

vessie environ un mois de suite sans aucun inconvénient, elles ont de la légèreté et de la souplesse, on urine par leur moyen sans douleur, au lieu que les sondes d'argent pesantes et roides causent un frottement au sphincter de la vessie et dans le canal de l'urètre, dont l'action réitérée sur ces parties délicates et sensibles, les irrite et les enflamme nécessairement; d'ailleurs, avec des sondes élastiques à demeure dans la vessie, on évite l'ennui de se faire sonder à des heures réglées du jour et de la nuit; assujettissement désagréable pour le malade et pour le chirurgien.

*OBSERVATION sur la suppression totale
des Urines.*

M. Giraud de Varenne, âgé de 70 ans, d'un tempérament sanguin et bouillant, avoit souvent quelques ardeurs d'urine et des cuissons en urinant, depuis environ un an. On les calmoit par une saignée au bras, l'usage du petit lait, d'une tisane avec la racine de guimauve, les fleurs de violette, la graine de lin et de la réglisse, des bains entiers, des fomentations sur le bas ventre, des lavemens émolliens, le repos et le régime.

Dans les suppressions totales d'urine qui lui survenoient quelquefois, on le sondoit une ou

deux fois, et les urines sortoient ensuite d'elles-mêmes avec liberté, suivant leur cours ordinaire et naturel.

Une inflammation survenue au sphincter de la vessie et à la naissance du canal de l'urètre, par l'usage sans doute trop fréquent de la sonde, ayant mis un tel obstacle à son passage, qu'il ne fut plus possible de pénétrer dans la vessie, on me fit alors appeler pour donner mon avis et les moyens de remédier aux souffrances du malade. Ses urines supprimées depuis quarante-huit heures, il étoit dans un abattement général de ses forces, avec la région hypogastrique tendue et douloureuse, beaucoup de fièvre et le délire; de sorte que j'opimai qu'il étoit indispensable et très-urgent d'évacuer promptement les urines qui séjournoient dans la vessie.

L'ayant fait placer sur le pied du lit, dans la situation et avec les précautions convenables, je lui fis la ponction à la vessie par le fondement, comme il est rapporté dans les précédentes observations; les urines sortirent en abondance, et après qu'elles furent entièrement évacuées, le malade ayant repris sa connoissance, et sortant comme d'un sommeil profond, exprima avec plaisir la satisfaction qu'il ressentoit d'être délivré de ses maux.

Les urines continuèrent de sortir par le fondement, à la faveur de la canule qui resta dans

la vessie pendant l'espace de quinze jours : elles reprirent alors leur cours naturel , je sortis la canule , et M. Giraud continua d'uriner par le canal de l'urètre comme en pleine santé. Peu de jours après , il lui survint un engorgement considérable dans les deux testicules et dans le scrotum , accident qu'il avoit déjà éprouvé plusieurs fois après quelques crises passagères de suppression d'urine. On dissipa cet engorgement par l'application de cataplasmes de pomme de terre cuites à l'eau , bien pilées et étendues sur un linge , qu'on réitéroit le matin et le soir à une douce chaleur.

Des réflexions et instructions ultérieures me portent à croire que la cause des difficultés d'uriner , dont étoit souvent attaqué M. Giraud , provenoit d'une humeur ou fluxion catarale qui , lorsqu'elle affectoit la vessie , gênoit son ressort et empêchoit qu'elle se contractât suffisamment pour expulser les urines ; c'est pourquoi toutes les fois que cet organe se débar-rassoit de cette humeur , elle se jetoit alors sur les testicules et sur le scrotum.

*OBSERVATION sur une suppression totale
des Urines.*

M. Dechamp , âgé d'environ 60 ans , d'un tempérament phlegmatique et bilieux , habitant
du

du faubourg de la Guillotière , éprouvoit depuis huit jours des ardeurs et cuissons en urinant , il se contenta de prendre le repos et d'user de la tisane simple. Le quatrième jour de sa maladie , les ardeurs et les cuissons augmentèrent considérablement , il urinoit goutte à goutte avec des douleurs excessives dans le canal de l'urètre et à l'extrémité de la verge , qui sont les symptômes de la strangurie. On lui fit alors deux saignées au bras , des fomentations continues , prendre fréquemment des lavemens émolliens carminatifs , et user de la tisane émulsionnée , du petit lait , de l'eau de poulet , et observer la diète la plus sévère.

La strangurie ne diminua pas , elle augmenta au contraire , de sorte que les urines s'arrêtèrent entièrement. On essaya alors de le sonder , on s'aperçut qu'on ne pouvoit pas pénétrer dans la vessie , à cause de l'engorgement et de l'inflammation du bulbe de l'urètre et du sphincter de la vessie.

On me fit appeler pour voir le malade le jour suivant dans la matinée. On m'apprit qu'il n'avoit pas uriné depuis environ trente - six heures , qu'il avoit passé la nuit avec des douleurs continues au périnée et dans la verge , et des syncopes fréquentes qui faisoient craindre pour la vie.

M'étant assuré qu'avec la vessie pleine d'urine , il avoit la région hypogastrique élevée

C c

et douloureuse , qu'il étoit continuellement pressé du besoin d'uriner et qu'il avoit beaucoup de fièvre, je le fis placer sur le pied du lit , et l'ayant fait soutenir dans la situation convenable , je lui fis la ponction dans la vessie de la manière rapportée dans la première observation : les urines sortirent en abondance , elles n'étoient point altérées , et il fut parfaitement soulagé.

Les urines ayant continué de couler par le fondement , il survint au malade , le cinquième jour après l'opération , un écoulement purulent , très-abondant par le canal de l'urètre ; il dura huit jours sans lui causer de douleurs , il se dissipa insensiblement , et les urines reprirent leur route naturelle.

Je retirai la canule , il continua d'uriner librement par le canal de l'urètre , et se porta bien depuis , sans aucun ressentiment de cette maladie.

J'attribuai l'écoulement purulent par le canal de l'urètre , à un dépôt phlegmoneux , dont l'existence dans le goulot du sphincter de la vessie a été la cause de la strangurie et de la suppression des urines.

OBSERVATION sur une Fracture compliquée de la jambe.

M. de Jonage, âgé de 40 ans, d'un tempérament sanguin et mélancolique, avoit une fracture complète et compliquée d'une plaie à la partie antérieure et inférieure de la jambe droite, immédiatement au-dessus de l'articulation du pied; d'où sortoit une portion du tibia fracturé en forme de biseau, d'environ un pouce de longueur.

Cette fracture provenoit d'une chute de cheval qu'il avoit faite à la campagne, d'où on le transporta à Lyon, le quatrième jour. Le genou du même côté étoit extrêmement engorgé et douloureux de même que la jambe, et il avoit le pouls plein et très-dur. On enveloppa le genou et la jambe d'un cataplasme de rose de provins, arrosé d'eau-de-vie camphrée; on lui fit une saignée au bras, et on la réitéra le lendemain. L'engorgement du genou et de la jambe étant beaucoup diminué, je fis la réduction de la fracture, je pansai la plaie avec un plumaceau garni de digestif, couvert d'une toile de diapalme, d'une compresse, du bandage à dix-huit chefs, et de l'appareil usité en semblable cas, pour contenir la jambe dans une situation convenable. On arrosoit fréquemment

la jambe avec une décoction vulnéraire à une douce chaleur , animée d'une petite quantité d'eau-de-vie.

Quelques jours après la réduction , il survint une hémorragie considérable ; le sang , qui sortoit de la plaie , venoit de l'intérieur de la jambe ; je ne pus en arrêter le cours que par la compression de l'artère sous le jarret. Cette compression ne pouvoit pas être continuée , elle auroit exposé la jambe à la mortification gangreneuse , par le défaut de la circulation du sang et du cours des esprits animaux : c'est pourquoi je convoquai plusieurs de mes confrères des plus éclairés , pour m'aider de leurs conseils dans cette circonstance critique. Après l'examen de l'état du malade et de la jambe , ils reconnurent que l'hémorragie étoit causée par des esquilles du péroné qui avoient ouvert quelques ramifications artérielles , et ils conclurent que , puisque l'hémorragie continuoit lorsqu'on relâchoit le tourniquet , il étoit absolument indispensable , pour prévenir les effets dangereux de la compression , de faire promptement l'amputation de la jambe ; que la grandeur d'un pareil sacrifice devoit disparaître devant l'inestimable avantage de conserver la vie au malade. Cette décision affligea beaucoup les parens présens à la consultation ; je tâchai de les rassurer : l'art de guérir , leur dis-je , a , comme la nature , beaucoup de ressources ;

je ne désespère pas qu'il ne m'en offre quelque une pour éviter l'amputation ; je ne la ferai qu'à défaut d'un moyen propre à conserver la jambe du malade.

Tout occupé de cet objet, il me vint à l'esprit de lui faire une opération dont l'infaillible succès m'assuroit la guérison. A cet effet, je fis le lendemain dans la matinée une incision à la partie latérale externe et moyenne de la jambe, entre le tibia et le péroné fracturé, de la longueur de quatre pouces ; je pénétrai jusqu'au muscle interosseux que je coupai également ; par le moyen de cette plaie, j'introduisis facilement mes doigts entre les deux os, d'où je tirai plusieurs esquilles du péroné, qui irritoient continuellement les chairs dans cette partie, renouvelloient les douleurs et l'hémorragie. Je garnis cette plaie de charpie sèche, et je continuai les pansemens avec des plumaceaux couverts de digestif et l'appareil ordinaire.

Cette grande ouverture, sur le côté de la jambe, donna en même temps à la suppuration une issue plus facile ; elle détourna entièrement celle qui se faisoit auparavant avec abondance par la plaie au-dessus de l'articulation du pied, dont la durée continue auroit entraîné avec elle le suc osseux destiné à la soudure du tibia.

Le malade ne ressentit plus de douleurs à

la jambe, l'hémorragie fut entièrement arrêtée, et les plaies suivirent leur cours ordinaire.

Le cinquantième jour, la portion du tibia qui sortoit de la plaie au-dessus de l'articulation du pied s'exfolia entièrement; les chairs se régénérèrent, se consolidèrent ensuite avec promptitude, et j'eus avec la satisfaction d'avoir conservé la jambe du malade, celle de le voir jouir d'une guérison aussi parfaite qu'il étoit possible de l'espérer, sans aucune autre incommodité qu'une petite claudication, provenant d'une moindre longueur dans la jambe, par rapport à la perte d'une portion du tibia exfolié près de l'articulation du pied.

Cette observation prouve combien il est important, dans toutes les circonstances de fracture compliquée avec fracas des os, de ne pas conclure trop promptement pour l'amputation, sans avoir bien médité si on ne pourroit pas éviter cette cruelle opération par des incisions suffisantes jusqu'aux os fracturés. On ouvre, par ce moyen, une voie d'écoulement au pus, dont le séjour occasionne toujours de grands ravages, souvent la perte du membre fracture, et même la mort du malade; d'ailleurs, les grandes incisions, selon la direction des fibres, des muscles, des tendons, ne sont point dangereuses; elles servent avantageusement à dégorger les vaisseaux sanguins et lymphatiques: on peut, par leur moyen, extraire les pièces d'os détachées

et branlantes , qui irritent les chairs et les nerfs par leurs aspérités et pointes aiguës. Les douleurs cessent alors , la suppuration s'établit , le pus sort avec plus de facilité , et la nature , aidée de l'art , opère avec succès la guérison du malade.

OBSERVATION sur une Tumeur squirreuse à la partie moyenne de la jambe.

M. Renard l'aîné , tireur-d'or , âgé de 40 ans , d'un tempérament bilieux , avoit une douleur aiguë sur le métatarse du pied droit , et à la partie moyenne et latérale externe de la jambe , du même côté : cette douleur se renouvelloit toutes les fois qu'il marchoit , ou lorsque l'une de ces deux parties étoit touchée même légèrement , et il étoit alors obligé de s'arrêter jusqu'à ce qu'elle fût calmée. Il y avoit un an que M. Renard éprouvoit ce mal , lorsqu'il vint pour me consulter.

Il m'apprit qu'au jeu de l'arquebuse , après avoir tiré un coup très-près du but , il s'élança au-delà de la barre , derrière laquelle il étoit placé , pour aller jouir du plaisir de le reconnoître de plus près. Il se trouva tout à coup arrêté , dans l'impuissance de pouvoir marcher , et depuis ce moment malheureux , il éprouvoit au pied et à la jambe cette douleur , ainsi que

je viens de le dire ; il m'apprit aussi qu'il avoit fait infructueusement beaucoup de remèdes , qu'il avoit consulté plusieurs chirurgiens de cette ville , que les uns lui avoient conseillé les douches des eaux minérales chaudes , et d'autres le cautère actuel sur la tumeur.

J'examinai la partie douloureuse de la jambe , j'y découvris une tumeur profondément ensevelie sous des muscles volumineux , sans engorgement ni rougeur extérieure à la peau , le métatarse paroissoit dans son état naturel.

J'attribuai la cause de cette tumeur à l'épanchement de la lymphe dans cette partie , par la rupture de quelques vaisseaux lymphatiques des filets aponévrotiques du *facialata* , qui se distribuent aux muscles extenseurs du pied. La lymphe interrompue dans sa route s'y étoit arrêtée et épaissie , elle avoit formé insensiblement une tumeur dure , compacte , qui soulevoit les muscles extenseurs du pied , comme un cheval sous les cordes d'un violon ; de sorte que leur état contre nature causoit la douleur du métatarse et de la jambe , toutes les fois qu'on marchoit ou lorsque le mouvement des muscles de cette partie étoit excité par le plus léger contact.

Je ne connois point , dis-je au malade , de remèdes internes ni externes capables de fondre cette tumeur. L'extirpation est le seul moyen qui peut vous en délivrer sûrement. Je ne vous

dissimulerai pas que cette opération est très-considérable , mais avec les secours de l'art et des connoissances anatomiques , j'ose vous assurer du succès , autant qu'on peut l'espérer en semblable circonstance.

M. Renard m'exposa tous ses regrets de retarder sa guérison , par la nécessité d'aller incessamment à Paris pour les affaires de son commerce ; je l'invitai d'y consulter messieurs Morand et Petit , très-célèbres chirurgiens ; je lui donnai un mémoire où j'exposai mon opinion sur sa maladie et sur le moyen curatif.

Arrivé à Paris , un de ses amis le conduisit chez M. Boudeau , chirurgien major de l'hôpital , il fut de mon avis sur la cause et la nature de la maladie , mais il ne le fut pas sur le moyen curatif : il l'envisagea comme le fruit de l'imagination d'un jeune homme qui méconnoissoit le danger de l'opération qu'il proposoit ; il représenta à M. Renard , que de l'extirpation de cette tumeur résulteroit un vide d'où le pus ne pourroit pas sortir ; que la force contractive des muscles en fermeroit les issues ; de sorte que le séjour du pus dans cette partie carieroit le péroné , et exposeroit la jambe à une perte infaillible.

MM. Morand et Petit ne pensèrent pas de même , ils furent entièrement de mon avis. J'observerai que le mémoire donné à M. Renard renfermoit mes réponses aux objections prévues

de M. Boudeau ; il est possible qu'elles lui aient échappées à la lecture sans doute trop précipitée qu'il en fit.

Les douleurs que M. Renard ne cessoit d'éprouver au pied et à la jambe , lorsqu'il marchoit , sur-tout depuis son retour à Lyon , le déterminèrent à me demander avec instance de lui faire l'opération que j'avois proposée. Je lui prescrivis ce qu'il avoit à observer avant d'être opéré. Quelques jours après , je me rendis dans la matinée chez lui , avec des élèves en chirurgie. J'incisai la peau de la jambe malade dans la longueur de l'intervalle du tibia et du péroné , en commençant à deux pouces au-dessous de l'articulation supérieure , et finissant au-dessus de l'inférieure. Je disséquai le muscle jumeau et le long extenseur , sans intéresser leurs fibres charnues ; le renversement que j'en fis mit alors la tumeur à découvert , elle occupoit le milieu de la partie moyenne du muscle , *petit extenseur* du pied , entre le tibia et le péroné ; elle étoit de la grosseur d'une noix , dure , compacte , couverte d'un réseau aponévrotique dont je coupai les adhérences ; et après l'avoir extirpée , il y eut un vide à la place qu'elle occupoit , dans lequel je plaçai , selon la direction de la plaie , un séton de linge effilé , que je continuai d'y maintenir pendant les pansemens. Je rapprochai ensuite les muscles dans leur situation naturelle , je couvris la plaie de

charpie, de compresse et d'un bandage très-lâche ; je plaçai ensuite la jambe sur un coussin. Trois heures après on fit au malade une saignée au bras, et on la réitéra le soir. Le lendemain il eut un mouvement de fièvre, et il ressentit une douleur profonde dans toute l'étendue de la jambe extrêmement engorgée. On arrosa fréquemment l'appareil avec la décoction des fleurs de millepertuis et de sureau, animée avec une petite quantité d'eau-de-vie, dont on continua l'usage la nuit et le jour, et il prit abondamment de l'eau de poulet.

Le cinquième jour, le malade eut le pouls naturel, la jambe beaucoup moins engorgée et peu douloureuse ; je levai alors l'appareil : la charpie étoit humectée, elle se détacha facilement, et la plaie étoit en bon état. Je tirai doucement le séton après l'avoir humecté de teinture de myrrhe et d'aloès, je couvris la plaie de plumaceaux garnis de digestif simple, et je continuai le même pansement tous les jours, jusqu'à la parfaite guérison de la plaie. M. Renard a ensuite marché librement, et n'a eu aucun ressentiment de cette maladie.

*OBSERVATION sur une Dislocation du
pied, provenant de causes internes.*

UN habitant de Couson, âgé de 25 ans, d'un tempérament replet et cacochyme, avoit le pied droit disloqué depuis environ un mois, avec un engorgement considérable autour de l'articulation, il ne pouvoit pas le mouvoir en aucun sens sans y ressentir des douleurs très-vives.

Cette dislocation provenoit de causes internes, de la viscosité et de l'épaississement de la lymphe synoviale; elle ne pouvoit plus être reprise par les pores absorbans de la capsule articulaire, pour rentrer dans les voies de la circulation; elle occasionnoit par son abondance et par son séjour dans l'articulation du pied, le relâchement des ligamens articulaires et le déplacement des os.

Je prescrivis au malade de rester au lit ou sur une chaise longue, pour éviter tous les mouvemens contraires à son pied, une tisane d'écorce de racine de bardane, de raifort sauvage, des feuilles de dent de lion, de pimprenelle, de cresson de fontaine, et d'un nouet de soixante cloportes en vie, pour une pinte d'eau à prendre tous les jours, dont on continueroit l'usage pendant un mois, en rendant

la première verrée purgative tous les cinq jours ; de mettre en même temps le pied malade dans du fumier chaud , pendant une demi-heure le matin et le soir , de l'essuyer ensuite et de l'envelopper avec des linges chauds.

Le dixième jour de l'usage des remèdes , il survint une inflammation considérable qui occupoit le tour de l'articulation du pied , le tarse jusqu'au dessus des malléoles , avec des flictaines remplies de sérosité qui éclatèrent , d'où couloit une grande quantité de sérosité purulente.

Je fis cesser l'usage des bains de fumier , et couvrir les parties excoriées avec des linges garnis superficiellement de cérat , simplement fait avec la cire vierge , le blanc de baleine et huile d'amandes douces. La suppuration étant entièrement passée , je lui fis prendre des bains de pied de demi-heure chacun , le matin et le soir pendant vingt jours , dans l'eau minérale artificielle , préparée ainsi qu'il suit.

Dans six pintes d'eau commune , on faisoit bouillir pendant quatre heures , foie d'antimoine demi-once , alkali de soude trois drachmes et sel marin une once. On enveloppoit ensuite l'articulation après chaque bains , avec l'emplâtre de crolius que l'on renouvelloit de huit en huit jours.

Après l'usage de la tisane , je lui prescrivis des pilules composées avec l'extrait de ciguë ,

les cristaux de soude et la poudre de cloporte ; il en prit quatre le matin et autant le soir , pendant deux mois.

Avant la fin de l'usage des pilules , le malade commença à faire quelques mouvemens de son pied , sans éprouver de la douleur. Je lui conseillai alors de se rendre à Aix en Savoie , où les douches sur le pied malade achevèrent sa guérison radicale.

On doit attribuer aux bains de fumier , et à la grande suppuration qu'ils occasionnèrent autour de l'articulation du pied , la résolution de la synovie , ainsi que le rétablissement du ressort des ligamens articulaires , aidés des remèdes apéritifs et des fondans , soutenus d'un régime analogue.

OBSERVATION sur un Dépôt froid.

M. Michallier , marchand quincaillier de cette ville , me fit appeler pour donner mon avis sur la maladie dont étoit attaquée sa fille , âgée de 9 ans. Elle avoit un engorgement considérable sur le métatarse , et au-dessous du pied gauche. Il s'étoit manifesté insensiblement depuis environ deux ans ; elle souffroit beaucoup depuis quelque temps , sur-tout lorsqu'elle mettoit le pied à terre.

Cet engorgement étoit dur , rénitent , indolent

et sans inflammation. Elle avoit aussi sous la mâchoire inférieure, et des deux côtés du cou, des glandes engorgées ; son ventre étoit boursoufflé, son teint étoit pâle et inanimé.

Ces signes diagnostiques caractérisent la nature de cette maladie, dont la cause a été attribuée jusqu'à présent au vice scrophuleux, mais il est évident qu'elle dépend seulement de la foiblesse des solides et de la densité de la lymphe ; c'est pourquoi on doit la regarder dans les deux sexes, comme simplement organique, puisqu'elle disparoît d'elle-même à l'âge de puberté ; mais quand elle produit des accidens semblables à celui que je viens de rapporter, il seroit imprudent de les abandonner aux seules ressources de la nature ; il faut en arrêter les progrès par les remèdes internes et externes, soutenus d'un régime de vivre analogue. En conséquence, je conseillai de faire prendre à l'enfant une tisane faite avec racine de patience, de grande scrophulaire trois drachmes de chacune, feuilles de bourrache, de dent de lion une demi-poignée de l'une et de l'autre, cresson de fontaine et fumeterre une bonne pincée, et un nouet de quarante cloportes en vie, le tout infusé au bain-marie, pendant une demi-heure, dans deux écuellées d'eau de veau, pour boire dans le courant du jour en quatre verrées, et en continuer l'usage pendant vingt jours consécutifs ; de préparer ensuite des pi-

lules avec extrait de ciguë une demi-once , éthiops minéral , poudre de cloportes et éthiops martial une drachme et demie de chacun , le tout lié ensemble avec le sirop des cinq racines pour faire des pilules de trois grains chacune , dont elle prendroit quatre pilules le matin à jeun et quatre pilules à six heures du soir , pendant deux mois ; de lui donner aussi , immédiatement après chaque dose des pilules , une verrée d'infusion de lierre terrestre avec du sucre , et de la purger tous les dix jours avec six pilules de belloste. Je prescrivis en même temps de baigner le pied malade , pendant une heure le matin et le soir dans de la lessive , où l'on ajouteroit sur deux pintes deux onces de savon blanc.

Pour la nourriture : du bouilli , du rôti , du potage et hortolages au bouillon gras , des fruits cuits , mais point acides : point de salé , de pâtisserie , de fromage , ni laitage ; de lui brosser le corps tous les soirs en la couchant , et de la changer souvent de linge.

A la fin des deux mois de l'usage des pilules , il survint une inflammation sur la partie engorgée du métatarse ; je fis alors suspendre le bain du pied , et j'y substituai l'application d'un cataplasme fait avec la mie de pain , bouillie dans l'infusion des fleurs d'hypericum , de sureau , de camomille simple , que l'on renouvelloit à une chaleur convenable le matin et le soir. Au
centre

centre de l'engorgement, il se forma un dépôt, dont la coction de l'humeur fut très-longue : voulant attendre qu'elle se fit jour naturellement, je fis continuer le cataplasme et oindre la tumeur avec l'onguent basilicum. Le dépôt s'ouvrit, il en sortit peu de pus ; je fis mettre sur la plaie un petit emplâtre d'onguent de la mère, et continuer le cataplasme. Peu de jours après, l'os du métatarse qui répond au troisième orteil, se détacha de son articulation et se présenta à l'ouverture de la plaie : il tenoit encore aux os du tarse très-fortement ; je ne cherchai point à l'ébranler, je le laissai comme très-nécessaire pour entretenir la plaie et la suppuration, et je fis alors reprendre les bains de pied le matin et le soir, dans l'eau minérale artificielle, préparée avec une once d'antimoine cru concassé, demi-once de sel alkali de soude, et une once et demie de sel marin, qu'on faisoit bouillir pendant quatre heures dans huit pintes d'eau commune ; on versait une pinte et demie de cette eau dans une cuvette, et l'enfant y mettoit le pied à une chaleur douce, pendant une demi-heure : on essuyoit le pied, et on l'enveloppoit ensuite avec des linges chauds.

L'os carié se détacha insensiblement, la tumeur se résolut de même, et un mois après, l'os tomba entièrement, la plaie ne tarda pas à se consolider, et le pied reprit son état naturel ; de sorte que l'enfant fut guéri radicalement.

Je conseillai de réitérer l'usage de la tisane et des pilules, le printemps et l'automne, jusqu'à ce que l'enfant fût nubile, et d'observer le régime de vivre. L'enfant a joui depuis sa guérison d'une parfaite santé, elle devint nubile à treize ans.

OBSERVATION sur une fausse Ankilose.

M. Patrin vint chez moi avec sa fille âgée de 17 ans, pour me consulter sur une fausse ankilose qu'elle avoit à l'articulation de l'humérus avec le cubitus du bras droit, depuis environ six mois, avec un engorgement considérable et plusieurs ulcères fistuleux, d'où couloit une sérosité âcre et abondante, il n'y avoit point d'inflammation, et elle y ressentoit peu de douleur. L'avant-bras étoit plié, sans pouvoir s'étendre, et le bras étoit atrophié. Elle étoit décolorée, peu réglée et fort maigre.

Je lui prescrivis des bouillons faits avec la racine de patience, l'écorce de celle de bardane de chacune une once, une poignée de bourrache, autant de dent de lion, du cresson de fontaine, du fumeterre, une bonne pincée de l'un et de l'autre, quatre écrevisses rougies et concassées, et les cuisses de quatre grenouilles, le tout infusé au bain-marie pendant une demi-heure, dans deux écuellées d'eau de veau,

pour deux bouillons à prendre, l'un le matin à jeun et l'autre à six heures du soir, pendant vingt jours ; de prendre en même temps, immédiatement avant chaque bouillon, quinze cloportes en vie, écrasés et incorporés avec du sucre ; de passer ensuite à l'usage des pilules faites avec extrait de ciguë une once, éthiops martial demi-once, cristaux de soude deux drachmes, et cloportes en poudre demi-once, pour des pilules de trois grains chacune, roulées dans la poudre de la racine de ciguë, dont quatre seront prises le matin à jeun et quatre à six heures du soir pendant deux mois, en buvant par-dessus une tasse d'infusion d'une drachme de racine de chicorée sauvage ; de reprendre ensuite les mêmes bouillons pendant vingt jours, et les pilules ensuite pendant deux mois ; de continuer ainsi alternativement jusqu'à parfaite guérison, en se purgeant tous les quinze jours avec trente grains des pilules mercurielles divisées en quatre pilules.

Je prescrivis aussi de baigner le bras malade, c'est-à-dire, la fausse ankilose, pendant une heure, le matin et le soir, dans la lessive de cendres végétales à une chaleur douce, où l'on ajouteroit sur deux pintes deux onces de savon blanc ; d'envelopper la partie engorgée, après chaque bain, avec un emplâtre de moitié mucilage et moitié devigo avec mercure ; d'essuyer l'emplâtre toutes les fois qu'on le leveroit, et de le

renouveler seulement tous les trois jours ; de faire en même temps une légère friction sur l'ankilose avec vingt grains d'onguent mercuriel, et de l'envelopper ensuite avec l'emplâtre ; de faire cette friction seulement deux fois par semaine, le soir plutôt que le matin, de se nourrir avec des alimens doux, de ne point manger d'herbages crus, ni fruits ni laitages, de se tenir chaudement et de soutenir le bras malade avec une écharpe.

Mlle. Patrin venoit me voir de temps en temps, me faire part des succès heureux qu'elle obtenoit de ses remèdes. Après le cinquième mois, elle avoit le bras dans un beaucoup meilleur état, l'engorgement et la suppuration étoient très-diminués ; et au lieu du bain de la lessive, je lui conseillai ceux avec l'eau minérale artificielle prescrits dans la précédente observation. Le huitième mois du traitement, elle n'avoit plus d'ankilose ni plaie, elle pouvoit étendre et se servir de son bras, quoiqu'encore foible. Je lui prescrivis les douches d'Aix en Savoie, qui achevèrent entièrement sa guérison.

Ces deux exemples de maladie de même espèce, avant et après l'âge de puberté, que je viens de rapporter, servent à prouver qu'elles ne dépendent point ordinairement d'un vice dans le sang, que la cause existe dans le système vasculaire, dans les glandes conglobées, principalement dans celles du mésentère. Ces or

ganes manquant de ressort, ils n'atténuent pas assez la lymphe pour qu'elle puisse se mêler et se combiner parfaitement avec le sang ; c'est pourquoi, coulant lentement dans les réservoirs où elle doit être encore perfectionnée, elle les engorge souvent, et elle devient alors la source de la plupart des maladies chroniques.

Ainsi, on doit conclure que pour parvenir à la guérison des maladies de l'espèce dont je viens de parler, il faut employer les remèdes qui ont la puissance de donner de l'énergie aux organes qui en manquent, et de rendre la lymphe douce et fluide.

OBSERVATION sur le Rachitisme.

M. Dujat d'Ambérieux le fils, pensionnaire au collège de l'Oratoire de cette ville, âgé de 13 ans, avoit toujours joui d'une bonne santé ; revenant de la promenade au mois de mars, il fut attaqué de douleurs très-violentes à la partie moyenne des deux jambes, sans engorgement ni inflammation extérieure ; elles étoient continuelles avec beaucoup de fièvre, le délire, l'oppression, une toux fréquente, une expectoration visqueuse et sanguinolente. Je lui prescrivis des bouillons de mou de veau, des infusions béchiques, le sirop de guimauve, des loks, des cataplasmes anodins sur les jambes, qu'on renou-

velloit de six en six heures , et la diète la plus sévère.

Quelques jours après , il lui survint un dépôt glaireux , qui occupoit la majeure partie latérale externe de la cuisse gauche , et un engorgement indolent très-considérable sur toute la circonférence antérieure du genou du même côté. On appliqua sur ces parties un cataplasme émollient , et peu de jours après j'ouvris le dépôt de la cuisse , d'où il sortit une grande quantité de matière séreuse et purulente. Le malade éprouva alors moins de douleurs dans les jambes , mais il eut toujours beaucoup de fièvre , souvent le délire , l'oppression , la toux et une expectoration sanguinolente. Il lui survint ensuite un engorgement assez étendu à la partie moyenne et latérale interne de la jambe gauche , avec de la fluctuation dans le centre sans changement dans la couleur de la peau.

J'ouvris ce dépôt le troisième jour de sa naissance ; peu de jours après il s'en forma un semblable au côté opposé de la même jambe , l'ouverture en fut faite le surlendemain ; il sortit de l'un et de l'autre beaucoup de pus épais et très-blanc. Huit jours après il se forma encore successivement deux dépôts à la jambe droite , aux mêmes endroits que les précédens ; l'ouverture du premier et celle du second faite peu de jours après , donnèrent un pus de même qualité et aussi abondant. A cette époque les douleurs

qu'éprouvoit le malade aux deux jambes cessèrent entièrement; mais la fièvre, le délire, l'oppression, la toux et la même expectoration existèrent encore avec la même intensité, quoiqu'un écoulement de pus fort abondant eût eu lieu jusqu'à cinq fois. M'apercevant qu'il se formoit un engorgement considérable au tibia des deux jambes dans leur partie moyenne, et que le pus des plaies communiquoit aux parties latérales de l'une et de l'autre jambe, il me parut alors très-important, pour éviter le séjour du pus entre les deux os, et en faciliter l'évacuation, de dilater les plaies des deux jambes de chaque côté, de couper le muscle intérosseux, et d'y passer un séton. Je pensai ensuite les plaies avec des plumaceaux garnis de digestif, après avoir humecté auparavant le séton avec la teinture de myrrhe et d'aloès, dont je continuai l'usage constamment.

Quelque temps après, il survint encore des dépôts à la partie inférieure de chaque jambe, sur les malléoles internes et externes, qui se succédèrent alternativement; je les ouvris à peu d'intervalle les uns des autres, le pus fut encore de même qualité, et le périoste se trouva détruit. Je pensai ces plaies avec la charpie humectée de teinture de myrrhe et d'aloès; je continuai les mêmes pansemens jusqu'à leur guérison: la fièvre, l'oppression, le délire, la toux, etc. disparurent alors. Je prescrivis au malade l'usage

pendant deux mois, des pilules d'extrait de ciguë, d'éthiops minéral, de poudre de cloportes, et d'une tisane de racine de garance et de chicorée sauvage; je conseillai de le purger tous les dix jours avec de la casse et de la manne, et de le soutenir avec des gruaux au bouillon gras; de lui faire prendre ensuite le matin et le soir une écuellée de lait de vache, où l'on ajouteroit une verrée d'infusion de l'écorce d'une demi-once de quinquina, d'en continuer l'usage jusqu'à la parfaite guérison des plaies: cette guérison ne s'effectua qu'à la fin du quatrième mois de la maladie de M. d'Ambérieux. Les tibias de ses deux jambes restèrent engorgés et perdirent leur rectitude naturelle.

Je lui conseillai d'aller dans le mois de juin, aux eaux d'Aix en Savoie, où il recevroit quinze douches sur tout le corps, principalement sur les extrémités inférieures; il y retourna l'automne suivante, et il y reçut la même quantité de douches. De retour chez ses parens, tout son corps se couvrit de dartres vives, elles suppurèrent et rendirent pendant un mois, une humeur âcre qui mouilloit son linge, et dont l'odeur étoit d'une fétidité insoutenable.)

Le malade retourna à Aix en Savoie l'année suivante, où il prit encore la même quantité de douches; elles produisirent aussi une éruption de dartres vives et suppurantes sur le dos, la poitrine, les extrémités supérieures,

mais moins abondantes, dont la durée ne fut pas aussi longue que la première fois. Depuis ce temps, le malade a joui d'une parfaite santé.

Cette maladie des os chez M. d'Ambérieux, s'est manifestée à l'époque où les organes de l'économie animale acquièrent de l'énergie, la puissance de pousser du centre à la circonférence, les levains étrangers dont le sang est imprégné. A la même époque, on voit des enfans d'une stature agréable, bien conformés, qui paroissent jouir d'une santé brillante, changer entièrement de forme dans ce temps critique; ils deviennent rachitiques, difformes et méconnoissables; tandis que les enfans nés sains et bien constitués deviennent forts et vigoureux, ils n'éprouvent aucun mal de cette révolution climatérique, qui se renouvelle insensiblement tous les sept ans, pendant le cours de la vie.

OBSERVATION sur une Hydropisie universelle.

M. Vial, ci-devant trésorier de France, âgé d'environ 50 ans, d'un tempérament bilieux, sujet à la goutte, étoit attaqué d'une hydropisie appelée *Leucophlegmatie*.

Toutes les parties de son corps, principale-

ment les extrémités supérieures et inférieures, étoient extrêmement enflées, d'une dureté extraordinaire, elles paroissoient squirreuses, ses urines étoient peu abondantes, noires comme de l'encre, il vomissoit les substances alimentaires et les remèdes qu'il prenoit; il avoit continuellement de l'oppression, un peu de toux, sans expectoration, un pouls souvent intermittent irrégulier et fiévreux: il étoit dans cet état depuis sept mois.

On avoit employé les remèdes qu'on avoit cru les plus capables et les plus efficaces pour combattre cette maladie; mais comme il n'est pas rare qu'on fasse appeler d'autres médecins, lorsqu'on voit des maladies résister long-temps à l'expérience même la plus consommée, nous fûmes invités M. Villermoz et moi, à continuer le traitement de la maladie de M. Vial.

A quelques formes près, nous lui ordonnâmes les mêmes remèdes qu'il supporta mieux, l'usage pendant le jour et la nuit du petit lait, avec une forte expression de cloportes en vie; celui en même temps des prises, avec trois drachmes d'oignon de scille, autant de tartre vitriolé et autant de cannelle en poudre, le tout incorporé avec une once de sucre pulvérisé, divisé ensuite en prises de vingt grains chacune, dont deux prises tous les matins à un intervalle de trois heures, avec une verrée

d'infusion de fleurs de genet , immédiatement après chaque prise.

Quinze jours consécutifs de l'usage de ces remèdes ne nous laissant appercevoir aucune diminution sensible de l'enflure ni augmentation des urines , nous fîmes appliquer les vésicatoires aux parties moyennes et latérales internes des deux jambes : on les leva seulement trente-six heures après leur application , parce qu'ils ne produisirent pas plutôt leur effet ; on détacha l'épiderme avec du tissu cellulaire très-épais ; on engagea le malade à rester trois fois vingt-quatre heures dans un fauteuil , pour favoriser par cette situation la chute des sérosités ; on lui tint les pieds reposés sur un coussin, ses plaies couvertes de feuilles de poirée ramollies à une douce chaleur , et les jambes enveloppées de serviettes.

Les sérosités sortirent abondamment pendant les trois jours ; on le fit mettre ensuite dans son lit , couché sur le premier matelas plié en deux , de manière que les jambes fussent encore assez basses pour entretenir la sortie des sérosités. Leur écoulement fut tel pendant un mois , que toutes les trois heures on substituoit des linges secs aux linges mouillés qui enveloppoient les jambes. Le corps et les extrémités supérieures désenflèrent totalement , les urines devinrent alors jaunes , écumeuses et abondantes.

Le bas ventre , le scrotum , les cuisses et les

jambes restèrent aussi enflées et dures, que le premier jour de la maladie, mais le malade ne vomit plus ses alimens ni les remèdes. Nous fîmes appliquer un second vésicatoire sur la partie moyenne et latérale externe des deux jambes, l'écoulement séreux fut le même pendant près d'un mois, le bas ventre, le scrotum et les cuisses se dégorgèrent entièrement.

Un troisième vésicatoire sur le tarse et le métatarse de chaque pied agit encore pendant environ un mois de la manière la plus favorable, et acheva de terminer cette hydropisie avec un succès parfaitement heureux.

M. Vial, maître de l'exercice de ses membres, de pouvoir particulièrement s'étendre dans son lit, la tête basse comme en santé, se crut entièrement guéri; mais prévoyant les effets de la détente générale du tissu cellulaire qui avoit été considérablement et long-temps distendu par l'abondance et le séjour des sérosités, nous annonçames au malade, que l'enflure reviendrait aux extrémités supérieures et inférieures dans moins de huit jours; qu'après avoir vu une crise d'évacuation de sérosité aussi abondante, nous pensions que cette masse d'eau qui pesoit sur toutes les parties du corps où elle séjournoit, avoit dû affoiblir le ressort du tissu cellulaire, mais que le mal qui alloit en résulter ne seroit que passager.

L'enflure revint aux extrémités, comme je

J'avois vu arriver plusieurs fois en semblables circonstances, et malgré notre pronostic, on fut si prodigieusement affecté de l'enflure considérable des bras et des jambes, qu'on proposa de revenir à l'application des vésicatoires. Nous fîmes observer, que dans ce moment ils seroient aussi dangereux pour le malade qu'ils lui avoient été utiles précédemment. On épuiserait, dis-je, cette sérosité qui doit rentrer dans le torrent de la circulation pour se combiner avec le sang; de sorte que si on la faisoit sortir par une nouvelle exuration de la peau, on priveroit la lymphe du véhicule qui lui est absolument nécessaire pour accomplir toutes les sécrétions, et ce défaut essentiel dans l'économie animale entraîneroit infailliblement sa ruine.

En conséquence, nous ordonnâmes au malade une chopine de tisane préparée avec demi-once de racine de raifort sauvage, et autant d'éluna campana, chardon bénil et fleurs de genet, de chacune une pincée, et trente grains de baye de genièvre; et en même temps extrait de gentiane, de quinquina, de chacun trois drachmes, rhubarbe en poudre une drachme, et cachon en poudre une drachme, pour des pilules de trois grains, à prendre le matin, immédiatement avant de dîner, au nombre de quatre.

L'usage de la tisane entretint le libre cours des urines, et celui des pilules, les forces digestives; de sorte que tous les viscères reprirent

insensiblement l'énergie qu'ils avoient perdue. Toutes les fonctions de la machine se rétablirent, et le malade a joui depuis ce temps, de la santé la plus parfaite.

OBSERVATION sur la Fistule à l'anus.

M. de Champe, âgé d'environ 42 ans, d'un tempérament sanguin et mélancolique, étoit à Prague avec son régiment pendant le siège de cette ville, où, après beaucoup de fatigues et de sollicitudes, il fut attaqué d'un dépôt phlegmoneux autour de l'anus, qui s'ouvrit dans le fondement, accompagné d'un flux de pus abondant; après l'entière cessation des douleurs qu'il en avoit éprouvées, il reprit ses fonctions ordinaires, quoiqu'il eût encore un écoulement purulent par l'anus. Dans cet état, à la suite de nouvelles fatigues, et ayant été à cheval par un très-grand froid assez long-temps, lors de la retraite de notre armée, il lui survint des engorgemens squirreux autour de l'anus, qui s'étendoient jusqu'au périnée avec inflammation et abcès, il en résulta une fistule de chaque côté de l'anus, d'où sortit un pus âcre et séreux. Il s'en écoula aussi du fondement, ce qui aggrava considérablement cette maladie. Arrivé dans le Forez, et après quelque temps

de séjour dans son domicile, il vint à Lyon pour me faire part de son état et avoir mon avis. Je lui trouvai deux fistules complètes, situées à droite et à gauche, à un pouce environ de la partie inférieure et latérale de l'anus. Elles provenoient du rectum déprimé et ulcéré en forme d'anneau, à la hauteur de la partie supérieure et interne du coccx, et elles étoient entourées de duretés squirreuses, qui s'étendoient depuis la partie supérieure de l'anus jusqu'au périnée.

La nature de cette fistule m'ayant conduit à des réflexions et des considérations particulières sur les circonstances de l'opération qu'il conviendrait de faire; prévoyant, d'ailleurs, qu'il devoit en résulter la destruction inévitable d'une grande partie du sphincter de l'anus, je proposai à M. de Champe, d'inviter plusieurs de mes confrères, pour conférer avec eux sur le moyen le plus efficace de le délivrer de cette maladie. MM. Parisot et Garnier furent priés de se rendre chez lui: après un mûr examen de la partie affectée, ils décidèrent qu'on pouvoit extirper en même temps les deux fistules; que cette opération étoit absolument indispensable, quoiqu'il fût certain qu'il en résulteroit une incontinence d'excrémens; mais que cette incommodité étoit préférable à des douleurs qui seroient continuelles et sans espérance de remèdes, si on différoit plus longtemps d'y en apporter. Le malade ayant con-

senti à cette décision , je procédai à l'opération en présence de mes deux confrères : les fistules étant trop éloignées du siège de la maladie , je fis une incision aux tégumens , à un pouce de chaque côté de la partie supérieure de l'anus , par le moyen de laquelle je passai une sonde plate à droite et à gauche , pour embrasser la portion du rectum déprimé et la dureté qui en dépendoit ; je fis revenir leurs pointes par l'anus , et j'incisai au-dessus de l'anse de celle du côté droit ; j'en fis de même au-dessus de celle du côté gauche , et après avoir cerné entièrement la portion du sphincter de l'anus et celle du rectum déprimé , je finis d'extirper les deux fistules et les duretés qui les environnoient jusqu'au périnée ; de sorte qu'il y eut une très-grande perte de chair dans cette partie. Je pensai ensuite le malade avec un bourdonnet lié ; je le poussai au-delà de l'incision du rectum , et je garnis la plaie de charpie sèche et de compresses soutenues du bandage ordinaire. Le malade avoit perdu beaucoup de sang pendant l'opération , il n'en perdit plus après le pansement , mais la nuit suivante il fut très-fatigué de la suppression de ses urines. Le lendemain dans la matinée , je levai une partie de l'appareil ; il urina alors librement , et depuis ce moment il n'éprouva plus d'accident , son état fut toujours de plus en plus meilleur. Je continuai les pansemens avec des plumaceaux garnis

garnis d'onguent basilicum , lavé et adouci avec le jaune d'œuf , pour éviter le prurit ou irritation que produit ordinairement dans cette partie la térébenthine , qui fait la base des digestifs.

Le malade observa le régime le plus exact , fut quarante jours sans aller à la garde-robe , n'éprouva aucune incommodité d'une aussi longue constipation , mais après sa guérison il eut une incontenance d'excrémens comme il en avoit été prévenu.

Cette observation présente deux faits de pratique qu'on ne doit jamais perdre de vue. Le premier consiste à ouvrir promptement les dépôts inflammatoires qui se forment près de l'anus , pour éviter , non - seulement les désordres que la suppuration produit dans les graisses de cette partie , mais encore pour qu'ils ne s'ouvrent pas dans le fondement.

Après avoir évacué le pus , il faut porter dans le fondement le doigt indicateur de la main gauche , et celui de la main droite dans la plaie pour examiner si le rectum a son épaisseur naturelle , et si le pus a une pente suffisante. Si le rectum est au contraire dénué dans cet endroit , ou si le pus ne peut pas sortir facilement , il faut sans différer ouvrir en même temps le rectum , et rendre son ouverture commune avec celle de la partie externe. On évite par ce moyen les fistules qui surviennent ordinairement du défaut de cette précaution.

E e

Le second fait de pratique consiste à ne jamais faire l'opération de la fistule à l'anus, complète ou incomplète avec ou sans dureté, sans avoir bien examiné si elle n'est pas encore produite par un foyer placé au-dessus du sphincter de l'anus, par la dépression du rectum, ou par un ulcère en forme d'anneau. Par cette précaution on ne s'expose pas à faire une opération infructueuse. L'observation suivante en est une preuve bien convaincante.

On avoit fait l'opération de la fistule à l'anus, il y avoit un an, à M. Lievens, âgé d'environ 26 ans, commis aux octrois de cette ville. Le chirurgien qui l'avoit opéré et pansé pendant ce long espace de temps, sans avoir réfléchi, sans doute, sur la cause qui pouvoit s'opposer à la guérison de la plaie, avoit fini par lui assurer que sa maladie étoit incurable. Le jeune homme alarmé de cette décision vint me consulter, j'examinai sa fistule, elle étoit située à un pouce et demi de la partie moyenne de l'anus du côté droit, entourée de dureté. J'y introduisis une sonde, et je portai le doigt en même temps dans le fondement. Je reconnus le siège de cette fistule à la dépression de la portion du rectum au-dessus du sphincter de l'anus, près du bord latéral droit et moyen du coccx, où la pointe de mon doigt se logeoit. Je la déclarai curable par l'opération. M. Lievens, délivré de ses craintes voulut l'être aussi de cette incommo-

dité ; quelques jours après , tout étant disposé pour cet objet , je passai une sonde plate par l'ouverture externe de la fistule , je la portai au-dessus du rectum déprimé , et je la fis revenir par l'anus. Je coupai le sphincter au-dessus de l'anse de la sonde , la portion du rectum où étoit le foyer de la fistule , j'extirpai les callosités et duretés extérieures , d'où résulta une plaie simple et la guérison radicale de cette maladie.

SECONDE OBSERVATION.

Appelé à l'hôpital de cette ville , par M. Bouchet , alors chirurgien major , pour donner mon avis sur différentes maladies , il me proposa d'examiner celle d'un habitant de Vienne en Dauphiné , qui avoit deux fistules à l'anus , situées l'une à droite et l'autre à gauche de la partie latérale et inférieure de l'anus , d'où il sortoit journellement du pus. On avoit sondé les deux fistules et on les avoit jugées incomplètes.

Ayant porté le doigt dans le fondement , j'y trouvai une petite dépression formant l'anneau , à la partie du rectum au-dessus du sphincter de l'anus qui répond à la face interne et presque supérieure du coccix , j'invitai M. Bouchet , MM. Motte et Desgranges , à porter le doigt dans le fondement sur la partie que je leur désignai ,

et ils furent tous convaincus que cette dépression étoit le véritable siège de cette maladie.

M. Bouchet fit l'opération, elle eut un plein succès. Si, au contraire, on se fût borné à la seule extirpation des deux fistules externes, sans avoir détruit la partie déprimée du rectum, l'opération auroit été infructueuse, et le malade obligé d'en subir une seconde.

Il est des fistules à l'anus qui sont incurables, et d'autres qu'il seroit dangereux d'extirper. Les incurables ont leur siège très-éloigné dans le rectum, ou sont compliquées de squirrosités que l'on ne peut pas extirper. Il en est d'autres qui succèdent à des affections du poulmon, dont la nature se sert pour en délivrer le malade. Si on fait l'opération dans cette circonstance, la maladie de poitrine se renouvelle après la guérison de la fistule à l'anus, et le malade meurt peu de temps après.

OBSERVATION sur une Plaie de poitrine.

UN ouvrier en soie de cette ville, âgé d'environ 17 ans, s'amusant avec ses amis, tombant tenant un couteau ouvert à sa main, de dessus une table qui fit bascule; la lame lui entra dans la poitrine du côté droit, entre la première et la seconde des vraies côtes: rompue près

du manche, elle lui resta dans le poumon. La violence du coup, la perte abondante du sang lui causèrent une défaillance avec perte de connoissance ; ayant repris l'usage de ses sens, on le transporta chez lui ; on appella M. Violet, chirurgien, qui s'y rendit promptement ; craignant de renouveler l'hémorragie, il ne sonda pas la plaie, il se borna à la panser avec de la charpie et de la toile de diapalme. Trois heures après il le saigna au bras, et le lendemain il m'invita à me rendre dans la matinée avec lui chez le malade.

Nous le trouvâmes assis dans un fauteuil où il avoit passé la nuit ; il étoit très-oppresé, il toussoit et crachoit souvent du sang, et dans tous les mouvemens qu'il faisoit, ses douleurs de poitrine se renouvelloient. Je tentai inutilement de sonder la plaie pour découvrir la lame, je ne pus pas y parvenir. Nous fûmes d'avis de laisser le malade dans cet état, de l'abandonner aux ressources de la nature, de le saigner de quatre en quatre heures, jusqu'à ce que les accidens fussent calmés, de le tenir à la diète, à l'usage de l'eau de veau, du petit lait, de lui faire prendre fréquemment du sirop de mou de veau et de guimauve, de lui recommander le repos et ne pas parler.

Les douleurs de poitrine, l'oppression, la toux, le crachement de sang étant diminués le quinzième jour de cette maladie, les accidens ne

paroissant plus que de loin en loin et durant peu, on se flatta que la nature pourroit, par une suppuration abondante sur le diaphragme, déterminer une empyème, dont l'opération offrirait une issue à ce corps étranger. Nous convînmes qu'il prendroit du lait de vache de six en six heures, quelques tasses de salep à l'eau dans le courant du jour; qu'il useroit de l'eau de veau avec du miel blanc. Le malade voulut sortir tous les jours de chez lui pour se promener, il n'en fut pas incommodé; mais après six mois d'une guérison apparente, le froid étant survenu, l'oppression, la toux se renouvelèrent sur-tout pendant la nuit; il expectorait le matin des matières purulentes, il avoit dans le jour un peu de fièvre, des frissons tous les soirs, et des sueurs pendant la nuit qui l'affoiblissoient journellement. Ces accidens s'aggravèrent tous les jours; une enflure générale et le dévoiement terminèrent sa vie.

L'ouverture faite de son corps, on trouva la lame du couteau au fond du lobe droit du poumon, couchée obliquement dans une espèce de poche avec beaucoup de pus. Le poumon parfaitement cicatrisé dans la partie où la lame avoit pénétré, d'où elle avoit passé ensuite insensiblement dans le fond de cet organe.

Cette observation et l'expérience journalière prouvent évidemment que les plaies du poumon de cause externe, par l'instrument tranchant, même

par l'arme à feu , se cicatrisent et se consolident parfaitement , tandis que les ulcères qui se forment dans cet organe ne peuvent pas guérir. Ainsi , on ne doit pas attribuer dans cette circonstance le défaut de guérison au mouvement du poumon , mais à la causticité de l'humeur qui existe dans la masse des fluides du malade , qui ronge et détruit perpétuellement la partie du poumon qui en est affectée.

OBSERVATION sur des Loupes.

Mlle de Grandchamp , âgée de 56 ans , d'un tempérament bilieux , mélancolique , avoit depuis environ dix ans une loupe , située sur le côté droit de la poitrine , entre la première et seconde fausse côte , sans leur être adhérente ; elle étoit de la grosseur du poing , avec un col assez large ; depuis un an , elle augmentoit visiblement et s'enflammoit souvent à son extrémité.

Mlle de Grandchamp me consulta sur cette loupe , et sur des applications qu'on lui conseilloit. Je lui proposai l'extirpation , comme le moyen le plus sûr et le plus prompt de la délivrer de cette incommodité , elle y consentit. Après les préparatifs convenables , je procédai à l'opération , les tégumens coupés et la liga-

ture faite à une distance proportionnée de l'origine de cette loupe, je l'extirpai, et ayant mis sur la plaie la charpie sèche en quantité suffisante, ainsi que des compresses, et assuré le tout par un bandage, je continuai les pansemens selon l'usage, et Mlle de Grandchamp guérit parfaitement.

Cette maladie et sa guérison ne présentent rien au premier coup-d'œil de remarquable ni d'utile pour étendre l'art de guérir; cependant l'extirpation de ces tumeurs exige des précautions très-essentielles, dont le défaut peut causer la mort du malade, et nuire à la réputation du chirurgien. Les exemples suivans prouveront cette vérité.

P R E M I E R E X E M P L E.

Peu de temps avant la présente opération, on avoit extirpé une loupe à un négociant de cette ville, très-connu; elle étoit située sur le côté gauche de la poitrine, et avoit à-peu-près la même grosseur de celle dont je viens de parler.

Le malade expira entre les bras du chirurgien, peu d'heures après l'opération; il n'avoit pas fait la ligature des vaisseaux sanguins avant de la cerner entièrement; les vaisseaux artériels étant coupés, se retirèrent et se plongèrent dans la poitrine, où ils causèrent une hémorragie interne et la mort précipitée du malade.

Tout physiologiste sait que les vaisseaux artériels sanguins, qui entrent dans la composition des loupes, y sont considérablement distendus, sur-tout lorsqu'elles sont volumineuses; leurs diamètres diminuent en proportion de leur étendue; par conséquent, quand on cerne ces sortes de tumeurs situées sur la poitrine, sans avoir fait la ligature des vaisseaux artériels, ils se retirent avec précipitation lorsqu'ils sont coupés, ils se plongent dans la poitrine et ils l'inondent de sang. D'ailleurs, il est toujours désagréable pour le malade, d'éprouver une hémorragie, même externe, qu'on auroit pu éviter, et la levée d'un appareil peu d'heures après une opération douloureuse, qui trouble toujours son repos et sa tranquillité.

DEUXIÈME EXEMPLE.

M. Pascal, âgé d'environ 50 ans, négociant à Nismes, d'un tempérament cacochyme, avoit une loupe considérable par son volume. Elle avoit pris naissance, sous la mâchoire inférieure du côté gauche, depuis environ vingt ans; elle avoit près de trois pieds de circonférence sur dix à douze pouces d'épaisseur; elle couvroit tout le côté gauche de la poitrine, et il la soutenoit avec une écharpe.

M. Pascal se portoit d'ailleurs assez bien, il vaquoit à ses affaires de commerce, et cette

loupe ne lui causoit aucune douleur. Il alloit toutes les années à la foire de Beaucaire, et la dernière fois qu'il y fut, il survint une inflammation à l'extrémité de cette loupe qui se termina par une escarre gangreneuse de la largeur de cinq pouces environ, et il eut toujours de la fièvre depuis cet accident. Il se rendit à Lyon dans ce fâcheux état. Je fus invité de l'aller voir; je le trouvai avec la fièvre, le délire et l'ulcère gangreneux de sa loupe qui répandoit une odeur nauséabonde insupportable. Mon premier soin fut d'arrêter la gangrène et la fièvre, et après la chute de l'escarre, je fis l'extirpation de la loupe.

Je commençai l'incision circulaire à six pouces au-dessous de son attache, à la mâchoire inférieure; je fis trois fortes ligatures dans cette partie éloignée de sa naissance, et je cernai ensuite à deux pouces au-dessous des ligatures; de sorte, qu'après la chute de cette loupe du poids de trente-trois livres, les ligatures se trouvèrent plongées sous la mâchoire. Cette rétraction violente des vaisseaux sanguins du tissu cellulaire et du muscle peaussier, me prouva combien il est important, dans toutes les opérations ou extirpations de loupes, de faire la ligature des vaisseaux sanguins à une distance éloignée de leur naissance.

Le malade n'eut aucune hémorragie après l'extirpation, quoique la plaie s'étendit trans-

versalement depuis l'angle de la mâchoire inférieure jusqu'au-dessous du menton, et qu'elle eût dans cette étendue, quatre pouces environ de largeur jusqu'à la troisième des vraies côtes.

M. Pascal guérit radicalement, se maintint en santé avec un cautère au bras, du même côté de la loupe, et n'a eu depuis aucun retour de cette maladie.

OBSERVATION sur la convulsion et resserrement de la mâchoire inférieure.

M. Brossard, négociant de Lyon, âgé de 50 ans, d'un tempérament sanguin, étant tombé dans la rue sur le côté droit de la tête, fut transporté chez lui sans connoissance, les dents serrées, avec des mouvemens convulsifs dans ses membres, sans aucune plaie à la tête, seulement une petite contusion au bord inférieur du pariétal droit. Dans cet état, je le fis saigner le même jour deux fois au bras et une fois au pied. Le lendemain dans la matinée, on le saigna à la jugulaire. Les accidens étoient toujours les mêmes; il ne pouvoit prendre les boissons que par cuillerées, telles que l'infusion de fleurs de tilleul, du petit lait et eau de poulet. Je lui prescrivis des bains domestiques à une chaleur douce. Il en prit un le matin pendant trois jours, avec l'application en même temps sur

les tempes d'un cataplasme anodin , arrosé avec l'huile d'amande douce , et renouvelé de quatre en quatre heures. Le cinquième jour de l'usage de ces remèdes , les accidens se soutenant avec la même intensité , je prescrivis l'usage de l'huile volatile de dipelle , de lui en donner douze gouttes de six en six heures , dans une cuillerée d'eau. Ce remède produisit l'effet que j'en attendois , il arrêta les mouvemens convulsifs , détermina la détente des muscles crotaphites. Le malade reprit sa connoissance , le mouvement de sa mâchoire , sa santé se rétablit , et il n'a eu depuis aucun ressentiment de cette maladie.

OBSERVATION sur la dislocation de la première vertèbre des lombes.

M. Rouast , négociant de cette ville , âgé d'environ 36 ans , d'un tempérament vif et sanguin , jouissoit d'une parfaite santé dans sa maison de campagne près de la ville : pour éviter la chute d'un mur qu'il faisoit démolir , il se retira avec précipitation et tomba à la renverse sur un tas de pierres , d'où il ne put pas se relever. On le transporta à Lyon chez lui , poussant des cris perçans , ils étoient l'effet d'une douleur très-violente qu'il éprouvoit à la

partie supérieure de la région lombaire. Ses jambes étoient paralytiques, ainsi que les viscères du bas ventre, et il ne pouvoit uriner que par le secours de la sonde. La première vertèbre lombaire étoit enfoncée, et son déplacement lui causoit des douleurs horribles, par la distension des ligamens articulaires, et des parties tendineuses des muscles *sacro lombaires*. Cette dislocation comprimoit la moelle épinière, et interceptoit le cours des esprits animaux, qui se distribuent dans les nerfs des viscères du bas ventre et des extrémités inférieures.

On tenta inutilement tous les moyens de replacer la vertèbre disloquée, les accidens s'aggravèrent et terminèrent les jours du malade, le sixième après sa chute.

OBSERVATION sur un Tétanos.

M. Boisson, âgé d'environ 25 ans, d'un tempérament sanguin, très-irritable, caissier de M. Cazé, receveur général des fermes, marcha sur un clou dont la pointe lui traversa d'un côté à l'autre le pied au-dessous du second orteil. L'engorgement, l'inflammation et la douleur qui succédèrent à cette plaie, le retinrent chez lui pendant quelques jours. Les accidens étant calmés par le repos et l'application de cataplasmes anodins, il couvrit les plaies avec

de la toile de diapalme , et il alla à pied à la campagne ; cet exercice renouvela la plaie , l'inflammation et la douleur. Le lendemain il vint à la ville dans un bateau , tenant son pied malade dans l'eau de la Saône , et la tête exposée au soleil pendant plus d'une heure. Le même soir il fut attaqué de convulsions dans tous ses membres , dont les accès revenoient fréquemment avec une douleur de tête considérable , il avoit beaucoup de fièvre , les yeux enflammés , le cou extrêmement gonflé , le ventre tendu , et le pouls plein et fort agité.

Le lendemain matin on lui fit plusieurs saignées au bras et au pied , des fomentations continuelles sur le ventre , donner souvent des lavemens émolliens et carminatifs , prendre abondamment de l'eau de poulet et du petit lait. On employa en même temps les bains domestiques entiers , les potions antispasmodiques , et on lui appliqua ensuite les vésicatoires aux deux jambes. Tous les accidens continuèrent avec la même violence , et ils finirent par le tétanos qui dura près de trois jours , après lequel temps le malade expira.

On attribua avec raison , la cause de cette violente maladie à la délitescence ou transport sur le cerveau , de la matière du pus des plaies du pied qui avoit été répercutée par la fraîcheur de l'eau trop long-temps soutenue. La matière purulente s'est arrêtée plutôt sur le cer-

veau qu'ailleurs, parce que le sang et autres liqueurs y étoient extrêmement rarefiées par l'ardeur du soleil, à laquelle le malade avoit eu l'imprudence de rester exposé pendant tout le temps qu'il avoit tenu son pied dans l'eau de la rivière.

OBSERVATION sur la Paralyse des extrémités inférieures.

Pierre Ravin, cocher, âgé d'environ 45 ans, d'un tempérament sanguin, étant sur sa voiture, ses chevaux allant très-vîte, tomba de son siège sur le pavé, sans pouvoir se relever, se tenir sur ses pieds, ni faire ou obtenir aucun mouvement de ses jambes.

Il fut transporté à l'hôpital de cette ville, où l'on reconnut qu'il avoit une ecchymose considérable à la partie inférieure des lombes, et il y ressentoit une douleur violente.

On lui fit plusieurs saignées au bras, des applications résolatives sur les lombes. Ces remèdes dissipèrent insensiblement l'ecchymose et les douleurs qu'il ressentoit continuellement dans cette partie. Trois mois après ses jambes étant absolument encore paralytiques et atrophiées, il sortit de l'hôpital, et transporté chez lui, on me fit appeller pour le voir.

Après l'avoir examiné, mon avis fut que la

paralyse de ses jambes avoit pour cause la commotion de la moelle épinière, comprimée par la force du coup dans cette partie, dont l'affaissement empêchoit aux esprits animaux de parvenir dans les nerfs des extrémités inférieures. Je prescrivis au malade des frictions sur les lombes, trois fois par jour pendant quelques minutes avec la main garnie de flanelle, et l'application immédiatement après d'un liniment fait avec l'onguent d'althéa, de la graisse humaine, de la teinture de myrrhe et d'aloès, et de l'eau d'arquebusade, à une chaleur modérée, et de couvrir ensuite ces parties d'une compresse trempée dans ce liniment.

Le sixième jour de ce traitement, le malade commença à mouvoir un peu ses jambes et insensiblement à sortir de son lit, à faire quelques pas, soutenu par des aides et avec des béquilles.

Je l'invitai de réitérer cet exercice tous les jours, de continuer les frictions et le liniment sur les lombes, jusqu'à ce qu'il fût en état de se soutenir sur ses pieds et de marcher avec un bâton. Je lui conseillai d'aller pour lors aux eaux d'Aix en Savoie, où les douches achevèrent entièrement sa guérison.

Peu de temps après la guérison de ce malade, on me fit appeler pour voir un enfant âgé de dix ans, qui avoit perdu subitement la force et le mouvement de ses jambes, sans y ressentir
aucun

aucune douleur. Cet accident étoit survenu immédiatement après l'effet d'une médecine qu'on lui avoit fait prendre depuis deux jours, et qui l'avoit purgé doucement et sans coliques. Comme cet enfant avoit rendu sa médecine dans un endroit exposé à l'air par un temps froid, j'attribuai la cause de cette maladie à la suppression de l'insensible transpiration, à son reflux sur l'origine des nerfs qui se distribuent aux extrémités inférieures, où cette humeur avoit sans doute produit un engorgement qui arrêtoit l'influx des esprits animaux.

Je prescrivis une fumigation sur les lombes, les cuisses et les jambes, avec deux drachmes de karabé ou ambre jaune concassé, jeté peu à peu sur un feu doux, le malade étant placé sur une chaise, enveloppé d'une couverture. On réitéra cette fumigation le matin et le soir pendant quatre jours. Elle excita chaque fois des transpirations, et le malade reprit ensuite la force et le mouvement de ses jambes, comme auparavant.

OBSERVATION sur plusieurs Plaies à la poitrine.

INVITÉ pour voir un garçon boucher, âgé de 25 ans, fort et robuste; il étoit au lit dans le délire, sans connoissance, avec des con-

vulsions violentes presque continuelles , son pouls étoit précipité , son visage enflammé , les muscles droits du bas ventre extrêmement tendus. Il étoit dans cet état depuis environ deux heures , qu'il avoit reçu un coup de fourche à la poitrine.

J'examinai les blessurés ; il y en avoit trois près les unes des autres , entre la cinquième et sixième des vraies côtes , à la partie droite de la poitrine au-dessous du mamelon , deux étoient pénétrantes et la troisième étoit dans les chairs ; je le fis saigner quatre fois au bras de deux en deux heures , et fomentier continuellement la partie blessée avec une décoction émolliente. Un de ses amis s'offrit pour sucer ses plaies , et il s'en acquitta à différentes reprises avec beaucoup de zèle.

Les accidens calmés en partie après la quatrième saignée , je fis couvrir les plaies du malade de linges garnis superficiellement du cérat de goulard et d'un cataplasme émollient. Après qu'il eut usé abondamment pendant trois jours de l'eau de poulet , et des infusions de fleurs béchiques avec le sirop de guimauve , il se fit une détente générale , tous les accidens cessèrent entièrement.

Cette prompte guérison du malade ne fut aux yeux du vulgaire , que l'effet de la succion : cet homme , dit-on , a été pansé du secret , il a dû infailliblement guérir. Préjugé que , pour le bonheur de l'humanité , les personnes instruites regardent comme absurde et ridicule.

OBSERVATION sur un Anévrisme à la langue.

M. de Vauginois, supérieur du séminaire de Saint-Irénée de cette ville, envoya chez moi, un séminariste, âgé d'environ 18 ans, pour me consulter sur une espèce d'aphonie ou privation de la voix, toutes les fois qu'il parloit avec force et vivacité. Cette incommodité s'étoit manifestée insensiblement depuis plusieurs mois, et elle augmentoit tous les jours. Il se plaignoit d'avoir une tumeur sur la langue qui la faisoit enfler, en arrêtoit les mouvemens, et l'empêchoit absolument de parler. Il avoit observé que le volume de cette tumeur diminueoit, que sa langue étoit plus libre lorsqu'il ne parloit pas ou s'exprimoit doucement.

J'examinai cette tumeur, elle étoit située au centre de la partie moyenne et supérieure de la langue, elle avoit la grosseur d'une petite noisette, molle et circonscrite. J'apperçus des pulsations et frémissemens au-dedans en la touchant avec le doigt; cette tumeur provenoit de la dilatation d'une artériole qui formoit dans cette partie un anévrisme vrai, qui augmentoit nécessairement de volume lorsque ce jeune homme parloit avec force: augmentation qui gênoit la circulation du sang dans cet organe.

F f 2

d'où résultoit l'engorgement et le défaut de la parole.

Je lui proposai de le délivrer de cette maladie, par une opération aussi peu douloureuse que prompte à guérir. Il s'y détermina, et le jour suivant dans la matinée, je me rendis chez madame Chaix la mère, place du Change, où il étoit logé, et je procédai à l'opération de cet anévrisme. Un élève en chirurgie tenant la pointe de la langue avec un linge, j'embrassai l'artère avec une aiguille courbée, garnie d'un fil double ciré, en la passant dans l'épaisseur du muscle releveur de la langue, à deux lignes environ au-dessus de l'anévrisme ; je plaçai une seconde ligature au-dessous de la tumeur, à la même distance de la supérieure, et dans l'anse de ces deux ligatures je mis un petit morceau d'agaric fin et souple, et je serrai alors convenablement. J'ouvris ensuite, selon la direction des fibres de la langue, le centre de l'anévrisme avec la pointe d'une lancette, et il n'en sortit que le sang contenu dans la tumeur.

Je prévins le malade que la langue s'engorgeroit, qu'elle s'étendrait hors de la bouche, et qu'il eût à tenir un bâton de réglisse entre les dents molaires des deux côtés de la mâchoire, pour empêcher aux dents incisives de couper la langue ; qu'après le troisième jour elle reprendroit insensiblement son état naturel. Je lui conseillai pour cet effet, d'observer une

Diète sévère, de boire abondamment de l'eau d'orge édulcorée avec le miel blanc, de s'humecter la langue continuellement. Je coupai les points d'aiguille le cinquième jour, qui fut celui de l'entière guérison du malade. Je l'invitai cependant à user encore de régime pendant quelques jours, d'alimens faciles à mâcher, à parler peu et sur-tout très-doucement

OBSERVATION sur une Douleur permanente dans le pied droit.

François Sermet, ouvrier en soie de cette ville, âgé d'environ 50 ans, vint me consulter sur une douleur vive et permanente, qu'il avoit dans le pied droit, avec une pesanteur extrême qui augmentoit tous les soirs, et qui diminuoit au point du jour.

Cet homme, très-vigoureux, avec beaucoup d'embonpoint avant cette maladie, étoit devenu fort maigre; il avoit perdu entièrement ses forces, et il ne pouvoit se soutenir sur ses pieds que par le secours des béquilles. Après quelques détails sur sa maladie, sur ses progrès et sur les remèdes dont il avoit fait usage, m'ayant appris que depuis deux ans, il sentoit des douleurs dans le pied droit, qu'elles s'étoient augmentées insensiblement, qu'il avoit fait beau-

coup de remèdes inutilement , et qu'il souffroit cruellement depuis quelques mois , ne pouvant pas dormir deux heures de suite pendant la nuit , sans être réveillé par de violentes douleurs dans le pied droit ; que les médecins et chirurgiens qu'il avoit consultés attribuoient la cause de cette maladie à l'humeur rhumatismale.

Ayant examiné l'état de sa jambe , je trouvai une varice considérable dans sa partie moyenne à la saphène interne , et qu'elle étoit atrophiée ; que les malléoles et le pied étoient œdémateux , et ayant réfléchi sur les accidens de cette maladie , sur le mécanisme des veines , il me parut que cette varice étoit la cause des douleurs , de la pesanteur du pied , et de l'amaigrissement de la jambe.

On sait que sans les soupapes , placées de distance en distance dans les veines , le sang , qui revient des parties supérieures du corps , se précipiteroit dans le cœur , et produiroit de grands désordres dans l'économie animale. Il en seroit de même de celui qui revient des parties inférieures , s'il ne pouvoit pas y arriver ; au lieu qu'à la faveur des soupapes , le sang est divisé dans les veines en petites colonnes qu'elles soutiennent , et qui se succèdent dans leur marche d'un pas égal pour accomplir la circulation. Or , comme elle ne peut être arrêtée ou interrompue , dans quelques

parties que ce soit, sans qu'il n'en résulte un mal notable, il s'ensuit de là, que la varice de la saphène, dont il s'agit ici, ayant affoibli le ressort d'une ou deux soupapes, la colonne du sang ne pouvant pas les franchir, elle a reflué dans les vaisseaux collatéraux, où s'est formé une barrière difficile à vaincre, d'où sont résulté la compression des nerfs du pied, les douleurs et la pesanteur qui s'y font sentir. La foiblesse de la jambe et son desséchement proviennent du défaut de la circulation de la lymphe, de son engorgement dans le tissu cellulaire de cette partie, d'où dépend l'enflure œdémateuse des malléoles et du pied.

Ce principe posé, j'ouvris cette varice dans toute son étendue par une incision longitudinale, non-seulement pour dégorger les vaisseaux voisins, mais principalement pour diminuer le diamètre de cette partie de la saphène et rétablir le ressort des soupapes. Je laissai couler environ douze ou quinze onces de sang, je rapprochai ensuite les bords de cette plaie avec des compresses graduées, trempées dans l'eau d'arquebusade, soutenues avec le bandage unissant. Quatre heures après cette opération, le malade s'endormit et ne se réveilla que six heures après. L'engorgement œdémateux, les douleurs, la pesanteur du pied cessèrent entièrement. On arrosa l'appareil avec l'eau d'arquebusade, le matin et le soir, sans le lever, pendant l'espace

de trois jours, qui fut le temps que le malade resta au lit, et qui termina sa guérison. J'eus le plaisir, le quatrième jour, de lui voir faire quelques pas sans le secours des béquilles. Quelques mois après lui avoir fait mettre une chaussette de peau de chien lacée exactement, la jambe reprit sa forme et sa grosseur ordinaire. Depuis ce temps, il n'y a senti ni douleurs, ni pesanteur, ni foiblesse.

OBSERVATION sur un Vice de conformation.

Instruit par la voix publique qu'on venoit de conduire en prison plusieurs gens sans aveu, au nombre desquels il y en avoit un qu'on annonçoit avoir une conformation singulière, je m'y transportai pour en connoître toutes les particularités.

Cet homme s'appeloit Alexandre-Louis Teisson, orphelin, fils légitime d'un trompette du régiment de la Reine, cavalerie; il m'apprit qu'il étoit hermite, âgé d'environ 35 ans, paroissant jouir d'une bonne santé. Il étoit vêtu d'une robe longue, il ne portoit point de culotte, parce qu'il avoit une incontinence d'urine depuis sa naissance.

Je reconnus qu'il avoit à la partie supérieure

du pénis une tumeur ovale de la grosseur d'un œuf de poule, unie, tendue, rouge et d'un sentiment très-vif. Aux deux côtés inférieurs de cette tumeur, une petite ouverture insensible d'où l'urine tomboit continuellement goutte à goutte. A la partie antérieure et presque inférieure de cette tumeur, une ouverture transversale, d'où sortoit une espèce de verge d'un pouce et demi de longueur, dépourvue de prépuce avec les corps caverneux et le gland aplati, sans canal de l'urètre ni fosse naviculaire. Au filet du gland tenoit une portion de tégumens qui se perdoient dans une espèce de scrotum, formé d'un bourrelet fort considérable autour de cette tumeur. Ce bourrelet étoit plus élevé du côté droit, par une descente entéroépiplo-cèle, et sa partie inférieure étoit garnie de mamelons très-durs, formés par la peau, semblables à des verrues. Les anneaux du grand oblique étoient fort dilatés, on y sentoit un petit corps dur qui y flottoit, et qui me parut être les testicules. Le ventre n'avoit pas sa figure naturelle, la ligne blanche étoit très-enfoncée, les parties latérales fort élevées, et il n'y avoit point de nombril.

Ne pourroit-on pas penser que la tumeur d'où l'urine tomboit goutte à goutte étoit le lieu du nombril, qu'elle étoit formée par la dilatation excessive de l'ouraque? Car elle ne pouvoit pas être produite par l'urètre, il auroit pu retenir

ses urines, leur évacuation étant subordonnée à la dilatation et resserrement du sphincter de la vessie.

Il ne paroît pas vraisemblable que cette tumeur fût produite par le prolongement ou hernie de la vessie. Tous les raisonnemens à cet égard sont peu satisfaisans. Il eût été à désirer qu'on eût pu éclaircir, après la mort de cet homme, ce fait rare et singulier; que l'instrument à la main, on eût reconnu positivement les parties qui composent cette tumeur. Cette observation n'est pas sans exemple, on peut l'ajouter à celle de Graaf et Fernel, qui ont vu des personnes uriner par le nombril.

OBSERVATION sur un Enfant monstrueux.

Instruit que Marguerite Burat, ouvrière en soie, de la paroisse de St-Georges de cette ville, étoit accouchée au septième mois de sa grossesse, d'un enfant d'une figure extraordinaire, je me transportai chez elle avec M. Deville, ingénieur de la province. Nous trouvâmes effectivement une petite fille, laquelle n'avoit qu'un œil placé à la partie moyenne inférieure du coronal, point de nez, point de bouche, les oreilles situées à l'endroit du larinx; quant au reste du corps, il nous parut bien conformé.

Nous nous informâmes des circonstances qui avoient accompagné cet accouchement, nous apprîmes que cette femme avoit été délivrée fort heureusement, et que l'enfant avoit vécu seulement trois heures.

Je fis porter cet enfant chez moi, pour examiner scrupuleusement le globe de l'œil, la conformation de sa tête et des autres parties de son corps.

Dans l'œil de cet enfant, beaucoup plus gros qu'il ne devoit être, on y remarquoit deux cornées transparentes, deux iris et deux prunelles. Quatre paupières fermoient cet œil, elles formoient quatre angles égaux, un supérieur, un inférieur et deux latéraux, ils étoient garnis de cils sur leurs bords.

J'enlevai ensuite la peau qui couvroit le coronal, et je détachai l'œil de son orbite. Les muscles, destinés au mouvement de cet œil, étoient seulement au nombre de quatre, le releveur, l'abaisseur, l'adducteur et l'abducteur, et il n'y avoit point de grand ni petit oblique. La conjonctive faisoit exactement le tour des deux cornées transparentes, elle les séparoit l'une de l'autre de l'épaisseur environ d'une ligne. J'ouvris l'œil, j'y trouvai un cristallin, l'humeur vitrée et le nerf optique disposés comme à l'ordinaire.

L'on sait que la tête est distinguée en crâne et en face; le crâne est composé de huit os,

et la face de treize. Au contraire, le crâne de cet enfant n'étoit composé que de sept os et la face d'un seul. Le coronal étoit de figure triangulaire curviligne, sa partie moyenne externe séparée perpendiculairement par une crête osseuse, et sa partie inférieure se replioit en devant de la largeur de deux lignes environ, formant un rebord à cet os qui lui donnoit assez de ressemblance avec la partie postérieure d'un casque. Cet os avoit ses connexions avec les deux pariétaux, le sphénoïde et l'os qui tient lieu de maxillaire.

Les deux pariétaux et l'occipital n'avoient rien de particulier. Les deux temporaux approchoient assez du naturel; nous observâmes seulement qu'ils étoient un peu alongés, et qu'ils se portoient par leurs parties inférieures beaucoup en avant, en sorte que les apophyses mastoïdes, et les trous auditifs externes, étoient à la partie antérieure et supérieure du cou; et à la place des apophyses zigomatiques, se rencontroient deux petites éminences arrondies.

Ces os étoient joints par en haut aux os pariétaux par suture écailleuse, en arrière et en bas avec l'os occipital, et en devant avec le corps et les ailes de l'os sphénoïde, en sorte que ces deux os temporaux s'unissoient aussi par leurs apophyses pierreuses, et fermoient le crâne dans sa partie antérieure et inférieure.

L'os sphénoïde étoit fort uni dans sa partie

externe, et dans sa partie interne se rencontroit seulement la selle du turc, les apophyses clinoides et deux fentes sphénoïdales. Cet os avoit ses connexions avec le coronal, les deux pariétaux et les deux temporaux.

Nous observâmes que tous ces os du crâne étoient parfaitement réunis et bien formés, et qu'il n'y avoit point de fontanelle.

La face de cet enfant n'étoit composée que d'un seul os, comme on l'a déjà dit, lequel étoit de figure triangulaire, épais et large d'un pouce, ayant trois angles, savoir, deux latéraux qui se terminoient par une apophyse plate, et le troisième antérieur, beaucoup plus grand, étoit arrondi par sa pointe. Cet os avoit ses connexions avec le coronal par ses deux apophyses plates, qui s'unissoient dans deux petites cavités situées aux parties inférieures et latérales du coronal, à l'endroit de son repli, en sorte que l'union de cet os avec le coronal achevoit le trou orbitaire, lequel os par sa partie postérieure étoit enchâssé dans le corps de l'os sphénoïde, et par son angle antérieur un peu incliné, il donnoit à cette face une forme de menton.

Voulant pousser plus loin nos recherches; je disséquai le cou, la poitrine et le ventre. Nous ne trouvâmes au cou, ni trachée artère ni œsophage, mais à la place nous rencontrâmes une grosse glande blanche, assez molle;

nous l'ouvrîmes en plusieurs sens , et ne pûmes y reconnoître autre chose qu'une masse lymphatique ; sa figure approchoit de l'ovale , et occupoit toute la partie antérieure du cou.

J'ouvris la poitrine , et nous y trouvâmes deux cœurs enveloppés chacun d'un péricarde et séparés par le médiastin , leurs pointes étoient tournées l'une du côté droit et l'autre du côté gauche , les vaisseaux qui partoient et qui s'y rendoient étoient par conséquent doubles , mais ils se réunissoient à neuf lignes environ de distance des cœurs pour ne former ensuite que les troncs ordinaires.

Nous trouvâmes encore dans la poitrine de petites lobules de poumon adhérentes au péricarde , à la plèvre , et si compactes , qu'elles ressembloient , par leur substance , à des foies de poulet.

Dans le ventre , il n'y avoit rien de singulier que la forme et la situation de l'estomac ; il étoit de figure sphéroïde , situé dans la partie moyenne de la région épigastrique , son fond étoit attaché au centre nerveux du diaphragme , son col s'abouchoit au duodénum , et il n'avoit que ce seul orifice.

Je me suis borné dans cette observation à la description simple des parties et organes qui méritoient quelques attentions , sans entreprendre d'expliquer physiquement les causes du changement de conformation dans le sujet dont il

sagit. Plusieurs sàvans en ont parlé avant moi ; les uns donnant tout à la force de l'imagination des mères , ont rapporté à elles seules ces sortes de productions monstrueuses , les autres les ont attribuées à l'effet du hasard , ou plutôt les ont considérées comme un développement naturel des parties de l'œuf , où l'organisation se trouvoit ainsi disposée primitivement. Ces systèmes ingénieux font honneur à leurs auteurs , ils en font même à l'esprit humain , et sont traités avec trop de savoir et d'érudition pour que j'entreprenne de n'y rien ajouter. Le fait que je viens de rapporter s'est présenté à moi , j'ai cru que je devois en recueillir les particularités , et me contenter de les exposer en anatomiste exact.

Nota. L'enfant qui fait le sujet de cette observation a été exposé sous les yeux de l'académie , le 7 août 1752 , pendant la lecture de ce mémoire.

TRAITÉ ABRÉGÉ
DES
MALADIES VÉNÉRIENNES.

CHAPITRE PREMIER.

De la Vérole en général.

ON appelle maladies vénériennes, celles qui succèdent à un commerce impur, dont les symptômes caractérisent les diverses espèces; et on appelle vérole, la réunion de plusieurs symptômes vénériens dans l'un et l'autre sexe.

On l'appelle aussi vérole, par la ressemblance avec la petite vérole qu'ont certaines pustules plates et rondes, qui se manifestent communément sur toute la surface du corps, principalement au front et au visage de ceux qui sont attaqués de cette maladie.

La vérole, selon M. Astruc, n'a pas été connue des médecins de l'antiquité. Hyppocrate, dit-il, et après lui tous les médecins qui lui

ONT

ont succédé pendant deux mille ans, n'ont pas fait mention dans leurs écrits des symptômes de la vérole ; preuve sans réplique , que cette maladie n'existoit pas dans ces temps reculés.

La vérole , ajoute-t-il , n'a pas été connue des Grecs et des Romains. Elle n'a été connue en Europe qu'après la découverte de l'Amérique , et la lèpre , qui y étoit très-commune , a disparu ensuite insensiblement.

Ces deux maladies avoient donc quelque analogie entr'elles , puisque l'une a pu détruire l'autre. C'est sans doute ce qui a fait dire à des médecins modernes , que le virus vénérien plus actif et plus violent avoit anéanti le vice lépreux ; d'autres médecins ont avancé que la vérole devoit être aussi ancienne que le monde , c'est-à-dire , depuis qu'il y a eu des hommes et des femmes débauchés , dont le commerce honteux a commencé avant Noé.

Si cela étoit ainsi , il seroit donc vraisemblable que la vérole peut s'engendrer de plusieurs semences déposées et retenues dans l'utérus d'une femme saine , et que l'excès de la chaleur auroit pu corrompre et décomposer leurs principes constituans , comme cela arrive communément dans les marais , pendant les grandes chaleurs , aux substances animales qui y sont en stagnation ; de sorte que les semences de l'homme et de la femme , ainsi perverties , auroient produit des principes virulens très-volatils , qui , étant

absorbés par les pores, auroient pénétré dans le torrent de la circulation, et communiqué à la lympe un caractère caustique et contagieux, d'où auroit résulté les symptômes de la vérole.

Bornons-nous à dire, que le vice vénérien provient du renversement et de la perversité des principes constituans de la semence de l'homme ou de la femme, dont la décomposition ne détruit pas entièrement l'homogénéité qu'elle avoit primitivement avec la lympe, c'est pourquoi le virus vénérien lui communique son caractère vénéneux de préférence aux autres humeurs qui émanent du sang, sans qu'on puisse connoître quelle est la nature de ce vice, comme on ne connoît pas aussi quelle est celle du vice hydrophobique, épileptique, goutteux, cancéreux, etc.

Description de la Vérole, et de ses Symptômes.

Cette maladie est contagieuse, elle se communique par le contact immédiat; elle empoisonne les sources de la vie humaine. On ne la connoît que par ses effets qui se manifestent plus promptement dans les tempéramens vifs et sanguins, que chez ceux qui sont cacochymes et bilieux.

Des Symptômes.

Il survient communément des pustules sèches; rondes, d'un rouge brun, qui occupent le front,

les lèvres, les mamelles, l'anus, les parties naturelles ; elles convertissent souvent toute la peau en ulcères sordides, le visage perd sa couleur vive et naturelle, les yeux deviennent tristes et languissans, ils versent des larmes involontaires, les oreilles s'enflent, le nez est infecté par des ulcères qui rongent les cartilages, la bouche est puante, les dents font mal, les gencives sont gorgées, la luette se relâche, la voix est rauque ; il vient des chancres aux parties naturelles, des bubons aux aïnes, des condylomes et ragades au fondement, des ulcères au gosier, des douleurs de tête qui viennent tous les jours périodiquement au soleil couchant, qui sont insupportables pendant la nuit, et qui cessent seulement au soleil levant. Souvent les extrémités supérieures et inférieures, le milieu des bras, des jambes et des articulations causent des douleurs si grandes, qu'il semble qu'on les presse avec force. Les ligamens, les tendons et le périoste causent de cruelles douleurs : par-dessus cette foule de maux, il survient encore des nodus, des exostoses et des caries dans les os.

On connoît l'existence de la vérole, dans l'un et l'autre sexe, par quelques-uns des symptômes que l'on vient de rapporter ; car ils ne sont jamais tous réunis dans le même individu, quoique la vérole soit bien invétérée.

Les véroles anciennes, qui ont été seulement

palliées dans le principe de leur développement ; se déclarent souvent par des symptômes équivoques qui en imposent quelquefois aux praticiens les plus consommés. Elles se cachent sous la forme de dartres , de dépôts indolens , d'ulcères sordides , de maux d'yeux rebelles , d'épilepsie , de goutte sereine , etc.

Les véroles qui ont été palliées ou dénaturées par des remèdes impuissans , restent quelquefois cachées dans certains individus pendant vingt et trente années ; et lorsqu'elles se manifestent , c'est ordinairement par des exostoses , des tumeurs rebelles , des douleurs de tête nocturnes , des rhumatismes partiels , opiniâtres ou vagues , des ulcères fongueux ou autres maladies chroniques , qui résistent aux remèdes ordinaires.

Il arrive quelquefois , mais rarement , que la vérole peut exister dans certains individus sans se manifester pendant de longues années , et qu'elle soit entièrement détruite par des fièvres putrides ou malignes.

L'observation suivante confirme ce fait , dont a été témoin avec moi , M. Rast , célèbre médecin de cette ville.

Une dame , âgée d'environ 65 ans , vint me consulter sur des exostoses qu'elle avoit depuis quelques mois au coronal , à la partie supérieure du front , à la partie moyenne et supérieure du sternum , et à la partie antérieure et inférieure du tibia. Ces trois exostoses s'étoient

déclarées à peu de distance l'une de l'autre ; elles n'avoient point changé la couleur naturelle de la peau , et elle y ressentoit seulement de loin en loin de légères douleurs.

Cette dame avoit joui jusqu'à cette époque d'une très-bonne santé , elle se plaignoit seulement du mauvais état de ses gencives qui avoient décharné ses dents.

J'attribuai la cause des exostoses au vice scorbutique , je lui prescrivis l'usage des bouillons anti-scorbutiques , le petit lait avec les mêmes plantes , des gargarismes et le régime. Ces remèdes diminuèrent les exostoses et dissipèrent les douleurs ; elle les réitéra l'automne suivante avec le même succès.

L'année suivante , à l'entrée du printemps , les exostoses s'élevèrent , et la malade y ressentit des douleurs plus vives et plus fréquentes , principalement à celle du tibia. Les mêmes remèdes , où je fis succéder l'usage des pilules d'extrait de ciguë et le quart de celui de napel , calmèrent les douleurs ; mais l'automne suivante , les exostoses augmentèrent , et la malade y ressentit des douleurs très-vives et presque continuelles. Je fis prier alors M. Rast de m'aider de ses conseils , et de suivre avec moi le traitement de cette maladie.

Nous communiquâmes au mari de la malade l'embaras où nous étions de découvrir la cause de cette maladie ; il nous avoua alors avec

beaucoup de peine que , lorsqu'il s'étoit marié avec la malade , il avoit la vérole , dont on avoit pallié les symptômes , et que les deux premiers enfans qu'elle avoit faits étoient morts en nourrice , et avoient donné la vérole à celles qui les avoient alaités. Il nous ajouta qu'après la seconde couche de sa femme , il eut une fièvre putride très-violente , qui dura près de deux mois où il fût en danger de perdre la vie , et que sa convalescence fut très-longue. Depuis cette cruelle maladie , nous dit-il , il y a plus de trente ans , j'ai toujours joui d'une bonne santé , ma femme n'a jamais eu aucun symptôme de vérole. J'ai eu ensuite d'elle plusieurs enfans qui se portent bien ; ils sont à présent mariés , et leurs enfans sont très-sains.

Instruits sur la cause des exostoses de cette malade , nous lui conseillâmes de se parfumer le corps à la vapeur des pastilles de térébenthine , de baume de tolus et de cinabre , jetées sur un feu doux. On faisoit ce parfum le matin pendant une demi-heure , avec les précautions d'usage ; nous lui prescrivîmes de prendre en même temps dans la matinée une demi-pinte de petit lait clarifié , de s'humecter beaucoup dans le courant du jour , de se gargariser souvent , sur-tout avant et après ses repas , de prendre tous les jours un lavement émollient , et d'observer le régime proposé.

Les exostoses disparurent entièrement , et la

malade guérit sans s'être doutée, ni les assistans, quelle étoit la cause de sa maladie.

Cette observation très-rare confirme celles rapportées par des médecins et chirurgiens, qui ont consigné dans leurs ouvrages, que la vérole peut se cantonner dans quelques individus pendant nombre d'années, qu'il peut naître des enfans sains dans ce long intervalle, et que la vérole peut aussi être détruite entièrement par les crises violentes d'une fièvre putride ou maligne.

CHAPITRE II.

De la Gonorrhée ou Chaude-pisse virulente.

LA gonorrhée est la plus fréquente de toutes les maladies vénériennes, et la plus difficile à guérir, sur-tout chez les femmes.

Cette maladie a quatre périodes : la première se manifeste quatre ou cinq jours, et quelquefois plus tard, après un commerce impur. Le malade apperçoit un peu de sérosité visqueuse qui engluë l'extrémité du canal de l'urètre ; la fosse naviculaire est rouge, chaude et ouverte plus qu'à l'ordinaire ; il sent en urinant, un chatouillement inaccoutumé, et une chaleur qui chaque fois approche de la douleur.

Seconde période. La maladie augmente ensuite peu à peu, il survient une tension, une roideur, une dureté involontaire et douloureuse à la verge, il coule beaucoup de gouttes épaisses d'humeur lymphatique pervertie ; la difficulté d'uriner croît de jour en jour avec un sentiment douloureux de chaleur dans tout l'urètre.

Troisième période. Tous les symptômes de-

viennent plus violens , le périnée est enflé , chaud , douloureux ; on est tourmenté en urinant , sur-tout la nuit , d'une fâcheuse cuisson ; il y a une érection fréquente , involontaire , douloureuse , avec un sentiment d'une forte constriction de la verge , laquelle se courbe quelquefois ; il coule beaucoup d'humeur lymphatique purulente , chaude , âcre , jaune , verte , fétide , avec des filamens sanguins , souvent avec beaucoup de sang.

Quatrième période. La chaleur se ralentit , les symptômes s'adoucissent peu à peu , la gonorrhée coule plus doucement , elle est plus blanche , plus épaisse , et la source s'épuise insensiblement ; elle jette alors de petits flocons lymphatiques qui nagent dans l'urine , et elle cesse de couler.

Chez les femmes , mêmes périodes. La première se manifeste peu de jours après qu'elles ont contracté le mal ; leurs parties naturelles sont arrosées d'une humidité extraordinaire , elles ressentent à la vulve une démangeaison fréquente avec chaleur , qui approche chaque jour de l'ardeur d'urine.

Seconde période. L'écoulement augmente , il est épais , l'inflammation est plus étendue , les grandes lèvres sont enflées ; la difficulté d'uriner croît de jour en jour avec un sentiment douloureux de chaleur au méat urinaire , et une démangeaison insupportable.

Troisième période. La chaleur, l'ardeur, la douleur des parties naturelles augmentent ; elles sentent en urinant une cuisson brûlante, moins vive que les hommes ; il y a un écoulement abondant, liquide, âcre, semblable à du pus, jaune, vert, fétide, quelquefois sanguinolent.

Quatrième période. L'engorgement des parties naturelles, laphlogose du vagin, du méat urinaire diminue peu à peu, de même que la difficulté d'uriner ; l'écoulement est moins abondant, il devient plus blanc chaque jour, il s'épuise insensiblement après avoir jeté des flocons blanchâtres qui nagent dans l'urine.

Cause de l'écoulement dans les hommes.

Il vient des deux vésicules séminales placées aux deux côtés où commence l'urètre, dont les deux conduits excréteurs s'ouvrent près du *veru-montanum*. La prostate qui embrasse le col de la vessie, jette la lymphe qu'elle sépare par douze vaisseaux excréteurs qui percent l'urètre autour du *veru-montanum*, les deux glandes de cowper situées près de l'anus sous les muscles accélérateurs, dont les vaisseaux excréteurs se rendent dans le canal de l'urètre à la racine de la verge, un pouce au-delà des conduits excréteurs des vésicules séminales et des prostatites ; ils jettent chacun l'humeur lymphatique qu'ils séparent du sang. Enfin, outre les cel-

lules répandues en grand nombre dans la face intérieure de l'urètre, qui diffèrent peu de celles de cowper, les lacunes fournissent aussi une humeur qui augmente l'écoulement.

La cause de l'écoulement chez les femmes vient de la prostate qui embrasse l'urètre, et dont les vaisseaux excréteurs s'ouvrent dans la vulve sous le clitoris par deux petits orifices qui se trouvent de chaque côté de l'urètre. Les glandes de cowper, situées dans le périnée près de l'anus, s'ouvrent dans la vulve par deux conduits qui sont au commencement du vagin près de la naissance des caroncules mirtiformes. Les glandes botryformes, répandues dans le vagin en forme de grappes de raisin, versent aussi dans le vagin la liqueur qu'elles ont séparée par de petits orifices ou lacunes.

Curation de la Gonorrhée, ou Chaude-pisse virulente.

La première indication de cette maladie consiste à arrêter le progrès de l'irritation, de l'inflammation et de la douleur vive en urinant.

Pour y parvenir, il faut prescrire au malade une ou deux saignées au bras, selon l'état de ses forces, un bain domestique tous les matins, pendant une heure à une douce chaleur, un lavement émollient après, la tisane avec la racine de guimauve, de fraisier, la fleur de vio-

lette , la graine de lin , les quatre semences froides et la réglisse , où l'on ajoute du sel de nitre purifié.

Lorsque les symptômes ne s'adoucisent pas le troisième jour , il faut encore prescrire au malade un bolus de quatre grains de camphre , avec vingt grains d'extrait de casse , le matin et le soir ; deux émulsions cuites et clarifiées pour la nuit , où l'on ajoute dans chacune demi-once de sirop de guimauve , et quatre gouttes de la liqueur minérale d'hoffman. Au lieu du sirop de guimauve , on y substitue , selon le besoin , dans la première émulsion , demi-once de sirop de pavot blanc , ou autant du sirop de succin qui est plus convenable aux femmes.

On recommande aux hommes de porter un suspensoir pour soutenir le scrotum , et de baigner souvent la verge dans l'infusion de racine de guimauve , mêlée avec partie égale de lait ; et aux femmes , de fomentier souvent les parties naturelles avec la décoction de joubarbe , mêlée aussi avec du lait.

On apaisera les vives douleurs du périnée en y appliquant un cataplasme anodin que l'on renouvellera de six en six heures.

Il faut continuer exactement tous les remèdes que nous venons d'indiquer jusqu'à ce que l'irritation , l'inflammation et les douleurs en urinant soient entièrement dissipées , et prendre alors les pilules suivantes.

On incorpore exactement trois drachmes de panacée violette avec suffisante quantité de conserve de rose, dont on fait trente-six pilules, où il doit entrer seulement six grains de panacée violette dans chacune.

Autres pilules.

On incorpore soixante et douze grains de mercure doux, et autant d'éthiops minéral, avec suffisante quantité de farine de lin, liée avec de l'eau imprégnée de gomme arabique, dont on fait aussi trente-six pilules, où il doit entrer deux grains de mercure doux et autant d'éthiops minéral dans chaque pilule.

On prend dix-huit jours de suite deux pilules par jour de l'une des deux compositions, une le matin à jeun, et l'autre une heure avant le souper; pendant leur usage on prend environ deux pintes de tisane dans le courant de la journée, et l'on purge le malade tous les cinq jours, avec trente grains de pilules mercurielles.

Si l'écoulement est encore jaune, vert et abondant après l'usage des pilules, il faut prescrire au malade des frictions d'une drachme d'onguent mercuriel à moitié, que l'on fait alternativement tous les deux, trois et même quatre jours, sur les aines, l'intérieur des cuisses, le périnée et les fesses. On continue de

prendre la même quantité de tisane , des lavemens tous les matins , et on purge le malade dans les intervalles des frictions , avec la casse , la manne dans le petit lait.

Si , au contraire , l'écoulement est moins abondant et plus blanc , jetant des flocons lymphatiques qui nagent dans l'urine , on peut dispenser le malade des frictions mercurielles que l'on vient de proposer ; et alors , on lui fait prendre douze gouttes de baume de copahu , roulées dans du sucre en poudre , le matin à jeun et le soir pendant huit ou dix jours.

On fait en même temps des injections , pour fortifier les glandes du canal de l'urètre , avec seulement moitié eau et vin chaud , où on ajoute du sucre ; on les réitère dans le jour de six en six heures. Lorsque l'écoulement ne s'arrête pas après le huitième ou dixième jour de l'usage du baume et des injections simplement , comme on vient de le dire , il faut cesser ces remèdes , et prendre à la place , le matin à jeun , deux verrées de vin blanc , où l'on fait dissoudre une demi-drachme de gomme adragant , et continuer pendant quatre ou cinq jours.

La gonorrhée virulente chez les femmes doit être traitée avec les mêmes remèdes que nous venons d'indiquer pour les hommes , et terminée de la même manière.

La gonorrhée ou chaude-pisse virulente dans les hommes , et chez les femmes , est une ma-

l'ladie vénérienne locale , parce que l'écoulement épuise le virus , et lui empêche de pénétrer dans la masse du sang. Mais s'il survient pendant le traitement , aux hommes , des chancres sur le gland , au filet ou ailleurs , ou des bubons aux aines et autres symptômes ; et aux femmes de semblables symptômes dans les parties naturelles ou ailleurs , la chaude-pisse n'est plus une maladie locale : la vérole , au contraire , est confirmée. Il faut abandonner le traitement de la chaude-pisse , et passer le malade dans les grands remèdes.

Il arrive souvent qu'après la guérison de la vérole , l'écoulement de la gonorrhée par le canal de l'urètre subsiste encore , mais on l'arrête plus facilement avec les remèdes que nous venons de proposer.

De la Gonorrhée virulente sèche.

Cette maladie n'est pas commune , elle se déclare peu de temps après un commerce impur , par une brulante dysurie ou ardeur d'urine , avec une fréquente strangurie ou rétention d'urine , et il n'y a point ou fort peu d'écoulement.

On distingue deux espèces de gonorrhée virulente sèche ; la première se manifeste avec une tumeur phlegmoneuse au périnée , et la seconde par une érysipèle dans le canal de l'urètre.

Dans la première espèce la glande prostate ou les vésicules séminales sont considérablement engorgées et enflammées, d'où provient la tumeur phlegmoneuse du périnée, qui comprime le sphincter de la vessie, et rend le passage de l'urine difficile et très-douloureux; l'inflammation se propage au canal de l'urètre, engorge son tissu spongieux et le gland, boursoufle et enflamme la fosse naviculaire.

La seconde espèce se déclare aussi par une violente dysurie ou ardeur d'urine, sans écoulement ni tumeur au périnée; elle est causée par une érysipèle du canal de l'urètre, dont l'excessive inflammation ne paroît point à l'extérieur de la verge, quoiqu'on y ressent beaucoup de chaleur et de douleur en urinant, par la contraction involontaire et convulsive du sphincter de la vessie.

Cette maladie est plus dangereuse que la première; elle est très-susceptible de tuméfaction, de gangrène, lorsqu'on ne s'oppose pas promptement au progrès de l'inflammation. Il arrive alors que le six ou septième jour, on urine sans douleur, parce que la portion de l'urètre le long du périnée, qui étoit auparavant fort tendue et qu'on ne pouvoit toucher même légèrement sans douleur, devient souple et moins douloureuse, avec des taches noires qui sont des signes certains de la mortification et de la gangrène de cette partie.

Curation

Curation de la première espèce de Gonorrhée virulente sèche.

Il faut prescrire au malade la diète la plus sévère, le repos, plusieurs saignées, l'usage du petit lait, les tisanes rafraîchissantes émulsionnées, les lavemens émolliens, les cataplasmes anodins sur la tumeur du périnée, renouvelés de six en six heures, et de continuer ces remèdes jusqu'à ce que les accidens soient entièrement dissipés.

Si la tumeur du périnée ne se résout pas, il faut accélérer la suppuration qui s'y rassemble, par l'application de l'onguent basilicum, du cataplasme anodin, ou avec celui des plantes émollientes, l'oignon de lis et le sain-doux. Il faut profiter du moment où la suppuration est faite, pour évacuer le pus par une incision convenable, afin de prévenir les désordres de son séjour dans cette partie.

Curation de la seconde espèce de Gonorrhée virulente sèche.

On doit prescrire au malade une diète sévère, le repos, des saignées de quatre en quatre heures, pour arrêter promptement le progrès de l'inflammation; de faire de fréquentes fomentations sur la verge, le périnée et le scrotum,

H h

avec la décoction de la racine de guimauve mêlée avec partie égale de lait à une chaleur douce, et d'en injecter dans le canal de l'urètre; prescrire aussi l'usage du petit lait, une tisane rafraîchissante émulsionnée, des lavemens émolliens, des émulsions pendant la nuit avec le sirop de pavot blanc; et si la gangrène survient, il faut faire des incisions au périnée de chaque côté du raphé, et des scarifications profondes; fomentier ensuite la plaie avec une forte décoction de quinquina, animée avec l'eau-de-vie camphrée, et la couvrir avec un plumaceau garni d'ouguent styrax.

On réitère ce pansement le matin et le soir, et on fait prendre en même temps au malade des apozèmes fébrifuges avec le quinquina, jusqu'à son entière guérison.

On finit le traitement de ces deux maladies par des frictions mercurielles, comme on les a indiquées ci devant, et en purgeant le malade avec la casse et la manne dans le petit lait.

De la Gonorrhée virulente sèche, chez les femmes.

Cette maladie se déclare peu de temps après un commerce impur, par une dysurie ou ardeur d'urine violente; la douleur, la chaleur avec la rougeur de la prostate vers le haut de la vulve, et des glandes de Cowper vers le bas, sans aucun ou presque point d'écoulement, sont les

symptômes de la première espèce de la gonorrhée sèche. Lorsque le vagin seul est enflammé, douloureux et continuellement tendu, avec une douleur vive en urinant, il est évident que ces accidens sont causés par une inflammation érysipélateuse de la face interne du vagin, qui caractérise la seconde espèce de gonorrhée sèche.

Ces deux maladies chez les femmes doivent être traitées par les mêmes remèdes proposés pour les hommes.

De la Gonorrhée bâtarde.

Cette maladie vénérienne est assez fréquente dans les hommes, elle se déclare aussi après un commerce impur, où l'on s'est arrêté à l'entrée de la vulve, croyant par cette précaution éviter de prendre du mal. Cette maladie n'attaque point l'urètre, l'écoulement vient de la couronne du gland et de sa surface; elles sont l'une et l'autre enflammées, douloureuses et excoriées, d'où sort une humeur lymphatique, visqueuse, purulente et abondante. Cette humeur sort de divers points de la surface du gland, goutte à goutte, jaune et épaisse.

Les femmes sont aussi sujettes à cette espèce de gonorrhée, l'écoulement ne vient point de la prostate ni des glandes de Cowper, il vient des glandes sébacées qui sont à la surface de

la vulve ; il y a engorgement des grandes lèvres ; des caroncules mirtiformes , démangeaison , cuisson violente , et l'humeur coule goutte à goutte , jaune et épaisse.

Cette maladie vénérienne n'est pas dangereuse , mais si on négligeoit d'y remédier , les érosions superficielles des glandes sébacées de la couronne du gland dans les hommes , et de la surface de la vulve chez les femmes , deviendroient des chancres , et alors cette maladie dégénère en vérole confirmée.

On guérit cette espèce de gonorrhée par les mêmes remèdes qu'on emploie pour la véritable gonorrhée virulente.

Il faut prescrire au malade la diète , le repos , une ou deux saignées pour arrêter l'inflammation , des fomentations sur le gland et la couronne ; de même chez les femmes sur la vulve , avec la décoction de la racine de guimauve et le lait , ou la décoction d'orge avec le miel blanc ; on tient le gland dans un petit bain tiède de cette décoction , on l'enveloppe ensuite avec le cataplasme anodin , et lorsque les accidens sont arrêtés , on finit le traitement de la même manière qu'il a été proposé pour la guérison de la gonorrhée virulente.

De la fausse Gonorrhée.

Cette maladie n'est pas vénérienne , puisque l'écoulement blanc et séreux qui se fait par

l'urètre , ainsi que la chaleur et l'ardeur en urinant , sont les effets seulement de l'excès du coït entre un homme sain et une femme saine , ou de l'usage immodéré du vin , des liqueurs fortes , de la bière ou du cidre.

Cette maladie provient de l'irritation et du phlogose du canal de l'urètre , qui ouvrent les vaisseaux excréteurs des glandes de Cowper et des lacunes d'où sort la lymphe destinée à arroser cette partie , dont l'abondance produit l'écoulement , mais qui se dissipe en peu de jours en prenant quelques bains domestiques , une tisane rafraîchissante , du sirop d'orgeat , quelques lavemens simplement avec la décoction de mauve , et le repos.

L'écoulement qui succède à l'usage immodéré de la bière ou du cidre vient du relâchement des glandes de Cowper du canal de l'urètre , elles fournissent alors une plus grande quantité de lymphe sans causer ni phlogose ni presque de douleur.

On arrête cet écoulement en prenant un petit verre de liqueur spiritueuse deux ou trois matins de suite.

Il survient aussi une autre espèce d'écoulement épais et jaunâtre , qui n'est point vénérien , avec peu de douleur en urinant , à ceux qui ont le gland couvert par le prépuce et qui négligent de laver cette partie de temps en temps.

L'écoulement vient des glandes sébacées qui

sont derrière la couronne du gland, dont l'excoriation ouvre les vaisseaux excréteurs, d'où sort l'humeur qui produit l'écoulement. Le séjour de cette humeur entre le prépuce et le gland l'enflamme et l'excorie aussi, et cause souvent un phimosis qui exige quelquefois l'opération pour parvenir à guérir cette maladie.

Pour arrêter le progrès de l'inflammation que cause cette maladie, il faut prescrire au malade une saignée, la diète, une tisane rafraîchissante, de baigner souvent la verge dans la décoction de racine de guimauve et le lait, de faire des injections entre le prépuce et le gland, et envelopper la verge avec le cataplasme anodin. Lorsqu'on est parvenu à découvrir le gland, on le fomenté avec du vin tiède sucré, et on couvre la couronne avec une languette de linge trempé dans le même vin, dont on continue l'usage jusqu'à l'entière guérison.

De la Gonorrhée ou Chaude-pisse tombée dans les bourses.

Il arrive fréquemment que l'écoulement de la gonorrhée s'arrête à la seconde ou au commencement de la troisième période de cette maladie, et qu'un testicule, rarement les deux, devient dur, douloureux, et acquiert promptement un volume considérable.

Cet accident ne vient pas du reflux de l'écou-

lement dans le testicule, il dépend uniquement du séjour de la semence dans les vaisseaux sécrétoires de cet organe ; ainsi la dénomination de cette maladie est impropre, mais elle a passé en usage.

La cause de cette maladie vient du renouvellement de l'inflammation de la prostate et des vésicules séminales qui ferment alors l'entrée de leurs réservoirs à la semence, qui y est portée continuellement par le canal déférent : elle séjourne alors dans les vaisseaux sécrétoires du testicule, elle s'y accumule, elle les engorge considérablement, et par leurs volumes ils compriment les vaisseaux sanguins, lymphatiques et les nerfs qui les avoisinent, d'où résultent l'engorgement, l'inflammation, la douleur du testicule et de toutes les parties qui l'entourent.

Curation.

Il faut prescrire au malade la diète, le repos, une ou deux saignées, le cataplasme anodin sur la tumeur, et le renouveler de six en six heures, soutenu d'un suspensoir ; de prendre abondamment de la tisane émulsionnée, du sirop d'orgeat, une cuillerée à café du sirop de diacode pendant la nuit, des lavemens émolliens tous les matins, et lorsque l'inflammation et la douleur sont calmées, on applique sur la tumeur un cataplasme de terre de coutelier à une chaleur douce, arrosé d'huile d'amandes douces.

Hh 4

On réitère cette application le matin et le soir pendant trois ou quatre jours ; on couvre ensuite la tumeur avec un emplâtre de partie égale d'emplâtre de mucilage et *devigo cum mercurio*, bien mêlé et étendu sur un linge, dont on fait une croix de malte, soutenu d'une compresse de linge et d'un suspensoir. On renouvelle cet emplâtre tous les quatre ou cinq jours, jusqu'à la parfaite résolution de la tumeur.

On finit le traitement de cette maladie par des frictions, avec l'onguent mercuriel préparé à moitié, sur les aines, le périnée, l'intérieur des cuisses et les fesses. On purge le malade, deux ou trois fois dans les jours d'intervalle des frictions, avec la casse et la manne dans le petit lait.

 CHAPITRE III.

*Du Régime et des Remèdes , pour les
diverses espèces de Gonorrhées.*

PREMIÈRE PÉRIODE.

Du Régime.

LE régime dans toutes les maladies est absolument nécessaire , il favorise l'effet des remèdes , et sans lui il n'y a point de guérison.

On doit prescrire au malade de se nourrir de mouton , de veau , d'agneau , de volaille et peu de bœuf ; de manger du poisson avec l'assaisonnement le plus doux , des œufs frais , de l'hortolage au bouillon gras , et des fruits cuits qui ne soient point acides ; de se priver de ragoûts , de salé , de salades , du vin , du café , des liqueurs ; de faire peu d'exercice , de ne pas veiller , et d'éviter toutes les affections violentes de l'ame.

Des Tisanes.

Les tisanes rafraîchissantes et adoucissantes doivent être appropriées au tempérament du malade.

Première tisane. Dans une pinte d'eau, faites bouillir pendant un quart d'heure, la moitié d'un jeune poulet écorché, ou quatre onces de maigre de veau; ensuite coulez et ajoutez trente grains de sel de nitre purifié.

Deuxième tisane. Dans une pinte d'eau, faites bouillir pendant un quart d'heure, racine de guimauve et de fraisier, de chacune une demi-once; semences froides concassées, une once; graines de lin, deux drachmes pour un nouet; fleurs de violettes, une pincée et réglisse deux drachmes; à la colature sel de nitre, une drachme.

Troisième tisane. Fleurs de violettes ou de mauve, une bonne pincée, et réglisse deux drachmes; faites infuser comme du thé dans une pinte d'eau, et ajoutez à la colature, un quart de lait de vache.

Quatrième tisane. Dans une pinte d'eau, faites bouillir pendant une heure, orge perlé, une once et demie; coulez et faites-y dissoudre trois drachmes de gomme arabique, recoulez et ajoutez sirop de guimauve, trois onces.

Le petit lait clarifié et édulcoré avec le sirop de violette ou de guimauve, convient infiniment dans la première période de cette maladie.

Emulsion.

Dans douze onces d'eau; faites bouillir pen-

MÉDICO-CHIRURGICALES. 491

dant une demi-heure , semences froides réduites en pâte , une demi-once ; quatre amandes douces blanchies , réduites aussi en pâte ; partagez ensuite en deux doses égales ; ajoutez à la première dose , sirop de pavot blanc ou de succin , une demi-once , et quatre gouttes de la liqueur minérale d'hoffman ; ajoutez à la seconde dose , sirop de guimauve une demi-once , et liqueur minérale d'hoffman , quatre gouttes.

Bolus de casse camphrée.

Incorporez quatre grains de camphre avec vingt grains d'extrait de casse pour une dose qu'il faut prendre le matin , et la réitérer le soir pendant quelques jours , pour arrêter la dysurie.

Fomentation.

Dans deux pintes d'eau , faites bouillir pendant un quart d'heure , feuilles de mauve , de pariétaire , d'épinard , de chacune une poignée ; fleurs de millepertuis , de camomille simple et de sureau , de chacune une demi-poignée ; coulez et ajoutez une pinte de lait de vache.

Lavement.

Dans une demi-pinte d'eau , faites bouillir pendant un quart d'heure , feuilles de mauve ,

de poirée ou de seneçon, une poignée ; pulpe de casse, une once ; coulez, et dans cette décoction ajoutez huile d'amande douce, une once et demie.

Cataplasme anodin.

Dans une pinte de lait de vache, on fait bouillir une suffisante quantité de pain blanc émietté jusqu'à une consistance convenable ; ensuite on y ajoute le jaune d'un œuf et quarante grains de saffran oriental en poudre, délayés ensemble dans une petite verrée d'eau chaude, et on mêle le tout exactement.

SECONDE PÉRIODE.

Des Anti-vénéériens.

Après avoir incorporé trois drachmes de pascalée violette avec une suffisante quantité de conserve d'œillet, on en fait trente six pilules qui doivent contenir chacune six grains de pascalée violette : on prend une pilule le matin et une le soir.

Autres pilules. On incorpore soixante et douze grains de mercure doux et autant d'éthiops minéral, avec suffisante quantité de farine de lin liés ensemble avec de l'eau imprégnée de gomme

arabique , dont on fait aussi trente-six pilules , on fait entrer seulement dans chacune deux grains de mercure doux , et deux grains d'éthiops minéral : on prend une pilule le matin et une le soir.

Autres pilules. Du mélange de douze grains d'éthiops minéral avec vingt grains de conserve de rose , on fait huit pilules , et on en prend quatre le matin et quatre le soir , pendant vingt jours consécutifs.

Pilules pour la Gonorrhée virulente.

Avec suffisante quantité d'eau bien imprégnée de gomme adragant , on bat dans un mortier une once de savon d'alicante , jusqu'à ce qu'il soit réduit en pâte molle ; on y ajoute demi-once d'éthiops minéral , dix grains de mercure doux , quinze grains de panacée mercurielle ; on rebat le tout ensemble , jusqu'à ce que les poudres soient unies avec le savon , et on en fait des pilules de cinq grains chacune , roulées dans la farine de lin.

On fait prendre au malade une pilule le matin à jeun , et une à six heures du soir pendant dix-huit jours , et en même temps une pinte de tisane , tous les jours , faite avec racine de guimauve , racine de fraisier , réglisse et semences froides , de chacune demi-once : on le purge tous les cinq jours avec trente grains des pilules mercurielles.

Liqueur pour arrêter les vieilles Gonorrhées.

On met trois drachmes de rhubarbe, demi-drachme de gomme de gaiac, une drachme de gomme laque, deux drachmes de cantharides contuses, et demi-drachme de cochenille en infusion dans demi-livre d'esprit-de-vin rectifié, jusqu'à l'entière dissolution des gommages; ensuite on tire la liqueur au clair.

On donne au malade douze gouttes de cette liqueur, le matin à jeun, dans une verrée de tisane faite avec une demi-pinte d'eau, demi-once de racine de guimauve, une pincée de fleurs de violette, et quelques filets de réglisse. On finit de prendre le reste de cette tisane dans le courant du jour. Après quelques jours de l'usage de cette liqueur, on peut en réitérer la même dose deux heures avant le souper.

Il y a eu de praticiens qui ont porté par degrés insensibles ces doses de douze grains jusqu'à cinquante.

Opiat qui remplit avec succès les indications de la seconde période.

On bat dans un mortier de pierre une demi-livre de savon de Venise, avec une suffisante quantité d'eau imprégnée de gomme adragant, jusqu'à ce que le savon soit mollet et réduit en

pâte à demi-liquide ; alors , on y ajoute éthiops minéral, deux onces ; mercure doux, trente grains ; panacée mercurielle , quarante-huit grains : on rebat le tout jusqu'à une parfaite union avec le savon ; ensuite on y ajoute encore , extrait de bourrache , de buglose , de chacun deux onces ; jalap en poudre , trois onces ; camphre , demi-once : on mêle le tout avec suffisante quantité d'eau imprégnée de gomme adragant , pour un opiat dont la dose est de trente grains le matin , pendant les huit premiers jours de son usage , et d'une drachme ensuite tous les jours jusqu'à la parfaite guérison.

Pendant l'usage des pilules anti-vénériennes , il faut purger le malade tous les cinq jours.

Purgatif. Dans douze onces de petit lait , on fait bouillir pendant un quart d'heure , pulpe de casse récente et tamarin , une once de chacun ; à la colature , on ajoute sirop de fleurs de pêcher , une once et demie.

Autre purgatif. Extrait de casse , manne en larmes , sirop de guimauve et crème de tartre , une once de chacun ; le tout battu ensemble , pour un électuaire dont on prend la moitié le matin , et l'autre moitié le lendemain ; et après chaque dose , une grande verrée d'infusion de fleurs de violette ou de mauve avec du sucre.

Autre purgatif. Extrait de casse , trente grains ; mercure doux , dix grains ; diagrède , six grains ; et résine de jalap trois grains : le tout bien in-

corporé, dont on fait quatre pilules que l'on prend le matin, et dont on aide l'effet en prenant de l'eau de veau, où l'on a fait bouillir pendant quelques minutes deux plantes de chicorée blanche.

Autre purgatif. Trente grains de pilules mercurielles divisées en quatre pilules, qu'il faut prendre le matin à jeun, et trois heures après se détremper en prenant de l'eau de veau préparées comme on vient de le dire.

Composition des pilules mercurielles.

Dans suffisante quantité de térébenthine de Venise, on éteint une once et demie de mercure passé plusieurs fois à travers la peau de chamois, dont auparavant on a extrait celles des substances nuisibles, telles que le bismuth, l'étain et le plomb, dont il est ordinairement altéré; ensuite on y ajoute rhubarbe et séné en poudre, de chacun une drachme et demie; scammonée, une drachme, et jalap en poudre, deux drachmes, avec du sirop de capillaire, pour former une masse divisée ensuite en pilules de six grains chacune, dont la dose est depuis demi-drachme jusqu'à une drachme.

Opiat anti-vénérien.

Séné mondé, demi-once; hermodate, deux drachmes; turbith minéral, trente grains; gaiac, salsafra et salsepareille, de chacune deux drachmes;

drachmes ; le tout pulvérisé et mêlé ensuite exactement avec huit onces de miel blanc. La dose est d'une drachme tous les matins.

Tisane sudorifique.

Salsepareille, quatre onces ; squine découpée, deux onces ; gaïac et salsafra, de chacun une once ; écorce de racine de bardane, deux onces ; baies de genièvre, une once ; sel de tartre, deux onces ; antimoine cru concassé, deux onces, dont on fait un nouet. On fait macérer le tout ensemble pendant quarante-huit heures, dans dix pintes d'eau froide ; ensuite on fait bouillir doucement jusqu'à réduction de sept pintes. On prend trois verrées de cette tisane tous les jours, une verrée le matin à jeun, une verrée quatre heures après la première, et la troisième verrée une heure avant le souper. On continue pendant quinze jours, et tous les cinq jours on se purge avec demi-drachme des pilules mercurielles.

TROISIÈME PÉRIODE.

Des Balsamiques, des Astringens et des Absorbans.

Opiat. Baume de copahu, deux onces ; yeux d'écrevisses et corail rouge préparés, deux drachmes de chacun ; os de sèche pulvérisé,

trois drachmes, et suffisante quantité de conserve d'énula campana, pour un opiat, dont la dose est d'une drachme le matin et le soir avant le soupé.

Autre opiat. Térébenthine de Venise, desséchée par ébullition dans l'eau de plantain pulvérisée, ensuite une once bol d'arménie; mastic, ambre jaune en poudre, deux drachmes de chacun; corail rouge préparé, et râpüre d'ivoire aussi en poudre, de chacun une drachme et demie: incorporez le tout avec suffisante quantité de sirop de coing, pour un opiat dont la dose est d'une drachme tous les matins.

Autre opiat. Antimoine diaphorétique, deux drachmes; rhubarbe en poudre, trois drachmes; corail rouge, yeux d'écrevisses préparés, une drachme de chacun; os de sèche en poudre, deux drachmes; poudre de vipère, deux drachmes; baume de canada, une demi-once, et suffisante quantité de conserve de roses de Provens, pour un opiat dont la dose est d'une drachme le matin et le soir.

Astringent balsamique.

Baume de copahu, dont on prend douze gouttes le matin et le soir, roulées dans du sucre en poudre, pendant dix ou douze jours, pour arrêter l'écoulement des gonorrhées.

Liqueur astringente.

Essence de rabel, à la dose d'une cuillerée

à café, mêlée dans une verrée d'eau, édulcorée avec le sirop de guimauve, qu'il faut prendre le matin à jeun, pendant cinq ou six jours pour arrêter l'écoulement des gonorrhées rebelles.

Dans deux verrées de vin blanc, dissolvez une demi-drachme de gomme adragant; on prend ces deux verrées le matin, à jeun, d'heure en heure pendant huit jours, et souvent l'écoulement est arrêté le quatrième jour.

Autre remède pour arrêter les vieilles Gonorrhées.

Gomme de gaïac, demi-drachme; gomme laque, une drachme; rhubarbe en poudre, trois drachmes; cantarides contuses, deux drachmes; cochenille, demi-drachme. Faites infuser le tout dans une demi-livre d'esprit-de-vin rectifié jusqu'à la dissolution des gommages : ensuite, coulez.

La dose de ce remède est depuis trente jusqu'à cinquante gouttes, dans une tasse d'infusion de mille-feuille, à prendre le matin pendant huit jours, avec l'attention d'en suspendre l'usage s'il survient des ardeurs d'urine.

Remède pour arrêter le Flux immodéré de la semence.

Incorporez vingt-quatre grains d'os de sèche en poudre, avec une drachme de conserve de

rose de Provins , pour une prise que l'on prend le matin et le soir , pendant dix à douze jours de suite.

Des injections astringentes , pour arrêter l'écoulement des Gonorrhées.

Les injections astringentes ne doivent jamais être employées qu'à la fin du traitement des gonorrhées , et encore très-rarement. Elles sont ordinairement plus nuisibles que salutaires , surtout celles que l'on fait immédiatement après la première période de cette maladie. On arrête alors un écoulement très-nécessaire , pour débarrasser le sang du virus vénérien : d'ailleurs , elles resserrent , elles diminuent le diamètre du canal de l'urètre , et c'est souvent à leur usage inconsidéré qu'on doit attribuer les maladies de l'urètre et de la vessie , dont on est attaqué dans un âge plus avancé. Tels sont la poudre de vernis , à la dose d'une drachme dans demi-septier d'eau distillée de plantain ; le vitriol blanc calciné , à la dose de douze grains dans quatre onces d'eau de plantain édulcorée , avec une once de miel de Narbonne ; l'extrait végétominéral , à la dose d'une drachme , dans demi-septier d'eau de plantain , dont on use à demi-seringue , deux ou trois fois par jour.

*Injection salutaire pour arrêter l'écoulement de la
Gonorrhée, après le traitement méthodique.*

Dissolvez une drachme de térébenthine de Venise, avec le jaune de deux œufs, et ajoutez-y une once d'onguent mercuriel double, mêlez le tout dans un mortier avec suffisante quantité d'huile de mille-pertuis pour rendre cette mixture assez liquide, propre à pouvoir l'injecter dans le canal de l'urètre ou dans la vulve, à la quantité du quart d'une petite seringue à injection, deux fois par jour.

Injection simplement tonique.

Le vin rouge sucré, à une chaleur douce, à la dose d'une demi-seringue à injection, poussé doucement dans le canal de l'urètre, trois fois par jour, rétablit le ressort des vaisseaux excréteurs de la prostate, des vésicules séminales, et des glandes de Cowper qui, sans ce secours, resteroient trop long-temps entre ouverts.

Préparations pour faire des Bougies, dont la propriété est de détruire les carnosités.

Cire vierge, quatre onces; huile rosat, deux onces; alun calciné, deux drachmes; aristoloché ronde, os de sèche, corne de cerf pulvérisée, de chacun une drachme; tutie préparée,

deux drachmes : on fait bouillir le tout ensemble convenablement, pour y tremper ensuite des bandelettes de linge que l'on roule pour faire des bougies.

Autre préparation pour des Bougies.

Dans deux onces d'huile d'amande douce, faites fondre quatre onces de cire vierge, et ajoutez-y aquila-alba et tutie préparée, de chacune deux drachmes, pour des bougies plus douces que les premières.

Préparation pour des Bougies simples.

Dans quatre onces d'huile d'amande douce, faites fondre huit onces de cire vierge, et ajoutez-y une once d'esprit de nitre.

On se sert de ces bougies pour dilater et effacer les inégalités du canal de l'urètre.

CHAPITRE IV.

Du Bubon vénérien ou Poulain.

LE bubon vénérien ou poulain est une tumeur qui vient à l'aîne, quelquefois aux deux aînes en même temps après un commerce impur; il augmente insensiblement de volume, et il devient souvent gros comme le poing; il est dur, tendu, douloureux, rénitent; la peau qui le couvre conserve sa couleur naturelle, et on marche avec peine.

Les uns sont essentiels, quand ils se déclarent immédiatement après un commerce impur; les autres sont symptomatiques lorsqu'ils succèdent à des chancres ou autres maladies vénériennes, et on appelle pathognomoniques ceux qui sont produits par un virus vérolique, caché et ancien.

On distingue encore le bubon vénérien, en phlegmoneux, œdémateux et squirreux.

Le phlegmoneux a beaucoup de chaleur, de pulsation, de douleur et de rénitence.

L'œdémateux a moins de chaleur, de pulsation, de douleur, de rénitence, et il conserve l'impression que le doigt y fait en le comprimant.

Le squirreux est très-rénitent, sans douleur, sans chaleur et sans pulsation.

Cause.

Les glandes conglobées des aines, sont les réservoirs communs de la lymphe qui revient des extrémités inférieures et des parties voisines pour y être encore élaborée, et de là se rendre dans les glandes du mésentère; mais, quand le virus vénérien s'y est insinué, de nutritive, douce et fluide qu'elle étoit auparavant, elle devient nuisible, épaisse, visqueuse, et elle ne peut plus suivre sa route accoutumée; elle s'arrête, elle s'accumule, et elle séjourne dans les cellules des glandes des aines, dont l'accroissement produit insensiblement le bubon vénérien ou poulain.

Curation.

Le bubon vénérien ou poulain essentiel se déclare immédiatement après un commerce impur; il doit être traité comme maladie locale, parce que le virus vénérien s'arrête dans les glandes de l'aine, de la même manière que dans la prostate et les vésicules séminales, d'où viennent les gonorrhées virulentes. Le virus vénérien ne pénètre pas au-delà; la masse générale de la lymphe est exempte de ses atteintes, mais c'est à l'écoulement abondant des gonorrhées, et à la suppuration considérable du bubon, que l'on doit attribuer sa guérison, sans être obligé de passer le malade par les grands remèdes.

Il n'en est pas de même du bubon ou poulain symptomatique qui succède aux chancres, aux gonorrhées supprimées ou autres maladies vénériennes, ni des bubons pathognomoniques qui décèlent un virus ancien et caché ; ils doivent être considérés comme provenant de l'infection générale de la lymphe, dont la guérison ne peut s'effectuer qu'en passant le malade par les grands remèdes.

Du Bubon vénérien phlegmoneux.

La première indication de cette maladie consiste à diminuer l'inflammation et la douleur qui la suivent toujours.

Pour y parvenir, il faut prescrire au malade le repos, la diète, une saignée ou deux selon ses forces, un cataplasme anodin sur la tumeur, et le renouveler de six en six heures, de prendre abondamment de la tisane, un lavement émollient tous les matins, des émulsions pour la nuit, etc.

Cataplasme anodin.

Dans une pinte de lait de vache ou autant de décoction de feuilles de mauve, on émiette une suffisante quantité de pain blanc ; on fait bouillir jusqu'à consistance convenable, et on y ajoute le jaune d'un œuf, et quarante grains de safran oriental pulvérisé, délayé dans une petite verrée d'eau chaude.

Tisane.

Racine de guimauve, demi-once ; chiendent, une once ; fleurs de violette, une pincée, et quelques filets de réglisse, pour une pinte d'eau que l'on fait bouillir pendant un quart d'heure, et couler pour l'usage.

On doit varier les tisanes, pourvu qu'elles remplissent la même indication, telles sont l'eau d'orge perlée, celles de riz, les infusions théiformes de violette, de mauve, de capillaire de canada.

Lavement.

Dans chopine d'eau on fait bouillir pendant un quart d'heure, feuilles de mauve, de poirée ou de pariétaire, une poignée ; graines de lin, deux drachmes.

La terminaison la plus avantageuse du bubon vénérien phlegmoneux est la suppuration ; ainsi on doit employer les moyens les plus efficaces de la procurer. Les cataplasmes émoulliens et maturatifs remplissent cette indication.

Cataplasme émoullient et maturatif.

Racine de guimauve, de brioine et oignon de lis, de chacun une once ; feuilles de mauve et de pariétaire, de chacune une poignée ; faites bouillir le tout dans suffisante quantité d'eau, et réduisez le tout en pulpe dans un mortier, où

l'on ajoute ensuite onguent basilicum , une demi-once , et huile d'amande douce , une once.

Autre cataplasme. Feuilles d'épinards , d'oseille , de brioine , une poignée de chacune ; on fait bouillir le tout dans l'eau , ensuite on le pile dans un mortier , et on y ajoute une once de vieux levain , ou demi-once de savon noir.

On connoît que la suppuration est faite dans le bubon vénérien phlegmoneux , par la souplesse de la tumeur , la fluctuation du pus , la cessation de la chaleur , des pulsations et de la douleur.

Il faut alors donner une issue à la matière de ce dépôt , l'ouvrir avec le bistouri dans toute son étendue , et cerner les bords de la plaie.

On fait le premier pansement avec de la charpie sèche , et les suivans avec des plumaceaux couverts de digestif.

Digestif.

Térébenthine de Venise , deux onces ; onguent basilicum , une demi-once ; on y ajoute , après l'avoir lavé avec de l'eau commune , le jaune d'un œuf frais , et huile de mille-pertuis , une once ; le tout bien battu ensemble.

Lorsque la plaie est détergée , on commence l'usage des remèdes internes.

Bol fondant.

Six grains de panacée violette incorporée avec la conserve de roses de Provins, pour un bol à prendre le matin, et que l'on réitère une heure avant le soupé.

Autre bol. Aquila-alba, douze grains qu'on incorpore avec la conserve de tussilage, pour un bol à prendre le matin seulement.

Autre bol. Éthiops minéral, six grains incorporés avec la conserve de roses de Provins, pour un bol à prendre le matin et qu'on réitère le soir.

On purge le malade tous les dix jours avec la casse et la manne dans une verrée d'infusion de demi-once de fleurs de pêcher, trois fleurs de camomille romaine, et sel d'epsom, deux drachmes.

On finit le traitement par quelques frictions d'onguent mercuriel à moitié, à la dose d'une demi-drachme tous les deux ou trois jours, sur le périnée, les aines, l'intérieur des cuisses, les fesses, etc. On purge le malade après la troisième friction et après les avoir finies.

Du Bubon vénérien œdémateux.

La première indication de cette maladie consiste à prescrire au malade de faire de l'exercice modérément, de se nourrir avec des alimens de facile digestion, ni salés ni épicés;

de prendre tous les matins une demi-pinte de petit lait, où l'on ajoute deux onces de sucre dépuré, des feuilles de bourrache, de dent de lion et de cresson de fontaine; de couvrir la tumeur d'un emplâtre de partie égale de celui de mucilage, et de diachilon simple, dont on renouvelle l'application tous les trois jours.

Le bubon oedémateux a moins de chaleur, de pulsation et de douleur, c'est pourquoi l'exercice modéré est utile pour favoriser la suppuration qui s'y établit difficilement. La résolution quand elle a lieu ne se fait jamais parfaitement, il reste des duretés à l'aine qui ont beaucoup de peine à se fondre; d'ailleurs, la suppuration, quand on peut l'obtenir, est la terminaison la plus avantageuse de cette maladie. Il faut donc employer sur la tumeur, au lieu d'emplâtre, les cataplasmes émolliens et maturatifs; on les renouvelle le matin et le soir, et on fait prendre au malade, en même temps, les bols fondans proposés pour la cure du bubon phlegmoneux.

Lorsque la suppuration commence à se former dans la tumeur, elle se ramollit et elle s'élève insensiblement, et son accroissement détermine le moment où il faut l'ouvrir avec la pierre à cautère.

Après avoir ouvert la tumeur dans toute son étendue, si on y trouve des glandes dures et adhérentes, comme il arrive communément, il

faut les détruire en les perçant de quelques trochisques de minium

On fait le premier pansement avec de la charpie sèche, et les suivans avec le digestif, et on finit le traitement comme on l'a proposé pour le bubon vénérien phlegmoneux.

Pilules purgatives pour le Bubon vénérien œdémateux.

Mercure doux, douze grains ; jalap, diagrède, dix grains de chacun ; trochisque alhandal, trois grains, et suffisante quantité de conserve de roses de Provins, pour quatre pilules.

On prend ces quatre pilules le matin à jeun, et trois heures après, le minoratif suivant :

Dans une verrée d'eau commune, on fait bouillir pulpe de casse et tamarin une demi-once de chacun, et à la colature, on ajoute sirop de rose solutif, une once.

Autre purgatif. Pilules mercurielles, trente grains, divisées en quatre pilules, pour prendre le matin.

On prend deux heures et demie après, trois onces de manne fondue dans une verrée d'infusion de feuilles de chicorée blanche.

Des Chancre vénériens.

Les chancres vénériens sont de petits ulcères peu profonds, ronds, dont les bords sont calleux, qui viennent aux parties naturelles des deux sexes après un commerce impur.

MÉDICO-CHIRURGICALES. 511

Ils se manifestent aux hommes à la face interne du prépuce , à la couronne du gland , au frein ou aux côtés du gland ; quelquefois à l'extrémité de l'urètre. Ils viennent chez les femmes , à la face interne des grandes lèvres , près du clitoris , aux nymphes , aux caroncules mirtiformes et au vagin.

Les uns sont bénins , les autres sont malins ; les bénins sont ronds , superficiels , ils ont peu de callosités , le fond blanchâtre , et ils fournissent un pus louable. Les malins ont une figure irrégulière , le fond d'un rouge foncé , les bords sont durs , calleux prominens et enflammés ; ils rendent une sérosité au lieu d'un vrai pus , ils creusent et s'étendent rapidement.

Les chancres bénins qui se déclarent immédiatement après un commerce impur , sont causés par une très-petite portion de virus vénérien , et s'il n'a pas pénétré au-delà , ils peuvent guérir par la méthode que nous allons proposer ; cependant il est encore plus sûr d'employer les frictions mercurielles.

Les chancres malins , sont des signes certains que le virus vénérien a pénétré dans le torrent de la circulation , et que la lymphe est infectée de vérole.

Il en est de même des chancres qui viennent d'une vérole cachée ou qui succèdent aux gonorrhées ou aux bubons vénériens.

Méthode de traiter les Chancrez bénins.

Cette maladie présente trois indications à remplir. La première, dans les hommes, consiste à tempérer et à arrêter la phlogose du gland et du prépuce. Chez les femmes, à arrêter aussi la phlogose du vagin, de la vulve, qui pourroit enflammer les autres parties génitales. La seconde, à corriger et détruire le virus qui est en stagnation dans la partie affectée. La troisième, à déterger, mondifier et cicatrizer.

On remplit la première indication en fomentant souvent les parties malades avec autant de la décoction de racine de guimauve que de lait de vache, à une chaleur douce.

Dans la seconde indication, on emploie les mercuriels pris intérieurement, tels que la panacée violette, l'éthiops minéral, le mercure doux, et des purgatifs avec les pilules mercurielles, et on finit le traitement par des frictions d'une demi-drachme d'onguent mercuriel double, sur les aines, au périnée, dans l'intérieur des cuisses, aux fesses, etc.

La troisième indication consiste à enlever la matière muqueuse, qui est attachée au fond des chancrez, par de légers cathérétiques, tels que la solution simple de vitriol de chypre ou le collyre de lanfranc, ou bien en touchant superficiellement le fond des chancrez avec la pierre infernale, ou avec la dissolution mercurielle.

rielle. On peut aussi employer le précipité rouge bien lavé, mêlé avec huit parties d'onguent basilicum. On cicatrise ensuite l'ulcère avec un plumaceau couvert d'onguent mercuriel.

Le régime doit être tempérant et humectant.

Des Poireaux, des Crêtes et des Condylomes des parties génitales.

Les poireaux sont des excroissances longues, minces et rondes qui naissent aux hommes sur le prépuce, le gland, la couronne du gland ou près du frein; chez les femmes, à la vulve, aux grandes lèvres, près du clitoris et aux nymphes: ils viennent quelquefois d'un commerce impur, mais le plus souvent des suites de maladies vénériennes mal guéries.

Cause.

Les poireaux sont formés par l'accroissement des houppes nerveuses qui sont en grand nombre, plus serrées et plus éminentes dans les parties naturelles et autour de l'anus des deux sexes, que par-tout ailleurs. Leur extension contre nature provient de l'épaississement de la lymphe dans ces diverses parties, dont elles sont abreuvées surabondamment.

L'épaississement de la lymphe est causé par une petite portion de la liqueur virulente dont les parties naturelles sont arrosées dans un commerce impur, laquelle s'insinue à travers

l'épiderme dans le corps muqueux qui est au-dessous, d'où naissent les poireaux vénériens; et s'il arrive qu'une portion du virus, qui depuis long-temps a pénétré dans le sang, se joigne à l'humeur muqueuse des parties naturelles ou à l'anus, alors les poireaux, les crêtes et condylomes sont les suites d'une vérole cachée.

Curation.

Les poireaux qui viennent d'un commerce impur récent, qui dépendent d'un virus arrêté sur le prépuce, sur la couronne du gland aux hommes, et aux grandes lèvres chez les femmes, et qui n'a pas eu le temps de passer dans le sang, peuvent guérir par les remèdes externes et internes, sans qu'on soit obligé d'employer les grands remèdes; mais les poireaux qui naissent autour de l'anus, ainsi que les crêtes et condylomes, quoique d'un virus récent, sont des symptômes d'une vérole confirmée.

La méthode la plus sûre de détruire les poireaux consiste à les couper avec des ciseaux, et à toucher superficiellement les racines avec la dissolution de mercure.

On peut se servir pour cet effet de poudres cathérétiques faites avec partie égale de précipité rouge, d'alun calciné et de poudre de sabine, ou de la poudre seule de précipité rouge, mêlée avec l'onguent basilicum, étendue sur un plumaceau dont on couvre les poireaux.

On prescrit en même temps au malade le repos, le régime, l'usage d'une tisane rafraîchissante, de prendre pendant vingt jours, le matin et le soir, dix grains chaque fois d'éthiops minéral, incorporé avec vingt grains de conserve de roses de Provins, ou six grains de panacée mercurielle, enveloppée avec suffisante quantité de conserve de tussilage.

On fait purger le malade tous les cinq jours avec une demi-drachme des pilules mercurielles. On termine le traitement par des frictions d'une demi-drachme d'onguent mercuriel double, sur les aines, le périnée, l'intérieur des cuisses, les fesses, etc.

On met des intervalles entre les frictions, de deux, trois ou quatre jours, dont on profite pour purger le malade avec la casse, la manne dans l'infusion des feuilles de dent de lion, ou dans le petit lait.

C H A P I T R E V.

Méthode de traiter la grosse Vérole.

PERSONNE n'ignore aujourd'hui que le mercure est le seul spécifique des maladies vénériennes ; on sait aussi que ce demi-métal surpasse par sa pesanteur tous les autres métaux excepté l'or et la platine , qu'il est toujours extrêmement fluide , qu'il se divise et se subdivise à l'infini sans jamais rien perdre , et qu'il doit cette propriété au phlogistique qui le tient en dissolution : c'est pourquoi le mercure est le spécifique des maladies vénériennes , parce que ses globules peuvent pénétrer et s'insinuer avec toutes nos liqueurs , jusque dans les dernières divisions de nos vaisseaux les plus fins et les plus imperceptibles. C'est en les parcourant qu'il reprend le phlogistique qu'il perd dans les diverses préparations qu'on en fait , et c'est sans doute par cette nouvelle combinaison qu'il parvient à anéantir ce vice destructeur de la génération humaine.

L'expérience a appris que de toutes les manières de s'en servir pour la cure de la vérole , celle de faire des frictions sur la surface du

corps , étoit la méthode la plus sûre et la plus efficace. Par ce moyen , le mercure pénètre des pores de la peau dans les vaisseaux lymphatiques du tissu cellulaire , où il se mêle avec la lymphe , dans laquelle réside le foyer principal de cette affreuse maladie. De là il pénètre dans le sang , et il circule ensuite avec nos liqueurs dans toutes les parties du corps.

Toutes les préparations de ce minéral que l'on donne intérieurement pour la cure de la vérole sont infidelles ou insuffisantes , parce que les globules du mercure se rapprochent insensiblement dans les routes multipliées qu'elles sont obligées de parcourir avant d'arriver au siège du mal ; de sorte qu'elles ne peuvent pas pénétrer dans les vaisseaux les plus fins et les plus imperceptibles , où sont cantonnés les germes de reproduction du virus vénérien ; ainsi , l'inefficacité des préparations mercurielles que l'on donne intérieurement provient du défaut de la divisibilité à l'infini du mercure , dont jouit pleinement la méthode des frictions mercurielles.

On ne connoissoit pas les effets du mercure , lorsqu'on commença à l'employer pour la cure de la vérole ; on enveloppoit les extrémités supérieures et inférieures , avec des linges couverts d'onguent mercuriel ; mais les terribles accidens et souvent mortels que cette méthode causoit fréquemment déterminèrent le célèbre Barbeyrac , docteur en médecine de Montpellier ,

de proscrire ce traitement et d'y substituer des frictions particulières. On adopta cette méthode quoiqu'elle fût encore très-imparfaite, mais insensiblement de nouvelles connoissances physiologiques, concoururent à rendre l'usage de ce remède moins dangereux et plus utile. On prépara alors les malades par des saignées, des purgatifs doux, des bains domestiques, d'abondantes boissons rafraîchissantes, et on donna ensuite des frictions à petites doses avec des intervalles entre elles. On faisoit prendre du lait tous les matins pendant les frictions, pour relâcher les solides, toujours trop tendus par l'action du mercure. C'est à M. Chicoyneau, célèbre médecin, que l'on est redevable de cette méthode. Il l'a rendu publique en 1718, dans une thèse qui fut soutenue aux écoles de médecine, dans laquelle on prouva, par de solides raisons et des observations exactes, que le principal but que l'on doit se proposer dans la cure de la vérole, c'est d'éviter la salivation autant qu'il est possible : considérant ce genre d'évacuation comme inutile et très-dangereux. Quoique ce traitement généralement reçu fût préférable à celui qui l'avoit précédé, il étoit encore sujet à beaucoup d'inconvéniens. Les malades, comme l'observe M. Haguenot, célèbre médecin de Montpellier, ne doivent pas s'exposer à l'air extérieur pendant les frictions, ils doivent rester dans une chambre sans en

sortir pendant un mois et demi ou environ , et y être chaudement. Ils ne doivent point manger de la viande , ni boire du vin ; ils doivent se nourrir de potages , de bouillons , de laitages , faire un grand usage de tisanes chaudes , et prendre des lavemens émolliens tous les matins. Ce régime est absolument nécessaire pour parvenir à la guérison ; si on y manque , on ne guérit pas , et on s'expose à beaucoup d'accidens.

On a vu des malades , dont la tête est devenue d'une grosseur prodigieuse , pour s'être mis à la fenêtre pendant un temps froid ; d'autres saisis d'oppression et près de mourir pour avoir mangé de la viande et bu du vin. D'ailleurs , on sait que le mercure répandu dans nos veines , augmente la tension des fibres nerveuses , accélère le mouvement circulaire et élève le pouls , d'où l'on peut déduire tous les accidens qui peuvent résulter de l'usage des frictions mercurielles , quoique faites avec prudence et sagesse , si le malade commet quelques imprudences. On sait aussi qu'il y a des tempéramens très-irritables , dont la bouche s'enflamme et s'excorie facilement , d'où résultent des ulcères dans l'intérieur des lèvres , sur les bords de la langue et une salivation abondante , suivie d'insomnies , de maux de tête , de cardialgies , de nausées , souvent de vomissemens , de dissenteries , d'abattement des forces , de syncopes et autres

accidens, qui, quoique moins violens, ont souvent des suites fâcheuses. Combien d'autres malades d'une constitution foible et délicate ont été attaqués de crachement de sang, de stupeur ou engourdissement de leurs membres, quelquefois de paralysie, etc.

Ces accidens sont d'autant plus fâcheux, qu'il faut suspendre les frictions mercurielles; et souvent il arrive que ce délai est la cause du défaut de la guérison. Si on considère encore que les pauvres, la plupart des ouvriers n'ont ni le temps ni le pouvoir de s'exempter de leurs travaux journaliers, et aucun moyen de satisfaire aux dépenses indispensables; on conviendra que cette méthode excellente devient à leur égard impraticable. Tant de motifs aussi puissans, engagèrent M. Haguénot de chercher les moyens de rendre la méthode des frictions mercurielles également utile à tous les individus, en leur donnant la liberté de vaquer à leurs affaires, de manger de la viande, de boire sobrement du vin, seulement aux repas, de façon que cette méthode fût peu dispendieuse, et aussi sûre pour la guérison radicale de la grosse vérole.

Les moyens, dit-il, qu'on emploie dans le traitement ordinaire, pendant les frictions mercurielles, pour entretenir l'insensible transpiration, augmentent le volume des urines, éloignent des glandes salivaires le cours des liqueurs, les

portent vers les autres couloirs pour détourner la salivation, qui est un des plus grands obstacles à la guérison de la vérole. Il ne vit d'autre moyen d'y parvenir que celui de répandre beaucoup de fluide dans le sang pour en calmer le mouvement; de détendre les fibres nerveuses, ramollir la peau, ouvrir ses pores pour favoriser l'entrée du mercure. Les bains journaliers avant chaque friction produisent tous ces effets salutaires. Il fit le premier essai de cette méthode en 1719, et il continua ce même traitement pendant quinze ans avec le même succès.

Méthode de M. Haguenot.

Elle consiste en général à prendre alternativement des bains domestiques à une chaleur douce et des frictions mercurielles, dont on continue l'usage jusqu'à parfaite guérison. On prend les bains tous les matins pendant l'espace d'une heure, et on fait la friction immédiatement après pendant l'espace d'une demi-heure, devant le feu. L'onguent mercuriel doit être préparé au tiers. On donne les frictions à une dose double de celle que l'on donne dans les traitemens ordinaires. On couvre les parties frottées avec des bas, des caleçons, et on porte la même chemise pendant le traitement.

Pour toute préparation, on fait une saignée au malade, et on le purge le lendemain selon son âge et son tempérament; on peut même

s'en dispenser s'il n'y a pas pléthore sanguine, ni apparence d'humeur dans les premières voies.

Le malade commence par prendre un bain le matin à une chaleur douce pendant une heure, et à la sortie du bain on lui donne une friction; on réitère le bain et la friction tous les deux jours, pendant un mois et demi ou deux mois, et même davantage s'il est nécessaire, jusqu'à ce que les symptômes soient entièrement anéantis. On doit prescrire encore quelques bains et frictions après la guérison radicale. Cette méthode doit être variée suivant les circonstances ou les indications qui se présentent. On peut prescrire les bains et les frictions tous les jours, ou mettre des intervalles plus ou moins longs.

Le malade doit porter les mêmes linges imbus du mercure jusqu'à la fin de sa guérison; s'il survient de l'inflammation aux gencives, qui paroisse faire craindre la salivation, ce qui n'arrive presque jamais, on suspend les frictions et on continue les bains sans être obligé de quitter les linges, et on recommence les frictions dès que les signes de la salivation ont cessés.

Pendant le traitement le malade doit prendre du lait de vache tous les matins, avec partie égale d'infusion de capillaire de canada ou de fleurs de mauve; il doit se nourrir de potages au riz, orge, avoine, semoule ou aux herbes; il peut manger de la viande, mais point de salé, des fruits bien mûrs et cuits, boire du

vin à ses repas mêlé avec partie égale d'eau, sortir l'été à toutes les heures du jour, jamais la nuit ni dans les temps froids et humides.

Après la guérison, on fait décrasser le malade avec une éponge trempée dans l'eau-de-vie ou le vin chaud, et on finit le traitement par une saignée et une médecine.

Méthode ordinaire de traiter la grosse Vérole.

Avant d'indiquer cette méthode, il est à propos de dire que la guérison de cette maladie dépend absolument de la manière de préparer les malades, pour les disposer à recevoir les frictions mercurielles sans inconvénient. Les préparations doivent être proportionnées à la grandeur des symptômes, à leur ancienneté, et au tempérament du malade.

Il est aussi très-important de savoir que le mercure coulant que l'on emploie pour faire l'onguent mercuriel, doit être dépouillé du bismuth ou du plomb dont il est communément falsifié dans le commerce. Cet amalgame ne le prive point entièrement de sa fluidité et de son éclat ou brillant métallique. Il peut très-fort sous cette forme en imposer à quelques praticiens, les porter à croire qu'il ne contient rien de nuisible, dont on ne puisse le purifier suffisamment en le faisant passer plusieurs fois par la pression à travers une peau de chamois; mais ce moyen est insuffisant, parce que le mercure

reste ainsi toujours souillé d'une partie des matières hétérogènes qui passent avec lui à travers la peau. On est convaincu de cette vérité, en rendant ces matières sensibles dans une cuiller de fer, où ce prétendu mercure purifié est mis à évaporer au degré de chaleur qui suffit à sa volatilisation. On peut obtenir le mercure très-pur, ou en le distillant après l'avoir uni à des substances qui aient une plus grande affinité avec ses parties hétérogènes qu'avec lui, ou en le révivifiant du cinabre selon les procédés connus pour les plus exacts.

Les différentes matières amalgamées au mercure, ne sont pas seulement la cause fâcheuse de l'inefficacité qu'on éprouve quelquefois de sa part dans le traitement des maladies vénériennes, mais c'est encore à ces matières hétérogènes qu'on peut attribuer le dérangement des fonctions du cerveau dans certains individus, les affections nerveuses inhérentes, les tremblemens des membres et autres maladies chroniques qui succèdent aux frictions mercurielles.

Composition de l'onguent mercuriel.

Il faut éteindre quatre onces de mercure, avec demi-once de térébenthine de Venise, que l'on ajoute peu à peu après avoir commencé avec deux drachmes; on le triture dans un mortier de verre, avec un pilon de même matière, pendant plusieurs jours de suite, jusqu'à ce que le

mercure soit réduit en chaux, ensuite on y ajoute peu à peu six onces de sain-doux frais et bien pur, et l'on continue de le triturer de façon qu'il ne paroisse plus de globules mercuriels.

Les frictions que l'on fait sur la peau avec cet onguent, ainsi préparé au tiers, introduisent insensiblement la chaux mercurielle dans les pores de la peau, d'où elle s'insinue dans la lymphe et dans le sang, où le principe animal la révivifie, et lui rend, avec sa fluidité et sa divisibilité la plus parfaite, la faculté de pénétrer avec toutes les liqueurs jusque dans les dernières divisions des vaisseaux les plus fins et les plus imperceptibles, d'y atténuer, d'y anéantir entièrement le virus vénérien.

Après s'être assuré avec toute l'attention possible, que le malade est dans un état convenable au traitement, on lui prescrit une saignée au bras, et pour le lendemain une médecine avec l'infusion de deux drachmes de follicules de séné, demi-once de pulpe de casse récente, deux drachmes de sel d'epsom, et à sa colature deux onces et demie de manne.

De prendre ensuite des bains domestiques, le matin et le soir pendant une heure, à une chaleur douce, et après chaque bain un bouillon de veau, où l'on a fait bouillir pendant quelques minutes, feuilles de dent de lion, de bourrache, de pimprenelle, de chacune une

poignée ; une pincée de fumeterre , autant de cresson de fontaine , et trente grains de sel de glauber , ou une chopine de petit lait avec deux onces du suc dépuré de chien dent , bourrache et dent de lion.

On rend le bouillon ou le petit lait du matin laxatif tous les cinq jours , avec deux onces de sirop de fleurs de pêcher ou de rose solutif , dans lequel on ajoute deux drachmes de sel d'epsom.

Dans les autres jours , on fait prendre tous les soirs au malade un lavement émollient ; on lui prescrit un potage au ris , orge , avoine , semoule ou aux herbes le matin et le soir ; de dîner avec du mouton , du veau , de l'agneau , de la volaille bouillie ou rôtie , et des fruits bien mûrs ou cuits.

Après lui avoir fait prendre vingt , trente ou quarante bains , selon les symptômes de la maladie , son ancienneté et le tempérament du malade , on lui réitère la saignée au bras et la purgation de la même manière que ci-devant.

Le lendemain matin avec une drachme de l'onguent dont la composition est décrite ci-dessus , on lui fait une friction sur l'un des pieds jusqu'au-dessus des malléoles inclusivement , en frottant légèrement devant le feu pendant une demi-heure. On essuie ensuite la main qui a fait la friction , dans le pied du bas de fil , dont on doit le couvrir après l'avoir pré-

senté au feu ; on réitère cette même friction sur l'autre pied après un jour d'intervalle , et on les continue alternativement sur l'une et l'autre extrémité inférieure de la même manière , depuis les malléoles jusqu'au-dessus de l'articulation du genou , et de là jusqu'à la partie moyenne des cuisses , en augmentant la dose de chaque friction d'une demi-drachme jusqu'aux aines , et sur chaque fesse avec deux drachmes de l'onguent mercuriel , ensuite on continue les frictions sur l'épaule et le bras jusqu'au coude avec une drachme et demie de l'onguent mercuriel , et depuis le coude jusqu'au poignet avec la même dose ; à l'égard des frictions du bras et de l'avant-bras , le malade les doit faire lui-même , en mettant un jour d'intervalle entre chacune.

On fait ensuite une friction de demi-once sur le dos ; on reprend les pieds et on suit les mêmes parties par des frictions conformes à celles que l'on y a faites précédemment , jusqu'à ce qu'on ait employé six onces ou environ d'onguent mercuriel préparé au tiers.

Il faut pendant le cours des frictions , examiner souvent l'état du pouls , celui de la bouche ; et si on apperçoit que le mercure commence à faire quelque impression sur les bords de la langue , sur les gencives , dans l'intérieur des lèvres , il faut mettre non-seulement un jour d'intervalle , mais deux , trois ou quatre , et donner un léger

minoratif avec la casse et la manne ; faire gargariser fréquemment la bouche avec la décoction de la racine de guimauve , où l'on ajoute une cuillerée à café du collyre de lanfranc : on prescrit en même temps d'abondantes boissons de tisane avec le chien dent , les jujubes et la réglisse , ou des infusions de fleurs de mauve , de capillaire de canada , ou de l'eau d'orge perlée.

On prescrit pour tous les soirs au malade deux émulsions cuites et clarifiées , dans chacune desquelles on ajoute demi-once de sirop de guimauve , et six gouttes de la liqueur minérale d'hoffman. Dans le cas d'insomnies , au lieu du sirop de guimauve , on met dans la première émulsion demi-once de sirop de pavot blanc. On lui fait prendre aussi des lavemens émolliens et carminatifs tous les soirs.

Si , malgré tout ce que nous venons d'observer et de prescrire , il paroissoit que la bouche s'enflammât , qu'elle devint puante , il faudroit alors faire vomir le malade avec vingt grains d'ipécacuanha en poudre lié avec le sirop de capillaire ; et si ce remède , qui réussit ordinairement en semblable cas , n'arrêtoit pas les symptômes de la salivation , on prescriroit au malade des bains domestiques , et on le purgeroit après le cinq ou sixième bain , comme précédemment.

On doit couvrir non-seulement les pieds et
les

les jambes du malade immédiatement après les frictions avec des bas de fil, mais encore les cuisses avec des caleçons, et lui faire garder la même chemise qui est imbue de mercure, excepté dans la circonstance où l'on craindroit la salivation; il faudroit pour lors en changer absolument.

Le malade doit prendre les matins un demi-septier de lait de vache, avec partie égale d'infusion de fleurs de mauve ou de capillaire de Canada: on doit le nourrir au bouillon de veau, de mouton ou de volaille, avec des crèmes de riz à l'eau, orge, avoine, des œufs frais à boire, des fruits cuits, sur-tout des pruneaux et rien de plus.

Remarques sur quelques préparations de mercure, que l'on a voulu substituer aux frictions mercurielles pour la cure de la Vérole.

La méthode de traiter la grosse vérole par les frictions mercurielles, dont les succès sont constatés par une suite d'expériences depuis plus d'un siècle, est une preuve sans réplique de la préférence qui lui est due sur les préparations mercurielles, que l'on a imaginé de donner intérieurement pour la cure de cette maladie.

La commodité et la facilité d'user de ces remèdes, leur avoit attiré beaucoup de partisans, mais les mauvais effets qu'ils produisirent

sur l'estomac, le poumon, le foie, les intestins, etc. firent connoître que les frictions mercurielles étoient incontestablement le seul et unique moyen de guérir radicalement la vérole en évitant la salivation. Cependant, tous ces remèdes ne doivent pas être rejetés comme insuffisans et dangereux; quelques-uns ont des propriétés dont on ne peut pas douter, et ils sont d'une grande ressource dans les circonstances où les frictions mercurielles, quoique parfaitement administrées, n'ont qu'un succès imparfait, pourvu qu'ils soient employés avec discernement.

Nous distinguerons particulièrement, dans le petit nombre de ces remèdes, la liqueur de Van-Swieten, et nous ferons connoître ceux qui sont encore accrédités pour le même objet, de même que la manière dont il faut en user.

Du sublimé corrosif pour la cure de la Vérole.

Van-Swieten, célèbre médecin, convaincu par des expériences réitérées que l'usage du sublimé corrosif donné intérieurement étoit un spécifique de la vérole, quoiqu'il soit de sa nature un poison violent, publia la méthode de s'en servir. Il a fait voir qu'il en étoit de ce remède comme de tous ceux que l'on extrait des plantes vénéneuses, employées journellement pour fondre certaines tumeurs indolentes

ou autres maladies de cette espèce. Le sublimé corrosif perd sa qualité rongeanse et destructive de nos fibres, dans le volume considérable du liquide où il est étendu à des doses très-petites. On convient généralement que cette manière de le prendre ne produit aucun effet nuisible sur nos foibles organes, qu'il est difficile de concevoir qu'une si petite quantité de mercure puisse guérir radicalement la vérole; si ce n'est pas en raison de sa quantité ni de son poids, ce ne doit être que par une vertu ou propriété particulière qui nous sera longtemps inconnue.

*Méthode de préparer et de se servir de la liqueur
de Van-Swieten.*

Dans une pinte d'esprit-de-vin rectifié ou d'eau-de-vie de froment, on met en dissolution douze grains de sublimé corrosif, et on y ajoute sirop de pavot blanc et sirop de guimauve, deux onces de chacun.

Avant de commencer l'usage de ce remède, on prescrit au malade une saignée au bras, s'il est sanguin; on le purge ensuite une ou deux fois avec la follicule de séné, la casse et la manne.

Le lendemain on lui fait prendre une cuillerée à café de cette liqueur, le matin à jeun et le soir avant de se coucher, étendue dans

une écuelle de lait / mêlé avec partie égale d'eau d'orge , où l'on ajoute du sucre ; et il continue pendant huit jours de la même manière. On lui fait prendre ensuite , pendant six jours consécutifs , trois cuillerées à café de la même liqueur , une le matin à jeun , la seconde une heure avant le diné , et la troisième le soir en se couchant. Après les six jours , on retranche la cuillerée avant le diné , et on continue celle du matin et du soir pendant huit jours , si le malade n'en ressent aucun accident. Après cette huitaine , on retranche la dose du soir , et on continue celle du matin pendant quelques jours , pour assurer la guérison.

On finit le traitement par une purgation et l'usage pendant un mois du lait de vache tous les matins , mêlé avec un tiers d'eau d'orge , ou de l'infusion de fleurs de violette avec du sucre. Si ce remède affecte la bouche , il faut en suspendre l'usage , et purger le malade : on le reprend lorsque la bouche est rétablie.

Les doses de cette liqueur ne doivent pas être mesurées dans une cuiller d'argent , d'étain , etc. , mais dans un verre à liqueur ou dans une cuiller de fer , parce que tous les métaux excepté le fer , ont une affinité chimique avec le mercure. On doit agiter la liqueur dans la bouteille toutes les fois qu'on en prend , pour que les sirops s'étendent également sur chaque dose.

Il faut prescrire au malade de se borner à un seul repas, celui du diné; de se nourrir avec des viandes de facile digestion, bouillies ou rôties; de ne point manger de gibier, de ragoûts, de salé, du fruit et d'herbages crus; de prendre un potage le soir et le matin avec des gruaux cuits à l'eau, et mêlés avec partie égale de bouillon ordinaire; de prendre fréquemment des lavemens, simplement avec de l'eau à une chaleur douce; d'user pour boisson de l'eau d'orge ou de la tisane de guimauve, fleurs de violette et de réglisse, environ deux pintes par jour; de garder la chambre dans les temps froids et humides; de faire un exercice bien modéré et de ne pas veiller.

L'expérience a appris que ce remède réussit rarement dans les véroles récentes, et qu'il agit avec plus de succès sur les anciennes, déjà éternées ou dénaturées par les remèdes antécédens.

Il y a aussi beaucoup d'exemples que ce remède mal administré affecte l'estomac, le foie, les intestins, et cause des coliques hépatiques très-dangereuses.

Des dragées de Keyser.

Ce remède, dont l'auteur a toujours fait un secret, qu'il annonça comme un spécifique assuré de la grosse vérole, séduisit le public

par la commodité et la facilité d'en user ; mais ce que l'on aura de la peine de concevoir, c'est qu'il fut d'abord employé au traitement des soldats dans plusieurs hôpitaux militaires, notamment dans celui de Montpellier, par ordre du ministre de la guerre, sans l'approbation des commissaires de la faculté de médecine de Paris, que Keyser avoit d'abord demandé, mais dont il étuda de faire sous leurs yeux les traitemens qu'il avoit promis.

On croit que ces dragées sont composées d'une dissolution de mercure dans le vinaigre distillé, dont on forme avec cet acide un sel mercuriel neigeux, qui, mêlé avec la manne et de la gomme, forme une espèce de pâte dont on fait ce que l'on appelle des dragées.

† *Méthode d'user des dragées de Keyser.*

Le malade peut prendre ce remède sans préparation ; mais s'il y a indication de pléthore sanguine, on lui prescrit le premier jour une saignée au bras, de prendre le soir en se mettant à table deux dragées dans la première cuillerée d'un potage gras ou maigre, qui doit suffire pour le souper pendant le traitement ; ou de les prendre avec de la marmelade de pomme, ou simplement avec de l'eau ; on soupe avec des fruits cuits, du pain en petite quantité et on boit de l'eau rougie avec du vin.

Le second jour, on en prend quatre le soir ; le

troisième jour, on en prend six; et on augmente tous les soirs de deux, jusqu'à la dose de trente dragées, si on peut les supporter: sinon, on se borne à en prendre vingt tous les soirs et deux le matin, en augmentant tous les jours de deux dragées jusqu'à la dose de dix. C'est sur-tout ainsi que les femmes doivent en user, afin de pouvoir les supporter.

On purge le malade après le troisième jour, et on continue les dragées de la manière qu'on vient de le dire, jusqu'à parfaite guérison.

Ce traitement exige qu'on procure plusieurs fois de l'inflammation dans la bouche, et si elle survient vers le dixième jour, on prescrit une seconde saignée et une médecine. La chaleur de la bouche et la salivation étant dissipées, on recommence l'usage des dragées, mais en moindre quantité.

La dose de ce remède n'est point fixée, ni le temps qu'on doit le prendre, c'est la résistance des symptômes ou leur prompt résolution qui déterminent la quantité des dragées et la durée du traitement.

Ce remède fatigue ordinairement l'estomac, affecte souvent le poumon, excite la toux et cause quelquefois des crachemens de sang, dont les suites sont fâcheuses.

Du rob anti-syphilitique de Laffaiteur.

Ce remède est une espèce de sirop que l'au-

L 1 4

teur annonce comme un spécifique de la grosse vérole, dans la composition duquel entre seulement le suc des plantes et point de mercure.

On prend tous les jours, le matin et le soir, une dose de trois onces de ce remède, et après chacune, une verrée de tisane d'une once et demie de salsepareille en été, et de deux onces en hiver, en décoction réduite à une pinte ordinaire de deux livres d'eau. On continue l'usage du rob, à la quantité depuis cinq pintes ordinaires jusqu'à six, sept et même huit, on augmente la dose du rob d'une once selon les circonstances; on finit de boire la tisane dans la journée, en observant le régime qu'indique l'auteur, jusqu'à parfaite guérison.

On pourroit croire que le rob anti-syphilitique de Laffaiteur est composé seulement du suc des plantes, puisque avant la connoissance des propriétés du mercure pour la guérison des maladies vénériennes, Fioraventi, célèbre empirique, traitoit à Naples, avec la tisane des bois sudorifiques, les soldats vérolés que Charles VIII y avoit conduits, lorsqu'il en fit la conquête.

Nous observerons que le rob anti-syphilitique ne doit jamais être employé dans le commencement de la vérole confirmée. L'expérience a appris que ce remède réussit après l'usage des frictions mercurielles, ou pour achever la guérison quand elle n'est pas bien assurée.

Remède des habitans de l'Amérique Septentrionale, pour la guérison des maladies vénériennes.

Ces peuples sont fort sujets aux maux vénériens, ils ne connoissent point les préparations mercurielles, ils se servent pour y remédier des plantes de leurs contrées, qui sont, dit-on, beaucoup plus sûres et moins dangereuses.

Ils se servent de la racine d'une plante que l'on appelle la cardinale bleue, (*Lobelia siphilitica*. Linn.) ils prennent cinq ou six de ces racines fraîches ou sèches, ils en font une décoction dont ils usent abondamment le matin et dans le courant de la journée. Cette boisson purge à proportion de la force de la décoction que l'on fait moins forte, lorsqu'elle agit trop vivement. Les malades s'abstiennent pendant le traitement, des liqueurs fortes et des alimens trop assaisonnés, et ils guérissent ordinairement en quinze jours ou trois semaines. Ils se servent de la même décoction pour laver les ulcères vénériens, et ils les dessèchent en les saupoudrant avec la poudre de la racine de benoite de rivière.

Lorsqu'ils ont fait usage pendant quelques jours de la décoction de cardinale bleue, sans appercevoir de diminution des symptômes de la maladie, ils joignent à la décoction de la racine de cardinale bleue, une petite quantité de la racine de renoncule de Virginie, mais ils en

usent avec précaution de peur d'exciter des irritations dans les nerfs, des purgations trop fortes et des vomissemens ; ou à la place de la ronce de Virginie, ils mettent la racine de ronce qui est moins active : ces boissons ou tisanes les guérissent radicalement et en peu de temps.

Déjà dans plusieurs parties de l'Italie, comme on l'a su par les papiers publics de ces temps-là, il a été ordonné par le gouvernement de ne pas se servir de mercure dans les hôpitaux pour le traitement de la maladie vénérienne. Cet ordre doit paroître d'autant moins surprenant, que les climats chauds sont très-favorables aux succès qu'il est naturel d'attendre des remèdes végétaux sagement administrés en pareil cas.

Nouvelle méthode imaginée par M. Clarc, chirurgien Anglois, d'administrer le mercure par l'absorption des surfaces internes de la bouche, pour la cure de la Vérole.

Ce remède est une préparation de mercure doux, sublimé six fois, appelé par Turquet, *Calomélas*.

On prend un grain et demi ou deux grains de ce remède, dont on frotte avec deux doigts la surface interne des lèvres.

On réitère cette friction trois fois dans le

jour, de six en six heures ; le malade ne doit pas cracher pendant la friction, seulement une demi-heure après, et il ne doit avaler sa salive qu'après une heure.

Immédiatement après chaque friction de la partie interne de la bouche, il faut aussi frotter la face interne du prépuce, la couronne du gland avec un demi-grain de *calomélas* ; et aux femmes, la face interne des grandes lèvres avec un demi-grain de *calomélas*.

On continue ce traitement jusqu'à parfaite guérison des symptômes vénériens ; il est à propos qu'il survienne de temps en temps une petite phlogose dans la bouche ; elle s'annonce par la puanteur de l'haleine et une salivation plus abondante.

On suspend alors les frictions jusqu'à ce que la bouche soit revenue dans son état naturel, et on purge ensuite le malade avec la casse, la manne dans le petit lait.

Il est quelquefois nécessaire de prendre pendant le traitement quelques verrées pendant le jour, de tisane de salsepareille, de squine et gaïac, pour parvenir à résoudre certains symptômes véroliques.

Le malade peut vaquer tous les jours à ses affaires ; il doit observer de se nourrir de viande de boucherie, de la volaille bouillie ou rôtie ; il ne doit point manger de salé, de ragoût ; doit se priver de café, de liqueurs,

de veiller, et boire peu de vin. Il doit prendre un lavement émollient tous les matins, faire un grand usage de la tisane de poulet, de veau ou de l'eau d'orge perlée. On finit le traitement de cette maladie, en prenant tous les matins pendant un mois une écuellée de partie égale de lait de vache, et d'infusion de fleurs de violette avec du sucre.

La méthode de M. Clarc, de se servir du mercure sous la forme de *calomélas*, est très-efficace pour la cure des maladies vénériennes; il est porté directement dans le sang par l'absorption des pores de la face interne de la bouche, aidé de la salive, substance mucilagineuse, préférable à l'état grassex sous lequel on le donne en friction sur la surface du corps.

Cette méthode de traiter les maladies vénériennes est d'autant plus avantageuse et commode, qu'on les guérit radicalement sans aucun des inconvéniens des autres préparations mercurielles.

On doit donc regarder cette nouvelle méthode, comme une découverte des plus utiles pour l'humanité. Elle est d'ailleurs approuvée des médecins et chirurgiens les plus célèbres de l'Angleterre.

F I N.

T A B L E

De ce qui est contenu dans cet Ouvrage.

P <i>RÉFACE des Editeurs ,</i>	Page j
<i>Discours prononcé à l'Inauguration du Collège de Chirurgie de Lyon ,</i>	1
<i>Dissertation sur le Phlogistique ,</i>	17
<i>Dissertation Anatomico-Physiologique sur la Lym- phe ,</i>	39
<i>Dissertation sur la carnification des Os, et sur l'os- sification des Chairs ,</i>	65
<i>Dissertation sur le Cancer ,</i>	76
<i>Dissertation sur la Goutte ,</i>	98
<i>Dissertation sur la manière dont s'opère la vision , et ce qui arrive à la lumière en traversant les parties de l'Œil ,</i>	121
<i>Dissertation sur l'organe immédiat de la Vue ,</i>	161
<i>Dissertation sur le remède de mademoiselle Stephens , pour la dissolution de la Pierre dans la Ves- sie ,</i>	171
<i>Rapport sur un Sourd et Muet de naissance ,</i>	186
<i>Rapport sur les Caveaux , les Cimetières des Paroisses , &c.</i>	191
<i>Discours lu à l'Assemblée de la paroisse d'Ainay ,</i>	204
<i>Discours pour l'Inauguration du nouveau local du Collège de Chirurgie de Lyon ,</i>	209
<i>Observation sur une Grossesse de quinze mois ,</i>	233
<i>Observations sur le renversement de la membrane interne de la Matrice , et de son Orifice ,</i>	246

<i>Observations sur les Plaies de tête sans fracture au crâne , provenant d'une chute ou d'un instrument contondant ,</i>	259
<i>Observation sur un accouchement imprévu ,</i>	266
<i>Observation sur un anévrisme de l'Aorte ,</i>	270
<i>Observations sur la Grossesse , les fausses Couches et autres accidens relatifs ,</i>	277
<i>Observation sur un fait singulier , relatif à la vue ,</i>	297
<i>Observation sur un dépôt purulent , entre les lames de la cornée lucide ,</i>	300
<i>Observation sur une Surdit�e extraordinaire ,</i>	304
<i>Observation sur le d�efaut de la D�eglutition ,</i>	307
<i>Observation sur des plaies au poumon , par des armes � feu ,</i>	311
<i>Observation sur une fistule de l'amygdale ,</i>	313
<i>Observations sur des douleurs de t�ete ,</i>	314
<i>Observations sur un ulc�ere fistuleux � la joue ,</i>	318
<i>Observation sur une Tumeur sous l'angle de la m�achoire inf�erieure ,</i>	321
<i>Observation sur une Glande au sein ,</i>	322
<i>Observation sur un Cancer au sein ,</i>	325
<i>Observation sur un Ulc�ere cancr�ereux au nez ,</i>	327
<i>Observation sur plusieurs Glandes dans les deux seins ,</i>	331
<i>Observation sur un Polype ut�erin ,</i>	334
<i>Observation sur des Excroissances polypeuses dans la matrice ,</i>	337
<i>Observation sur l'�epanchement d'une Hydroc�ele dans le Scrotum ,</i>	341
<i>Observation sur la chute de la Matrice ,</i>	344
<i>Observation sur la chute du Rectum hors de l'an us ,</i>	347

T A B L E.

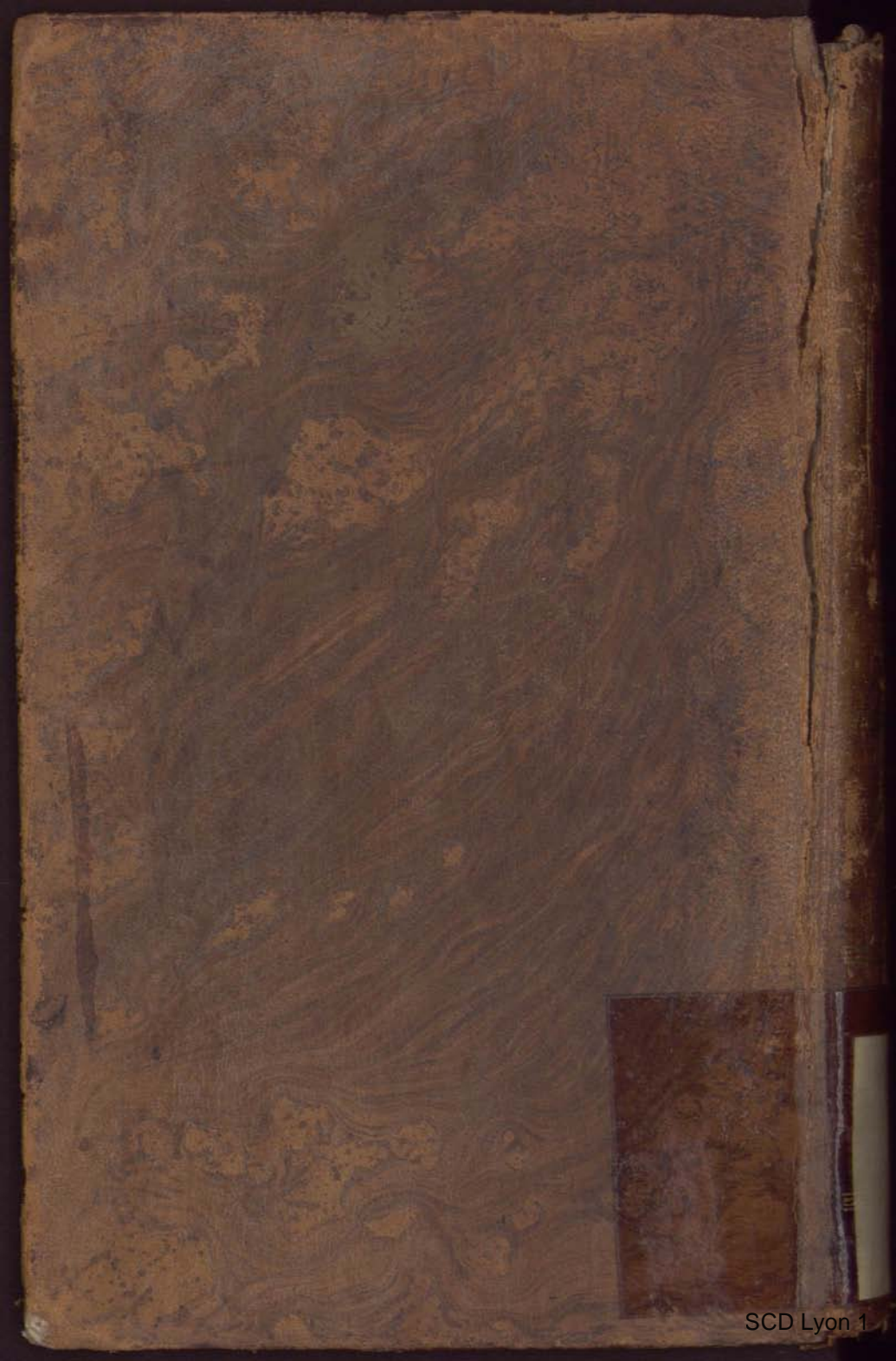
543

<i>Observation sur une Gangrène au front ,</i>	350
<i>Observation sur une Gangrène au pied ,</i>	353
<i>Observation sur un Dépôt de lait au sein ,</i>	355
<i>Observation sur un Dépôt laiteux au bas ventre ,</i>	358
<i>Observation sur une Tumeur squirreuse dans l'épais- seur du Rectum ,</i>	361
<i>Observation sur une Exomphale avec gangrène ,</i>	364
<i>Observation sur une Tympanite ,</i>	369
<i>Observation sur une Hernie entérocele très-rare ,</i>	373
<i>Observation sur une Hernie inguinale intérocele ,</i>	375
<i>Observation sur une maladie de la Matrice ,</i>	378
<i>Observation sur un Absès à la Matrice ,</i>	381
<i>Observation sur une Hernie inguinale ,</i>	389
<i>Observations sur une suppression totale des Urines ,</i>	392
<i>Observation sur une Fracture compliquée de la jambe ,</i>	403
<i>Observation sur une Tumeur squirreuse à la partie moyenne de la jambe ,</i>	407
<i>Observation sur une Dislocation du pied , de causes internes ,</i>	412
<i>Observation sur un Dépôt froid ,</i>	414
<i>Observation sur une fausse Ankilose ,</i>	418
<i>Observation sur le Rachitisme ,</i>	421
<i>Observation sur une Hydropisie universelle ,</i>	425
<i>Observations sur la Fistule à l'anus ,</i>	430
<i>Observation sur une Plaie de poitrine ,</i>	436
<i>Observation sur des Loupes ,</i>	439
<i>Observation sur la convulsion et resserrement de la mâchoire inférieure ,</i>	443
<i>Observation sur la dislocation de la première vertèbre des lombes ,</i>	444

<i>Observation sur un Tétanos ,</i>	445
<i>Observation sur la Paralytie des extrémités inférieures ,</i>	447
<i>Observation sur plusieurs Plaies à la poitrine ,</i>	449
<i>Observation sur un Anévrisme à la langue ,</i>	451
<i>Observation sur une Douleur permanente dans le pied droit ,</i>	453
<i>Observation sur un Vice de conformation ,</i>	456
<i>Observation sur un Enfant monstrueux ,</i>	458
<i>Traité Abrégé des maladies Vénériennes ,</i>	464

Fin de la Table.





COLLONBE
ŒUVRES
INDIGO CHIRUR

35186